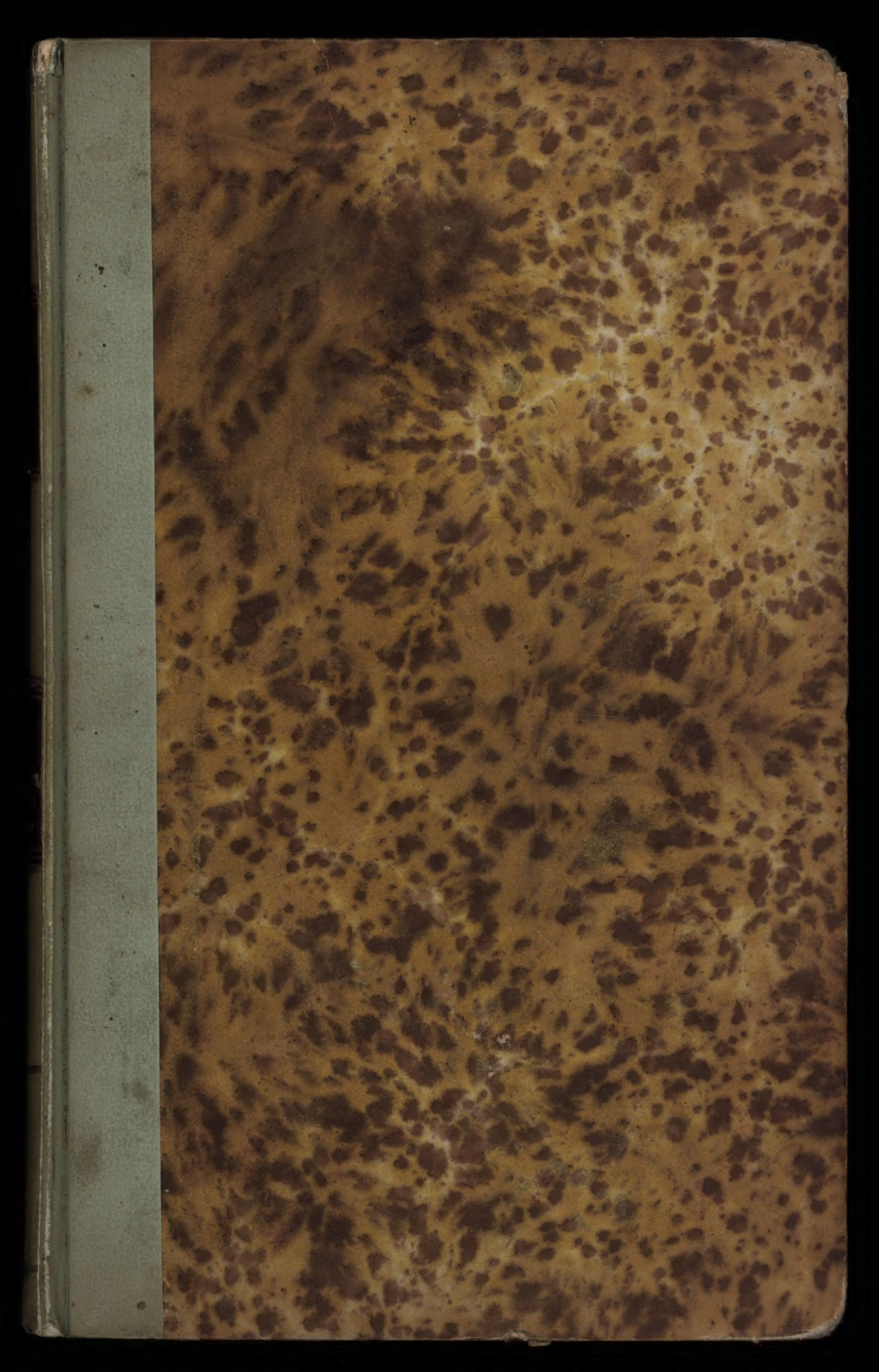
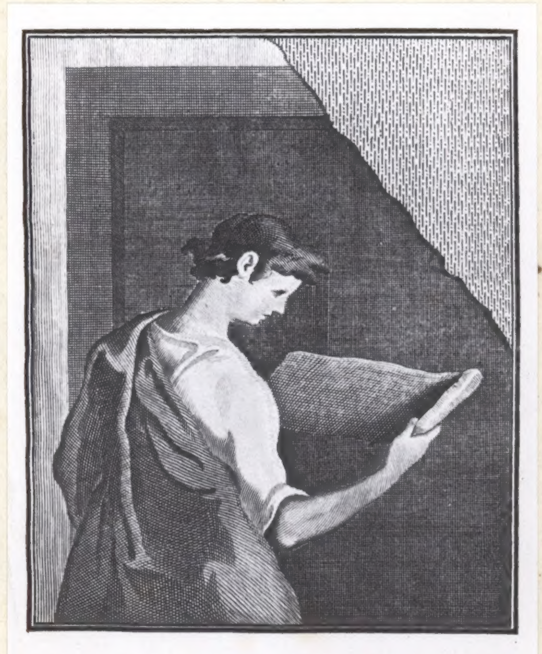




LETTRES
DE
MADAME DE SÉVIGNÉ.

TOME TROISIÈME.



LETTRES

DE

MADAME DE SÉVIGNÉ,

DE SA FAMILLE, ET DE SES AMIS.

AVEC PORTRAITS, VUES, ET FAC-SIMILE.

TOME TROISIÈME.



A PARIS,

J. J. BLAISE, LIBRAIRE DE S. A. S. MADAME
LA DUCHESSE D'ORLÉANS DOUAIRIÈRE,
QUAI DES AUGUSTINS, N° 61, À LA BIBLE D'OR.

M D CCC XVIII.

Je vous demande mille Pardons Monseigneur de vous Importuner Comme je fais, mais on trouvera y je ne a zile contre de tels ennemis qu'aupres de vous, L'estat ou je suis est assés violent Pour meriter vostre Indulgence et vostre Protection, je vous la demande Par toutes les Bontés dont vous m'avés toujours honoré, J'ose vous supplier de me L'accorder aussy aupres de Monsieur de Torcy, Comme j'ay moins L'honneur d'estre ~~[illegible]~~ Connu de Luy, que de vous, et qu'il ne connoist Pas ~~[illegible]~~ non Plus vostre quelque Fidelite, je n'aurois Pas Droit de me Plaindre qu'il eu la Parole levée et me Croit fou, J'ose Pourtant vous asseurer Monseigneur que je ne Le suis Pas Plus que je L'ay tousjours esté, C'est bien assés, et que je suis auec un tres sincere et tres Respectueux attachement

Monseigneur

Vostre tres humble
et tres obeissant serviteur
Feuigné







Dessiné sur les Lieux en 1813 par Mr. le Cte. Joseph d'Estourmel. *Gravé par Lorieux*

(Vue prise entre la Place Coulanges et le Mail.)



LETTRES

DE

MADAME DE SÉVIGNÉ.

266. *

De Madame DE SÉVIGNÉ *à Madame* DE GRIGNAN.

A Paris, 20 juin 1672.

Il m'est impossible de me représenter l'état où vous avez été, ma chère enfant, sans une extrême émotion; et, quoique je sache que vous en êtes quitte, Dieu merci! je ne puis tourner les yeux sur le passé, sans une horreur qui me trouble. Hélas! que j'étois mal instruite d'une santé qui m'est si chère! Qui m'eût dit en ce temps-là : votre fille est plus en danger que si elle étoit à l'armée? j'étois bien loin de le croire. Faut-il donc que je me trouve cette tristesse avec tant d'autres qui sont présentement dans mon cœur? Le péril extrême où se trouve mon fils; la guerre qui s'échauffe tous les jours; les courriers qui n'apportent plus que la mort de quelqu'un de nos amis ou de nos connoissances, et qui peuvent apporter pis; la crainte que l'on a des mauvaises

nouvelles, et la curiosité qu'on a de les apprendre; la désolation de ceux qui sont outrés de douleur, et avec qui je passe une partie de ma vie; l'inconcevable état de ma tante, et l'envie que j'ai de vous voir, tout cela me déchire, me tue, et me fait mener une vie si contraire à mon humeur et à mon tempérament, qu'en vérité il faut que j'aie une bonne santé pour y résister. Vous n'avez jamais vu Paris comme il est; tout le monde pleure, ou craint de pleurer: l'esprit tourne à la pauvre madame de Nogent[a]; madame de Longueville fait fendre le cœur, à ce qu'on dit; je ne l'ai point vue, mais voici ce que je sais.

Mademoiselle de Vertus[b] étoit retournée depuis deux jours à Port-Royal, où elle est presque toujours : on est allé la querir avec M. Arnauld, pour dire cette terrible nouvelle. Mademoiselle de Vertus n'avoit qu'à se montrer; ce retour si précipité marquoit bien quelque chose de funeste. En effet, dès qu'elle parut: Ah, mademoiselle! comment se porte monsieur mon frère (*le Grand Condé*)? Sa pensée n'osa aller plus loin. Madame, il se porte bien de sa blessure; — il y a eu un combat. Et mon fils? — On ne lui répondit rien. — Ah! mademoiselle, mon fils, mon cher enfant, répondez-moi, est-il mort? — Madame, je n'ai point de paroles pour vous répondre. — Ah! mon cher fils! est-il mort sur-le-champ? n'a-t-il pas eu un seul

[a] Elle étoit sœur du duc de Lauzun, et aimée du duc de Longueville; le monde est toujours méchant, on l'accusoit de pleurer encore plus l'amant que le mari.

[b] Catherine-Françoise de Bretagne, sœur de la duchesse de Montbazon. Elle mourut à Port-Royal le 21 novembre 1692.

moment? ah mon Dieu! quel sacrifice! et là-dessus elle tombe sur son lit, et tout ce que la plus vive douleur peut faire, et par des convulsions, et par des évanouissements, et par un silence mortel, et par des cris étouffés, et par des larmes amères, et par des élans vers le ciel, et par des plaintes tendres et pitoyables, elle a tout éprouvé. Elle voit certaines gens, elle prend des bouillons, parceque Dieu le veut; elle n'a aucun repos; sa santé, déja très mauvaise, est visiblement altérée : pour moi, je lui souhaite la mort, ne comprenant pas qu'elle puisse vivre après une telle perte.

Il y a un homme[1] dans le monde qui n'est guère moins touché; j'ai dans la tête que s'ils s'étoient rencontrés tous deux dans ces premiers moments, et qu'il n'y eût eu personne avec eux, tous les autres sentiments auroient fait place à des cris et à des larmes, que l'on auroit redoublés de bon cœur : c'est une vision.

Mais enfin quelle affliction ne montre point notre grosse marquise d'Huxelles sur le pied de la bonne amitié? Les maîtresses ne s'en contraignent pas. Toute sa pauvre maison revient; et son écuyer, qui arriva hier, ne paroît pas un homme raisonnable : cette mort efface les autres. Un courrier d'hier au soir apporta la mort du comte du Plessis[2], qui faisoit faire un pont; un coup

[1] M. de La Rochefoucauld. *Il y avoit quelque raison de penser que le duc de Longueville pouvoit être son fils. *Voyez* aussi un passage de la lettre 267.

[2] Alexandre de Choiseul, comte du Plessis, fils de César, duc de Choiseul, maréchal de France.

de canon l'a emporté. M. de Turenne assiége Arnheim : on parle aussi du fort de Skenk. Ah! que ces beaux commencements seront suivis d'une fin tragique pour bien des gens! Dieu conserve mon pauvre fils! il n'a point été de ce passage; s'il y avoit quelque chose de bon à un tel métier, ce seroit d'être attaché à une charge. Mais la campagne n'est point finie.

Au milieu de nos chagrins, la description que vous me faites de madame Colonne et de sa sœur est une chose divine; elle réveille malgré qu'on en ait; c'est une peinture admirable [a]. La comtesse de Soissons et madame de Bouillon (*leurs sœurs*) sont en furie contre ces folles, et disent qu'il les faut enfermer; elles se déclarent fort

[b] On lit dans le *Supplément de Bussy*, I[re] partie, p. 172, une lettre de madame de Scuderi au comte de Bussy-Rabutin, du 26 juin 1672, dans laquelle on trouve quelques détails relatifs à l'anecdote. Voici le passage avec une rectification faite d'après un manuscrit de la bibliothèque de M. de Lamoignon : « Madame Colonne et madame « Mazarin sont arrêtées à Aix; l'histoire dit qu'on les y a trouvées « déguisées en hommes, qui venoient voir les deux frères, le chevalier « de Lorraine et le comte de Marsan. Le roi, dit-on, est fâché qu'on « les ait arrêtées, car, comme il aime madame Colonne, il ne lui vou- « droit pas nuire. Le pape et les cardinaux ont envoyé prier Sa Ma- « jesté de les renvoyer. Pour vous dire la vérité, je conçois bien qu'on « peut aimer, mais je ne comprends pas qu'une femme de qualité se « puisse résoudre à renoncer à toute sorte d'honneur, de bienséance « et de réputation; je tiens qu'il devroit y avoir une punition corpo- « relle pour les dames si fort emportées. » Ce fragment, qui fait partie d'une lettre curieuse, ne se trouve pas dans l'édition qui a été publiée en 1806 par Léopold Collin. Cet éditeur ne paroît pas avoir connu le *Supplément de Bussy;* il y auroit trouvé des lettres de madame de Scuderi, qui méritoient d'être recueillies.

contre cette étrange folie. On ne croit pas que le roi veuille fâcher M. le connétable (*Colonne*), qui est assurément le plus grand seigneur de Rome. En attendant, nous les verrons arriver comme mademoiselle *de l'Étoile*[1] : la comparaison est admirable[a].

Voilà des relations; il n'y en a point de meilleures : vous verrez dans toutes que M. de Longueville est cause de sa mort et de celle des autres, et que M. le prince a été père uniquement dans cette occasion, et point du tout général d'armée. Je disois hier, et l'on m'approuva, que, si la guerre continue, M. le duc[2] sera cause de la mort de M. le prince; son amour pour lui passe toutes ses autres passions. La Marans est abymée; elle dit qu'elle voit bien qu'on lui cache les nouvelles, et qu'avec M. de Longueville, M. le prince et M. le duc sont morts aussi; et qu'on le lui dise, et qu'au nom de Dieu on ne l'épargne point; qu'aussi bien elle est dans un état qu'il est inutile de ménager. Si l'on pouvoit rire, on riroit : ah! si elle savoit combien peu on songe à lui cacher quelque chose, et combien chacun est occupé de ses douleurs et de ses craintes, elle ne croiroit pas qu'on eût tant d'application à la tromper.

Les nouvelles que je vous mande sont d'original; c'est de Gourville qui étoit avec madame de Longueville,

[1] Du *Roman comique* de Scarron.

[a] Bussy répond à madame de Scuderi qu'il semble que Dieu ait pris un soin particulier de rendre la mémoire du cardinal Mazarin ridicule, par toutes les sottises qu'il fait faire à ses héritiers. (*Voyez* le *Supplément de Bussy*, Ire partie, p. 176.)

[2] Henri-Jules de Bourbon, fils de M. le prince.

quand elle a reçu ses lettres : tous les courriers viennent droit à lui. M. de Longueville avoit fait son testament avant que de partir; il laisse une grande partie de son bien à un fils qu'il a, et qui, à mon avis, paroîtra sous le nom de chevalier d'Orléans [1], sans rien coûter à ses parents, quoiqu'ils ne soient point gueux. Savez-vous où l'on mit le corps de M. de Longueville? dans le même bateau où il avoit passé tout vivant, il y avoit deux heures. M. le prince, qui étoit blessé, le fit mettre auprès de lui, couvert d'un manteau, en repassant le Rhin avec plusieurs autres blessés pour se faire panser dans une ville en-deçà de ce fleuve, de sorte que ce retour fut la plus triste chose du monde. On dit que le chevalier de Montchevreuil, qui étoit attaché à M. de Longueville, ne veut point qu'on le panse d'une blessure qu'il a reçue auprès de lui [a].

Mon fils m'a écrit : il est sensiblement touché de la perte de M. de Longueville. Il n'étoit point à cette première expédition; mais il sera d'une autre : peut-on trouver quelque sûreté dans un tel métier? Je vous conseille d'écrire à M. de La Rochefoucauld sur la mort de son

[1] Il parut sous le nom de chevalier de Longueville, et fut tué pendant le siége de Philisbourg, en 1688, par un soldat qui tiroit une bécassine. *Il étoit fils de la maréchale de La Ferté. M. de Longueville lui laissa par testament 500,000 livres à prendre sur ses meubles; et, pour que le legs ne fût pas attaqué, le duc avoit pris la précaution de faire signer son testament par la duchesse de Longueville sa mère. (*Voyez* la lettre du 8 juillet suivant.)

[a] Philippe de Mornay, chevalier de Malte; il mourut de cette blessure.

chevalier et sur la blessure de M. de Marsillac. J'ai vu son cœur à découvert dans cette cruelle aventure; il est au premier rang de tout ce que j'ai jamais vu de courage, de mérite, de tendresse et de raison : je compte pour rien son esprit et son agrément. Je ne m'amuserai point aujourd'hui à vous dire combien je vous aime.

Du même jour, à dix heures du soir.

Il y a deux heures que j'ai fait mon paquet, et en revenant de la ville je trouve la paix faite, selon une lettre qu'on m'a envoyée. Il est aisé de croire que toute la Hollande est en alarme et soumise : le bonheur du roi est au-dessus de tout ce qu'on a jamais vu. On va commencer à respirer; mais quel redoublement de douleur à madame de Longueville, et à ceux qui ont perdu leurs chers enfants! J'ai vu le maréchal du Plessis, il est très affligé, mais en grand capitaine. La maréchale [1] pleure amèrement, et la comtesse [2] est fâchée de n'être point duchesse; et puis c'est tout. Ah! ma fille, sans l'emportement de M. de Longueville, songez que nous aurions la Hollande, sans qu'il nous en eût rien coûté.

[1] Colombe Le Charron, morte en 1681.

[2] Marie-Louise Le Loup de Bellenave, remariée au marquis de Clérembault, et morte en 1724.

'267.

À la même.

A Paris, vendredi 24 juin 1672.

Je suis présentement dans la chambre de ma tante : si vous pouviez la voir en l'état qu'elle est, vous ne douteriez pas que je ne partisse demain matin. Elle a reçu aujourd'hui le viatique pour la dernière fois; mais comme son mal est d'être entièrement consumée, cette dernière goutte d'huile ne se trouve pas sitôt. Elle est debout, c'est-à-dire dans sa chaise, avec sa robe-de-chambre, sa cornette, une coiffe noire par-dessus, et ses gants : nulle senteur, nulle malpropreté dans sa chambre; mais son visage est plus changé que si elle étoit morte depuis huit jours; les os lui percent la peau; elle est entièrement étique et desséchée; elle n'avale qu'avec des difficultés extrêmes, elle a perdu la parole. M. Vesou lui a signifié son arrêt; elle ne prend plus de remédes; la nature ne retient plus rien; elle n'est quasi plus enflée, parceque l'hydropisie a causé le dessèchement; elle n'a plus de douleurs, parcequ'il n'y a plus rien à consumer; elle est fort assoupie, mais elle respire encore; et voilà à quoi elle tient : elle a eu des froids et des foiblesses qui nous ont fait croire qu'elle étoit passée; on a voulu une fois lui donner l'extrême-onction.

Je ne quitte plus ce quartier, de peur d'accident. Je vous assure que, quelque chose que je voie au-delà, cette dernière scène me coûtera bien des larmes; c'est un spectacle difficile à soutenir, quand on est tendre comme moi. Voilà, ma fille, où nous en sommes. Il y a trois semaines qu'elle nous donna congé à tous, parce-qu'elle avoit encore un reste de cérémonie; mais présentement que le masque est ôté, elle nous a fait entendre, à l'abbé et à moi, en nous tendant la main, qu'elle recevoit une extrême consolation de nous avoir tous deux dans ces derniers moments : cela nous creva le cœur, et nous fit voir qu'on joue long-temps la comédie, et qu'à la mort on dit la vérité. Je ne vous dis plus, ma fille, le jour de mon départ :

Comment pourrois-je vous le dire?
Rien n'est plus incertain que l'heure de la mort[1].

Mais enfin, pourvu que vous vouliez bien ne nous point mander de ne pas partir, il est très certain que nous partirons. Laissez-nous donc faire; vous savez comme je hais les remords : ce m'eût été un *dragon* perpétuel que de n'avoir pas rendu les derniers devoirs à ma pauvre tante. Je n'oublie rien de ce que je crois lui devoir dans cette triste occasion.

Je n'ai point vu madame de Longueville; on ne la voit point; elle est malade : il y a eu des personnes distinguées, mais je n'en ai pas été, et n'ai point de titre

[1] C'est la pensée d'un joli madrigal de Montreuil.

pour cela. Il ne paroît pas que la paix soit si proche que je vous l'avois mandé; mais il paroît un air d'intelligence par-tout, et une si grande promptitude à se soumettre, qu'il semble que le roi n'ait qu'à s'approcher d'une ville pour qu'elle se rende à lui. Sans l'excès de bravoure de M. de Longueville, qui lui a causé la mort et à beaucoup d'autres, tout auroit été à souhait; mais, en vérité, la Hollande entière ne vaut pas un tel prince. N'oubliez pas d'écrire à M. de La Rochefoucauld sur la mort de son chevalier, et la blessure de M. de Marsillac; n'allez pas vous fourvoyer; voilà ce qui l'afflige : hélas! je mens; entre nous, ma fille, il n'a pas senti la perte du chevalier, et il est inconsolable de celui que tout le monde regrette. Il faut écrire aussi au maréchal du Plessis. Tous nos pauvres amis sont encore en santé. Le petit La Troche [a] a passé des premiers à la nage, on l'a distingué : si je suis encore ici, dites-en un mot à sa mère, cela lui fera plaisir.

Ma pauvre tante me pria l'autre jour, par signes, de vous faire mille amitiés, et de vous dire adieu; elle nous fit pleurer : elle a été en peine de la pensée de votre maladie; notre abbé vous en fait mille compliments : il faut que vous lui disiez toujours quelque petite douceur pour soutenir l'extrême envie qu'il a de vous aller voir. Vous êtes présentement à Grignan; j'espère que j'y serai à mon tour aussi bien que les autres : hélas! je suis toute prête. J'admire mon malheur; c'est assez que je

[a] François-Martin de Savonnières de La Troche, alors âgé de 16 ans; il fut tué à Leuse en 1691.

desire quelque chose, pour y trouver de l'embarras. Je suis très contente des soins et de l'amitié du coadjuteur; je ne lui écrirai point, il m'en aimera mieux : je serai ravie de le voir et de causer avec lui.

Le marquis de Villeroi est renvoyé à Lyon; le roi n'a pas voulu qu'il soit demeuré. Jarzé étoit avec M. de Munster; il a eu permission de se faire assommer, et il y a bien réussi. Vous savez que Jarzé étoit aussi exilé [a].

[a] René du Plessis de La Roche Pichemer, comte de Jarzé; c'étoit un personnage singulier. Madame de Motteville nous le montre, en 1649, contrefaisant une violente passion pour la reine mère; ce qui lui attira une première disgrace. Il paroît que, revenu à la cour, il commit encore d'autres imprudences. J'ai retrouvé dans d'anciens manuscrits une lettre en vers qu'il écrivoit à Saint-Pavin, en 1668, dans laquelle on lit ce passage :

De plus, mon ancien ami,
Je n'ai plus d'esprit qu'à demi,
Et neuf années de province
Me l'ont rendu tellement mince
Qu'on voit le jour tout au travers.

Cette seconde disgrace aura donc commencé vers 1659. Il obtint la permission de servir comme volontaire en 1672, et fut blessé à mort par une sentinelle françoise qui n'entendit pas la réponse qu'il fit au cri de *qui vive*. *Voyez* la lettre de Pelisson du 19 juin 1672. (*Lettres historiques*, tome I[er], page 160.)

268.

A la même.

A Paris, lundi 27 juin 1672.

Ma pauvre tante reçut hier l'extrême-onction; vous ne vîtes jamais un spectacle plus triste : elle respire encore, voilà tout ce que je vous puis dire; vous saurez le reste dans son temps; mais enfin il est impossible de n'être pas sensiblement touchée de voir finir si cruellement une personne qu'on a toujours aimée et fort honorée. Vous dites là-dessus tout ce qui peut se dire de plus honnête et de plus raisonnable; j'en userai selon vos avis, et, après avoir décidé, je vous ferai part de la victoire, et partirai sans avoir les remords et les inquiétudes que je prévoyois; tant il est impossible de ne se pas tromper dans tout ce que l'on pense : j'avois imaginé que je serois déchirée entre le déplaisir de quitter ma tante et les craintes de la guerre pour mon fils; Dieu a mis ordre à l'un, je rendrai tous mes derniers devoirs; et le bonheur du roi a pourvu à l'autre, puisque toute la Hollande se rend sans résistance, et que les députés sont à la cour, comme je vous l'avois mandé l'autre jour. Ainsi, ma fille, défaisons-nous de croire que nous puissions rien penser de juste sur l'avenir; et considérons seulement le malheur de madame de Longueville,

puisque c'est une chose passée : voilà sur quoi nous pouvons parler. Enfin la guerre n'a été faite que pour tuer son pauvre enfant ; le moment d'après, tout se tourne à la paix ; et enfin le roi n'est plus occupé qu'à recevoir les députés des villes qui se rendent. Il reviendra *comte de Hollande*. Cette victoire est admirable, et fait voir que rien ne peut résister aux forces et à la conduite de Sa Majesté : le plus sûr est de l'honorer et de le craindre, et de n'en parler qu'avec admiration.

J'ai vu enfin madame de Longueville ; le hasard me plaça près de son lit : elle m'en fit approcher encore davantage, et me parla la première ; car, pour moi, je ne sais point de paroles dans une telle occasion. Elle me dit qu'elle ne doutoit pas qu'elle ne m'eût fait pitié, que rien ne manquoit à son malheur ; elle me parla de madame de La Fayette, de M. d'Hacqueville, comme de ceux qui la plaindroient le plus ; elle me parla de mon fils, et de l'amitié que son fils avoit pour lui : je ne vous dis point mes réponses ; elles furent comme elles devoient être ; et, de bonne foi, j'étois si touchée que je ne pouvois pas mal dire : la foule me chassa. Mais enfin la circonstance de la paix est une sorte d'amertume qui me blesse jusqu'au cœur, quand je me mets à sa place ; quand je me tiens à la mienne, j'en loue Dieu, puisqu'elle conserve mon pauvre Sévigné et tous nos amis.

Vous êtes présentement à Grignan ; vous me voulez effrayer de la pensée de ne me point promener, et de n'avoir ni poires, ni pêches ; mais, ma très aimable, vous y serez peut-être ; et quand je serai lasse de compter vos solives, ne pourrai-je point aller sur vos belles ter-

rasses? et ne me voulez-vous point donner des figues et des muscats? Vous avez beau dire, je m'exposerai à la sécheresse du pays, espérant bien de n'en trouver que là : je prévois seulement une brouillerie entre nous, c'est que vous voudrez que j'aime votre fils plus que votre fille, et je ne crois pas que cela puisse être; je me suis tellement engagée d'amitié avec cette petite, que je sens un véritable chagrin de ne la pouvoir mener.

M. de La Rochefoucauld est fort en peine de la blessure de M. de Marsillac; il craint que son malheur ne lui donne la gangrène. Je ne sais si vous devez écrire à madame de Longueville, je crois que oui.

On a fait une assez plaisante folie de la Hollande : c'est une comtesse âgée d'environ cent ans; elle est bien malade; elle a autour d'elle quatre médecins : ce sont les rois d'Angleterre, d'Espagne, de France et de Suède. Le roi d'Angleterre lui dit : Montrez la langue; ah! la mauvaise langue! Le roi de France tient le pouls et dit : Il faut une grande saignée. Je ne sais ce que disent les deux autres, car je suis abymée dans la mort; mais enfin cela est assez juste et assez plaisant.

Je suis fort aise que vous ne soyez point grosse; vous serez bientôt remise de tous vos autres maux; je n'ai pas de foi à votre laideur. J'ai vu deux ou trois Provençaux; j'ai oublié leurs noms : mais enfin la Provence m'est devenue fort chère; elle m'a effacé la Bretagne et la Bourgogne; je les méprise.

269.

A la même.

A Paris, vendredi 1[er] juillet 1672.

Enfin, ma fille, notre chère tante a fini sa malheureuse vie : la pauvre femme nous a fait bien pleurer dans cette triste occasion; et pour moi, qui suis tendre aux larmes, j'en ai beaucoup répandu. Elle mourut hier matin à quatre heures, sans que personne s'en aperçût; on la trouva morte dans son lit : la veille, elle étoit extraordinairement mal, et, par inquiétude, elle voulut se lever; elle étoit si foible, qu'elle ne pouvoit se tenir dans sa chaise, et s'affaissoit et couloit jusqu'à terre; on la relevoit. Mademoiselle de La Trousse se flattoit, et trouvoit que c'étoit qu'elle avoit besoin de nourriture; elle avoit des convulsions à la bouche : ma cousine disoit que c'étoit un embarras que le lait avoit fait dans sa bouche et dans ses dents : pour moi, je la trouvois très mal. A onze heures, elle me fit signe de m'en aller : je lui baisai la main, elle me donna sa bénédiction, et je partis; ensuite elle prit son lait par complaisance pour mademoiselle de La Trousse; mais, en vérité, elle ne put rien avaler, et elle lui dit qu'elle n'en pouvoit plus; on la recoucha, elle chassa tout le monde, et dit qu'elle s'en alloit dormir. A trois heures, elle eut besoin

de quelque chose, et fit encore signe qu'on la laissât en repos. A quatre heures, on dit à mademoiselle de La Trousse que sa mère dormoit; ma cousine dit qu'il ne falloit pas l'éveiller pour prendre son lait. A cinq heures, elle dit qu'il falloit voir si elle dormoit. On approche de son lit, on la trouve morte : on crie, on ouvre les rideaux; sa fille se jette sur cette pauvre femme, elle la veut réchauffer, ressusciter : elle l'appelle, elle crie, elle se désespère; enfin on l'arrache, et on la met par force dans une autre chambre : on me vient avertir; je cours tout émue; je trouve cette pauvre tante toute froide, et couchée si à son aise, que je ne crois pas que depuis six mois elle ait eu un moment si doux que celui de sa mort; elle n'étoit quasi point changée, à force de l'avoir été auparavant. Je me mis à genoux, et vous pouvez penser si je pleurai abondamment en voyant ce triste spectacle. J'allai voir ensuite mademoiselle de La Trousse, dont la douleur fend les pierres; je les amenai toutes deux ici[a] : le soir, madame de La Trousse vint prendre ma cousine pour la mener chez elle et à La Trousse[b] dans trois jours, en attendant le retour de M. de La Trousse. Mademoiselle de Méri a couché ici : nous avons été ce matin au service; elle retourne ce soir chez elle, parcequ'elle le veut; et me voilà prête à partir. Ne m'écrivez donc plus, ma

[a] Mademoiselle de La Trousse et mademoiselle de Méri, toutes deux filles de madame de La Trousse.

[b] Cette terre est à douze lieues de Paris, près Lizy-sur-Ourq. Marguerite de La Fond, marquise de La Trousse, n'eut qu'une fille qui fut mariée au prince de La Cisterne.

belle; pour moi, je vous écrirai encore, car, quelque diligence que je fasse, je ne puis quitter encore de quelques jours, mais je ne puis plus recevoir de vos lettres ici.

Vous ne m'avez point écrit le dernier ordinaire; vous deviez m'en avertir pour m'y préparer : je ne vous puis dire quel chagrin cet oubli m'a donné, ni de quelle longueur m'a paru cette semaine : c'est la première fois que cela vous est arrivé; j'aime encore mieux en avoir été plus touchée, par n'y être pas accoutumée : j'espère de vos nouvelles dimanche. Adieu donc, ma chère enfant.

On m'a promis une relation, je l'attends : il me semble que le roi continue ses conquêtes. Vous ne m'avez pas dit un mot sur la mort de M. de Longueville, ni sur tout le soin que j'ai eu de vous instruire, ni sur toutes mes lettres; je parle à une sourde ou à une muette; je vois bien qu'il faut que j'aille à Grignan; vos soins sont usés, on voit la corde. Adieu donc, jusqu'au revoir. Notre abbé vous fait mille amitiés; il est adorable du bon courage qu'il a de vouloir venir en Provence.

270.

A la même.

A Paris, dimanche 3 juillet 1672.

Je m'en vais à Livry mener ma petite enfant; ne vous mettez nullement en peine d'elle, j'en ai des soins extrêmes, et je l'aime assurément beaucoup plus que vous ne l'aimez. J'irai demain dire adieu à M. d'Andilly, et reviendrai mardi pour achever quelques bagatelles, et partir ce qui s'appelle incessamment. Je laisse cette lettre à ma belle Troche, qui se charge de vous mander toutes les nouvelles; elle s'en acquittera mieux que moi : l'intérêt qu'elle a dans l'armée la rend mieux instruite qu'une autre, et principalement qu'une autre qui, depuis quatre jours, n'a vu que des larmes, du deuil, des services, des enterrements, et la mort enfin. Je vous avoue que j'ai été fort accablée de chagrin, quand mon laquais est venu me dire qu'il n'y avoit point de lettres pour moi à la poste : voici la deuxième fois que je n'ai pas un mot de vous; je crois que ce pourroit être la faute de la poste, ou de votre voyage; mais cela ne laisse pas de déplaire beaucoup : comme je ne suis point accoutumée à la peine que je souffre dans cette occasion, je la soutiens d'assez mauvaise grace. Vous avez

été si malade, qu'il me semble toujours qu'il vous arrivera quelque malheur; et vous en avez été si entourée depuis que vous n'êtes plus avec moi, que j'ai raison de les craindre tous, puisque vous n'en craignez pas un. Adieu, ma très chère, je vous en dirois davantage si j'avois reçu de vos nouvelles.

271.

A la même.

A Livry, dimanche au soir 3 juillet 1672.

Ah! ma fille, j'ai bien des excuses à vous faire de la lettre que je vous ai écrite ce matin en partant pour venir ici. Je n'avois point reçu votre lettre; mon ami de la poste m'avoit mandé que je n'en avois point; j'étois au désespoir. J'ai laissé le soin à madame de La Troche de vous mander toutes les nouvelles, et je suis partie là-dessus. Il est dix heures du soir; et M. de Coulanges que j'aime comme ma vie, et qui est le plus joli homme du monde, m'envoie votre lettre qui étoit dans son paquet; et pour me donner cette joie, il ne craint point de faire partir son laquais au clair de la lune : il est vrai, mon enfant, qu'il ne s'est point trompé dans l'opinion de m'avoir fait un grand plaisir. Je suis fâchée que vous ayez perdu un de mes paquets; comme ils sont pleins

de nouvelles, cela vous dérange, et vous ôte du train de ce qui se passe.

Vous devez avoir reçu des relations fort exactes; elles vous auront fait voir que le Rhin étoit mal défendu; le grand miracle, c'est de l'avoir passé à la nage. M. le prince et ses Argonautes étoient dans un bateau : les premières troupes qu'ils rencontrèrent au-delà demandoient quartier; quand le malheur voulut que M. de Longueville, qui sans doute ne l'entendit pas, s'approche de leurs retranchements, et, poussé d'une bouillante ardeur, arrive à la barrière, où il tue le premier qui se trouve sous sa main : en même temps on le perce de cinq ou six coups. M. le duc le suit, M. le prince suit son fils, et tous les autres suivent M. le prince[a] : voilà où se fit la tuerie, qu'on auroit, comme vous voyez, très bien évitée, si l'on avoit su l'envie que ces gens-là avoient de se rendre; mais tout est marqué dans l'ordre de la Providence.

Le comte de Guiche a fait une action dont le succès le couvre de gloire, car, si elle eût tourné autrement, il eût été criminel. Il se charge de reconnoître si la rivière est guéable; il dit qu'oui : elle ne l'est pas; des escadrons entiers passent à la nage sans se déranger; il est vrai qu'il passe le premier : cela ne s'est jamais hasardé; cela réussit, il enveloppe des escadrons, et les force à

[a] La témérité de M. de Longueville entraîna sa perte, et celle de beaucoup de gentilshommes. Et M. le prince, à la vue du danger dans lequel son neveu s'étoit précipité, sembla oublier qu'il étoit général, et que le salut de l'armée étoit attaché à sa conservation.

se rendre : vous voyez bien que son bonheur et sa valeur ne se sont point séparés ; mais vous devez avoir de grandes relations de tout cela [a].

Le chevalier de Nantouillet [b] étoit tombé de cheval : il va au fond de l'eau, il revient, il retourne, il revient encore ; enfin il trouve la queue d'un cheval, il s'y attache ; ce cheval le méne à bord, il monte sur le cheval, se trouve à la mêlée, reçoit deux coups dans son chapeau, et revient gaillard : voilà qui est d'un sang-froid qui me fait souvenir d'Oronte, prince des Massagétes.

Au reste, il n'est rien de plus vrai que M. de Longueville avoit été à confesse avant que de partir : comme il ne se vantoit jamais de rien, il n'en avoit pas même fait sa cour à madame sa mère ; mais ce fut une confession conduite par nos amis (*de Port-Royal*), et dont l'absolution fut différée plus de deux mois : cela s'est trouvé si vrai, que madame de Longueville n'en peut pas douter : vous pouvez penser quelle consolation. Il faisoit une infinité de libéralités et de charités que personne ne savoit, et qu'il ne faisoit qu'à condition qu'on n'en parlât point : jamais un homme n'a eu tant de solides vertus ; il ne lui manquoit que des vices, c'est-à-dire un peu d'orgueil, de vanité, de hauteur ; mais, du reste, jamais on n'a été si près de la perfection : *pago lui, pago il mondo;* il étoit au-dessus des louanges ; pourvu qu'il fût content de lui, c'étoit assez. Je vois souvent des gens qui sont encore fort éloignés de se consoler de

[a] Le comte de Guiche a écrit une relation du passage du Rhin ; on la trouve à la suite de ses mémoires publiés en 1744, en 2 vol. in-12.

[b] François Duprat, descendant du chancelier ; il mourut en 1695.

cette perte [a]; mais, pour tout le gros du monde, ma pauvre enfant, cela est passé; cette triste nouvelle n'a assommé que trois ou quatre jours; la mort de MADAME [1] dura bien plus long-temps. Les intérêts particuliers de chacun pour ce qui se passe à l'armée empêchent la grande application pour les malheurs d'autrui. Depuis ce premier combat, il n'a été question que de villes rendues et de députés qui viennent demander la grace d'être reçus au nombre des sujets nouvellement conquis de Sa Majesté.

N'oubliez pas d'écrire un petit mot à La Troche, sur ce que son fils s'est distingué et a passé à la nage; on l'a loué devant le roi, comme un des plus hardis. Il n'y a nulle apparence qu'on se défende contre une armée si victorieuse. Les François sont jolis assurément; il faut que tout leur cède pour les actions d'éclat et de témérité; enfin il n'y a plus de rivière présentement qui serve de défense contre leur excessive valeur.

Au reste, voici bien des nouvelles; j'avois amené ici ma petite enfant pour y passer l'été; j'ai trouvé qu'il y fait sec, il n'y a point d'eau; la nourrice craint de s'y ennuyer : que fais-je à votre avis? Je la ramènerai après-demain chez moi tout paisiblement; elle sera avec *la mère Jeanne* qui fera leur petit ménage; madame de Sanzei sera à Paris; elle ira la voir; j'en saurai des nou-

[a] Le duc de La Rochefoucauld, madame de La Fayette, Gourville, Langlade, etc.

[1] Henriette-Anne d'Angleterre, duchesse d'Orléans, morte dans la nuit du 29 juin 1670.

velles très souvent; voilà qui est fait, je change d'avis; ma maison est jolie, et ma petite ne manquera de rien : il ne faut pas croire que Livry soit charmant pour une nourrice comme pour moi. Adieu, ma divine enfant; pardonnez le chagrin que j'avois d'avoir été si long-temps sans recevoir de vos lettres; elles me sont toujours si agréables, qu'il n'y a que vous qui puissiez me consoler de n'en avoir point.

272.

A Madame la Comtesse DE BUSSY.

A Paris, ce 7 juillet 1672.

J'avois résolu, je ne sais pourquoi, de pousser mon impertinence jusqu'au bout, et, puisque j'avois manqué une fois à vous faire réponse[a], je croyois bien n'en pas demeurer là, et continuer, tant que vous me feriez l'honneur de m'écrire. Mais, malgré cette belle résolution, je me sens forcée de le faire. Votre lettre me désarme, je ne sais plus où trouver de la brutalité, je n'eusse jamais cru voir en moi une telle foiblesse. J'ai trouvé très plaisant tout ce que vous m'avez mandé, et

[a] *Voyez* la lettre de madame de Sévigné au comte de Bussy du 24 avril précédent, tome II, page 401.

j'ai plutôt manqué de vous faire réponse par la crainte de ne rien dire qui vaille, que par l'envie de vous faire un affront, comme j'ai déja fait. Est-ce ainsi que vous écrivez, madame la Comtesse? Il y a du Rouville et du Rabutin dans votre style, la province ne l'a point gâté; et, bien loin de vous apostropher dans la lettre de mon cousin, je lui écrirai dans celle-ci, si je m'en avise. Voilà un changement qui vous doit surprendre. Vous me donnez une nouvelle envie d'avoir soin de mon petit rejeton [a], et je la passerois sans doute cette envie, si je ne m'en allois point en Provence. Mais je m'en vais voir cette pauvre Grignan; je ne sais si je passerai en Bourgogne : quoi qu'il en soit, si je ne vous en donne avis, c'est que je passerai trop loin de vous, et que je ne veux point m'arrêter. Voilà un assez long-temps que j'abandonnerai notre écolier, je ne me dédis point de tout le bien que j'ai dit de lui, son esprit paroît doux et aimable. J'ai perdu depuis huit jours ma pauvre tante de La Trousse, après une maladie de sept mois. Cette longue souffrance, et cette mort ensuite, m'a bien fait répandre des larmes. Je l'aimois et honorois parfaitement. Je ne lui ferai donc point vos compliments, mais bien à mon oncle l'abbé, qui vous honore toujours, et qui vous est trop obligé de votre souvenir.

[a] Le fils aîné du comte de Rabutin, qui étoit à Paris pour y faire ses études. (*Voyez* la lettre du 19 juin précédent.)

273.*

A Madame DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 8 juillet 1672.

Enfin, ma fille, vous êtes à Grignan, et vous m'attendez sur votre lit : pour moi, je suis dans l'agitation du départ, et, si je voulois être tout le jour à rêver, je ne vous verrois pas sitôt; mais je pars, et si je vous écris encore lundi, c'est le bout du monde. Soyez bien paresseuse avant que j'arrive, afin de n'avoir plus aucune paresse dans le corps quand j'arriverai : il est vrai que nos humeurs sont un peu opposées; mais il y a bien d'autres choses sur quoi nous sommes d'accord; et puis, comme vous dites, nos cœurs nous répondent quasi de notre degré de parenté. J'ai été à Saint-Maur faire mes adieux, sans les faire pourtant; car, sans vanité, la délicatesse de madame de La Fayette ne peut souffrir sans émotion le départ d'une amie comme moi; je vous dis ce qu'elle dit. J'y fus avec M. de La Rochefoucauld, qui me montra la lettre que vous lui écrivez, qui est très bien faite; il ne trouve personne qui écrive mieux que vous; il a raison. Nous causâmes fort en chemin, nous trouvâmes là madame du Plessis, deux demoiselles de La Rochefoucauld, et Gourville, qui, avec un coup de baguette, nous fit sortir de terre un souper admirable.

Madame de La Fayette me retint à coucher. Le lendemain, La Troche et l'abbé Arnauld me vinrent querir; et me voilà faisant mes paquets. J'ai dit adieu à M. d'Andilly; je m'en vais courir encore pour mille affaires : il y a bien long-temps que je n'ai eu le cœur si content.

Mon fils m'a écrit, et me parle comme un homme qui croit avoir fini sa campagne, et attrapé M. de Grignan[a] : il dit que tout est soumis au roi, que Grotius[1] est revenu pour achever de conclure la paix, et que la seule chose qui soit impossible à Sa Majesté, c'est de trouver des ennemis qui lui résistent. Il ajoute que, si les armées se retirent d'aussi bonne heure qu'on le croit, il viendra nous trouver à Grignan. Il me parle fort de vous; quand vous lui écrirez, priez-le bien de faire cette jolie équipée. Il a vu le chevalier de Grignan qui se porte bien, et qui lui a dit qu'il ne m'écrivoit pas souvent; mais il ne s'est pas vanté de n'avoir seulement pas fait de réponse à un billet que je lui avois écrit : c'est *le petit glorieux;* on lui pardonne, pourvu qu'il ne soit pas tué.

Il y a un nombre infini de pleureuses de la mort de M. de Longueville : cela décrédite un peu le métier; elles vouloient toutes avoir des conversations avec M. de La Rochefoucauld; mais lui, qui craint d'être ridicule

[a] Le marquis de Sévigné plaisante quelquefois avec M. de Grignan de l'avantage qu'il y auroit pour lui, à ce que madame de Grignan devînt seule héritière de sa mère.

[1] Ambassadeur de la république de Hollande en France, et pensionnaire de Rotterdam.

plus que toutes les choses du monde, il les a fort bien envoyées se consoler ailleurs.

La Marans est abymée; il y a dix mois qu'elle n'a vu sa sœur [1]; elles sont mal ensemble : elle y fut, il y a trois jours, toute masquée ; et sans aucun préambule, ni se démasquer, quoique sa sœur la reconnût d'abord, elle lui dit en pleurant : Ma sœur, je viens ici pour vous prier de me dire comment vous étiez quand votre amant mourut; pleurâtes-vous long-temps? ne dormiez-vous point? aviez-vous quelque chose qui vous pesoit sur le cœur? mon Dieu, comment faisiez-vous? cela est bien cruel! parliez-vous à quelqu'un? étiez-vous en état de lire? sortiez-vous? mon Dieu, que cela est triste! que fait-on à cela? Enfin, ma fille, vous l'entendez d'ici. Sa sœur lui dit ce qu'elle voulut, et courut conter cette scène à M. de La Rochefoucauld, qui en riroit, s'il pouvoit rire. Pour nous, il est vrai que nous avons trouvé cette folie digne d'elle, et pareille à la belle équipée qu'elle fit, quand elle alla trouver le bon homme d'Andilly, le croyant le druïde Adamas, à qui toutes les bergères du Lignon alloient conter leurs histoires et leurs infortunes, et en recevoient une grande consolation. J'ai cru que ce récit vous divertiroit aussi bien que nous. Dampierre est très affligée; mais elle cède à Théobon,

[1] Mademoiselle de Montalais, * l'une des filles d'honneur de Madame, duchesse d'Orléans ; tout à-la-fois spirituelle et intrigante, elle avoit été dans la confidence du commerce de lettres que Madame avoit entretenu avec le comte de Guiche. Monsieur la renvoya, et la fit renfermer à l'abbaye de Fontevrault, d'où elle sortit quelque temps après. Elle étoit très liée avec Corbinelli.

qui, pour la mort de son frère[a], s'est enfermée à nos Sœurs de Sainte-Marie de la rue Saint-Antoine. La Castelnau est consolée; on lui a dit que M. de Longueville disoit à Ninon : Mademoiselle, délivrez-moi donc de cette grosse marquise de Castelnau : là-dessus elle danse. Pour la marquise d'Uxelles, elle est affligée, comme une honnête et véritable amie. Le petit enfant de M. de Longueville est ce même petit apôtre dont vous avez tant ouï parler; c'est une des plus belles histoires de nos jours[b]. Je crois que vous n'oublierez pas d'écrire à ma cousine de La Trousse, dont la douleur et le mérite, à l'égard des soins qu'elle a eus de sa mère, sont au-dessus de toute louange.

Je vous prie, quoi qu'on dise, de faire faire de l'huile de scorpion[1], afin que nous trouvions en même temps les maux et les médecines. Pour vos cousins, j'en parlois

[a] Le comte de Rochefort Théobon, tué au passage du Rhin.

[b] *Voyez* la note de la lettre 266, p. 10 de ce volume. On ne peut le dissimuler, la légitimation du chevalier de Longueville, bâtard adultérin, fut une tache dans la vie de M. Achilles de Harlay, alors procureur-général du parlement de Paris. Il paroît que ce magistrat ne fut pas inaccessible à l'ambition, dont madame de Montespan fit briller le prisme à ses yeux. Il imagina de faire nommer le père dans les lettres de légitimation, en gardant le silence sur la mère. Cette forme passa au parlement sans qu'on en prévît alors les conséquences, et une fois consacrée par cet exemple, on obtint facilement des lettres semblables pour les six enfants de madame de Montespan, qui tous furent légitimés de cette manière.

[1] Les scorpions sont assez communs en Provence, sur-tout dans les lieux bas et humides; et l'huile de scorpion est souveraine, à ce qu'on dit, contre la piqûre de ces insectes.

l'autre jour ; un Provençal m'assura que ce n'étoient pas les plus importuns que vous eussiez à Grignan, et qu'il y en avoit d'une autre espèce, qui, sans vous blesser en trahison, vous faisoient bien plus de mal. Je comprends assez que vous avez présentement un peu de l'air de madame *de Sotenville*[a]; mais bientôt vous aurez à recevoir une compagnie qui vous fera mettre en œuvre le colombier et la garenne, et même la basse-cour. Ah! c'est bien pour dire des fadaises que je dis tout cela; car si vous en mettez un pigeon davantage, nous ne le souffrirons pas : c'est le moyen de faire mourir notre abbé que de le tenter de mangeaille : votre ordinaire n'est que trop bon. La Mousse[1] a été un peu ébranlé de la crainte des puces, des punaises, des scorpions, des chemins et du bruit qu'il trouvera peut-être : tout cela lui faisoit un monstre dont je me suis bien moquée ; et puis de dire. *Quelle figure! hélas! je ne suis rien; il y aura tant de monde :* nous appelons cela des humilités glorieuses.

D'Hacqueville reviendra bientôt; mais il ne me trouvera plus. J'ai fait faire vos compliments à madame de Termes ; et pourquoi non? Monsieur de Vivonne est fort mal de sa blessure, M. de Marsillac pas trop bien de la sienne, et M. le prince est quasi guéri. Je ne sais point de nouvelles particulières. On espère toujours la paix et la conquête entière de la Hollande. Nimègue

[a] L'un des personnages de Molière dans *Georges-Dandin*.

[1] Il devoit faire le voyage de Grignan avec madame de Sévigné et l'abbé de Coulanges.

fait mine de se défendre, mais on s'en moque. Je vous envoie un joli madrigal et la gazette de Hollande; j'y trouve l'article des deux sœurs[1] et celui d'Amsterdam fort plaisants. Adieu, ma très chère enfant; pensez-vous que je vous aime?

---

274. *

A la même.

A Paris, lundi 11 juillet 1672.

Ne parlons plus de mon voyage, ma fille; il y a si long-temps que nous ne disons autre chose, qu'enfin cela fatigue; les longues espérances usent la joie, comme les longues maladies usent la douleur : vous aurez dépensé tout le plaisir de me voir en m'attendant; quand j'arriverai, vous serez tout accoutumée à moi. J'ai été obligée de rendre les derniers devoirs à ma tante; il a fallu encore quelques jours au-delà : enfin voilà qui est fait, je pars mercredi, et vais coucher à Essonne ou à Melun : je vais par la Bourgogne; je ne m'arrêterai point à Dijon : je ne pourrai pas refuser quelques jours en passant à quelque vieille tante[a] que je n'aime guère.

[1] Mesdames Colonne et Mazarin.

[a] Françoise de Rabutin, veuve d'Antoine de Toulongeon, seigneur

Je vous écrirai d'où je pourrai, je ne puis marquer aucun jour. Le temps est divin, il a plu comme pour le roi; notre abbé est gai et content, La Mousse est un peu effrayé de la longueur du voyage, mais je lui donnerai du courage: pour moi, je suis ravie; et, si vous en doutez, mandez-le-moi à Lyon, afin que je m'en retourne sur mes pas.

Voilà, ma fille, tout ce que j'avois à vous dire là-dessus. Votre lettre du 3 est un peu sèche, mais je ne m'en soucie guère; vous me dites que je vous demande pourquoi vous avez ôté *La Porte?* si je l'ai fait, j'ai tort, car je le savois fort bien; mais j'ai cru avoir demandé pourquoi vous ne m'en avez pas avertie, car je fus tout étonnée de le voir; je suis fort aise que vous ne l'ayez plus, vous savez ce que je vous en avois mandé. Mais je veux vous louer de n'être point grosse, et vous conjurer de ne le point devenir; si ce malheur vous arrivoit dans l'état où vous êtes de votre maladie, vous seriez maigre et laide pour toujours: donnez-moi le plaisir de vous retrouver aussi bien que je vous ai donnée, et de pouvoir un peu trotter avec vous, où la fantaisie nous prendra d'aller; M. de Grignan vous doit donner, et à moi aussi, cette marque de reconnoissance. Ne croyez donc pas que vos belles actions ne soient pas remarquées; les beaux procédés méritent toujours des louanges; continuez, voilà tout. Vous me parlez de votre

d'Alonne, capitaine aux gardes et gouverneur de Pignerol, mort en 1633; elle étoit sœur du baron de Chantal, père de madame de Sévigné. (*Généalogie manuscrite de Bussy-Rabutin.*)

dauphin : je vous plains de l'aimer si tendrement, vous aurez beaucoup de douleurs et de chagrins à essuyer. Je n'aime que trop la petite Grignan : je l'ai donc ôtée de Livry, contre toutes mes résolutions; elle est cent fois mieux ici : elle a commencé à me faire trouver que j'avois bien fait : elle a eu depuis son retour une très jolie petite-vérole volante, dont elle n'a point du tout été malade : ce que le petit Pecquet[a] a traité en deux visites auroit fait un grand embarras, si elle avoit été à Livry : vous me demanderez si je l'ai toujours vue, je vous dirai qu'oui, je ne l'ai point abandonnée; je suis pour le mauvais air, comme vous êtes pour les précipices; il y a des gens avec qui je ne le crains pas. Enfin je la laisse en parfaite santé au milieu de toutes sortes de secours. Madame du Pui-du-Fou[b] et Pecquet la sèvreront à la fin d'août; et comme la nourrice est une femme attachée à son mari, à ses enfants, à ses vendanges et à tout son ménage, madame du Pui-du-Fou m'a promis de me donner une femme pour avoir soin de ma petite, quand la nourrice ne sera plus auprès d'elle. Cette femme sera aidée de *Marie*, que la petite aime et connoît fort, et la bonne *mère Jeanne* fera toujours leur petit ménage; M. de Coulanges et madame de Sanzei en auront un soin extrême, en sorte que nous en aurons l'esprit en repos. J'ai été fort approuvée de

[a] Médecin de Fouquet. *Voyez* la note de la lettre 43, tome Ier, page 103, et celle de la lettre 134, tome II, page 18.

[b] Madeleine de Bellièvre, mariée en 1630, à Gabriel du Puy-du-Fou, marquis de Combronde; elle mourut en 1696, à 83 ans.

l'avoir ramenée ici; Livry n'est pas trop bon sans moi pour ces sortes de gens-là. Voilà qui est donc réglé. Adieu, ma très aimable. M. de Grignan veut-il bien que je lui rende une visite dans son beau château?

275.

A la même.

A Auxerre, samedi 16 juillet 1672.

Enfin, ma fille, nous voilà. Je suis encore bien loin de vous, et je sens pourtant déja le plaisir d'en être plus près. Je partis mercredi de Paris, avec le chagrin de n'avoir pas reçu de vos lettres le mardi; l'espérance de vous trouver au bout d'une si longue carrière me console. Tout le monde nous assuroit agréablement que je voulois faire mourir notre cher abbé, de l'exposer dans un voyage de Provence, au milieu de l'été; il a eu le courage de se moquer de tous ces discours, et Dieu l'en a récompensé par un temps à souhait; il n'y a point de poussière, il fait frais, et les jours sont d'une longueur infinie : voilà tout ce qu'on peut souhaiter. Notre Mousse prend courage; nous voyageons un peu gravement; M. de Coulanges nous eût été bon pour nous réjouir. Nous n'avons point trouvé de lecture qui fût digne de nous que Virgile, non pas *travesti*, mais dans

toute la majesté du latin et de l'italien[1]. Pour avoir de la joie, il faut être avec des gens réjouis; vous savez que je suis comme on veut, mais je n'invente rien. Je suis un peu triste de ne plus savoir ce qui se passe en Hollande; quand je suis partie, on étoit entre la paix et la guerre; c'étoit le pas le plus important où la France se soit trouvée depuis très long-temps; les intérêts particuliers s'y rencontrent avec ceux de l'état. Adieu donc, ma chère enfant, j'espère que je trouverai de vos nouvelles à Lyon. Vous êtes très obligée à notre cher abbé et à La Mousse, à moi point du tout.

276[2]. **

Au Comte DE BUSSY.

A Montjeu, ce 22 juillet 1672.

Vous dites toujours des merveilles, M. le Comte; tous vos raisonnements sont justes; et il est fort vrai que souvent à la guerre l'événement fait un héros, ou un étourdi. Si le comte de Guiche avoit été battu en passant le Rhin, il auroit eu le plus grand tort du monde, puisqu'on lui avoit commandé de savoir seulement si la

[1] Annibal Caro a fait une traduction de l'*Énéide* en vers italiens, qui est une de celles qui approchent le plus de l'original.

[2] Réponse à la lettre du 26 juin.

rivière étoit guéable; qu'il avoit mandé qu'oui, quoiqu'elle ne le fût pas; et c'est parceque ce passage a bien réussi qu'il est couronné de gloire. Le conte du prince d'Orange m'a réjoui[a]. Je crois, ma foi, qu'il disoit vrai, et que la plupart des filles se flattent. Pour les moines, je ne pensois pas tout-à-fait comme eux; mais il ne s'en falloit guère. Vous m'avez fait plaisir de me désabuser. Je commence un peu à respirer. Le roi ne fait plus que voyager, et prendre la Hollande, en chemin faisant. Je n'avois jamais tant pris d'intérêt à la guerre, je l'avoue; mais la raison n'en est pas difficile à trouver. Mon fils n'étoit pas commandé pour cette occasion. Il est guidon des gendarmes de monseigneur le Dauphin, sous M. de La Trousse : je l'aime mieux là que volontaire. J'ai été chez M. Bailly pour votre procès, je ne l'ai pas trouvé, mais je lui ai écrit un billet fort *amiable*. Pour M. le président Briçonnet[b], je ne lui saurois pardonner les fautes que j'ai faites depuis trois ou quatre ans à son égard; il a été malade, je l'ai abandonné; c'est un abyme, je suis toute pleine de torts; je me trouve encore le bienfait après tout cela de ne lui pas souhaiter la mort. N'en parlons plus. J'ai vu un petit mot d'italien dans votre lettre, il me sembloit que c'étoit d'un homme qui l'apprenoit, et plût à Dieu! Vous savez que j'ai toujours trouvé que cela manquoit à vos perfections. Apprenez-le, mon cousin, je vous en prie, vous y trouverez du

[a] *Voyez* la lettre de Bussy du 26 juin précédent, sous le nº 265.

[b] Guillaume Briçonnet, président au grand-conseil, mort le 3 février 1674.

plaisir. Puisque vous trouvez que j'ai le goût bon, fiez-vous-en à moi. Si vous n'aviez pas été à Dijon occupé à voir perdre le procès du pauvre comte de Limoges, vous auriez été en ce pays quand j'y ai passé; et, suivant l'avis que je vous aurois donné, vous auriez su de mes nouvelles chez mon cousin de Toulongeon : mais mon malheur a dérangé tout ce qui nous pouvoit faire trouver à ce rendez-vous, qui s'est trouvé comme une petite maison de Polémon. Madame de Toulongeon ma tante[a] y vint lundi me voir, et M. Jeannin m'a priée si instamment de venir ici, que je n'ai pu lui refuser. Il me fait regagner le jour que je lui donne par un relais qui me mènera demain coucher à Châlons, comme je l'avois résolu. J'ai trouvé cette maison embellie de la moitié, depuis seize ans que j'y étois venue : mais je ne suis pas de même; et le temps, qui a donné de grandes beautés à ses jardins, m'a ôté un air de jeunesse que je ne pense pas que je recouvre jamais[b]. Vous m'en eussiez rendu plus que personne par la joie que j'aurois eue de vous voir, et par les épanouissements de rate à quoi nous sommes fort sujets quand nous sommes ensemble. Mais enfin Dieu ne l'a pas voulu, ni le grand Jupiter, qui s'est contenté de me mettre sur sa montagne[c], sans vouloir me faire voir ma famille entière. Je trouve ma-

[a] C'est la vieille tante que madame de Sévigné n'aimoit guère. *Voyez* la lettre du 11 juillet, page 34 de ce volume.

[b] Madame de Sévigné avoit alors 46 ans.

[c] Elle écrit de Montjeu. (*Mons Jovis.*) Cette terre est à une lieue d'Autun.

dame de Toulongeon ma cousine fort jolie et fort aimable. Je ne la croyois pas si bien faite, ni qu'elle entendît si bien les choses. Elle m'a dit mille biens de vos filles, je n'ai pas eu de peine à le croire. Adieu, mon cher cousin, je m'en vais en Provence voir cette pauvre Grignan. Voilà ce qui s'appelle aimer. Je vous souhaite tout le bonheur que vous méritez.

277.

A Madame DE GRIGNAN.

A Lyon, mercredi 27 juillet 1672.

Si cette date ne vous plaît pas, ma fille, je ne sais plus que vous faire. Je reçus hier deux de vos lettres, par madame de Rochebonne [1], dont la ressemblance me surprit au-delà de tout ce que j'ai jamais vu; enfin c'est M. de Grignan qui compose une très aimable femme; elle vous adore : je ne vous dirai point combien je l'aime, ni combien je comprends que vous devez l'aimer. Pour M. son beau-frère [2], c'est un homme qui emporte le cœur; une facilité, une liberté dans l'esprit

[1] Thérèse Adhémar de Monteil, sœur de M. de Grignan, comtesse de Rochebonne.

[2] Charles de Châteauneuf, chanoine-comte et chamarier de l'église de Saint-Jean de Lyon, frère du feu comte de Rochebonne, commandant pour le roi en Lyonnois.

qui me convient et qui me charme ; je suis logée chez lui. M. l'intendant[1], madame sa femme et madame de Coulanges vinrent me prendre au sortir du bateau, lundi; je soupai chez eux; j'y dînai hier : on me promène, on me montre; je reçois mille civilités; j'en suis honteuse; je ne sais ce qu'on a à me tant estimer. Je voulois partir demain; madame de Coulanges a voulu encore un jour, et met à ce prix son voyage de Grignan; j'ai cru vous faire plaisir de conclure ce marché : je ne partirai donc que vendredi matin; nous irons coucher à Valence; j'ai de bons patrons; sur-tout j'ai prié qu'on ne me donnât pas les vôtres, qui sont de francs coquins : on me recommande comme une princesse. Je serai samedi à une heure après-midi à *Robinet*[a], à ce que dit M. le chamarier : si vous m'y laissez, j'y demeurerai.

Je ne vous parlerai point du tout de ma joie; notre cher abbé se porte bien; c'est à lui que vous devez adresser tous vos compliments : La Mousse est encore en vie. Nous vous souhaitons, et le cœur me bat quand j'y pense. Mon équipage est venu jusqu'ici sans aucun malheur, ni aucune incommodité; hier au soir, il se noya un de mes chevaux à l'abreuvoir, de sorte que je n'en ai plus que cinq; je vous ferai honte, mais ce n'est pas ma faute. On me fait des compliments sur cette perte; je la soutiens en grande ame. Je n'aurai point

[1] M. du Gué-Bagnols, père de madame de Coulanges.

[a] C'est où l'on débarque pour se rendre à Grignan; Robinet est à une lieue de Montélimart, et à cinq grandes lieues de Grignan.

mon carrosse à ce *Robinet;* nous sommes cinq, comptez là-dessus, notre abbé, La Mousse, deux femmes-de-chambre, et moi. J'ai fait la paix avec M. de Rochebonne; j'ai reçu madame de Senneterre[a]; j'ai été à Pierre-Encise[b] voir F... prisonnier; je vais aujourd'hui voir le cabinet de M... et ses antiquailles. Madame de Coulanges me veut persuader de passer l'été ici, et qu'il est ridicule d'aller plus loin, et que je vous envoie seulement un compliment: je voudrois que vous lui entendissiez dire ces folies. Elle nous viendra voir, et nous réjouira. Bagnols s'en va à Paris; vous vous passerez très bien de sa femme : je ne laisse pas de faire valoir vos honnêtetés, et je redouble les miennes, quand je vois qu'elle n'a nul dessein de venir à Grignan. Adieu, ma très chère fille : la vôtre se porte bien, elle est à Paris au milieu de tous les secours, et plus visitée que moi; j'ai eu bon esprit de la laisser là; je l'aime, cette petite. Voilà madame de Rochebonne, je la baise, et je crois baiser son frère[1], c'est ce qui fait que je ne lui ferai aucune autre amitié. Ah! quelle joie d'aller à vous, ma belle Comtesse.

[a] Anne de Longueval, veuve de M. de Saint-Nectaire ou Senneterre, qui étoit parente de Bussy-Rabutin. *Voyez* la note de la lettre du 28 octobre 1671, tome II, page 231.

[b] Pierre-Encise, château-fort situé auprès de Lyon, étoit une prison d'état. Cette forteresse a été détruite depuis la révolution.

[1] M. de Grignan.

278.

De Madame DE COULANGES *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

Lyon, le 1er août 1672.

J'ai reçu vos deux lettres, ma belle, je vous rends mille graces d'avoir songé à moi dans le lieu où vous êtes. Il fait un chaud mortel; je n'ai d'espérance qu'en sa violence[1]. Je meurs d'envie d'aller à Grignan; ce mois-ci passé, il n'y faudra pas songer; ainsi je vous irai voir assurément, s'il est possible que je puisse arriver en vie; au retour, vous croyez bien que je ne serai pas dans cet embarras. Le marquis de Villeroi passe sa vie à regretter le malheur qui l'a empêché de vous voir. Les violons sont tous les soirs en Bellecour[2]; je m'y trouve peu, par la raison que je quitte peu ma mère; dans l'espérance d'aller à Grignan, je fais mon devoir à merveilles, cela m'adoucit l'esprit. Mais quel changement! vous souvient-il de la figure que madame de Solus[a] faisoit dans le temps que vous étiez ici. Elle a fait imprudemment ses délices de madame Carle; celle-ci avoit, dit-on, ses desseins; pour moi, je n'en crois rien; cependant c'est

[1] Selon le proverbe, *que ce qui est violent ne dure pas.*

[2] Place publique de la ville de Lyon.

[a] Son mari étoit un homme de finance. (*chansons du temps*).

le bruit de Lyon ; en un mot, c'est de madame Carle que M. le marquis paroît amoureux. Madame Solus se désespère ; mais elle aime mieux voir monsieur le marquis infidèle que de ne le point voir ; cela fait croire qu'elle ne prendra jamais le parti de se jeter dans un couvent. Cette histoire vous paroît-elle avoir la grace de la nouveauté ? Continuez à m'écrire, ma très belle, vos lettres me touchent le cœur. Madame de Rochebonne est toujours dans le dessein de vous aller voir. Je ne savois point que madame de Grignan eût été malade ; si c'est une maladie sans suite, sa beauté n'en souffrira pas long-temps. Vous savez l'intérêt que je prends à tout ce qui pourroit cet hiver vous empêcher l'une et l'autre de revenir de bonne heure.

Adieu, ma très chère amie, j'oubliois de vous dire que le marquis de Villeroi se propose d'aller à Grignan avec votre ami le comte de Rochebonne ; je vous suis très obligée de vouloir bien de moi ; il y a peu de choses que je souhaite davantage que de me rendre au plus vite dans votre château ; mon impatience, *quoique violente*, dure toujours : cela me fait craindre pour le chaud ; il doit être insupportable, puisque je ne m'y expose pas. La rapidité du Rhône convient à l'envie que j'ai de vous embrasser ; ainsi, Madame, je ne désespère point du tout de vous aller conter les plaisirs de Bellecour. Vous me promettez de ne me point dire : *allez, allez, vous êtes une laide ;* cela me suffit. J'ai peur que vous ne traitiez mal notre gouverneur[a] ; vos manières m'ont tou-

[a] Le marquis de Villeroi.

jours paru différentes de celles de madame de Solus. Vous savez bien que l'on dit à Paris que Vardes et lui se sont rencontrés, devinez où?

279. **

De M. DE CORBINELLI *au Comte* DE BUSSY-RABUTIN.

A Grignan, ce 18 septembre 1672.

J'ai reçu ici votre lettre, Monsieur, avec d'autant plus de joie que je l'ai pu montrer à madame de Sévigné, et parler de vous avec elle, comme vous pouvez juger qu'on doit faire. J'ai eu un plaisir extrême d'apprendre d'elle que vous étiez mieux ensemble que jamais; je ne doute pas que vous ne la voyiez en repassant. Le marquis d'Oraison m'a dit vous avoir vu à Dijon, et qu'il étoit fort de vos amis. Au reste, Monsieur, il me semble que nous devrions nous adresser nos lettres en droiture; madame de Sévigné est de mon avis. Je vous prie de me dire comment vous avez digéré le déplaisir de n'être pas témoin des grandes victoires du roi, et de la ruine de toute une république en une demi-campagne. Comment persuaderiez-vous ce prodige à la postérité, si vous étiez son historien? *Hoc opus, hic labor est.* Je sais que votre éloquence égale ses hauts faits; mais égalera-t-elle le peu de disposition que cette postérité aura de croire des choses si peu vraisemblables? Mais que dira-

t-elle cette postérité pour justifier le roi de vous avoir traité comme il l'a fait, après tant de services considérables? et que direz-vous vous-même pour le mettre à couvert du blâme qu'il en pourroit recevoir. Comment se portent mesdemoiselles de Bussy? On m'a dit qu'elles apprenoient l'italien, c'est très bien fait à elles : je meurs d'envie de voir ce qu'elles savent dans le *Pastor fido* et dans l'*Aminte*, car je ne les crois pas encore assez habiles pour entendre le *Tasse*[a].

De madame DE SÉVIGNÉ.

Les oreilles ne vous ont-elles point corné depuis que j'ai ici notre cher Corbinelli, et sur-tout l'oreille droite, qui corne quand on dit du bien. Quand nous avons fini de vous louer par tout ce que vous avez de louable, nous pleurons sur votre malheur et sur l'abyme où votre étoile vous a jeté. Mais finissons ce triste chapitre, en attendant que la mort finisse tout. Je vous conseille de vous mettre dans l'italien, c'est une nouveauté qui vous réjouira. Mes nièces vos filles sont aimables; elles ont bien de l'esprit; mais le moyen d'être auprès de vous sans en avoir. M. et M[me] de Grignan vous font mille compliments; si Bussy étoit en Provence, ou Grignan en Bourgogne, nous nous en trouverions tous très bien.

[a] C'est-à-dire, le poëme de la *Jérusalem délivrée;* l'*Aminte* est aussi du Tasse, mais cette pastorale offre moins de difficultés.

280. **

Du Comte de Bussy-Rabutin *à M.* de Corbinelli.

A Bussy, le 24 octobre 1672.

J'ai eu bien de la joie, Monsieur, de recevoir votre lettre avec celle de ma cousine, c'est-à-dire des deux personnes du monde que j'aime et que j'estime le plus. J'ai été quinze jours à Dijon, où j'ai vu le marquis d'Oraison quatre ou cinq fois à la comédie, et une ou deux fois à une symphonie qui se fait chez un conseiller du parlement tous les dimanches, et nous nous sommes parlé deux ou trois fois. S'il ne faut que cela en Provence pour faire une grande amitié, on y va bien vite, et je vois bien par-là qu'il y fait fort chaud. Vous voulez savoir comment j'ai supporté le chagrin de n'avoir pas été auprès du roi pendant cette campagne : avec toutes les peines du monde. Ma philosophie, qui me sert fort bien sur l'état de ma fortune, est une bête quand il est question de me consoler de n'avoir pas passé le Rhin à la vue du roi. Vous me demandez comment je ferois, si j'étois son historien, pour persuader à la postérité les merveilles de sa campagne : je dirois la chose uniment, et sans faire tant de façons, qui, d'ordinaire, sont suspectes de fausseté, ou au moins d'exagération; et je ne ferois pas comme Despréaux, qui, dans une épître qu'il

adresse au roi, fait une fable des actions de sa campagne, parceque, dit-il, elles sont si extraordinaires, qu'elles ont déja un grand air de fable [a]. Vous me demandez ce que je crois que dira la postérité sur l'état de ma fortune, après les services que j'ai rendus : elle dira que j'étois bien malheureux; et, sachant, comme elle le saura, la droiture du cœur du roi, elle le plaindra de n'avoir pu me connoître, et de ne m'avoir vu que par les yeux de gens qui ne m'aimoient pas; elle dira encore que j'étois sage de parler comme je fais, et que se plaindre de ses disgraces avec autant de discrétion, est une grande marque qu'on ne les mérite pas [b].

[a] Voici les vers de Boileau :

> Muses, pour le tracer, cherchez tous vos crayons,
> Car puisqu'en cet exploit tout paroît incroyable,
> Que la vérité pure y ressemble à la fable,
> De tous vos ornements vous pouvez l'égayer.

Le comte de Bussy-Rabutin ne se contenta pas d'écrire à madame de Sévigné le peu de mots qu'on lit ici contre le grand poëte qui avoit célébré le passage du Rhin; il adressa à un de ses amis une critique amère, dans laquelle il sema quelques traits qui étoient de nature à offenser le roi. Boileau le sut, et il se disposoit à lui répondre lorsque Bussy-Rabutin, qui redoutoit cet adversaire, fit faire quelques démarches auprès de lui par le P. Rapin, et le comte de Limoges. Boileau eut l'air de croire au désaveu du comte, ils s'écrivirent réciproquement des lettres qui ont été conservées, et la querelle n'eut pas d'autre suite.

[b] La réponse de Bussy-Rabutin à madame de Sévigné, étant dépourvue d'intérêt, sera omise.

281.*

De Madame DE COULANGES *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

Lyon, le 11 septembre 1672.

Je suis ravie de pouvoir croire que vous m'avez un peu regrettée; ce qui me persuade que je le mérite, c'est le chagrin que j'ai eu de ne vous plus voir. J'ai fait vos compliments au *charmant*[a]; il les a reçus comme il le devoit, j'en suis contente : si je prenois autant d'intérêt en lui que M. de Coulanges, je serois plus aise de ce qu'il dit de vous, pour lui que pour vous. Madame d'Assigni a gagné son procès tout d'une voix. Envoyez-moi M. de Corbinelli, son appartement est tout prêt; je l'attends avec une impatience qui mérite qu'il fasse ce petit voyage : toutes nos beautés attendent, et ne veulent point partir pour la campagne qu'il ne soit arrivé; s'il abuse de ma simplicité, et que tout ceci se tourne en projets, je romps pour toujours avec lui. Adieu, ma vraie amie; c'est à madame la comtesse de Grignan que j'en veux.

[a] Le marquis de Villeroi.

Cette lettre a été omise dans l'édition de M. Grouvelle.

A Madame DE GRIGNAN.

Je n'ai plus de goût pour l'ouvrage, Madame; on ne sait travailler qu'à Grignan; le *charmant* et moi, nous en commençâmes un il y a deux jours; vous y aviez beaucoup de part; vous me trouveriez une grande ouvrière à l'heure qu'il est. Il me paroît que le *charmant* vous voudroit bien envoyer des patrons; mais le bruit court que vous ne travaillez point à patrons, et que ceux que vous donnez sont inimitables. Adieu, ma chère Madame, je trouve une grande facilité à me défaire de ma sécheresse, quand je songe que c'est à vous que j'écris.

282.

A Madame DE SÉVIGNÉ.

Lyon, le 30 octobre 1672.

Je suis très en peine de vous, ma belle; aurez-vous toujours la fantaisie de faire le bon corps? falloit-il vous mettre sur ce pied-là après avoir été saignée? Je meurs d'impatience d'avoir de vos nouvelles, et il se passera des temps infinis avant que j'en puisse recevoir. Hélas! voici un adieu, ma délicieuse amie; je m'en vais faire cent lieues pour m'éloigner de vous! quelle extrava-

gance! depuis que le jour est pris pour m'en aller à Paris, je suis enragée de penser à tout ce que je quitte; je laisse ma famille, une pauvre famille désolée; et cependant je pars le jour même de la Toussaint pour Bagnols, de Bagnols à Rouane, et puis *vogue la galère.* N'êtes-vous pas ravie du présent que le roi a fait à M. de Marsillac[1]? N'êtes-vous pas charmée de la lettre que le roi lui a écrite? Je suis au vingtième livre de l'*Arioste;* j'en suis ravie. Je vous dirai, sans prétendre abuser de votre crédulité, que, si j'étois reçue dans votre troupe à Grignan, je me passerois bien mieux de Paris, que je ne me passerai de vous à Paris. Mais, adieu, ma vraie amie, je garde le *charmant* pour la belle comtesse. Ecoutez, Madame, le procédé du *charmant;* il y a un mois que je ne l'ai vu; il est à Neufville[2], outré de tristesse, et, quand on prend la liberté de lui en parler, il dit que son exil est long; et voilà les seules paroles qu'il a proférées depuis l'infidélité de son *Alcine*[a]; il hait mortellement la chasse, et il ne fait que chasser; il ne lit plus, ou du moins il ne sait ce qu'il lit; plus de *Solus*, plus d'amusement : il a un mépris pour les femmes qui empêche de croire qu'il méprise celle qui outrage son amour et sa gloire; le bruit court qu'il viendra me dire adieu le jour que je partirai. Je vous manderai le changement qui est arrivé en sa personne. Je suis de votre

[1] De la charge de grand-maître de la garde-robe.

[2] Château de la maison de Villeroi, à quatre lieues de Lyon.

[a] C'est, je crois, madame la comtesse de Soissons qui est désignée ici comme l'enchanteresse qui captivoit le marquis de Villeroi. *Voyez* la note de la lettre du 4 février 1672, tome II, page 321.

avis, Madame, je ne comprends point qu'un amant ait tort, parcequ'il est absent; mais qu'il ait tort, étant présent, je le comprends mieux; il me paroît plus aisé de conserver son idée sans défauts pendant l'absence; *Alcine* n'est pas de ce goût : le *charmant* l'aime de bien bonne foi; c'est la seule personne qui m'ait fait croire à l'inclination naturelle; j'ai été surprise de ce que je lui ai entendu dire là-dessus; mais que deviendra-t-elle, comme vous dites, cette inclination? Peut-être arrivera-t-il un jour que le *charmant* croira s'être mépris, et qu'il contera les appas trompeurs d'*Alcine*[a]. Le bruit de la reconnoissance que l'on a pour l'amour de mon gros cousin[1] se confirme; je ne crois que médiocrement aux méchantes langues; mais mon cousin, tout gros qu'il est, a été préféré à des tailles plus fines; et puis, après un petit, un grand; pourquoi ne voulez-vous pas qu'un gros trouve sa place? Adieu, Madame, que je hais de m'éloigner de vous!

Venez, mon cher confident[2], que je vous dise adieu; je ne puis me consoler de ne vous avoir point vu; j'ai beau songer au chagrin que j'aurois eu de vous quitter, il n'importe; je préférerois ce chagrin à celui de ne vous avoir point fait connoître les sentiments que j'ai pour vous. Je suis ravie du talent qu'a M. de Grignan pour

[a] Allusion à la surprise de Roger, lorsqu'à l'aide de l'anneau enchanté il ne vit plus dans *Alcine* qu'une petite vieille, difforme et rebutante. (*Voyez* l'*Orlando furioso*, c. VII, st. 72.)

[1] M. de Louvois, ministre.

[2] M. de Corbinelli.

la friponnerie ; ce talent est nécessaire pour représenter le vraisemblable. Adieu, mon cher Monsieur ; quand vous me promettez d'être mon confident, je me repens de n'être pas digne d'accepter une pareille offre ; mais venez vous faire refuser à Paris. Adieu, mon amie ; adieu, madame la Comtesse ; adieu, M. de Corbinelli : je sens le plaisir de ne vous point quitter en m'éloignant ; mais je sens bien vivement le chagrin d'être assurée de ne trouver aucun de vous où je vais.

Je ne veux point oublier de vous dire que je suis si aise de l'abbaye que le roi a donnée à M. le coadjuteur, qu'il me semble qu'il y a de l'incivilité à ne m'en point faire de compliment.

283.

De Madame DE SÉVIGNÉ *à Madame* DE GRIGNAN.

A Marseille, mercredi. . . . . 1672.

Je vous écris après la visite de madame l'intendante, et une harangue très belle. J'attends un présent, et le présent attend ma pistole. Je suis ravie de la beauté singulière de cette ville. Hier le temps fut divin, et l'endroit[1] d'où je découvris la mer, *les bastides*, les montagnes et la ville, est une chose étonnante ; mais sur-tout je suis

[1] Ce lieu s'appelle en langage du pays, *la visto*. On s'y arrête ordinairement pour admirer la beauté de ce point de vue.

ravie de madame de Montfuron[1]; elle est aimable, et on l'aime sans balancer. La foule des chevaliers qui vinrent hier voir M. de Grignan à son arrivée; des noms connus, des Saint-Hérem, etc.; des aventuriers, des épées, des chapeaux du bel air, une idée de guerre, de roman, d'embarquement, d'aventures, de chaînes, de fers, d'esclaves, de servitude, de captivité; moi, qui aime les romans, je suis transportée. M. de Marseille vint hier au soir; nous dînons chez lui; c'est l'affaire des deux doigts de la main. Il fait aujourd'hui un temps abominable, j'en suis triste; nous ne verrons ni mer, ni galères, ni port. Je demande pardon à Aix, mais Marseille est bien plus joli, et plus peuplé que Paris à proportion; il y a cent mille ames au moins; de vous dire combien il y en a de belles, c'est ce que je n'ai pas le loisir de compter; l'air en gros y est un peu scélérat, et parmi tout cela je voudrois être avec vous. Je n'aime aucun lieu sans vous, et moins la Provence qu'un autre; c'est un vol que je regretterai. Remerciez Dieu d'avoir plus de courage que moi, mais ne vous moquez pas de mes foiblesses ni de mes *chaînes*.

[1] Marie de Pontevez de Buous, femme de Léon de Valbelle, marquise de Montfuron, et cousine-germaine de M. de Grignan.

284.*

A la même.

A Marseille, jeudi à midi. . . . . 1672.

Le diable est déchaîné en cette ville; de mémoire d'homme, on n'a point vu de temps si vilain. J'admire plus que jamais de donner avec tant d'ostentation les choses du dehors, de refuser en particulier ce qui tient au cœur; poignarder et embrasser, ce sont des manières : on voudroit m'avoir ôté l'esprit; car, au milieu de mes honnêtetés, on voit que je vois; et je crois qu'on riroit avec moi, si on l'osoit; tout est de carême-prenant[a]. Nous dînâmes hier chez M. de Marseille; ce fut un très bon repas. Il me mena l'après-dînée faire des visites nécessaires, et me laissa le soir ici. Le gouverneur me donna des violons que je trouvai très bons, il vint des masques plaisants : il y avoit une petite Grecque fort jolie, votre mari tournoit tout autour : ma fille, c'est un fripon; si vous étiez bien glorieuse, vous ne le regarderiez jamais. Il y a un chevalier de Saint-Mêmes qui danse bien à mon gré; il étoit en Turc; il ne hait pas la Grecque, à ce qu'on dit. Je trouve, comme vous, que

[a] Tout ceci a rapport à l'évêque de Marseille. *Voyez* la lettre suivante.

Bétomas ressemble à Lauzun, et madame de Montfuron à madame d'Armagnac, et mademoiselle des Pennes [a] à feu mademoiselle de Cossé. Nous ne parlons que de mademoiselle de Scuderi et de La Troche avec la Brétèche, et de toutes choses, avec plusieurs qui connoissent Paris. Si tantôt il fait un moment de soleil, M. de Marseille me ménera *béer*. En un mot, j'ai déja de Marseille et de votre absence jusque-là, et en même temps, je porte ma main un peu au-dessus de mes yeux. La *Santa-Crux* [1] est belle, fraîche, gaie et naturelle ; rien n'est faux ni emprunté chez elle. Je vous prie de songer déja à des remerciements pour elle, et à la louer du rigodon où elle triomphe. Adieu, ma chère enfant : hélas! je ne vous ai point vue ici, cette pensée gâte ce qu'on voit. Adhémar, qui, par parenthèse, a pris le nom de chevalier de Grignan [b], a fait le petit démon quand je lui ai dit que vous m'aviez envoyé de l'argent pour lui : il n'en a que faire, il a dix mille écus; il les jettera par la place; vous êtes folle, il ne vous le pardonnera jamais; mais là-dessus je me sers de ce pouvoir souverain que j'ai sur lui, et j'ai obtenu qu'il recevra seulement un sac de mille francs. Cela est fait, et, quoi qu'il dise, je crois qu'il sera dépensé avant que vous

[a] Madame des Pennes étoit très liée avec mademoiselle Scuderi. L'abbé Genest en parle beaucoup à cette dernière dans des lettres qu'il lui adresse de Marseille, et qui n'ont pas été publiées. Elles présentent peu d'intérêt.

[1] Marguerite de Galéans-des-Issarts, femme de Henri de Forbin-de-Sainte-Croix.

[b] Depuis la mort du chevalier de Grignan son frère.

receviez cette lettre; le reste viendra en peu de temps; n'en soyez point en peine, ma fille, ôtez cette bagatelle de votre esprit.

285.

A la même.

A Marseille, jeudi à minuit. ... 1672.

Je vous ai écrit ce matin, ma fille, voici ce que j'ai fait depuis : j'ai été à la messe à Saint-Victor avec l'évêque; de là par mer voir la Réale, et l'exercice, et toutes les banderoles, et des coups de canon, et des sauts périlleux d'un Turc; enfin on dîne, et après-dîné, me revoilà sur le poing de M. de Marseille, à voir la citadelle et la vue qu'on y découvre; et puis à l'arsenal voir tous les magasins et l'hôpital, et puis sur le port, et puis souper chez ce prélat, où il y avoit toutes sortes de musiques.

Nous avons eu une conversation où j'ai bien dit, ce me semble, et où, sans aucune rudesse, ni brutalité, ni colère, mais raisonnablement et de sang froid, je lui ai fait voir l'horreur de son procédé pour moi, et combien il m'eût été plus cher de m'avoir témoigné une véritable amitié à Lambesc, que de m'accabler de cérémonies et de festins à Marseille, et que mon cœur étant encore blessé, tout cela n'étoit que pour le public : il m'a paru

un peu embarrassé; et en effet, plus la chose s'éloigne, plus il la voit comme elle est. Il n'y a point de réponse à ne me vouloir pas obliger dans une bagatelle où lui-même, s'il m'avoit véritablement estimée, il auroit trouvé vingt expédients au lieu d'un. J'ai repassé sur la manière dont sa haine a paru dans cette occasion; j'ai dit que, le prétexte étant si petit et si mince, on voyoit la corde et le fond; enfin nous nous sommes séparés; mais soyez certaine que, quand je serois en faveur, il ne m'auroit pas mieux reçue ici. Nous partons demain à cinq heures du matin. Je vous quitte, ma petite; j'ai reçu votre lettre, et lu vos tendresses avec des sentiments qui ne s'expliquent point.

---

286. ***

A Monsieur Arnauld-d'Andilly.

A Aix, 11 décembre 1672.

Au lieu d'aller à Pomponne vous faire une visite, vous voulez bien que je vous écrive; je sens la différence de l'un à l'autre; mais il faut que je me console, au moins de ce qui est en mon pouvoir. Vous seriez bien étonné si j'allois devenir bonne à Aix; je m'y sens quelquefois portée par un esprit de contradiction, et, voyant combien Dieu y est peu aimé, je me trouve chargée d'en faire mon devoir. Sérieusement, les provinces

sont peu instruites des devoirs du christianisme; je suis plus coupable que les autres, car, j'en sais beaucoup; je suis assurée que vous ne m'oubliez jamais dans vos prières, et je crois en sentir des effets toutes les fois que je sens une bonne pensée. J'espère que j'aurai l'honneur de vous revoir ce printemps, et qu'étant mieux instruite, je serai plus en état de vous persuader tout ce que vous m'assurez que je ne vous persuadois point. Tout ce que vous saurez entre ci et là, c'est que si le prélat[a], qui a le don de gouverner les provinces, avoit la conscience aussi délicate que M. de Grignan, il seroit un très bon évêque, *ma basta*. Faites-moi la grace de me mander de vos nouvelles, parlez-moi de votre santé, parlez-moi de l'amitié que vous avez pour moi, donnez-moi la joie de voir que vous êtes persuadé, que vous êtes au premier rang de tout ce qui m'est le plus cher au monde : voilà ce qui m'est nécessaire, pour me consoler de votre absence, dont je sens l'amertume au travers de toute l'amour[b] maternelle.

De Rabutin-Chantal.

[a] M. de Forbin-de-Janson, évêque de Marseille, paroissoit vouloir empiéter sur les droits et les fonctions du gouverneur de Provence que M. de Grignan représentoit, en qualité de lieutenant-général. De là des discussions fréquentes et une passion extrême des deux côtés. On trouve dans les lettres suivantes un grand nombre de passages relatifs à ces querelles, qui avoient été retranchés successivement des éditions de 1726 et de 1734.

[b] Ce mot est ainsi employé au féminin dans la lettre originale; on en a déja vu un exemple dans la lettre 53, tome Ier, page 130. Cela étoit alors reçu, même en prose.

287.

A Madame DE GRIGNAN.

A Lambesc, mardi 20 décembre 1672, à dix heures du matin.

Quand on compte sans la Providence, il faut très souvent compter deux fois. J'étois tout habillée à huit heures, j'avois pris mon café, entendu la messe, tous les adieux faits, le bardot chargé, les sonnettes des mulets me faisoient souvenir qu'il falloit monter en litière; ma chambre étoit pleine de monde; on me prioit de ne point partir, parceque depuis plusieurs jours il pleut beaucoup, et depuis hier continuellement, et même dans ce moment plus qu'à l'ordinaire. Je résistois hardiment à tous ces discours, faisant honneur à la résolution que j'avois prise et à tout ce que je vous mandai hier par la poste, en assurant que j'arriverois jeudi, lorsque tout d'un coup M. de Grignan, en robe-de-chambre d'omelette, m'a parlé si sérieusement de la témérité de mon entreprise, disant que mon muletier ne suivroit pas ma litière, que mes mulets tomberoient dans les fossés, que mes gens seroient mouillés et hors d'état de me secourir, qu'en un moment j'ai changé d'avis, et j'ai cédé entièrement à ses sages remontrances. Ainsi, ma fille, coffres qu'on rapporte, mulets qu'on dételle, filles et laquais qui se sèchent pour avoir seulement traversé

la cour, et messager que l'on vous envoie, connoissant vos bontés et vos inquiétudes, et voulant aussi apaiser les miennes, parceque je suis en peine de votre santé, et que cet homme ou reviendra nous en apporter des nouvelles, ou me retrouvera par les chemins. En un mot, ma chère enfant, il arrivera à Grignan jeudi au lieu de moi, et moi, je partirai bien véritablement quand il plaira au ciel et à M. de Grignan, qui me gouverne de bonne foi, et qui comprend toutes les raisons qui me font souhaiter passionnément d'être à Grignan. Si M. de La Garde pouvoit ignorer tout ceci, j'en serois aise, car il va triompher du plaisir de m'avoir prédit tout l'embarras où je me trouve ; mais qu'il prenne garde à la vaine gloire qui pourroit accompagner le don de prophétie dont il pourroit se flatter. Enfin, ma fille, me voilà, ne m'attendez plus du tout; je vous surprendrai, et ne me hasarderai point, de peur de vous donner de la peine, et à moi aussi. Adieu, ma très chère et très aimable; je vous assure que je suis fort affligée d'être prisonnière à Lambesc ; mais le moyen de deviner des pluies qu'on n'a point vues dans ce pays depuis un siècle.

288.

De Madame de Coulanges *à Madame* de Sévigné.

A Paris, ce 26 décembre 1672.

Le siége de Charleroi est enfin levé [1]; je ne vous mande aucun détail de ce qui s'y est passé, sachant que mademoiselle de Méri en envoie une relation à madame de Grignan. On ignore jusqu'à présent quelle route le roi prendra; les uns disent qu'il retournera tout droit à Saint-Germain; les autres, qu'il ira en Flandre : nous serons bientôt éclaircis de sa marche; sans vanité, je sais des nouvelles à l'arrivée des courriers, c'est chez M. Le Tellier [2] qu'ils descendent, et j'y passe mes journées; il est malade, et il paroît que je l'amuse; cela me suffit pour m'obliger à une grande assiduité. Je ne comprends point par quelle aventure vous n'avez pas reçu la lettre de M. de Coulanges, dans laquelle je vous écrivois : c'est une médiocre perte pour vous; j'ai cependant la confiance de croire que vous regrettez cette lettre, parceque je vous aime, ma très belle, et que vous m'avez toujours paru reconnoissante.

[1] Le prince d'Orange fut obligé de lever le siége de Charleroi le 22 décembre 1672.

[2] Madame de Coulanges étoit nièce de M. Le Tellier, depuis chancelier de France.

J'ai été à la messe de minuit; j'ai mangé du petit salé au retour; en un mot, j'ai un assez bon corps cette année pour être digne du vôtre. J'ai fait des visites avec madame de La Fayette; je me trouve si bien d'elle, que je crois qu'elle s'accommode de moi. Nous avons encore ici madame de Richelieu; j'y soupe ce soir avec madame Dufresnoi; il y a grande presse de cette dernière à la cour : il ne se fait rien de considérable dans l'état, où elle n'ait part[a]. Pour madame Scarron, c'est une chose étonnante que sa vie[b] : aucun mortel, sans exception, n'a commerce avec elle; j'ai reçu une de ses lettres; mais je me garde bien de m'en vanter, de peur des questions infinies que cela attire. Le rendez-vous du beau monde est les soirs chez la maréchale d'Estrées; Manicamp et ses deux sœurs[c] sont assurément bonne compagnie; madame de Senneterre s'y trouve quelquefois, mais toujours sous la figure d'Andromaque; on est ennuyé de sa douleur; pour elle, je comprends qu'elle

[a] Elle étoit maîtresse de Louvois. (*Voyez* la note de la lettre du 11 novembre 1671, tome II, page 242.) La Fare dit, dans ses mémoires, que tout ce qu'il y avoit de plus grand étoit appliqué à faire sa cour à cette femme, qui y répondoit avec toute l'insolence que donne la beauté et la prospérité, jointes à une basse naissance et à fort peu d'esprit.

[b] Elle habitoit, au fond du faubourg Saint-Germain, une maison isolée où, dans le plus profond secret, elle élevoit le duc du Maine, et le comte de Vexin, enfants de madame de Montespan. (*Voyez* la lettre du 4 décembre 1673.)

[c] Bernard de Longueval, marquis de Manicamp, la maréchale d'Estrées et la chanoinesse. Madame de Senneterre étoit aussi une Longueval; elle avoit perdu son mari le 25 octobre 1671. *Voyez* la lettre 192.

s'en accommode mieux que de son mari; cette raison devroit pourtant lui faire oublier qu'elle est affligée; je la crois de bonne foi, ainsi je la plains. Les gendarmes-dauphins sont dans l'armée de M. le prince; il faut espérer qu'on les mettra bientôt en quartier d'hiver, et qu'ils auront un moment pour donner ordre à leurs affaires: je connois des gens qui en sont accablés[a]. Adieu, ma très aimable, je vais me préparer pour la grande occasion de ce soir; il faut être bien modeste pour se coiffer, quand on soupe avec madame Dufresnoi. Permettez-moi de faire mille compliments à madame de Grignan; je voudrois bien que ce fût des amitiés, mais vous ne voulez pas.

La princesse d'Harcourt a paru à la cour sans rouge, par pure dévotion: voilà une nouvelle qui efface toutes les autres; on peut dire aussi que c'est un grand sacrifice: Brancas[1] en est ravi. Il vous adore, mon amie, ne le désapprouvez donc pas lorsqu'il censure les plaisirs que vous avez sans lui; c'est la jalousie qui l'y oblige; mais vous ne voudriez de la jalousie que de ceux dont vous pourriez être jalouse; il faut plaindre Brancas.

[a] Peut-être même celle qui écrit cette lettre; M. de La Trousse étoit capitaine-lieutenant de cette arme, et il passoit pour être très bien avec madame de Coulanges.

[1] Charles de Brancas, père de la princesse d'Harcourt, et chevalier d'honneur de la reine Anne d'Autriche.

289.

De Madame DE LA FAYETTE *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Paris, ce 30 décembre 1672.

J'ai vu votre grande lettre à d'Hacqueville, je comprends fort bien tout ce que vous lui mandez sur l'évêque[1]; il faut que le prélat ait tort, puisque vous vous en plaignez; je montrerai votre lettre à Langlade, et j'ai bien envie encore de la faire voir à madame du Plessis, car elle est très prévenue en faveur de l'évêque. Les Provençaux sont des gens d'un caractère tout particulier.

Voilà un paquet que je vous envoie pour madame de Northumberland; vous ne comprendrez pas aisément pourquoi je suis chargée de ce paquet; il vient du comte de Sunderland, qui est présentement ici ambassadeur; il est fort de ses amis; il lui a écrit plusieurs fois; mais n'ayant point de réponse, il croit qu'on arrête ses lettres; et M. de La Rochefoucauld, qu'il voit très souvent, s'est chargé de faire tenir le paquet dont il s'agit : je vous supplie donc, comme vous n'êtes plus à Aix, de l'envoyer par quelqu'un de confiance, et d'écrire un mot à

[1] De Marseille.

madame de Northumberland, afin qu'elle vous fasse réponse, et qu'elle vous mande qu'elle l'a reçu : vous m'enverrez sa réponse. On dit ici que si M. de Montaigu n'a pas un heureux succès de son voyage, il passera en Italie, pour faire voir que ce n'est pas pour les beaux yeux de madame de Northumberland qu'il court le pays : mandez-nous un peu ce que vous verrez de cette affaire, et comme quoi il sera traité.

La Marans est dans une dévotion et dans un esprit de douceur et de pénitence qui ne se peut comprendre : sa sœur[1], qui ne l'aime pas, en est surprise et charmée; sa personne est changée à n'être pas connoissable; elle paroît soixante ans. Elle trouva mauvais que sa sœur m'eût conté ce qu'elle lui avoit dit sur cet enfant de M. de Longueville, et elle se plaignit aussi de moi de ce que je l'avois redonné au public; mais des plaintes si douces, que Montalais en étoit confondue pour elle et pour moi; en sorte que, pour m'excuser, elle lui dit que j'étois informée de la belle opinion qu'elle avoit que j'aimois M. de Longueville; la Marans, avec une justice admirable, répondit que, puisque je savois cela, elle s'étonnoit que je n'en eusse pas dit davantage, et que j'avois raison de me plaindre d'elle. On parla de madame de Grignan, elle en dit beaucoup de bien, mais sans aucune affectation. Elle ne voit plus qui que ce soit au monde, sans exception : si Dieu fixe cette bonne tête-là, c'est un des grands miracles que j'aie jamais vus.

[1] Mademoiselle de Montalais, fille d'honneur de MADAME, Henriette-Anne d'Angleterre.

J'allai hier au Palais Royal avec madame de Monaco; je m'y enrhumai à mourir; j'y pleurai MADAME[1] de tout mon cœur; je fus surprise de l'esprit de celle-ci[2], non pas de son esprit agréable, mais de son esprit de bon sens; elle se mit sur le ridicule de M. de Meckelbourg d'être à Paris présentement, et je vous assure que l'on ne peut mieux dire; c'est une personne très opiniâtre et très résolue, et assurément de bon goût, car elle hait madame de Gourdon à ne la pouvoir souffrir. MONSIEUR me fit toutes les caresses du monde au nez de la maréchale de Clérembault[3]; j'étois soutenue de la Fienne, qui la hait mortellement, et à qui j'avois donné à dîner il n'y a que deux jours. Tout le monde croit que la comtesse du Plessis[4] va épouser Clérembault.

M. de La Rochefoucauld vous fait cent mille compliments; il y a quatre ou cinq jours qu'il ne sort point; il a la goutte en miniature. J'ai mandé à madame du Plessis que vous m'aviez écrit des merveilles de son fils. Adieu, ma belle, vous savez combien je vous aime.

[1] Henriette-Anne d'Angleterre, morte le 29 juin 1670.

[2] Élisabeth-Charlotte, palatine du Rhin, que MONSIEUR, frère unique de Louis XIV, épousa en secondes noces le 21 novembre 1671.

[3] Gouvernante des enfants de MONSIEUR.

[4] Marie-Louise Le Loup de Bellenave, veuve d'Alexandre de Choiseul, comte du Plessis, et remariée depuis à René Gillier de Puygarreau, marquis de Clérembault, premier écuyer de MADAME, duchesse d'Orléans.

290.

De M. le Duc DE LA ROCHEFOUCAULD *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 9 février 1672.

Vous ne sauriez croire le plaisir que vous m'avez fait de m'envoyer la plus agréable lettre qui ait jamais été écrite; elle a été lue et admirée, comme vous le pouvez souhaiter; il me seroit difficile de vous rien envoyer de ce prix-là; mais je chercherai à m'acquitter, sans espérer néanmoins d'en trouver les moyens, dans le soin de votre santé, car vous vous portez si bien, que vous n'avez pas besoin de mes remédes. Madame la comtesse (*de La Fayette*) est allée ce matin à Saint-Germain remercier le roi d'une pension de cinq cents écus qu'on lui a donnée sur une abbaye; cela lui en vaudra mille avec le temps, parceque c'est sur un homme qui a la même pension sur l'abbé de La Fayette; ainsi ils sont quittes présentement; et quand ce premier mourra, la pension demeurera toujours sur son abbaye; le roi a même accompagné ce présent de tant de paroles agréables, qu'il y a lieu d'attendre de plus grandes graces : si je suis le premier à vous apprendre ceci, voilà déja la lettre de M. de Coulanges à demi payée; mais qui nous paiera le temps que nous passons ici sans vous? cette

perte est si grande pour moi, que vous seule pouvez m'en récompenser; mais vous ne payez point ces sortes de dettes-là; j'en ai bien perdu d'autres, et pour être ancien créancier, je n'en suis que plus exposé à de telles banqueroutes. L'affaire de M. le chevalier de Lorraine et de M. de Rohan est heureusement terminée; le roi a jugé de leurs intentions, et personne n'a eu dessein de s'offenser. M. le duc est revenu, M. le prince arrive dans deux jours : on espère la paix; mais vous ne revenez pas, et c'est assez pour ne rien espérer.

Quoi que vous me disiez de madame de Grignan, je pense qu'elle ne se souvient guère de moi; je lui rends cependant mille très humbles graces, ou à vous, de ce que vous me dites de sa part. Ma *mère*[1] est un miroir de dévotion : elle a fait un cantique pour ses ennemis, où *la reine de Provence*[2] n'est pas oubliée. Embrassez M. l'abbé (*de Coulanges*) à mon intention, dites-lui qu'après le marquis de Villeroi, je suis mieux que personne auprès de M. de Coulanges.

Si vous avez des nouvelles de notre pauvre Corbinelli, je vous supplie de m'en donner : j'ai pensé effacer l'épithète, mais j'apprends toujours, à la honte de nos amis, qu'elle ne lui convient que trop.

[1] Madame de Marans, que M. de La Rochefoucauld appeloit *sa mère*.

[2] C'est-à-dire madame de Grignan, que madame de Marans n'aimoit point.

Madame DE LA FAYETTE.

Voilà une lettre qui vous dit, ma belle, tout ce que j'aurois à vous dire. Je me porte bien de mon voyage de Saint-Germain. J'y vis votre fils, j'en fis comme du mien; il est très joli. Adieu.

291.

De Madame DE COULANGES *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Paris, ce 24 février 1673.

Si vous étiez en lieu où je vous pusse conter mes chagrins, ma très belle, je suis persuadée que je n'en aurois plus. Quand je songe que le retour de madame de Grignan dépend de la paix, et le vôtre du sien, en faut-il davantage pour me la faire souhaiter bien vivement? Le comte Tot a passé l'après-dînée ici : nous avons fort parlé de vous; il se souvient de tout ce qu'il vous a entendu dire; jugez si sa mémoire ne le rend pas de très bonne compagnie. Au reste, ma belle, je ne pars plus de Saint-Germain; j'y trouve une dame d'honneur[1] que j'aime, et qui a de la bonté pour moi; j'y vois peu la reine; je couche chez madame Dufresnoi dans une

[1] Madame de Richelieu.

chambre charmante; tout cela me fait résoudre à y faire de fréquents voyages. Nos pauvres amis sont repartis, c'est-à-dire M. de La Trousse[1], sur la nouvelle qu'a eue le roi d'une révolte en Franche-Comté : comme il n'aimeroit point que les Espagnols envoyassent des troupes qui passeroient sur ses terres, il a nommé Vaubrun[a] et La Trousse pour aller commander en ce pays-là. La Trousse a beaucoup de peine à se réjouir de cette distinction; cependant c'en est une, qui pourroit ne pas déplaire à un homme moins fatigué de voyages; celui-ci joindra la campagne; cela est fort triste pour ses amis : le guidon[2] nous demeure; mais ce n'étoit point trop *de tout.* Je menai ce guidon avant-hier à Saint-Germain; nous dînâmes chez madame de Richelieu; il est aimé de tout le monde presque autant que de moi. *Mithridate*[3] est une pièce charmante; on y pleure; on y est dans une continuelle admiration; on la voit trente fois, on la trouve plus belle la trentième que la première. *Pulchérie* n'a point réussi. Notre ami Brancas a la fièvre et une fluxion sur la poitrine; je l'irai voir demain. Je n'ai point vu votre cardinal (*de Retz*); j'en ai toujours eu envie, mais il s'est toujours trouvé quelque chose qui m'en a empêchée. La belle Ludres[b] est la meilleure de mes

[1] Capitaine des gendarmes-dauphins.

[a] Nicolas de Bautru, marquis de Vaubrun, frère du comte de Nogent; il fut tué en 1675.

[2] M. de Sévigné étoit guidon des gendarmes-dauphins.

[3] Tragédie de Racine, représentée pour la première fois en janvier 1673.

[b] Chanoinesse du Poussay.

amies; elle me veut toujours mener chez madame *Talpon* quand les *pougies*[1] sont allumées. Le marquis de Villeroi est si amoureux, qu'on lui fait voir ce que l'on veut : jamais aveuglement n'a été pareil au sien; tout le monde le trouve digne de pitié, et il me paroît digne d'envie; il est plus charmé qu'il n'est *charmant;* il ne compte pour rien sa fortune, mais la belle compte Caderousse pour quelque chose, et puis un autre pour quelque chose encore; un, deux, trois, c'est la pure vérité[a]; fi, je hais les médisances. J'embrasse madame la comtesse de Grignan; je voudrois bien qu'elle fût heureusement accouchée, qu'elle ne fût plus grosse, et qu'elle vînt ici désabuser de tout ce qu'on y admire. Adieu, ma véritable amie, *vos petites entrailles*[2] se portent bien; elles sont farouches, elles ont les cheveux coupés, elles sont très bien vêtues. Madame Scarron ne paroît point; j'en suis très fâchée; je n'ai rien cette année de tout ce que j'aime; l'abbé Têtu et moi, nous sommes contraints de nous aimer. *Mademoiselle* a songé que vous étiez très malade; elle s'éveilla en pleurant : elle m'a ordonné de vous le mander.

[1] Selon la manière de prononcer de madame de Ludres.

[a] En rapprochant ce passage de la note de la lettre 224, tome II, page 321, et de la lettre 282, il est difficile de ne pas l'entendre de la comtesse de Soissons. Des vaudevilles du temps ne permettent pas d'en douter, mais ils ne sont pas de nature à être cités.

[2] Madame de Sévigné nommoit ainsi Marie Blanche de Grignan, née le 15 novembre 1670, qu'elle avoit laissée à Paris.

292.

De Madame DE LA FAYETTE *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 27 février 1673.

Monsieur de Bayard et M. de La Fayette arrivent dans ce moment; cela fait, ma belle, que je ne vous puis dire que deux mots de votre fils; il sort d'ici, il m'est venu dire adieu, et me prier de vous écrire ses raisons sur l'argent; elles sont si bonnes que je n'ai pas besoin de vous les expliquer fort au long; car vous voyez d'où vous êtes la dépense d'une campagne qui ne finit point: tout le monde est au désespoir et se ruine; il est impossible que votre fils ne fasse pas un peu comme les autres; et de plus, la grande amitié que vous avez pour madame de Grignan fait qu'il en faut témoigner à son frère. Je laisse au grand d'Hacqueville à vous en dire davantage. Adieu, ma très chère.

293.

De Madame DE COULANGES *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

À Paris, le 20 mars 1673.

Je souhaite trop vos reproches pour les mériter; non, ma belle, la période ne m'emporte point; je vous dis que je vous aime par la raison que je le sens véritablement; et même je suis plus vive pour vous que je ne vous le dis encore. Nous avons enfin retrouvé madame Scarron, c'est à-dire, que nous savons où elle est; car, pour avoir commerce avec elle, cela n'est pas aisé. Il y a, chez une de ses amies, un certain homme[a] qui la

[a] Un éditeur a pensé que madame de Coulanges désigne ici son mari; peut-être ce caractère d'une parfaite admiration pour madame Scarron conviendroit-il mieux à M. de Barillon. Ce ne peut pas non plus être le roi, comme l'a indiqué l'éditeur des Lettres de madame de Coulanges. (Paris, 1805.) Madame Scarron ne fut en effet fixée à la cour que dans le courant de l'année 1674, lorsque les enfants de madame de Montespan eurent permission d'y paroître. Le roi prit alors de l'éloignement, et presque de l'aversion pour leur gouvernante, qu'il appeloit ironiquement *le bel esprit*. Pendant les deux voyages d'Anvers et de Barèges, madame Scarron rendoit compte directement au roi de l'état du duc du Maine; ses lettres furent goûtées, et à son retour un mot du petit prince acheva de dissiper les préventions. On voit par-là que la faveur de madame de Maintenon n'a commencé que dans le courant de l'année 1675, ou tout au plus tôt en 1674, et qu'ainsi il est impossible de la faire remonter jusqu'en 1673.

trouve si aimable et de si bonne compagnie, qu'il souffre impatiemment son absence ; elle est cependant plus occupée de ses anciens amis qu'elle ne l'a jamais été; elle leur donne le peu de temps qu'elle a avec un plaisir qui fait regretter qu'elle n'en ait pas davantage. Je suis assurée que vous trouvez que deux mille écus de pension sont médiocres; j'en conviens, mais cela s'est fait d'une manière qui peut laisser espérer d'autres graces. Le roi vit l'état des pensions, il trouva deux mille francs pour madame Scarron, il les raya, et mit deux mille écus.

Tout le monde croit la paix; mais tout le monde est triste d'une parole que le roi a dite, qui est que, paix ou guerre, il n'arriveroit à Paris qu'au mois d'octobre. Je viens de recevoir une lettre du jeune guidon (*M. de Sévigné*); il s'adresse à moi [1] pour demander son congé; et ses raisons sont si bonnes, que je ne doute pas que je ne l'obtienne. J'ai vu une lettre admirable que vous avez écrite à M. de Coulanges; elle est si pleine de bon sens et de raison, que je suis persuadée que ce seroit méchant signe pour quelqu'un qui trouveroit à y répondre. Je promis hier à madame de La Fayette qu'elle la verroit; je la trouvai tête à tête avec *un appelé* M. Le Duc: on regretta le temps que vous étiez à Paris; on vous y souhaita; mais, hélas! qu'ils sont inutiles, les souhaits! et cependant on ne sauroit se corriger d'en faire. M. de Grignan ne s'est point du tout rouillé en province; il a un très bon air à la cour, mais il trouve qu'il lui manque quelque chose; nous sommes de son

[1] Madame de Coulanges étoit cousine-germaine de M. de Louvois.

avis, nous trouvons qu'il lui manque quelque chose. J'ai mandé à M. de La Trousse ce que vous m'écrivez de lui : si ma lettre va jusqu'à lui, je ne doute pas qu'il ne vous en remercie ; je crois que le secret miraculeux qu'il avoit de faire comme les gens les plus riches lui manque dans cette occasion ; il me paroît accablé sans ressource.

Madame Dufresnoi fait une figure si considérable, que vous en seriez surprise ; elle a effacé mademoiselle de S..... sans miséricorde : on avoit tant vanté la beauté de cette dernière qu'elle n'a plus paru belle ; elle a les plus beaux traits du monde ; elle a le teint admirable ; mais elle est décontenancée, et elle ne le veut pas paroître ; elle rit toujours, elle a méchante grace. *Madame* fera souvent voir de nouvelles beautés ; l'ombre d'une galanterie l'oblige à se défaire de ses filles : ainsi je crois que celles qui lui demeureront se trouveront plus à plaindre que les autres. Mademoiselle de L....[a] la quitte. Madame de Richelieu m'a priée de vous faire mille compliments de sa part.

Adieu, ma très aimable belle ; j'embrasse, avec votre permission et la sienne, madame la comtesse de Grignan : n'est-elle point encore accouchée? M. de Coulanges m'a assurée qu'il vous enverroit *Mithridate*. On me peint aujourd'hui pour M. de Grignan ; je croyois avoir renoncé à la peinture. L'histoire du *Charmant* est pitoyable ; je la sais.... *Orondate*[1] étoit peu amoureux

[a] Le dernier éditeur a rempli ce nom de celui de mademoiselle de Laval ; on ne lit que l'initiale dans l'édition originale.

[1] Héros de roman.

auprès de lui; il n'y a que lui au monde qui sache aimer: c'est le plus joli homme, et son *Alcine*[a], la plus indigne femme.

294.

A la même.

A Paris, le 10 avril 1673.

Il est minuit, c'est une raison pour ne vous point écrire; j'en suis enragée; j'avois résolu de répondre à votre aimable lettre; mais voici, ma chère amie, ce qui m'en a empêchée: M. de La Rochefoucauld a passé le jour avec moi, je lui ai fait voir madame Dufresnoi, il en est tout éperdu. Je suis ravie que madame de Grignan ne soit plus qu'accablée de lassitude; la surprise et l'inquiétude que j'ai eues de son mal[b] me devoient faire attendre à toute la joie du retour de sa santé; c'est une barbarie que de souhaiter des enfants.

Je ne veux pas oublier ce qui m'est arrivé ce matin; on m'a dit: Madame, voilà un laquais de madame de Thianges; j'ai ordonné qu'on le fît entrer. Voici ce qu'il avoit à me dire: *Madame, c'est de la part de madame*

[a] La comtesse de Soissons, à laquelle cette épithète convenoit très bien; madame de Sévigné l'appelle *la vieille Médée* dans la lettre du 29 décembre 1675.

[b] D'une couche fâcheuse. (*Voyez* la lettre de madame de Sévigné au comte de Bussy, du 25 juillet suivant.)

de Thianges, qui vous prie de lui envoyer la lettre du cheval de madame de Sévigné, et celle de la prairie[a]. J'ai dit au laquais que je les porterois à sa maîtresse, et je m'en suis défaite. Vos lettres font tout le bruit qu'elles méritent, comme vous voyez; il est certain qu'elles sont délicieuses, et vous êtes comme vos lettres.

Adieu, ma très aimable belle; j'embrasse bien doucement cette belle comtesse, de peur de lui faire mal : j'ai bien senti, je vous jure, sa fâcheuse aventure; je souhaite plus que je ne l'espère qu'elle ne soit jamais exposée à de pareils accidents. Le roi dit hier qu'il partiroit le 25, sans aucune remise.

295.

De Madame DE LA FAYETTE *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 15 avril 1673.

Madame de Northumberland me vint voir hier, j'avois été la chercher avec madame de Coulanges; elle me parut une femme qui a été fort belle, mais qui n'a plus un seul trait de visage qui se soutienne, ni où il

[a] La lettre du *cheval* n'a pas été conservée, mais celle de la *prairie* a été publiée par M. de Crawfurd; elle fait partie de cette édition. *Voyez* tome II, page 127, sous le nº 164. C'est une des plus jolies lettres de madame de Sévigné.

soit resté le moindre air de jeunesse; j'en fus surprise; elle est avec cela mal habillée, point de grace, enfin je n'en fus point du tout éblouie; elle me parut entendre fort bien tout ce qu'on dit, ou, pour mieux dire, ce que je dis; car j'étois seule. M. de La Rochefoucauld et madame de Thianges, qui avoient envie de la voir, ne vinrent que comme elle sortoit. Montaigu m'avoit mandé qu'elle viendroit me voir; je lui ai fort parlé d'elle; il ne fait aucune façon d'être embarqué à son service, et paroît très rempli d'espérance. M. de Chaulnes partit hier, et le comte Tot aussi : ce dernier est très affligé de quitter la France; je l'ai vu quasi tous les jours pendant qu'il a été ici; nous avons traité votre chapitre plusieurs fois. La maréchale de Gramont s'est trouvée mal; d'Hacqueville y a été, toujours courant, lui mener un médecin; il est, en vérité, un peu étendu dans ses soins. Adieu, mon amie, j'ai le sang si échauffé, et j'ai tant eu de tracas ces jours passés, que je n'en puis plus; je voudrois bien vous voir, pour me rafraîchir le sang.

296.

A la même.

A Paris, le 19 mai 1673.

Je vais demain à Chantilly; c'est ce même voyage que j'avois commencé l'année passée, jusque sur le Pont-

Neuf, où la fièvre me prit; je ne sais pas s'il arrivera quelque chose d'aussi bizarre, qui m'empêche encore de l'exécuter; nous y allons la même compagnie, et rien de plus.

Madame du Plessis étoit si charmée de votre lettre qu'elle me l'a envoyée; elle est enfin partie pour sa Bretagne. J'ai donné vos lettres à Langlade, qui m'en a paru très content : il honore toujours beaucoup madame de Grignan. Montaigu s'en va; on dit que ses espérances sont renversées; je crois qu'il y a quelque chose de travers dans l'esprit de la nymphe [1]. Votre fils est amoureux comme un perdu de mademoiselle de Poussai [a], il n'aspire qu'à être aussi transi que La Fare [b]. M. de La Rochefoucauld dit que l'ambition de Sévigné est de mourir d'un amour qu'il n'a pas; car nous ne le tenons pas du bois dont on fait les fortes passions. Je suis dégoûtée de celle de La Fare, elle est trop grande et trop esclave; sa maîtresse ne répond pas au plus petit de ses sentiments : elle soupa

[1] Madame de Northumberland.

[a] Mademoiselle de Ludres, chanoinesse *de Poussai*; elle fut aimée du roi, et sacrifiée à madame de Montespan en l'année 1677. (*Voyez* les lettres de cette époque.)

[b] Le marquis de La Fare, dont on a conservé des poésies négligées, mais faciles. On croit qu'il rendoit alors des soins à la marquise de Rochefort (Madeleine de Laval) dont le mari fut nommé maréchal de France en 1675. La Fare, dans ses mémoires, attribue l'animadversion de M. de Louvois à l'attachement qu'on lui supposoit pour elle; ce fut l'écueil de sa fortune. Il dit qu'il y avoit dans leur commerce plus de coquetterie que de passion. Madame de Rochefort fut aimée de Louvois après madame Dufresnoi. La Fare aima ensuite madame de La Sablière; ce nouvel attachement contribua même à

chez Longueil[a], *et assista* à une musique le soir même qu'il partit : souper en compagnie, quand son amant part, et qu'il part pour l'armée, me paroît un crime capital; je ne sais pas si je m'y connois. Adieu, ma belle.

297.

A la même.

A Paris, le 26 mai 1673.

Si je n'avois la migraine, je vous rendrois compte de mon voyage de Chantilly, et je vous dirois que, de tous les lieux que le soleil éclaire, il n'y en a point un pareil à celui-là; nous n'y avons pas eu un trop beau temps; mais la beauté de la chasse dans des carrosses vitrés a suppléé à ce qui nous manquoit. Nous y avons été cinq ou six jours; nous vous y avons extrêmement souhaitée, non seulement par amitié, mais parceque vous êtes plus digne que personne du monde d'admirer ces beautés-là. J'ai trouvé ici à mon retour deux de vos lettres. Je ne pus faire achever celle-ci vendredi, et je ne puis l'achever moi-même aujourd'hui, dont je suis bien fâ-

le déterminer à vendre sa charge de sous-lieutenant des gendarmes-dauphin. (*Voyez* la lettre de madame de Sévigné au comte de Bussy, du 19 mai 1677.)

[a] Longueil étoit frère du président de Maisons.

chée; car il me semble qu'il y a long-temps que je n'ai causé avec vous. Pour répondre à vos questions, je vous dirai que madame de Brissac [1] est toujours à l'hôtel de Conti, environnée de peu d'amants, et d'amants peu propres à faire du bruit, de sorte qu'elle n'a pas grand besoin *du manteau de sainte Ursule*. Le premier président de Bordeaux est amoureux d'elle comme un fou; il est vrai que ce n'est pas d'ailleurs une tête bien timbrée. M. le Premier et ses enfants sont aussi fort assidus auprès d'elle; M. de Montaigu ne l'a, je crois, point vue de ce voyage-ci, de peur de déplaire à madame de Northumberland, qui part aujourd'hui; Montaigu l'a devancée de deux jours : tout cela ne laisse pas douter qu'il ne l'épouse. Madame de Brissac joue toujours la désolée, et affecte une très grande négligence. La comtesse du Plessis a servi de dame d'honneur deux jours avant que MONSIEUR soit parti; sa belle-mère [2] n'y avoit pas voulu consentir auparavant. Elle n'égratigne point Madame de Monaco; je crois qu'elle se fait justice, et qu'elle trouve que la seconde place de chez MADAME est assez bonne pour la femme de Clérembault; elle le sera assurément dans un mois, si elle ne l'est déja.

Nous allons dîner à Livry, M. de La Rochefoucauld, Morangis, Coulanges et moi : c'est une chose qui me paroît bien étrange d'aller dîner à Livry, et que ce ne soit pas avec vous. L'abbé Têtu [3] est allé à Fontevraud;

[1] Gabrielle-Louise de Saint-Simon, duchesse de Brissac.

[2] Colombe Le Charron, femme de César, duc de Choiseul, pair et maréchal de France, et première dame d'honneur de MADAME.

[3] *Voyez* la note du tome I[er], page 186.

je suis trompée, s'il n'eût mieux fait de n'y pas aller, et si ce voyage-là ne déplaît à des gens à qui il est bon de ne pas déplaire.

L'on dit que madame de Montespan est demeurée à Courtray. Je reçois une petite lettre de vous; si vous n'avez pas reçu des miennes, c'est que j'ai bien eu des tracas; je vous conterai mes raisons quand vous serez ici. M. le duc s'ennuie beaucoup à Utrecht; les femmes y sont horribles; voici un petit conte sur ce sujet : il se familiarisoit avec une jeune femme de ce pays-là, pour se désennuyer apparemment; et comme les familiarités étoient sans doute un peu grandes, elle lui dit : *Pour Dieu, monseigneur, V. A. a la bonté d'être trop insolente.* C'est Briole qui m'a écrit cela; j'ai jugé que vous en seriez charmée comme moi. Adieu, ma belle, je suis tout à vous assurément.

298.

A la même.

A Paris, le 30 juin 1673.

Hé bien, hé bien, ma belle, qu'avez-vous à crier comme un aigle? je vous mande que vous attendiez à juger de moi quand vous serez ici; qu'y a-t-il de si terrible à ces paroles? mes journées sont remplies; il est vrai que Bayard est ici, et qu'il fait mes affaires; mais

quand il a couru tout le jour pour mon service, écrirai-je? encore faut-il lui parler. Quand j'ai couru, moi, et que je reviens, je trouve M. de La Rochefoucauld, que je n'ai point vu de tout le jour; écrirai-je? M. de La Rochefoucauld et Gourville sont ici, écrirai-je? mais quand ils sont sortis; ah! quand ils sont sortis, il est onze heures, et je sors, moi; je couche chez nos voisins, à cause qu'on bâtit devant mes fenêtres; mais l'après-dînée, j'ai mal à la tête; mais le matin, j'y ai mal encore, et je prends des bouillons d'herbes qui m'enivrent. Vous êtes en Provence, ma belle, vos heures sont libres, et votre tête encore plus : le goût d'écrire vous dure encore pour tout le monde; il m'est passé pour tout le monde; et si j'avois un amant qui voulût de mes lettres tous les matins, je romprois avec lui. Ne mesurez donc point notre amitié sur l'écriture; je vous aimerai autant, en ne vous écrivant qu'une page en un mois, que vous, en m'en écrivant dix en huit jours : quand je suis à Saint-Maur[a] je

[a] Le prince de Condé avoit abandonné à Gourville la jouissance de la capitainerie de Saint-Maur; madame de La Fayette témoigna à celui-ci le desir d'aller y passer quelques jours. Le château ne présentoit alors qu'un seul appartement qu'elle occupa; elle donna une chambre à M. de La Rochefoucauld, de sorte qu'il n'en resta plus qu'une petite pour Gourville. Cette habitation étant agréable, madame de La Fayette continua d'y aller pendant plusieurs années. Gourville se plaignit d'être expulsé de chez lui, madame de La Fayette soutenoit qu'il étoit très heureux de trouver bonne compagnie à Saint-Maur quand il y alloit; enfin, s'il en faut croire Gourville, il fut obligé, pour rentrer en possession de Saint-Maur, de faire avec M. le prince un traité par écrit; et madame de La Fayette en conserva toujours de la froideur pour lui, et fit même partager ses préventions au duc de La Rochefoucauld.

puis écrire, parceque j'ai plus de tête et plus de loisir; mais je n'ai pas celui d'y être, je n'y ai passé que huit jours de cette année; Paris me tue. Si vous saviez comme je ferois ma cour à des gens à qui il est très bon de la faire, d'écrire souvent toutes sortes de folies, et combien je leur en écris peu, vous jugeriez aisément que je ne fais pas ce que je veux là-dessus. Il y a aujourd'hui trois ans que je vis mourir MADAME; je relus hier plusieurs de ses lettres, je suis toute pleine d'elle. Adieu, ma très chère, vos défiances seules composent votre unique défaut, et la seule chose qui peut me déplaire en vous. M. de La Rochefoucauld vous écrira.

299.

A la même.

A Paris, ce 14 juillet 1673.

Voici ce que j'ai fait depuis que je ne vous ai écrit: j'ai eu deux accès de fièvre; il y a six mois que je n'ai été purgée : on me purge une fois, on me purge deux, le lendemain de la deuxième je me mets à table; ah, ah! j'ai mal au cœur, je ne veux point de potage; mangez donc un peu de viande; non, je n'en veux point; mais vous mangerez du fruit; je crois qu'oui; hé bien, mangez-en donc; je ne saurois, je mangerai tantôt; que l'on m'ait ce soir un potage et un poulet; voici le soir; voilà

un potage et un poulet; je n'en veux point; je suis dégoûtée, je m'en vais me coucher, j'aime mieux dormir que de manger. Je me couche, je me tourne, je me retourne, je n'ai point de mal, mais je n'ai point de sommeil aussi; j'appelle, je prends un livre, je le referme; le jour vient, je me lève, je vais à la fenêtre, quatre heures sonnent, cinq heures, six heures; je me recouche, je m'endors jusqu'à sept, je me lève à huit, je me mets à table à douze inutilement, comme la veille; je me remets dans mon lit le soir, inutilement comme l'autre nuit. Etes-vous malade? nenni : êtes-vous plus foible? nenni. Je suis dans cet état trois jours et trois nuits; je redors présentement; mais je ne mange encore que par machine, comme les chevaux, en me frottant la bouche de vinaigre; du reste, je me porte bien, et je n'ai pas même si mal à la tête. Je viens d'écrire des folies à M. le duc; si je puis, j'irai dimanche à Livry pour un jour ou deux. Je suis très aise d'aimer madame de Coulanges, à cause de vous. Résolvez-vous, ma belle, de me voir soutenir toute ma vie, à la pointe de mon éloquence, que je vous aime plus encore que vous ne m'aimez; j'en ferois convenir Corbinelli en un demi-quart d'heure. Au reste, mandez-moi bien de ses nouvelles : tant de bonnes volontés seront-elles toujours inutiles à ce pauvre homme? pour moi, je crois que c'est son mérite qui leur porte malheur; Segrais porte aussi guignon; madame de Thianges est des amies de Corbinelli, madame Scarron, mille personnes, et je ne lui vois plus aucune espérance de quoi que ce puisse être; on donne des pensions aux beaux esprits; c'est un fonds abandonné à cela; il en mé-

rite mieux que tous ceux qui en ont; point de nouvelles, on ne peut rien obtenir pour lui.

Je dois voir demain madame de Vill....; c'est une certaine ridicule à qui M. d'Ambres a fait un enfant; elle l'a plaidé, et a perdu son procès; elle conte toutes les circonstances de son aventure; il n'y a rien au monde de pareil; elle prétend avoir été forcée : vous jugez bien que cela conduit à de beaux détails. La Marans est une sainte; il n'y a point de raillerie; cela me paroît un miracle. La Bonnetot est dévote aussi; elle a ôté son œil de verre; elle ne met plus de rouge ni de boucles. Madame de Monaco ne fait pas de même; elle me vint voir l'autre jour bien blanche; elle est favorite et engouée de cette MADAME-ci, tout comme de l'autre; cela est bizarre. Langlade s'en va demain en Poitou pour deux ou trois mois. M. de Marsillac est ici; il part lundi pour aller à Barrége, il ne s'aide pas de son bras. Madame la comtesse du Plessis[a] va se marier; elle a pensé acheter Frêne. M. de La Rochefoucauld se porte très bien; il vous fait mille et mille compliments, et à Corbinelli. Voici une question entre deux maximes :

On pardonne les infidélités, mais on ne les oublie point.
On oublie les infidélités, mais on ne les pardonne point[b].

[a] Marie-Louise Le Loup de Bellenave, veuve d'Alexandre de Choiseul, comte du Plessis; remariée en 1673 à Réné de Gillier, marquis de Clérambault, premier écuyer de MADAME, duchesse d'Orléans, dont elle étoit dame d'honneur; elle étoit nièce par sa mère de M. du Plessis-Guénégaud le secrétaire-d'état.

[b] Il y a dans cette maxime un peu de recherche. Mais si on l'exa-

« Aimez-vous mieux avoir fait une infidélité à votre « amant, que vous aimez pourtant toujours, ou qu'il « vous en ait fait une, et qu'il vous aime aussi tou- « jours? » On n'entend pas par infidélité avoir quitté pour un autre, mais avoir fait une faute considérable. Adieu, je suis bien en train de jaser; voilà ce que c'est de ne point manger et de ne point dormir. J'embrasse madame de Grignan et toutes ses perfections.

---

300. **

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Bussy, ce 26 juin 1673.

Je m'ennuie fort, Madame, de n'avoir aucune nouvelle de vous depuis que vous arrivâtes en Provence. Quand vous seriez en l'autre monde je n'en aurois pas moins. Est-ce qu'on ne songe plus qu'à ce qu'on voit, quand on est en Provence? Mandez-le-moi, je vous prie, parcequ'en ce cas-là je vous irois trouver, et j'aimerois

mine attentivement, on reconnoîtra qu'elle n'est pas susceptible des deux sens opposés que madame de La Fayette lui suppose. La première maxime est juste : on peut pardonner une infidélité, mais on ne l'oublie pas. La seconde est fausse; si on oublie une infidélité, on la pardonne, car ne la pas pardonner, c'est en conserver le souvenir. Cette maxime, au reste, ne fait pas partie de celles de La Rochefoucauld.

mieux me mettre au hasard de me brouiller à la cour, où je n'ai plus rien à ménager, que de n'entendre jamais parler de vous. Raillerie à part, Madame, mandez-moi de vos nouvelles. Je suis en peine aussi de n'en avoir aucune de notre ami (*Corbinelli*). Quelqu'un m'a dit qu'il étoit dans une dévotion extrême. Si c'étoit cela qui l'empêchât d'avoir commerce avec moi, j'aimerois autant qu'il fût déja en Paradis. Mandez-moi ce que vous en savez.

301.

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Comte* DE BUSSY.

A Grignan, ce 15 juillet 1673.

Vous voyez bien, mon cher cousin, que me voilà à Grignan. Il y a justement un an que j'y vins, je vous écrivis avec notre ami Corbinelli qui passa deux mois avec nous. Depuis cela j'ai été dans la Provence me promener. J'ai passé l'hiver à Aix avec ma fille. Elle a pensé mourir en accouchant, et moi de la voir accoucher si malheureusement. Nous sommes revenus ici depuis quinze jours, et j'y serai jusqu'au mois de septembre que j'irai à Bourbilly, où je prétends bien vous voir. Prenez dès à présent des mesures, afin que vous ne soyez pas à Dijon. J'y veux voir aussi notre grand cousin de Toulongeon, mandez-lui. Je vous mènerai peut-être notre cher Corbinelli; il m'est venu trouver ici, et nous

avions résolu de vous écrire, quand j'ai reçu votre lettre. Vous le trouverez pour les mœurs aussi peu réglé que vous l'avez vu; mais il sait mieux sa religion qu'il ne savoit; et il en sera bien plus damné, s'il ne profite pas de ses lumières. Je l'aime toujours, et son esprit est fait pour me plaire. Que dites-vous de la conquête de Maëstricht? Le roi seul en a toute la gloire[a]. Vos malheurs me font une tristesse au cœur qui me fait bien sentir que je vous aime. Je laisse la plume à notre ami. Nous serions trop heureux si nous le pouvions avoir dans notre *délicieux* château de Bourbilly. Ma fille vous fait une amitié, quoique vous ne songiez pas à elle.

De Monsieur DE CORBINELLI.

J'aurois un fort grand besoin, Monsieur, que le bruit de ma dévotion continuât. Il y a si long-temps que le contraire dure, que ce changement en feroit peut-être un à ma fortune. Ce n'est pas que je ne sois pleinement convaincu que le bonheur et le malheur de ce monde ne soit le pur et unique effet de la Providence, où la fortune ni le caprice des rois n'ont aucune part. Je parle si souvent sur ce ton-là, qu'on l'a pris pour le sentiment d'un bon chrétien, quoiqu'il ne soit que celui d'un bon philosophe. Mais quand le bruit qui a couru eût été véritable, ma dévotion n'eût pas été incompatible avec ma persévérance à vous honorer, et à vous confirmer

[a] Le roi prit Maëstricht le 29 juin 1673, après treize jours de siége.

souvent les mêmes sentiments que j'ai eus pour vous toute ma vie. Vous savez quel honneur je me suis toujours fait de votre amitié, et si la grace *efficace* auroit pu détruire une pensée si raisonnable. Nous vous écrivîmes une grande lettre à notre autre voyage ici, et nous avons vingt fois raisonné sur votre indolence. Mais va-t-elle jusqu'à ne point regretter de n'être point à Maëstricht à tuer des Hollandois et des Espagnols à la vue du roi? qu'en dites-vous? les poëtes vont dire des merveilles; le sujet est ample et beau. Ils diront que leur grand monarque a vaincu la Hollande et l'Espagne en douze jours, en prenant Maëstricht, et qu'il ne manque à sa gloire que la vraisemblance. Ils diront qu'il en est lui-même le destructeur, à force de la rendre incroyable; et mille pensées dont je ne m'avise pas, tant parceque j'ai l'esprit peu fleuri, que parceque je l'ai sec depuis un an, à cause que je me suis adonné à la philosophie de Descartes. Elle me paroît d'autant plus belle qu'elle est facile, et qu'elle n'admet dans le monde que des corps et du mouvement, ne pouvant souffrir tout ce dont on ne peut avoir une idée claire et nette. Sa métaphysique me plaît aussi; ses principes sont aisés et ses inductions naturelles. Que ne l'étudiez-vous? elle vous divertiroit avec mesdemoiselles de Bussy. Madame de Grignan la sait à miracle, et en parle divinement. Elle me soutenoit l'autre jour que, plus il y a d'indifférence dans l'ame, et moins il y a de liberté. C'est une proposition que soutient agréablement M. de La Forge[a], dans

[a] Louis de La Forge, docteur en médecine, et grand sectateur de

un *Traité de l'esprit de l'homme*, qu'il a fait en françois, et qui m'a paru admirable. Voilà de quoi combattre les ennuis de la province. Nous lisons à Montpellier tout l'hiver Tacite, et nous le traduisons, je vous assure, très bien. J'ai fait un gros traité de rhétorique en françois, et un autre de l'art historique, comme aussi un gros Commentaire sur l'Art poétique d'Horace. Plût à Dieu que vous fussiez avec nous! car l'esprit des provinciaux n'est pas assez beau pour nous contenter dans nos réflexions. Donnez-nous de vos nouvelles quelquefois, s'il vous plaît, et soyez persuadé que, quand je serois en paradis, je n'en serois pas moins votre serviteur.

302. **

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Bussy, ce 27 juillet 1673.

Je reçus la lettre que vous m'écrivîtes de Grignan l'année passée, Madame, dans laquelle notre ami m'écrivoit aussi, comme il le fait aujourd'hui. J'y fis réponse, et vous n'en devez pas douter[a], car je suis homme à représailles en toutes choses : je ne sais donc qu'est deve-

la philosophie de Descartes; son livre parut d'abord en françois, et ensuite en latin en 1666; il est aujourd'hui totalement oublié.

[a] *Voyez* les lettres 279 et 280, pages 46 et 48 de ce volume.

nue ma lettre. C'eût été grand dommage si madame de Grignan fût morte en couches. Quel que soit un jour le mérite de son enfant, il ne vaudra jamais mieux que sa mère; et pour vous, Madame, aimez-la fort pendant sa vie; mais laissez-la mourir si elle ne s'en pouvoit pas empêcher une autre fois, et vivez, car il n'est rien tel que de vivre. Vous ne me verrez point à Bourbilly; je vous envoie la gazette de Hollande qui vous en dira la raison : voyez l'article de Paris; cela n'est pas tout-à-fait comme elle le dit; mais elle a su que le roi m'avoit fait quelque grace, et elle a cru que ce ne pouvoit être moins que ce qu'elle dit. Cependant elle se trompe : le roi ne m'a permis que d'aller à Paris pour mettre ordre à mes affaires. Vous connoissez la manière sèche de la cour pour les gens qui ne sont pas heureux; mais enfin j'ai autant de patience qu'elle a de dureté, et je suis en meilleurs termes que je n'étois il y a deux ans. Je pars donc dans huit ou dix jours pour la bonne ville avec ma famille; je ne sais si j'y passerai l'hiver, ce sera suivant les nouvelles que j'aurai de la cour; mais toujours me trouverez-vous à Paris, si les délices de Bourbilly ne vous y arrêtent point. Je voudrois bien que vous amenassiez notre ami, et que nous pussions un peu moraliser tous trois sur les sottises du monde, dont nous devons être désabusés; pour moi, je le suis à un point que, sans l'intérêt de mes enfants, je me contenterois d'admirer le roi dans mon cœur, sans me mettre en peine de le lui faire connoître. Je ne trouve pas que ce soit un si grand malheur pour moi qu'on voie que je ne suis pas maréchal de France, pourvu qu'on croie que

je le mérite, et je ne pense pas que personne me doive traiter sur le pied de ne l'être pas, mais sur celui que je le devrois être; car il n'appartient qu'au roi de me faire une injustice. Ainsi, Madame, voyez les conquêtes du roi sans me plaindre, puisque aussi bien cela ne sert de rien, et m'aimez toujours puisque je vous aime de tout mon cœur. Je songe à madame de Grignan plus que vous ne pensez; mais je suis discret, et je ne dis pas toujours, sur le chapitre d'une aussi belle dame qu'elle tout ce que je pense.

A Monsieur DE CORBINELLI.

Je crois, Monsieur, que votre dévotion ne feroit point de changement à votre mauvaise fortune, et qu'elle ne vous serviroit qu'à vous la faire prendre en gré; mais la philosophie peut faire la même chose : ainsi la dévotion ne vous peut servir que pour l'autre monde, et j'en suis persuadé, non pas encore assez pour la prendre fort à cœur, mais assez pour ne faire à autrui que ce que je voudrois qui me fût fait. Il y a mille petits collets qui ne sont pas si justes. Pour vous répondre maintenant à ce que vous me demandez, si je ne suis pas fâché de n'être point à Maëstricht, je vous dirai qu'il y a si long-temps que j'ai été bien fâché de n'être pas où je devois être, que je ne reprends pas de nouveaux chagrins toutes les fois qu'il se présente de nouvelles occasions de m'en donner. A quoi me serviroit ma raison? Pour le roi, je l'admirerois quand je serois bourgmestre d'Amsterdam; et, pour dire la vérité, il m'a un peu traité à la hollan-

doise; cependant je ne laisse pas de le trouver un prince merveilleux : jugez ce que j'en penserois s'il m'avoit fait du bien, car vous savez que, quelque juste qu'on soit, on pense toujours plus favorablement de son bienfaiteur que du contraire.

Si nous avions quelqu'un pour nous mettre en train sur la philosophie de Descartes, nous l'apprendrions ; mais nous ne savons comment enfourner : puisque madame de Grignan vous soutient que plus il y a d'indifférence dans une ame, moins il y a de liberté, je crois qu'elle vous peut soutenir qu'on est extrêmement libre quand on est passionnément amoureux. Mais, à propos de Descartes, je vous envoie des vers qu'une fille de mes amies[a] a faits en faveur de son ombre ; vous les trouverez de bon sens, à mon avis.

[a] Mademoiselle Dupré cultivoit les lettres avec succès ; elle étoit liée avec Conrart, mademoiselle de Scuderi et d'autres beaux esprits. On a imprimé plusieurs de ses lettres adressées au comte de Bussy Rabutin. La pièce dont Bussy fait ici mention a été insérée dans le *Recueil de vers choisis*, donné par le père Bouhours. Paris, 1693, page 25. Elle est adressée à mademoiselle de La Vigne.

303.

Au même.

A Grignan, ce 23 août 1673.

En vérité, mon cousin, je suis fort aise que vous soyez à Paris. Il me semble que c'est là le chemin d'aller plus loin, et je n'ai jamais tant souhaité de voir aller quelqu'un à de grands honneurs, que je l'ai souhaité pour vous, quand vous étiez dans le chemin de la fortune. Elle est si extravagante, qu'il n'y a rien qu'on ne puisse attendre de son caprice; ainsi j'ai toujours un peu d'espérance. Vous avez tant de philosophie, que, l'un de ces jours, je vous prierai de m'en faire part, pour m'aider à soutenir vos malheurs et mes chagrins. Je me console de ne vous point voir à Bourbilly, puisque je vous verrai à Paris. Je voudrois bien que ma fille vous y pût faire son compliment elle-même; mais, dans l'incertitude, elle vous le fait ici, elle et M. de Grignan.

De M. DE CORBINELLI. **

Vous croyez bien, Monsieur, que je ne suis pas le dernier de vos serviteurs à prendre une bonne part à la petite douceur que le roi vous a faite. M. de Vardes ne l'a jamais pu obtenir pour deux mois à la mort de son

oncle, ce qui me fait juger que son affaire tient plus au cœur du roi que la vôtre. Pendant votre séjour de Paris, je vous conseille de vous faire instruire de la philosophie de Descartes : mesdemoiselles de Bussy l'apprendront plus vite qu'aucun jeu. Pour moi, je la trouve délicieuse, non seulement parcequ'elle détrompe d'un million d'erreurs où est tout le monde, mais encore parcequ'elle apprend à raisonner juste. Sans elle nous serions morts d'ennui dans cette province[a]. Les vers que vous me faites l'honneur de m'envoyer sont très bons et très justes. Je vous montrerai aussi mes traités de rhétorique, de poétique et de l'art historique; je les ai faits sur les principes des meilleurs maîtres, mais je crois plus intelligiblement et plus succinctement qu'eux. Je ne douterai point de leur bonté s'ils parviennent à vous plaire. J'estime fort votre résignation : on est bien heureux quand on a autant de mérite que vous en avez, de se passer des récompenses des rois courageusement et sans chagrin. Je m'imagine que vous dites assez souvent comme Horace :

Et meâ me virtute involvo.
Je m'enveloppe de ma vertu.

[a] Vardes et Corbinelli, dans le désœuvrement de leur disgrace, s'étoient livrés à l'étude du cartésianisme; c'étoit une mode, il falloit être ou pour Descartes ou pour Aristote.

304.

De Madame DE LA FAYETTE *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

Ce 4 septembre 1673.

Je suis à Saint-Maur; j'ai quitté toutes mes affaires et tous mes maris; j'ai mes enfants[a] et le beau temps, cela me suffit; je prends des eaux de Forges; je songe à ma santé; je ne vois personne; je ne m'en soucie point du tout : tout le monde me paroît si attaché à ses plaisirs, et à des plaisirs qui dépendent entièrement des autres, que je me trouve avoir un don des fées d'être de l'humeur dont je suis.

Je ne sais si madame de Coulanges ne vous aura point mandé une conversation d'une après-dînée de chez Gourville, où étoient madame Scarron et l'abbé Têtu, sur les personnes *qui ont le goût au-dessus ou au-dessous de leur esprit;* nous nous jetâmes dans des subtilités où nous n'entendions plus rien : si l'air de Provence, qui subtilise encore toutes choses, vous augmente

[a] Madame de La Fayette avoit deux fils; l'aîné suivit le parti des armes, et mourut sans postérité, un an après sa mère; le cadet entra dans l'état ecclésiastique; il étoit fort négligent, et il égara plusieurs manuscrits de sa mère que l'on ne peut plus espérer de retrouver.

nos visions là-dessus, vous serez dans les nues. *Vous avez le goût au-dessous de votre esprit, et M. de La Rochefoucauld aussi, et moi encore, mais pas tant que vous deux.* Voilà des exemples qui vous guideront.

M. de Coulanges m'a dit que votre voyage étoit encore retardé; pourvu que vous rameniez madame de Grignan, je n'en murmure pas; si vous ne la ramenez point, c'est une trop longue absence. Mon goût augmente à vue d'œil pour la supérieure du Calvaire[a]; j'espère qu'elle me rendra bonne. Le cardinal de Retz est brouillé pour jamais avec moi, de m'avoir refusé la permission d'entrer chez elle; je la vois quasi tous les jours: j'ai vu enfin son visage[1]; il est agréable, et l'on s'aperçoit bien qu'il a été beau: elle n'a que quarante ans, mais l'austérité de sa règle l'a fort changée. Madame de Grignan a fait des merveilles d'avoir écrit à la Marans; je n'ai pas été si sage, car je fus l'autre jour chercher madame de Schomberg[2], et je ne la demandai point. Adieu, ma belle, je souhaite votre retour avec une impatience digne de notre amitié.

J'ai reçu les cinq cents livres il y a long-temps. Il me semble que l'argent est si rare qu'on n'en devroit point

[a] Madame de La Fayette demeuroit rue de Vaugirard, en face du couvent du Calvaire, qui étoit enclavé dans le jardin du petit Luxembourg et qui a été détruit pendant la révolution.

[1] Les religieuses du Calvaire ont leur voile baissé au parloir, excepté pour leurs proches parents, ou dans des cas particuliers.

[2] Madame de Schomberg et madame de Marans étoient logées dans la même maison.

prendre de ses amis : faites mes excuses à M. l'abbé (*de Coulanges*) de ce que je l'ai reçu [a].

305.

De Madame DE SÉVIGNÉ *à Madame* DE GRIGNAN.

A Montélimar, jeudi 5 octobre 1673.

Voici un terrible jour [1], ma chère enfant; je vous avoue que je n'en puis plus. Je vous ai quittée dans un état qui augmente ma douleur. Je songe à tous les pas que vous faites et à tous ceux que je fais, et combien il s'en faut qu'en marchant toujours de cette sorte nous puissions jamais nous rencontrer. Mon cœur est en repos quand il est auprès de vous; c'est son état naturel, et le seul qui peut lui plaire. Ce qui s'est passé ce matin me donne une douleur sensible, et me fait un déchirement dont votre philosophie sait les raisons : je les ai senties et les sentirai long-temps. J'ai le cœur et l'imagination tout remplis de vous ; je n'y puis penser sans pleurer, et j'y pense toujours; de sorte que l'état où je

[a] L'abbé de Coulanges, comme le dit madame de Sévigné dans la lettre 306, aimoit singulièrement *les beaux yeux de sa cassette*.

[1] c'étoit le même jour de son départ de Grignan pour Paris, et de celui de madame de Grignan pour Salon et pour Aix. Montélimar n'est qu'à trois ou quatre lieues du château de Grignan.

suis n'est pas une chose soutenable ; comme il est extrême, j'espère qu'il ne durera pas dans cette violence. Je vous cherche toujours, et je trouve que tout me manque, parceque vous me manquez. Mes yeux qui vous ont tant rencontrée depuis quatorze mois, ne vous trouvent plus : le temps agréable qui est passé rend celui-ci douloureux, jusqu'à ce que j'y sois un peu accoutumée ; mais ce ne sera jamais assez pour ne pas souhaiter ardemment de vous revoir et de vous embrasser. Je ne dois pas espérer mieux de l'avenir que du passé ; je sais ce que votre absence m'a fait souffrir ; je serai encore plus à plaindre, parceque je me suis fait imprudemment une habitude nécessaire de vous voir. Il me semble que je ne vous ai point assez embrassée en partant ; qu'avois-je à ménager? Je ne vous ai point assez dit combien je suis contente de votre tendresse ; je ne vous ai point assez recommandée à M. de Grignan ; je ne l'ai point assez remercié de toutes ses politesses et de toute l'amitié qu'il a pour moi ; j'en attendrai les effets sur tous les chapitres : il y en a où il a plus d'intérêt que moi, quoique j'en sois plus touchée que lui. Je suis déja dévorée de curiosité ; je n'espère de consolation que de vos lettres, qui me feront encore bien soupirer. En un mot, ma fille, je ne vis que pour vous : Dieu me fasse la grace de l'aimer quelque jour comme je vous aime. Je songe aux *Pichons ;* je suis toute pétrie des Grignan ; je tiens par-tout. Jamais un voyage n'a été si triste que le nôtre ; nous ne disons pas un mot. Adieu, ma chère enfant, aimez-moi toujours ; hélas! nous revoilà dans les lettres. Assurez M. l'archevêque de mon respect très tendre, et

embrassez le coadjuteur; je vous recommande à lui. Nous avons encore dîné à vos dépens. Voilà M. de Saint-Géniez qui vient me consoler. Ma fille, plaignez-moi de vous avoir quittée.

306.

A la même.

A Valence, vendredi 6 octobre 1673.

Mon unique plaisir consiste à vous écrire : la paresse du coadjuteur est bien étonnée de cette sorte de divertissement. Vous êtes à Salon, ma pauvre petite; vous avez passé la Durance; et moi je suis arrivée ici. Je regarde tous les chemins qui vous verront passer cet hiver, et je fais des remarques sur les endroits difficiles. Le plus sûr dans l'hiver, c'est une litière; il y a des pas où il faut descendre de carrosse, ou périr. M. de Valence[1] m'a envoyé son carrosse avec Montreuil et Le Clair,

[1] Daniel de Cosnac, évêque de Valence, depuis archevêque d'Aix. * Choisy, dans le septième livre de ses mémoires a donné des détails fort étendus sur ce prélat. J'engage les lecteurs qui aiment les anecdotes piquantes, racontées avec beaucoup d'esprit, à recourir à cet ouvrage; le caractère de l'évêque de Valence est l'un des plus singuliers de ce siècle. Matthieu de Montreuil, qui, suivant madame de Sévigné (lettre 25, tome Ier, page 47), *étoit douze fois plus étourdi qu'un hanneton*, étoit secrétaire de M. de Valence.

pour me laisser plus de liberté : j'ai été droit chez le prélat ; il a bien de l'esprit ; nous avons causé une heure ; ses malheurs et votre mérite ont fait les deux principaux points de la conversation. Il a deux dames de ses parentes avec lui. J'ai vu un moment les filles de Sainte-Marie, et madame votre belle-sœur[1] : sa belle abbesse se meurt ; on court pour l'abbaye ; une grosse fièvre continue au milieu de la plus grande santé : voilà qui est expédié. J'ai soupé chez Le Clair avec Montreuil ; j'y suis logée. M. de Valence et ses nièces fort parées me sont venus voir.

On dit ici que le roi est allé joindre M. le prince ; on ne parle point de la paix. Tout le cœur me bat quand je puis douter de votre voyage de Paris. Je *cuis* incessamment, et me passe fort bien de parler. Pour notre abbé, vous le connoissez, il ne lui faut que *les beaux yeux de sa cassette*[a]. J'ai une envie extrême de savoir de vos nouvelles ; il me semble qu'il y a déja bien longtemps que je ne vous ai vue.

[1] Marie Adhémar de Monteil, religieuse à Aubenas, sœur de M. de Grignan.

[a] Allusion à la IIIe scène du Ve acte de l'*Avare*.

307.

A la même.

A Lyon, mardi 10 octobre 1673.

Me voilà déja loin de vous, ma fille; mais comprenez-vous avec quelle douleur j'y pense? Je fus reçue chez M. le chamarier par lui et par M. et Mme de Rochebonne. J'eus le cœur extrêmement serré en embrassant cette jolie femme; elle l'eut aussi : nous nous entendîmes fort bien, nous causâmes beaucoup. J'ai commencé dès ici à défendre le procédé de M. de Grignan; le chamarier ne le savoit pas tout-à-fait comme il est. C'est la meilleure cause du monde à soutenir; elle ne sauroit périr que par n'être pas bien expliquée ou bien entendue.

Je veux vous dire encore une fois que, si vous aviez quelque envie d'éviter les dangers en venant cet hiver, il faudroit descendre de carrosse quasi aussi souvent que j'ai fait; mais une litière seroit admirable; ou bien monter à cheval, comme font mesdames de Verneuil ou d'Arpajon. Le carrosse de M. de Verville tomba l'année dernière. Il y a aussi un chemin qu'on nous fit prendre *par dans* le Rhône. Je descendis, mes chevaux nagèrent, et l'eau entra jusqu'au fond du carrosse : c'est à deux lieues de Montélimar. Quand vous viendrez, les eaux seront grandes, et la place ne sera pas tenable; il fau-

dra faire un chemin dans les terres, et ne vous point hasarder; le danger n'est pas dans l'imagination. Voilà ce que mon amitié et ma prévoyance me forcent de vous dire; vous vous en moquerez, si vous voulez; mais je crois que M. de Grignan ne s'en moquera pas. Vous me direz après cela, voilà qui est bien; il n'est plus question que de faire la paix, et que nous allions à Paris, il est vrai : mais si la guerre se déclare contre l'Espagne, comme c'est une affaire qui traînera, et qui ne donnera pas sitôt des affaires aux gouverneurs, je crois qu'en bonne politique M. de Grignan prendra le parti de venir à la cour plus tôt que plus tard. J'attends ce soir de vos nouvelles; j'achèverai cette lettre après les avoir reçues.

Mardi au soir.

Je n'ai pas eu la force de recevoir votre lettre sans pleurer de tout mon cœur. Je vous vois dans Aix, accablée de tristesse, vous achevant de consumer le corps et l'esprit; cette pensée me tue; il me semble que vous m'échappez, que vous me disparoissez, et que je vous perds pour toujours. Je comprends l'ennui que vous donne mon départ; vous étiez accoutumée à me voir tourner autour de vous, il est fâcheux de revoir les mêmes lieux : il est vrai que je ne vous ai point vue sur tous ces chemins-ci; mais quand j'y ai passé, j'étois comblée de joie, dans l'espérance de vous voir et de vous embrasser, et, en retournant sur mes pas, j'ai une tristesse mortelle dans le cœur, et je regarde avec envie les sentiments que j'avois en ce temps-là; ceux qui les suivent sont bien différents. J'avois toujours espéré de

vous ramener; vous savez par quelles raisons et par quels tons vous m'avez coupé court là-dessus; il a fallu que tout ait cédé à la force de votre raisonnement, et prendre le parti de vous admirer; mais croyez que la chose du monde qui paroît la moins naturelle, c'est de me voir retourner toute seule à Paris. Si vous y pouvez venir cet hiver, j'en aurai une joie et une consolation entière; en ce cas, je ne m'affligerai que pour trois mois, ainsi que vous m'en priez : mais je vous quitte, je m'éloigne; voilà ce que je vois, et je ne sais point l'avenir. J'ai une envie continuelle de recevoir de vos lettres; c'est un plaisir bien douloureux; mais je m'intéresse si fort à tout ce que vous faites, que je ne puis vivre sans le savoir. N'oubliez point de solliciter le petit procès, et de bien compter sur vos doigts les moutons de votre troupeau. Ne mettez point votre pot au feu si matin, craignez d'en faire un *consommé;* la pensée d'une *oille*[1] me plaît bien, elle vaut mieux qu'une viande seule : pour moi, je n'y mets comme vous qu'une seule chose avec de la chicorée amère, mais il faut qu'elle soit bonne pour la santé; car, hormis que je suis laide, et que personne ne me reconnoît ici, du reste je ne me portai jamais mieux.

J'ai été fort aise d'embrasser la pauvre Rochebonne; je ne puis souffrir que ce qui est Grignan. Je ferai réponse à notre mère de Sainte-Marie; j'ai passé la journée avec celles qui sont ici. Je pars demain pour la

[1] Espèce de potage ou de ragoût qui nous est venu d'Espagne; et dans lequel il entre plusieurs sortes d'herbes et de viandes.

Bourgogne : voici encore un grand agrément pour moi, c'est que je ne recevrai plus de vos lettres que par Paris; adressez-les à M. de Coulanges, il me les fera tenir à Bourbilly. La Rochebonne que voilà auprès de moi vous adore : nous nous interrompons toutes deux pour parler de vous avec la dernière tendresse. Adieu, ma très aimable; vous voulez que je juge de votre cœur par le mien, je le fais, et c'est pour cela que je vous aime et je vous plains.

308. *

A la même.

D'un petit chien de village, à six lieues de Lyon, mercredi au soir 11 octobre 1673.

Me voici arrivée, ma fille, dans un lieu qui me feroit triste quand je ne le serois pas; il n'y a rien, c'est un désert. Je me suis égarée dans les champs pour chercher l'église; j'ai trouvé un curé un peu sauvage, et un commis qui connoît M. l'abbé, et qui m'a promis de vous faire tenir cette lettre. Quand je ne suis pas avec vous, mon unique divertissement est de vous écrire; contez un peu cela au coadjuteur pour lui faire venir des cornes à la tête. Chamarande [a] est à une lieue; il est seigneur de

[a] M. de Chamarande, l'un des quatre premiers valets-de-chambre du roi.

cinq ou six paroisses; il attend le retour du roi. Je sais bien d'autres nouvelles du pays, mais je ne veux pas vous les confier. Je suis partie ce matin à huit heures de Lyon, entourée de tous les Rochebonne, que j'aime et que j'estime fort. M. de Rochebonne s'en va dans ses terres pour donner ordre à ses affaires; il veut être tout prêt pour la guerre, en cas d'alarme. On ne peut pas voyager plus tristement que je fais. Voici la quatrième fois que je vous écris; sans cela que serois-je devenue? Voici ce qui me tue un peu, c'est qu'après mon premier sommeil j'entends sonner deux heures, et qu'au lieu de me rendormir, je mets le pot au feu avec de la chicorée amère; cela bout jusqu'au point du jour, qu'il faut monter en carrosse. Je suis assurée que, pour me tirer de peine, vous me manderez que l'air d'Aix vous a toute raccommodée, que vous n'êtes plus si maigre qu'à Grignan. Je n'en croirai rien du tout, ma pauvre enfant; je joins à mon inquiétude le bruit de la rue, dont vous êtes désaccoutumée, et qui vous empêche de dormir; je vous vois, ma fille, et je vous suis pas à pas: je vois entrer, je vois sortir, je vois quelques unes de vos pensées; enfin je serai morte quand je ne penserai plus à vous.

Nous avons vu des tableaux admirables à Lyon. Je blâme M. de Grignan de n'avoir pas accepté celui que l'archevêque de Vienne [a] voulut lui donner; il ne lui sert de rien, et c'est le plus joli tableau et le plus décevant qu'on puisse voir; pour moi, je ne manquai point

[a] Henri de Villars, mort en 1693 à 72 ans.

tout bonnement de vouloir remettre la toile que je croyois déclouée. A propos, cet archevêque est beau-frère de madame de Villars; il m'attendoit, et me fit des visites et des civilités infinies. Adieu, ma très chère; vous me mandez les choses du monde les plus tendres; cela perce le cœur, et cependant on en est ravi. Vous me parlez de votre amitié; je crois qu'elle est très forte : je vous aime sur ce pied-là, et je ne crois pas me tromper; mais gardez-vous bien, dans les moments où vous la sentez le plus, de penser ni de dire jamais qu'elle puisse égaler celle que j'ai pour vous.

309.

A la même.

A Châlons, vendredi soir, 13 octobre 1673.

Quel ennui de ne plus espérer de vos nouvelles! cette circonstance augmente ma tristesse. Ma fille, je ne vous dirai point toutes mes misères sur ce chapitre; tout au moins vous vous moqueriez de moi; et vous savez combien j'estime votre estime; ainsi donc j'honore votre force et votre philosophie, et je ne ferai confidence de mes foiblesses qu'à ceux qui n'ont pas plus de courage que moi. Je m'en vais hors du grand chemin, je ne vous écrirai plus si réglément, voilà encore un de mes chagrins. Quand vous ne recevrez point de mes lettres,

croyez bien fermement qu'il m'aura été impossible de vous écrire; mais pour penser à vous, ah! je ne fais nulle autre chose : je *cuis* toujours, et, comme vous savez, je m'amuse à éplucher la racine de ma chicorée; de sorte que mon bouillon est amer, comme ceux que nous prenions à Grignan.

Les déclamations de Quintilien m'ont amusée; il y en a de belles, et d'autres qui m'ont ennuyée. Je m'en vais dans le *Socrate chrétien*[a]. Je vis à Mâcon le fils de M. de Paule; je le trouvai joli; il ressemble *au Charmant*. Je ne sais point de nouvelles, sinon que madame de Mazarin est avec son mari jusqu'à la première frénésie. On attendoit à Lyon cette duchesse d'Yorck[1]; quel plaisir que vous ne l'ayez point eue sur le corps! Nous avons trouvé en chemin M. de Sainte-Marthe; il m'a promis de vous envoyer *ce pain bénit et cet enterrement de* Marigny[a], dont je vous ai tant parlé; l'*enterrement* me ravit toujours; le *pain bénit* est sujet à trop de commentaires : si vous avez l'esprit libre quand vous recevrez ce petit ouvrage, et qu'on vous le lise d'un

[a] Ouvrage de Balzac qu'on ne lit plus, et qui même dans son temps a eu fort peu de réputation.

[1] Marie d'Est, princesse de Modène, depuis reine d'Angleterre.

[b] Ce poëte a fait un grand nombre de vers satiriques sur la fronde. Son petit poëme du *Pain bénit* parut en 1673; c'est une satire dirigée contre les marguilliers de la paroisse Saint-Paul, qui vouloient l'obliger à rendre le pain bénit. Du naturel, quelque finesse et un fonds d'esprit fort, firent la fortune de ce petit ouvrage dont les exemplaires devinrent rares et sont assez recherchés. Mercier de Compiègne en a donné une nouvelle édition en 1795.

bon ton, vous l'aimerez fort; mais si vous n'êtes pas bien disposée, voilà qui est jeté et méprisé; je trouve que le prix de la plupart des choses dépend de l'état où nous sommes quand nous les recevons. J'embrasse tendrement M. de Grignan; il doit être bien persuadé de mon amitié, de lui avoir donné et laissé ma fille : tout ce que je lui demande, c'est de conserver votre cœur et le mien; il en sait les moyens. Songez que je recevrai comme une grace, s'il m'oblige à l'aimer toujours. Le hasard me fit hier parler de lui, et de ses manières nobles et polies, et de ses grandeurs; je voudrois bien qu'il eût été derrière moi, et vous aussi : vous le croyez bien, ma chère Comtesse.

---

310. *

A la même.

A Bourbilly, lundi 16 octobre 1673.

Enfin, ma chère fille, j'arrive présentement dans le vieux château de mes pères. Voici où ils ont triomphé suivant la mode de ce temps-là. Je trouve mes belles prairies, ma petite rivière, mes magnifiques bois et mon beau moulin, à la même place où je les avois laissés. Il y a eu ici de plus honnêtes gens que moi; et cependant, au sortir de Grignan, après vous avoir quittée, je m'y meurs de tristesse. Je pleurerois présentement de tout mon

cœur, si je m'en voulois croire; mais je m'en détourne, suivant vos conseils. Je vous ai vue ici; Bussy y étoit, qui nous empêchoit fort de nous y ennuyer. Voilà où vous m'appelâtes *marâtre* d'un si bon ton. On a élagué des arbres devant cette porte, ce qui fait une allée fort agréable. Tout crève ici de blé, et *de Caron pas un mot*[a], c'est-à-dire, pas un sol. Il pleut à verse : je suis désaccoutumée de ces continuels orages, j'en suis en colère. M. de Guitaud est à Epoisses : il envoie tous les jours ici pour savoir quand j'arriverai, et pour m'emmener chez lui; mais ce n'est pas ainsi qu'on fait ses affaires; j'irai pourtant le voir, et vous prévoyez bien que nous parlerons de vous : je vous prie d'avoir l'esprit en repos sur tout ce que je dirai; je ne suis pas assurément fort imprudente. Nous vous écrirons, Guitaud et moi. Je ne puis m'accoutumer à ne vous plus voir; et si vous m'aimez, vous m'en donnerez une marque certaine cette année. Adieu, mon enfant; j'arrive, je suis un peu fatiguée; quand j'aurai les pieds chauds, je vous en dirai davantage.

[a] Allusion au dialogue de Lucien intitulé *Caron ou le Contemplateur*. *Voyez* la note de la lettre du 6 septembre 1671, t. II, p. 181.

311.

A la même.

A Bourbilly, samedi 21 octobre 1673.

J'arrivai ici lundi au soir, comme je vous l'écrivis sur-le-champ. Je trouvai des lettres de Guitaud qui m'attendoient. Le lendemain, dès neuf heures, il vint au galop, mouillé comme un canard, car il pleut continuellement. Nous causâmes extrêmement; il me parla fort de vous, et m'entretint ensuite de ses affaires et de ses dégoûts; il me dit que le roi est revenu à Versailles; il me montra les nouvelles de la guerre : il trouva que la politique obligeroit sans doute M. de Grignan à venir expliquer sa conduite à Sa Majesté, et même à venir prendre les ordres de sa propre bouche pour la guerre, si elle se déclare. Voilà ce qu'il me dit sans vouloir me plaire, et même sans intérêt; car il me paroît peu disposé à retourner cet hiver à Paris. Après que nous eûmes dîné très bien, malgré la rusticité de mon château, voilà un carrosse à six chevaux qui entre dans ma cour, et Guitaud à pâmer de rire.

Je vois en même temps la comtesse de Fiesque, et madame de Guitaud qui m'embrassent. Je ne puis vous représenter mon étonnement, ni le plaisir qu'avoit pris Guitaud à me surprendre. Enfin voilà donc la comtesse à Bourbilly; comprenez-vous bien cela? plus belle, plus

fraîche, plus magnifique, et plus gaie que vous ne l'avez jamais vue. Après les exclamations de part et d'autre que vous pouvez penser, on s'assied, on se chauffe, on parle de vous; vous savez bien encore ce qu'on dit, et combien la comtesse comprend peu que vous ne soyez pas venue avec moi : cette compagnie me parut toute pleine d'estime pour vous. On parla de nouvelles; Guitaud me conta comme MONSIEUR veut faire mademoiselle de Grancey dame d'atour de MADAME, à la place de la Gourdon, à qui il faut donner cinquante mille écus : voilà qui est un peu difficile; car le maréchal de Grancey ne veut donner cette somme que pour marier sa fille; et comme il craindroit qu'il n'en fallût donner encore autant pour la marier, il veut que MONSIEUR fasse tout. Madame de Monaco mène cette affaire; elle est très bien chez MONSIEUR et chez MADAME, dont elle est également aimée : on est seulement un peu fâché de lui voir faire quelquefois à cette MADAME-ci les mêmes petites mines et les mêmes petits discours qu'elle faisoit à l'autre. Il y a encore eu quelques bagatelles; mais cela ne s'écrit point. Pour madame de Marei, elle quitta Paris par pure sagesse, quand on commença toutes ces collations de cet été, et s'en vint en Bourgogne : on la reçut à Dijon au bruit du canon. Vous pouvez penser comme cela faisoit dire de belles choses, et comme ce voyage paroissoit au public : la vérité c'est qu'elle avoit un procès à Dijon, qu'elle vouloit faire juger; mais cette rencontre est toujours plaisante[a]. La

[a] Tout ce passage est ironique; madame de Sévigné, dans sa let-

comtesse est bonne là-dessus; il y a quinze jours qu'elle est à Epoisses : elle vient de Guerchi[a]. Il y a un petit homme obscur qui dit que l'abbé Têtu serviroit fort bien d'ame à un gros corps[b] : cela m'a paru plaisant. Enfin le soir vint : après avoir admiré les antiquités judaïques de ce château, elles s'en retournèrent; elles voulurent m'emmener; mais j'ai ici des affaires assez importantes, de sorte que je n'irai que demain à Epoisses pour revenir après-demain; nous vous écrirons tous ensemble : si je vous avois amenée, vous auriez trouvé cette compagnie qui vous auroit fort empêchée de vous ennuyer. Pour l'air d'ici, il n'y a qu'à respirer pour être grasse; il est humide et épais; il est admirable pour rétablir ce que l'air de Provence a desséché.

tre du 6 avril 1672, n° 239, a parlé d'un grand souper donné à Saint-Maur aux *anges* (*mesdames de Marei et de Grancey*) par M. le duc; on soupçonnoit que, loin de fuir ces parties, madame de Marei n'avoit d'autre but, en faisant ce voyage, que de venir rejoindre le prince.

[a] Terre de son gendre. Elle avoit perdu sa fille. *Voyez* la lettre du 27 janvier 1672.

[b] Cet abbé étoit maigre et sec; on lui fit cette épitaphe que La Beaumelle attribue à madame de Maintenon, d'après l'autorité des manuscrits laissés par mademoiselle d'Aumale, son amie.

Ci gît un abbé froid et sec,
Dont la vigueur fut endormie,
Dans les derniers temps de sa vie.
Il ne lui restoit que le bec
Dont il becquetoit son amie.

Mémoires de madame de Maintenon, tome I[er], page 200.

Je conclus aujourd'hui toutes mes affaires : si vous n'aviez du blé, je vous offrirois du mien; j'en ai vingt mille boisseaux à vendre; je crie famine sur un tas de blé. J'ai pourtant assuré quatorze mille francs, et fait un nouveau bail sans rabaisser. Voilà tout ce que j'avois à faire, et j'ai l'honneur d'avoir trouvé des expédients, que le bon esprit de l'abbé ne trouvoit pas. Je suis triste à mourir de n'avoir point de vos lettres, et de ne pouvoir faire ici un pas qui puisse vous être bon à quelque chose; cet état n'est point supportable; j'espère qu'il en viendra un autre. Bussy est encore à Paris, faisant tous les jours des réconciliations; il a commencé par madame de La Baume[a]; ce brouillon de temps, qui change tout, changera peut-être sa fortuue. Vous serez bien aise de savoir qu'avant de partir il se fit habiller à Sémur, lui et sa famille; jugez comme il sera d'un bon air. Il s'est raccommodé en ce pays avec Jeannin et avec l'abbé Fouquet[b].

Je reçois un paquet de Guitaud : il m'envoie les nouvelles que vous aurez de votre côté; il me viendra prendre demain ou lundi. Adieu, ma chère enfant; puis-je vous trop aimer? J'embrasse M. de Grignan, et je l'assure qu'il auroit pitié de moi, s'il savoit ce que je souf-

[a] Cette dame avoit été la cause principale de la disgrace de Bussy, en donnant de la publicité au livre des *Amours des Gaules*, dont le manuscrit lui avoit été confié. (*Voyez* la note de la lettre 54, tome Ier, page 136.)

[b] Basile Fouquet, abbé de Barbeaux et de Rigny, chancelier des ordres du roi, frère du surintendant. On le retrouve à chaque pas dans les *Amours des Gaules*.

fre de votre absence; et vous, ma fille, je vous embrasse avec une tendresse qu'il n'appartient pas à tout le monde de concevoir.

312.

A la même.

A Époisses, mercredi 25 octobre 1673.

Je n'achevai qu'avant-hier toutes mes affaires à Bourbilly, et le même jour je vins ici, où l'on m'attendoit avec quelque impatience. J'ai trouvé le maître et la maîtresse du logis avec tout le mérite que vous leur connoissez, et la comtesse (*de Fiesque*) qui pare, et qui donne de la joie à tout un pays. J'ai mené avec moi monsieur et madame de Toulongeon, qui ne sont pas étrangers dans cette maison : il est survenu encore madame de Chatelus, et M. le marquis de Bonneval; de sorte que la compagnie est complète. Cette maison est d'une grandeur et d'une beauté surprenante; M. de Guitaud[a]

[a] Guillaume de Pechpeirou Comenge, comte de Guitaud, d'une famille très ancienne, et dont l'origine se perd dans le moyen âge, mourut le 28 janvier 1686. Il étoit gouverneur des îles Sainte-Marguerite, commandeur des ordres du roi; il avoit été chambellan de M. le prince de Condé, et honoré de son amitié particulière. Ses descendants ont suivi comme lui la carrière des armes, et encore aujourd'hui le comte Athanase de Guitaud, chef d'escadron de dra-

se divertit fort à la faire ajuster, et y dépense bien de l'argent : il se trouve heureux de n'avoir point d'autre dépense à faire. Je plains ceux qui ne peuvent pas se donner ce plaisir. Nous avons causé à l'infini, le maître du logis et moi, c'est-à-dire, j'ai eu le mérite de savoir bien écouter. On passeroit bien des jours dans cette maison sans s'ennuyer : vous y avez été extrêmement célébrée. Je ne crois pas que j'en pusse sortir, si on y recevoit de vos nouvelles ; mais, ma fille, sans vous faire valoir ce que vous occupez dans mon cœur et dans mon souvenir, cet état d'ignorance m'est insoutenable. Je me creuse la tête à deviner ce que vous m'avez écrit, et ce qui vous est arrivé depuis trois semaines, et cette application inutile trouble fort mon repos. Je trouverai cinq ou six de vos lettres à Paris ; je ne comprends pas pourquoi M. de Coulanges ne me les a pas envoyées, je l'en avois prié. Enfin je pars demain pour prendre le chemin de Paris ; car vous vous souvenez bien que de Bourbilly on passe devant cette porte où M. de Guitaud vint nous faire un jour des civilités. Je ne serai à Paris que la veille de la Toussaint. On dit que les chemins sont déja épouvantables dans cette province. Je ne vous parle point de la guerre : on mande qu'elle est déclarée ; d'autres, qui sont des manières de ministres, disent que c'est le chemin de la paix : voilà ce qu'un peu de temps nous apprendra. M. d'Autun (*Gabriel de Roquette*) est

gons, et le chevalier Achille de Guitaud, capitaine dans la garde royale, tous les deux descendants directs de l'ami du grand Condé, continuent de servir le roi avec autant de fidélité et d'honneur que leurs ancêtres. (*Voyez* la note du tome I[er], page 120.)

en ce pays; ce n'est pas ici où je l'ai vu, mais il en est près, et l'on voit des gens qui ont eu le bonheur de recevoir sa bénédiction. Adieu, ma très chère et très aimable enfant; je ne trouve personne qui ne s'imagine que vous avez raison de m'aimer, en voyant de quelle façon je vous aime.

313.

A la même.

A Auxerre, vendredi 27 octobre 1673.

Je quittai hier Epoisses et toute la compagnie que je vous ai dite. J'ai été neuf jours entiers en Bourgogne, et je puis dire que ma présence et celle de notre abbé étoient très nécessaires à Bourbilly. J'ai extrêmement causé avec Guitaud; il m'a fort divertie par ses détails dont je ne savois que l'autre côté; il est bon d'entendre les deux parties; il m'a flattée d'avoir pris plaisir à me redonner pour lui toute l'estime qu'on auroit pu m'ôter, si je ne m'étois miraculeusement fiée à sa bonne mine; il m'a paru sincère et fort honnête homme; et je trouve qu'on l'a voulu chasser proprement de l'hôtel de Condé, parcequ'il faisoit ombre aux autres : un tel favori n'est pas agréable dans une petite cour. Il y a des endroits bien extraordinaires dans son roman; la conclusion

m'en paroît une retraite dans son château; c'est pourtant ce que je ne voudrois pas assurer.

La comtesse (*de Fiesque*) m'a dit des choses admirables de l'hôtel de Grancey[1]; le plan de cette maison est une chose curieuse. Mais, je vous supplie, que toutes les jalousies du monde se taisent devant celle de l'homme (*M. le duc*) qui est acteur dans cette scène; c'est de la quintessence de jalousie, c'est la jalousie même; j'admire qu'il en soit resté dans le monde, après le partage qui lui en est échu. Je prendrois un grand plaisir à causer de tout cela avec vous; ces sortes de choses sont amusantes dans le commerce. Tout le monde dit la guerre, et d'Hacqueville mande qu'il y a encore des parieurs pour la paix. Dieu le veuille.

Je voudrois bien savoir, ma fille, comment vous vous portez; je crains le pot au feu que vous faites bouillir jour et nuit; il me semble que je vous vois creuser les yeux et la tête; je vous souhaite une *oille* plutôt qu'un *consommé;* un *consommé* est une chose étrange. Notre cher abbé se porte bien, Dieu merci, et j'en suis toute glorieuse; il vous salue tendrement, et voudroit bien savoir quelque petite chose de vos affaires, et si vous vous souvenez de ses avis; vous savez la part qu'il prend à tous vos intérêts, aux dépens d'être haï; mais il ne s'en soucie guère. J'embrasse M. de Grignan; faites bien mes compliments à M. l'archevêque, si vous êtes

[1] Madame de Marei et madame de Grancey, qu'on appeloit dans le monde les *anges*, étoient filles du maréchal de Grancey, et toutes deux très belles. On disoit M. le duc amoureux de l'aînée, et MONSIEUR de la cadette.

à Salon ; et assurez le coadjuteur qu'en attendant le temps où il me promet que je dois tant l'aimer, je l'aime beaucoup.

314.

A la même.

A Moret, lundi au soir 30 octobre 1673.

Me voici bien près de Paris ; mais, sans l'espérance d'y trouver toutes vos lettres, je n'aurois aucune joie d'y arriver. Je me représente l'occupation que je pourrai avoir pour vous ; tout ce que j'aurai à dire à MM. de Brancas, La Garde, l'abbé de Grignan, d'Hacqueville, à M. de Pomponne, à M. Le Camus. Hors cela, où je vous trouve, je ne prévois aucun plaisir : je mériterois que mes amis me battissent et me renvoyassent sur mes pas ; plût à Dieu ! Peut-être que cette humeur me passera, et que mon cœur, qui est toujours pressé, se mettra un peu plus au large ; mais il ne peut jamais arriver que je ne souhaite uniquement et passionnément de vous revoir. Parler de vous, en attendant, sera mon sensible plaisir ; mais je choisirai mes gens et mes discours : je sais un peu vivre ; je sais que ce qui est bon aux uns est mauvais aux autres ; je n'ai pas tout-à-fait oublié le monde, j'en connois les tendresses et les bontés, pour entrer dans les sentiments des autres : je vous

demande la grace de vous fier à moi, et de ne rien craindre de l'excès de ma tendresse. Si mes délicatesses, et les mesures injustes que je prends sur moi, ont donné quelquefois du désagrément à mon amitié, je vous conjure de tout mon cœur, ma fille, de les excuser en faveur de leur cause : je la conserverai toute ma vie, cette cause, très précieusement; et j'espère que, sans lui faire aucun tort, je pourrai me rendre moins imparfaite que je ne suis : je tâche tous les jours à profiter de mes réflexions; et si je pouvois, comme je vous ai dit quelquefois, vivre seulement deux cents ans, il me semble que je serois une personne bien admirable.

Si M. de Sens (*Louis-Henri de Gondrin*) avoit été à Sens, je l'aurois vu; il me semble que je dois cette civilité à la manière dont il pense pour vous. Je regarde tous les lieux où je passai il y a quinze mois avec un fond de joie si véritable, et je considère avec quels sentiments j'y repasse maintenant, et j'admire ce que c'est que d'aimer comme je vous aime.

J'ai reçu des nouvelles de mon fils; c'est de la veille d'un jour qu'ils croyoient donner bataille; il me paroît aise de voir des ennemis ; il n'en croyoit non plus que des sorciers; il avoit une grande envie de mettre un peu flamberge au vent, par curiosité seulement. Cette lettre m'auroit bien effrayée, si je ne savois très bien la marche des Impériaux, et le respect qu'ils ont eu pour l'*armée de votre frère*.

Mon Dieu! ma fille, j'abuse de vous; voyez quels fagots je vous conte; peut-être que de Paris je vous manderai des bagatelles qui pourront vous divertir : soyez

bien persuadée que mes véritables affaires viendront du côté de Provence ; mais votre santé, voilà ce qui me tue : je crains que vous ne dormiez point, et qu'enfin vous ne tombiez malade ; vous ne m'en direz rien, mais je n'en aurai pas moins d'inquiétude.

315.

A la même.

A Paris, jeudi 2 novembre 1673.

Enfin, ma chère enfant, me voilà arrivée après quatre semaines de voyage, ce qui m'a pourtant moins fatiguée que la nuit que je viens de passer dans le meilleur lit du monde : je n'ai pas fermé les yeux ; j'ai compté toutes les heures de ma montre ; et enfin, à la petite pointe du jour, je me suis levée : *car que faire en un lit, à moins que l'on ne dorme*[a] ? J'avois le pot au feu, c'étoit une *oille* et un *consommé* qui cuisoient séparément. Nous arrivâmes hier, jour de la Toussaint, bon jour, bonne œuvre ; nous descendîmes chez M. de Coulanges : je ne vous dirai point mes foiblesses, ni mes sottises en ren-

[a] Allusion à ces vers de la fable du lièvre et des grenouilles :

Un lièvre en son gîte songeoit.
Car que faire en un gîte, à moins que l'on ne songe ?
La Fontaine, liv. II, fab. XIV.

trant dans Paris; enfin je vis l'heure et le moment que je n'étois pas visible; mais je détournai mes pensées, et je dis que le vent m'avoit rougi le nez; je trouve M. de Coulanges qui m'embrasse; M. de Rarai, un moment après; madame de Coulanges, mademoiselle de Méri, un autre moment après : arrivent ensuite madame de Sanzei, madame de Bagnols, M. l'archevêque de Reims (*M. Le Tellier*) tout transporté d'amour pour le coadjuteur; un autre moment après, madame de La Fayette, M. de La Rochefoucauld, madame Scarron, d'Hacqueville, La Garde, l'abbé de Grignan, l'abbé Têtu : vous voyez d'où vous êtes tout ce qui se dit, et la joie qu'on témoigne; *et madame de Grignan, et votre voyage?* et tout ce qui n'a point de liaison ni de suite. Enfin on soupe, on se sépare, et je passe cette belle nuit. Ce matin, à neuf heures, La Garde, l'abbé de Grignan, Brancas, d'Hacqueville, sont entrés dans ma chambre pour ce qui s'appelle raisonner *pantoufle :* premièrement, je vous dirai que vous ne sauriez trop aimer Brancas, La Garde et d'Hacqueville; pour l'abbé de Grignan, cela s'en va sans dire. J'oubliois de vous mander qu'hier au soir, avant toutes choses, je lus vos quatre lettres des 15, 18, 22 et 25 octobre : je sentis tout ce que vous expliquez si bien; mais puis-je assez vous remercier, ni de votre bonne et tendre amitié, dont je suis très convaincue, ni du soin que vous prenez de me parler de toutes vos affaires? Ah! ma fille, c'est une grande justice; car rien au monde ne me tient tant au cœur que tous vos intérêts, quels qu'ils puissent être : vos lettres sont ma vie, en attendant mieux.

J'admire que le petit mal de M. de Grignan ait prospéré au point que vous me le mandez, c'est-à-dire qu'il faut prendre garde en Provence au pli de sa chaussette; je souhaite qu'il se porte bien, et que la fièvre le quitte, car il faut mettre flamberge au vent : je hais fort cette petite guerre[1].

Je reviens à vos trois hommes que vous devez aimer très solidement : ils n'ont tous que vos affaires dans la tête, ils ont trouvé à qui parler, et notre conférence a duré jusqu'à midi. La Garde m'assure fort de l'amitié de M. de Pomponne : ils sont tous contents de lui. Si vous me demandez ce qu'on dit à Paris, et de quoi il est question, je vous dirai que l'on n'y parle que de M. et M[me] de Grignan, de leurs affaires, de leurs intérêts, de leur retour; enfin jusqu'ici je ne me suis pas aperçue qu'il s'agisse d'autres choses; les bonnes têtes vous diront ce qu'il leur semble de votre retour; je ne veux pas que vous m'en croyez, croyez-en M. de La Garde. Nous avons examiné combien de choses doivent vous obliger de venir rajuster ce qu'a dérangé votre bon ami[a] et envers le maître, et envers tous les principaux; enfin il n'y a point de porte où il n'ait heurté, et rien qu'il n'ait ébranlé par ses discours, dont le fond est du poison chamarré d'un faux agrément : il sera bon même de dire tout haut que vous venez, et vous l'y trouverez peut-être encore, car il a dit qu'il reviendra, et c'est alors que M. de Pomponne et tous vos amis vous attendent pour

[1] Il s'agissoit du siége d'Orange.

[a] Contre-vérité; c'est de l'évêque de Marseille dont il est question; on le verra par toutes les lettres qui suivent.

régler vos allures à l'avenir; tant que vous serez éloignée, vous leur échapperez toujours; et, en vérité, celui qui parle ici a trop d'avantage sur celui qui ne dit mot. Quand vous irez à Orange, c'est-à-dire, M. de Grignan, écrivez à M. de Louvois l'état des choses, afin qu'il n'en soit point surpris. Ce siége d'Orange me déplaît par mille raisons. J'ai vu tantôt M. de Pomponne, M. de Bezons, madame d'Uxelles, madame de Villars, l'abbé de Pontcarré, madame de Rarai, tout cela vous fait mille compliments, et vous souhaite; enfin croyez-en La Garde, voilà tout ce que j'ai à vous dire. On ne vous conseille point ici d'envoyer des ambassadeurs, on trouve qu'il faut M. de Grignan et vous : on se moque de la raison de la guerre. M. de Pomponne a dit à d'Hacqueville que les affaires ne se démêleroient pas en Provence, et que quelquefois on a la paix lorsqu'on parle le plus de la guerre.

Voici des plaisanteries : madame de Ra.... et madame de Bu...... se querelloient pour douze pistoles; la Bu...... lassée lui dit : Ce n'est pas la peine de tant disputer, je vous les quitte. Ah! Madame, dit l'autre, cela est bon pour vous, qui avez des amants qui vous donnent de l'argent. Madame, dit la Bu...., je ne suis pas obligée de vous dire ce qui en est; mais je sais bien que quand j'entrai, il y a dix ans, dans le monde, vous en donniez déja aux vôtres [a].

[a] Il est très vraisemblable que ces deux noms sont ceux de madame de Rambures, et de madame de Buzanval. Il y a peu de doute pour celui qui connoît les chansons du temps.

Despréaux a été avec Gourville voir M. le prince. M. le prince voulut qu'il vît son armée. Hé bien! qu'en dites-vous, dit M. le prince? Monseigneur, dit Despréaux, je crois qu'elle sera fort bonne quand elle sera majeure. C'est que le plus âgé n'a pas dix-huit ans.

La princesse de Modène[1] étoit sur mes talons à Fontainebleau; elle est arrivée ce soir, elle loge à l'Arsenal; le roi la viendra voir demain; elle ira voir la reine à Versailles, et puis adieu.

Vendredi au soir, 3 novembre.

M. de Pomponne m'est venu faire une visite de civilité : j'attends demain son heure pour l'aller entretenir chez lui. Il n'a pas ouï parler d'une lettre de suspension; voici un pays où l'on voit les choses d'une autre manière qu'en Provence; toutes les bonnes têtes la voudroient, cette suspension, crainte que vous ne soyez trompés, et dans la vue d'une paix qu'ils veulent absolument; cependant on vous croit en lieu de voir plus clair sur l'événement du syndic; ainsi on ne veut pas faire une chose qui vous pourroit déplaire; la distance qui est entre nous ôte toute sorte de raisonnement juste. Lisez bien les lettres de d'Hacqueville; tout ce qu'il mande est d'importance; vous ne sauriez trop l'aimer. Votre frère se porte très bien : il ne sait encore où

[1] Marie d'Est, qui alloit épouser le duc d'Yorck, frère de Charles II, roi d'Angleterre, après la mort duquel le duc d'Yorck fut proclamé roi sous le nom de Jacques II.

il passera l'hiver. Je suis instruite sur tous vos intérêts, et je dis bien mieux ici qu'à Grignan. Nous avons ri du soin que vous prenez de me dire d'envoyer querir La Garde et l'abbé de Grignan : hélas! les pauvres gens étoient au guet, et ne respiroient que moi. Je suis à vous, ma très aimable, et je ne trouve de bien employé que le temps que je vous donne : tout céde au moindre de vos intérêts. J'embrasse ce pauvre Comte : dois-je l'aimer toujours? En êtes-vous contente?

316.

A la même.

A Paris, lundi 6 novembre 1673.

J'ai eu une très bonne conversation de deux heures avec M. de Pomponne; jamais il n'y aura une plus favorable audience, ni une réception plus charmante : M. d'Hacqueville y étoit, il pourra vous le dire; nous fûmes parfaitement contents de lui; je ne sais si c'est qu'il entrevoit la paix : mais il nous assure que la guerre n'empêcheroit point du tout qu'il ne demandât le congé de M. de Grignan après l'assemblée, et qu'il croyoit que vous ne pouviez jamais mieux prendre votre temps pour faire ce voyage. Vous avez raison de dire que les honneurs ne me changeront pas pour vous : hélas! ma pauvre belle, vous m'êtes toutes choses, et tout tourne

autour de vous, sans vous approcher, ni me distraire. N'êtes-vous point trop jolie d'avoir écrit à mon ami Corbinelli et à madame de La Fayette? Cette dernière est charmée de vous, elle vous aime plus qu'elle n'a jamais fait, et vous souhaite avec empressement; vous la connoissez, il faut la croire sur sa parole. M. de La Rochefoucauld est aimable comme à son ordinaire : il a gardé deux jours ma chambre; vous pouvez compter sur son amitié et sur celle de bien d'autres que je ne dis pas, car c'est une litanie. J'ai eu quelques visites du bel air, et mes cousines de Bussy qui sont fort parées des belles étoffes qu'elles ont achetées à Semur [a]. La duchesse d'Yorck est à l'Arsenal; tout le monde y court; le roi est venu la voir : elle a été à Versailles voir la reine qui lui donne un fauteuil; la reine lui rendra demain sa visite, et jeudi elle décampera.

J'ai dîné aujourd'hui chez madame de La Fayette pour ma première sortie, car j'ai fait jusqu'ici l'entendue dans mon joli appartement. J'ai entendu chanter *Hilaire* tout le jour; j'ai bien souhaité M. de Grignan.

Je ne comprendrai guère que vos politiques ne s'accordent pas avec les raisonnements qu'on fait ici pour votre retour; il faut suivre l'avis des sages; s'il n'y avoit que moi, vous en pourriez douter, car je suis trop intéressée : mais vous voyez ce qu'on vous dit; au moins ne décidez rien que pendant l'assemblée, et ne faites rien d'opposé à votre retour. Si vous avez autant d'amitié pour moi que vous le dites, vous vous laisserez un peu

[a] *Voyez* la lettre 311, page 117 de ce volume.

gouverner là-dessus, et vous céderez aux vues que nous avons ici. Il faut toujours dire un mot de la suite d'Orange, et du troupeau, et du petit procès. N'irez-vous point à Salon[1] quand M. de Grignan ira à Orange? J'ai reçu des réponses de tous vos messieurs; faites-les quelquefois souvenir de moi, et vos dames que j'honore et estime très fort. Madame de Beaumont arrive-t-elle toujours comme l'*oublieur*[a]? Quoi que vous me disiez, ma chère enfant, je suis en peine de votre santé; vous dormez mal, j'en suis assurée, et toutes vos pensées vous font mourir. Revenez un peu après trois ans respirer votre air natal. Si votre famille vous aime, elle doit considérer votre santé et votre conservation. Je ne dis rien à M. de Grignan; il ne peut pas me soupçonner de ne pas penser à lui.

317.*

A la même.

A Paris, vendredi 10 novembre 1673.

Je vous aime trop, ma chère belle, pour être contente ici sans vous : hélas! j'ai apporté la Provence et toutes

[1] Petite ville du diocèse d'Arles, à cinq lieues d'Aix. M. l'archevêque d'Arles y demeuroit en ce temps-là.

[a] Apparemment comme le marchand d'oublies, sans être attendue, ou bien avec fracas, et en parlant très haut.

vos affaires avec moi : *In van si fugge, quel che nel cor si porta.* Je l'éprouve, et je ne fais que languir sans vous. J'ai peu de résignation pour l'ordre de la Providence, dans l'arrangement qu'elle a fait de nous; jamais personne n'a eu tant besoin de dévotion que j'en ai : mais, mon enfant, parlons de nos affaires. J'avois écrit à M. de Pomponne selon vos desirs; et, parceque je n'ai point envoyé ma lettre, et que je la trouvois bonne, je l'ai montrée à mademoiselle de Méri pour contenter mon amour-propre. J'ai dîné céans avec l'abbé de Grignan et La Garde; après dîner, nous avons été chez d'Hacqueville, nous avons fort raisonné; et comme ils ont le meilleur esprit du monde, et que je ne fais rien sans eux, je ne puis jamais manquer. Ils ont trouvé qu'il n'y eut jamais un voyage plus nécessaire que celui de M. de Grignan. Vous me direz : Et le moyen d'avoir un congé, puisque la guerre est déclarée? Je vous répondrai qu'elle est plus déclarée dans les gazettes qu'ici : tout est suspendu en ce pays; on attend quelque chose, on ne sait ce que c'est; mais enfin l'assemblée de Cologne n'est point rompue, et M. de Chaulnes, à ce qu'on m'a assuré aujourd'hui, ne tiendra point nos états; c'est M. de Lavardin qui arriva hier, et part lundi avec M. Boucherat : tout cela fait espérer quelque négociation. On ne parle point ici de la guerre; enfin on verra entre-ci et peu de temps; il faut toujours vous tenir en état, ne rien faire qui puisse vous couper la gorge en détournant votre voyage, et vous fier à vos amis, qui ne voudroient pas vous faire faire quelque chose de ridicule en vous faisant demander votre congé mal-à-propos :

ils n'approuvent point que vous envoyiez un ambassadeur; il faut vous-même, ou rien du tout; et si vous trouvez quelque moyen honnête d'essayer encore un accommodement, n'en croyez point votre colère, et cédez au conseil de vos amis, dont le mérite, l'esprit, l'application et l'affection sont au-delà de ce que je vous puis dire. Quand vous serez ici, vous verrez les choses d'un autre œil qu'en Provence. Hé! mon Dieu! quand il n'y auroit que cette raison, venez vous sauver la vie, venez vous empêcher d'être dévorée, venez mettre cuire d'autres pensées, venez reprendre de la considération, et détruire tous les maux qu'on vous a faits. Si j'étois seule à tenir ce langage, je vous conseillerois de ne m'en pas croire; mais les gens qui vous donnent ce conseil ne sont pas aisés à corrompre, et n'ont pas accoutumé de me flatter.

Nous avons été, l'abbé de Grignan, La Garde et moi, rendre visite à votre premier président; il est retourné à Orléans. Il salua le roi avant-hier, et le roi lui dit : Vous aurez d'étranges esprits à gouverner en Provence. C'est un homme qui mettra le bon sens et la raison partout; c'est un homme enfin..... Je m'ennuie de voir que vous ne recevez encore que mes lettres des chemins : hé! bon Dieu! ne parlerez-vous jamais notre langue? Hé! qu'il y a loin, ma fille, du coin de mon feu au coin du vôtre! Hé! que j'étois heureuse quand j'y étois! J'ai bien senti cette joie, je ne me reproche rien; j'ai bien tâché à retenir tous les moments, et ne les ai laissé passer qu'à l'extrémité.

La reine a prié *Quantova* (*madame de Montespan*)

qu'on lui fît revenir auprès d'elle une Espagnole qui n'étoit pas partie. La chose a été faite : la reine est ravie, et dit qu'elle n'oubliera jamais cette obligation. J'ai été étonnée que madame de Monaco ne m'ait pas envoyé un compliment à cause de vous. On n'est pas persuadé que madame de Louvigny soit si occupée de son mari. J'ai eu bien des visites et des civilités de Versailles. Mon fils se porte très bien. M. de Turenne est toujours *dans l'armée de mon fils*. Ils sont à Philisbourg ; les Impériaux sont très forts : vous savez bien qu'ils ont fait un pont sur le Mein. Je trouvai Guitaud dans une telle fatigue de ces nouvelles, qu'il en mouroit : je lui dis que rien ne m'avoit fait résoudre à quitter la Provence que le déplaisir de ne savoir plus de nouvelles, ou de les voir d'un autre œil. L'abbé Têtu est entêté de madame de Coulanges jusqu'à votre retour, à ce qu'il dit. Je soupe quasi tous les soirs chez elle : le cabinet de M. de Coulanges est trois fois plus beau qu'il n'étoit; vos petits tableaux sont en leur lustre, et placés dignement. On conserve ici de vous un souvenir plein de respect, d'estime et d'approbation; peu s'en faut que je ne dise de tendresse, mais ce dernier sentiment ne peut pas être si général. J'embrasse M. de Grignan, et lui souhaite toutes sortes de bonheurs. Voilà Brancas qui vous embrasse, et M. de Caumartin qui ne vous embrasse pas, mais qui a eu une conversation admirable avec le bon homme M. Marin, pour instruire son fils [1]

[1] M. Marin venoit d'être nommé à la place de premier président du parlement d'Aix.

de la conduite qu'il doit tenir avec M. de Grignan. Je suis tout entière à vous, ma chère enfant.

318. *

A la même.

A Paris, lundi 13 novembre 1673.

J'ai reçu, ma très chère enfant, votre grande, bonne et admirable lettre du 5, par le chevalier de Chaumont. Je connois ces sortes de dépêches, elles soulagent le cœur, et sont écrites avec une impétuosité qui contente ceux qui les écrivent : de tous ceux à qui l'on peut écrire de semblables paquets, je suis au premier rang pour les bien recevoir, pour être pénétrée de tout ce qu'on y voit, et de tout ce qu'on y apprend. J'entre dans tous vos sentiments : il me semble que je vous vois, que je vous entends, et que j'y suis moi-même. J'ai lu votre lettre avec notre cher d'Hacqueville, que vous ne sauriez trop aimer, et qui gronde de vous voir si emportée : il voudroit que vous imitassiez vos ennemis qui disent des douceurs et donnent des coups de poignard[a]; ou que du moins, si vous ne voulez pas suivre cette parfaite trahison, vous sussiez mesurer vos paroles et vos ressentiments; que vous allassiez votre

[a] *Voyez* la lettre 284, page 56 de ce volume.

chemin, sans vous consumer ni vous faire malade; que vous n'eussiez point approuvé la guerre déclarée, et surtout que jamais vous ne missiez en jeu M. de Pomponne sur ce qu'il vous écrit en secret, et dont la source peut aisément se découvrir; car ce que l'on fait là-dessus, c'est de haïr ceux qui nous attirent des éclaircissements, et de ne leur dire jamais rien : je vous exhorte à prendre garde à cet article. L'évêque de Marseille dit que ce n'est pas lui qui a dit du mal de Maillanes[a]; il a raison de le nier, c'est son cousin et son ami; de savoir qui les a fait agir, c'est une belle question, et une équivoque où vous vous perdrez, car il n'y a point de prise à cette accusation. Ce que l'on voit, c'est Maillanes déshonoré et exclu. Faut-il être sorcier pour deviner comment la chose s'est faite? A l'égard de vos 5,000 livres, il faut toujours les demander comme à l'ordinaire, vous avez sujet d'en espérer un très bon succès; il seroit mal d'en parler d'avance; mais M. de Marseille est si déclaré contre vous, qu'il ne peut plus vous faire de mal, il faudroit des preuves. Si vous n'étiez point si honnêtes gens que vous l'êtes, vous en auriez contre lui; vous lui laissez faire sans envie le métier de délateur; vous vous contentez, il est vrai, de parler et de vous dévorer; nous désapprouvons encore cette manière; l'une vous tue, l'autre nuit à vos affaires. Si vous croyez être mal en ce pays-ci, vous vous trompez; mais nous croyons que vous ne pouvez vous dispenser d'y venir avec M. de

[a] Jean-Antoine Porcelet, marquis de Maillanes; c'est une des plus anciennes familles de Provence.

Grignan. Quant au voyage de M. le coadjuteur, il nous paroît très agréable pour le divertir, mais entièrement inutile pour vous, si vous n'avez point votre congé ; il n'y faut employer personne et laisser dormir et oublier toute chose jusqu'à ce que M. de Grignan puisse revenir, et aller directement au maître, car votre réputation est ici à tous deux comme vous pouvez la desirer; mais quand vous dites que vous vous moquez de 8,000 livres de rente, cela nous fait rire, c'est-à-dire, pleurer. Je voudrois que vous eussiez les 5,000 livres qu'on veut jeter pour corrompre les consuls, et que le syndicat fût au diantre. Vous devez vous fier un peu à d'Hacqueville et à La Garde, soutenus de M. de Pomponne, pour savoir demander un congé à propos. Le premier président de Provence ne passe point pour neveu de M. de Colbert ; je ne sais où vous avez pris cette proximité : c'est le fils de M. Marin, qui porte le nom de La Châtaigneraie, et qui a été intendant à Orléans : je ne puis vous dire le reste. Je vous ai mandé que nous avions été le voir; c'est avec lui qu'il faut que vous régliez toutes vos prétentions. Soyez persuadée, ma très chère, que M. de Grignan se soutiendra toujours très bien, pourvu qu'il ne se détruise pas lui-même.

Vous avez une idée plus grande que nous de ce présent de madame de Montespan, à madame de La Fayette : c'est une petite écritoire de bois de Sainte-Lucie, bien garnie à la vérité, et un crucifix tout simple. Comme cette belle est magnifique, elle se plaît ainsi à donner à plusieurs dames : nous ne voyons point que cela signifie rien pour notre amie. Nous fûmes

l'autre jour deux heures chez elle avec M. de Pomponne, nous reparlâmes encore de Provence sur nouveaux frais; je dis encore mieux que l'autre fois; et je vous assure qu'il fait une grande différence du procédé et du fonds de M. de Grignan et de celui des autres. Il trouva bas et vilain, sans le dire toutefois, que dans le temps du siége d'Orange, et de vos infinies dépenses, ce soit par-là qu'on fasse éclater sa colère. Ayez soin de nous instruire toujours, et dites-nous ce que vous avez sur le cœur; vos paroles sont tranchantes, et mettent de l'huile dans le feu. Soyez assurée que j'ai la dernière application à dire et à faire tout ce que je puis imaginer qui peut vous être bon; mais il y a des temps où les choses sont poussées si avant qu'il ne faut plus reculer, sur-tout quand on a connu un fonds si noir et si mauvais dans son ennemi, qu'il y a lieu de croire qu'il ne pense à la paix que pour être plus en état de faire du mal. Vous êtes sur les lieux, c'est à vous de conduire la barque, et d'agir comme vous le jugerez à propos. Il n'est pas possible de conseiller de si loin. Je viens d'apprendre que votre premier président n'est rien à M. Colbert; mais sa sœur, qui épousera le marquis d'Oppède, est fille de la troisième femme de son père, laquelle étoit sœur de M. Colbert du Teron : voilà la généalogie[a].

Enfin, ma fille, quand je songe en quel état je suis à deux cents lieues du champ de bataille, et comme je

[a] Jean-Baptiste de Forbin-Mainier, marquis d'Oppède, épousa en 1674 Marie Charlotte Marin, fille de Denis Marin de La Châteigneraye, et de Marguerite Colbert du Terron, sa troisième femme.

me réveille au milieu de la nuit sur cette pensée, sans pouvoir me rendormir, je tremble pour vous, et je comprends que n'ayant nulle diversion, et n'étant entourée que de cette affaire, vous n'avez aucun repos, vous ne dormez point, et vous tomberez malade assurément. Plût à Dieu que vous fussiez ici avec moi! vous y seriez plus nécessaire pour vos affaires qu'à Lambesc. M. de Chaulnes revient, mais c'est pour retourner après les états; et les autres sont demeurés à Cologne[1]. M. de Lavardin m'a vue un pauvre moment qu'il a été ici; c'est un ami que je mettrai bien en œuvre à son retour. Je ne m'endors pas auprès de madame de Coulanges et de l'abbé Têtu; cette route est bien disposée et fort en notre main; mais il faut ménager long-temps avant que d'entreprendre quelque chose d'utile.

M. Chapelain se meurt : il a eu une manière d'apoplexie qui l'empêche de parler; il se confesse en serrant la main; il est dans sa chaise comme une statue : ainsi Dieu confond l'orgueil des philosophes[a]. Adieu, ma bonne.

[1] La France avoit en ce temps-là des plénipotentiaires à Cologne, où la paix se négocioit.

[a] Chapelain mourut le 22 février suivant. Ce poëte, dont les ouvrages n'ont aujourd'hui d'autre célébrité que celle du ridicule, fut plus récompensé qu'aucun des grands poëtes du 17[e] siècle. Il étoit d'une excessive avarice; on cite de lui plusieurs traits qui semblent avoir été oubliés par Molière, quand il a tracé le caractère d'Harpagon. Il portoit au cœur de l'été un manteau, pour cacher un habit si recousu qu'il étoit devenu semblable à une toile d'araignée; ce vice le tua. Allant un jour de pluie à l'académie, il aima mieux passer dans l'eau d'un ruisseau, que de payer pour le traverser sur une planche; il revint chez lui pour mourir. On lui trouva 50,000 écus.

319.

A la même.

A Paris, vendredi 17 novembre 1673.

Nous faisons valoir ici le donjon d'Orange. M. de Gordes[a] qui le connoît, craint que cela ne dure plus long-temps qu'on ne pense; en sorte que si M. de Grignan a bientôt expédié ce siège, il en sera loué; et s'il a besoin de plus de troupes qu'il n'en a, on ne sera point surpris du retardement, et il ne sera point blâmé. On parle aussi de la dépense, qui ne sera pas médiocre; et enfin tous vos amis, qui ne sont pas en petit nombre, font parfaitement bien leur devoir, sans qu'il leur en coûte autre chose que de dire la vérité toute pure. Le premier président de la cour des aides[b] étoit au coin de mon feu, quand l'abbé de Grignan arriva de Versailles : je voudrois que vous eussiez pu voir de quelle manière il entre dans tous nos intérêts; il s'en faut bien qu'il ne soit la dupe de *la Grêle* (*l'évêque de Marseille*). J'ai soupé avec Dangeau chez madame de Coulanges;

[a] François de Simiane, marquis de Gordes, grand sénéchal de Provence.

[b] Nicolas Le Camus, qui mourut en 1715 à 90 ans; il étoit frère du lieutenant civil.

nous parlâmes extrêmement de vous. Il jure que, s'il ne vous eût trouvée à Aix, il eût mené à Grignan la princesse qu'il gouverne[1] : il avoit parlé de vous dès Modène. Cette princesse est toujours très mal de la dyssenterie. Les affaires d'Angleterre ne vont pas à souhait; le parlement ne veut point de cette alliance, et veut désunir l'Angleterre de la France[2] : c'est présentement la grande *pétoffe* de l'Europe. On parle fort d'une tréve; si cela est, il ne faudra pas balancer à venir. Votre premier président[a] s'en ira ce carême. M. le prince et M. le duc sont revenus, et Gourville en même temps. On vous fait mille amitiés chez madame de La Fayette; vous êtes fort aimée et fort estimée dans cette maison; on y est entré le plus follement du monde dans la vision du *saboulage;* nous en avons trouvé de cinq façons différentes : ce fut une conversation digne d'être comparée à celle *des petits docteurs.*

[1] M. Dangeau, après avoir conclu le mariage de la princesse de Modène avec le duc d'Yorck, fut chargé de la conduire en Angleterre.

[2] Charles II fit la paix le 19 février 1674 avec la Hollande; mais il refusa à son parlement de se déclarer contre la France.

[a] M. Marin.

320. *

A la même[a].

A Paris, le 19 novembre 1673.

Nous fûmes arrêtés l'autre jour tout court par M. de Pomponne, qui nous assura qu'il avoit écrit à M. l'intendant pour le prier que, s'il ne peut empêcher l'opposition, au moins il laisse à l'assemblée la liberté d'opiner; l'on n'osa lui faire connoître qu'on souhaite quelque chose de plus. Mais, comme je rêve sans cesse à vos affaires, j'ai dit à M. d'Hacqueville que j'eusse voulu avoir le cœur éclairci une bonne fois sur la difficulté qu'il y auroit de parler au roi de cette affaire, afin de savoir où l'on s'en doit tenir, et tâcher de sortir de cet esclavage dont M. de Marseille sait user si généreusement. Dans cette pensée, madame de La Fayette nous a soutenus, et demain nous partons, d'Hacqueville et moi, tête à tête, sans autre projet que de dîner avec

[a] Cette lettre se trouve dans l'édition de 1726. Elle a été négligée dans les autres. On aura peut-être pensé que cette lettre et le commencement de la suivante, qui avoit aussi été supprimé, n'avoient d'intérêt que pour la famille de M. de Grignan; mais ces fragments jettent cependant beaucoup de jour sur les querelles de M. et de Mme de Grignan avec l'évêque de Marseille, dont plusieurs des lettres suivantes sont remplies.

M. de Pomponne, et voir quel tour il faut donner à cette affaire; nous ne voulons mêler ce dessein d'aucune autre chose; nous ne verrons ni roi ni reine, je serai en habit gris, et nous ne verrons que la maison de Pomponne. Quand on pense à faire sa cour, cela donne une certaine distraction qui ne me plaît pas : je retournerai dans quelques jours pour rendre mes devoirs. Pour demain, le grand d'Hacqueville et moi nous n'avons que vous dans la tête; je reviendrai vous écrire.

Je vis hier madame de *Souliers* avec qui j'ai raisonné *pantoufle* assez long-temps; elle me dit que Bodinar étoit entièrement à M. de Marseille; je lui dis que je ne le croyois pas; elle m'assura qu'elle le savoit bien : je lui dis que nous verrions; elle me dit cent petites choses qui m'échauffèrent fort la cervelle; mais, comme vous n'avez pas besoin qu'on vous échauffe plus que vous ne l'êtes, je ne vous les dirai point.

Jamais je n'ai eu plus d'inquiétudes que j'en ai, et du siége d'Orange, et de vos affaires de l'assemblée; j'en suis plus occupée que si j'étois avec vous.

M. le marquis de *Souliers* [a] m'est venu voir aujourd'hui avec le petit La Garde, que j'ai trouvé fort joli; dites-le à la présidente. Ils s'en vont tous dans très peu de jours. Il me paroît que M. de Souliers se va ranger sous le manteau de *Sainte-Ursule*, et apparemment

[a] Madame de Sévigné, dans cette lettre, altère à dessein le nom de M. de Forbin, marquis de Soliers, chef de la branche aînée des Forbin. Il étoit naturel qu'elle crût le marquis de Soliers et sa femme très disposés à se ranger sous les bannières de M. Toussaint de Forbin, évêque de Marseille, leur parent.

augmenter le nombre de vos ennemis. Bonsoir, ma très bonne, jusqu'à demain au soir au retour de Versailles.

321.*

A la même.

A Paris, lundi 20 novembre 1673.

Ma très chère bonne, me voilà revenue de Versailles, où j'étois allée en écharpe noire; je n'ai vu que M. de Pomponne; nous avons très bien dîné avec lui; sa femme et sa belle-sœur étoient à Pomponne. Après dîner, nous avons causé tous trois une très grande heure, voyant, et raisonnant sur ce qu'il falloit faire pour laisser à l'assemblée la liberté de délibérer malgré l'opposition. Vous auriez aimé M. de Pomponne, si vous aviez vu de quelle sorte il entre dans ce raisonnement et dans le choix de ce qui vous est le meilleur : jamais je n'ai vu un si aimable ami, car c'étoit aujourd'hui son personnage. Après avoir donc bien tourné et retourné mille fois, d'Hacqueville et lui, avec une application et un loisir qui ne laissoient rien à desirer, ils ont conclu qu'il falloit laisser finir le siége d'Orange, afin d'en faire une raison favorable pour rendre cette opposition odieuse, et d'attendre qu'elle soit faite, parcequ'alors il y aura assez de temps pour que Sa Majesté ordonne de délibérer. L'as-

semblée n'est pas encore finie, et c'est assez. On a trouvé que d'en parler présentement, c'étoit prévenir une chose qui n'est point faite et qui ne sera peut-être pas; et, comme l'affaire d'Orange n'est point faite aussi, la dépense qu'on y fera n'a point de forces sans le succès. Ainsi une réponse peu favorable et indécise seroit à craindre, et dans quelques jours on tournera cette affaire d'une manière dont vous aurez sans doute toute sorte de contentements. M. de Pomponne est au désespoir de l'excès de vos divisions; il est persuadé que M. l'intendant empêchera l'opposition, et qu'on laissera opiner. On ne peut pas écrire plus fortement qu'il a fait là-dessus, et même à M. de Marseille. Il vous veut tous avoir après l'assemblée pour vous accorder une bonne fois. Fiez-vous à lui pour savoir quand il faudra ou ne faudra pas demander votre congé; il ne faut pas croire qu'il fasse rien de mal-à-propos : il n'a jamais été prié de remettre à autre qu'à vous le soin d'ouvrir et de tenir l'assemblée; ce sont des visions creuses. Il trouve que M. de Grignan est long-temps à partir pour Orange. Tout le monde parle ici de ce siége; et vous avez l'obligation à M. de Vivonne et à M. de Gordes, qu'ils ne traitent pas cette affaire de bagatelle, et qu'ils disent par-tout que, quand vous n'y réussiriez pas avec votre méchant régiment des Galères qu'on n'estime pas beaucoup pour un siége, et vos gentilshommes brodés, qui ne seront que pour la décoration, il ne faudroit pas s'en étonner; qu'il vous faudra peut-être une augmentation de troupes; que l'exemple de Tréves fait voir qu'on peut être long-temps devant une bicoque; que le gou-

verneur d'Orange est un aventurier qui ne craint point d'être pendu, qui a deux cents hommes avec lui, vingt pièces de canon, très peu de terrain à défendre, une seule entrée pour y arriver, une grande provision de poudre et de blé. Voilà comme ces messieurs en parlent, et plusieurs échos répondent; ainsi la chose est au point que M. de Grignan n'en sauroit être blâmé, et peut y faire une jolie action. Il y a certains tours à donner, et certains discours à faire valoir, qui ne sont pas inutiles en ce pays.

C'est une routine qu'ils ont tous prise de dire que je suis belle; ils m'en importunent : je crois que c'est qu'ils ne savent de quoi m'entretenir. Hélas! mes pauvres petits yeux sont abymés; j'ai la rage de ne dormir que jusqu'à cinq heures, et puis ils me viennent admirer. Notre d'Hacqueville ne vous écrit point ce soir; voilà des nouvelles qu'il vous avoit écrites dès le matin. Il est bien content de notre voyage, quoique nous n'ayons rien fait; c'est quelque chose d'être déterminé, et de savoir ce qu'on doit faire. M. le prince et M. le duc sont revenus; ils sont ravis que votre imagination ne les cherche plus en Flandre : s'ils n'avoient point fait d'anciennes provisions de lauriers, ceux de cette année ne les mettroient pas à couvert. Bonn est prise, c'en est fait. M. de Turenne a bien envie de revenir, et de mettre l'*armée de mon fils* dans les quartiers d'hiver : tous les officiers disent *amen*. M. de La Rochefoucauld ne bouge plus de Versailles; le roi le fait entrer et asseoir chez madame de Montespan, pour entendre les répétitions d'un opéra qui passera tous les autres; il faut que vous le voyiez :

nous ne doutons point de votre congé, ni du besoin que vous avez d'être ici avec M. de Marseille; il ne vous faudra qu'un même carrosse, nous le disions tantôt. Enfin il faudroit trouver des expédients; au moins ne négligez jamais de consulter M. l'archevêque (d'*Arles*): c'est la source du bon sens, de la sagesse des expédients; enfin, s'il n'étoit point dans votre famille, vous l'iriez chercher au bout de la Provence: il y a des occasions où peut-être sa présence feroit un grand effet; je suis persuadée qu'il n'épargneroit ni sa peine, ni sa santé pour vous être utile. Quand je songe que l'évêque jette de l'argent, je ne comprends pas qu'il puisse succomber. Pour la paix entre vous, je la souhaite et la souhaiterai toujours, quand je songe au mal que fait la guerre à votre corps et à votre ame. Je ne suis pas seule de ce sentiment. L'archevêque de Reims vous est fort acquis; tant d'autres encore vous font des compliments, et songent à vous, que je n'aurois jamais fait s'il falloit vous les nommer. Je vous demande une amitié pour le grand et divin Roquesante: dites-lui qu'il m'a promis de ne me point oublier. M. de Grignan, M. le coadjuteur, vous faites bien de m'aimer; mais je vous défie tous deux d'aimer mieux madame de Grignan que moi, c'est-à-dire que je l'aime.

322.*

A la même.

A Paris, vendredi 24 novembre 1673.

Je vous assure, ma chère fille, que je suis très inquiéte de votre siége d'Orange : je ne puis avoir aucun repos que M. de Grignan ne soit hors de cette ridicule affaire. D'abord on a cru ici qu'il ne falloit que des pommes cuites pour ce siège. Guilleragues[a] disoit que c'étoit un duel, un combat seul à seul, entre M. de Grignan et le gouverneur d'Orange; qu'il falloit faire le procès et couper la tête à M. de Grignan[b]. Nous avons un peu répandu la vérité contre ces méchantes plaisanteries; et madame de Richelieu, avec sa bonté ordinaire, a conté au dîner du roi comme la chose va; bien des gens la savent présentement, et l'on passe d'une extrémité à l'autre, disant que M. de Grignan en aura l'affront, et qu'il ne doit pas entreprendre de forcer deux cents hommes avec du canon, ayant aussi peu de troupes qu'il en a. M. le duc

[a] Pierre Girardin de Guilleragues; il étoit secrétaire du cabinet du roi; il fut depuis envoyé à Constantinople comme ambassadeur, et y mourut le 15 janvier 1689. Boileau lui adressa sa cinquième épître, qui commence par ce vers, qui vaut à lui seul un éloge :

Esprit né pour la cour, et maître en l'art de plaire.

[b] Plaisanterie. Les édits de plusieurs de nos rois prononçoient la peine capitale contre les duellistes.

et M. de La Rochefoucauld sont persuadés qu'il n'en viendra pas à bout. Vous reconnoissez le monde, toujours dans l'excès. L'événement réglera tout : je le souhaite heureux, n'espérant ni joie, ni tranquillité, que lorsque je saurai la fin de cette affaire. Je serois fort fâchée que M. de Grignan allât perdre sa petite bataille.

M. le duc me demanda fort de vos nouvelles l'autre jour. M. et Mme de Noailles, mesdames de Leuville et d'Effiat, les Rarai, les Beuvron, qui vous dirai-je encore? tout le monde se souvient de vous et de M. de Grignan. J'ai vu madame de Monaco; elle me parut toujours entêtée de vous, et me dit cent choses très tendres, et madame de Louvigny aussi. On répète la musique d'un opéra qui effacera *Venise*. Madame Colonne[a] a été trouvée dans un bateau sur le Rhin, avec des paysannes : elle s'en va je ne sais où, dans le fond de l'Allemagne.

Si vous m'aimez, ma fille, et si vous en croyez vos amis, vous ferez l'impossible pour venir cet hiver : vous ne le pourrez jamais mieux, et vous n'aurez jamais plus d'affaires qui vous y engagent. J'embrasse les Grignan; l'aîné me tient bien tendrement au cœur. En êtes-vous contente? car c'est tout. Je voudrois bien savoir comment vous vous portez, et si vous êtes bien dévorée : cette pensée me dévore, et cette grande beauté dont on vous parle ne dort pas toute la nuit : il s'en faut beaucoup, ma chère enfant.

Mademoiselle de Méri me mande qu'elle a si mal à la

[a] Marie de Mancini, nièce du cardinal Mazarin, et femme du connétable Colonne.

tête, qu'elle ne vous peut écrire; elle me prie de vous faire ses amitiés : celles que vous me faites, ma bonne, dans toutes les lettres que vous m'écrivez, sont tellement tendres et naturelles, qu'il n'est bruit que de l'excès de notre bonne intelligence. J'ai dans ma poche des lettres de M. de Coulanges et de M. d'Hacqueville qui ne parlent que de moi. Il est vrai que j'ai plus joui de votre amitié et de votre bon cœur, dans mon voyage, que je n'aurois fait en toute ma vie; je le sentois bien, et ce temps m'étoit bien précieux : vous ne savez point aussi le déplaisir que j'avois de le voir passer; vous êtes trop reconnoissante, ma bonne, eh! de quoi? Quand je songe que toute ma bonne volonté ne produit rien d'effectif, je suis honteuse de tout ce que vous me dites; il est vrai que, pour l'intention, elle est bonne, et qu'elle me donne quelquefois des tours et des arrangements de paroles, quand il s'agit de vos intérêts, qui ne seroient pas désagréables, si j'avois autant de pouvoir que j'ai la langue déliée. En un mot, comme en mille, je suis à vous; c'est une vérité que je sens à tous les moments de ma vie.

323.

A la même.

A Paris, lundi 27 novembre 1673.

Votre lettre, ma chère fille, me paroît d'un style triomphant : vous aviez votre compte quand vous me l'avez écrite; vous aviez gagné vos petits procès; vos ennemis paroissoient confondus; vous aviez vu partir votre mari à la tête d'un *drapello eletto;* vous espériez un bon succès d'Orange. Le soleil de Provence dissipe au moins à midi les plus épais chagrins, enfin votre humeur est peinte dans votre lettre : Dieu vous maintienne dans cette bonne disposition. Vous avez raison de voir d'où vous êtes les choses comme vous les voyez; et nous avons raison aussi de les voir d'ici comme nous les voyons. Vous croyez avoir l'avantage : nous le souhaitons autant que vous; et en ce cas nous disons qu'il ne faut aucun accommodement; mais supposé que l'argent, que nous regardons comme une divinité à laquelle on ne résiste point, vous fît trouver du mécompte dans votre calcul, vous m'avouerez que tous les expédients vous paroîtroient bons comme ils nous le paroissoient. Ce qui fait que nous ne pensons pas toujours les mêmes choses, c'est que nous sommes loin; hélas! nous sommes très loin : ainsi l'on ne sait ce qu'on dit; mais il faut se faire honneur réciproquement de croire

que chacun dit bien selon son point de vue; que si vous étiez ici, vous diriez comme nous, et que si nous étions là, nous aurions toutes vos pensées. Il y a bien des gens en ce pays qui sont curieux de savoir comment vous sortirez de votre syndicat; mais je dis encore vrai quand je vous assure que la perte de cette petite bataille ne feroit pas ici le même effet qu'en Provence. Nous disons en tous lieux et à propos tout ce qui se peut dire; et sur la dépense de M. de Grignan, et sur la manière dont il sert le roi, et comme il est aimé : nous n'oublions rien; et pour des tons naturels, et des paroles rangées, et dites assez facilement, sans vanité, nous ne céderons pas à ceux qui font des visites le matin aux flambeaux [a]. Mais cependant M. de La Garde ne trouve rien de si nécessaire que votre présence. On parle d'une trève, soyez en repos sur la conduite de ceux qui sauront demander votre congé. Je comprends les dépenses de ce siége d'Orange : j'admire les inventions que le démon trouve pour vous faire jeter de l'argent; j'en suis plus affligée qu'une autre; car, outre toutes les raisons de vos affaires, j'en ai une particulière pour vous souhaiter cette année, c'est que le bon abbé veut rendre le compte de ma tutèle, et c'est une nécessité que ce soit aux enfants dont on a été tutrice. Mon fils viendra si vous venez : voyez, et jugez vous-même du plaisir que vous me ferez. Il y a de l'imprudence à retarder cette affaire; le bon abbé peut mourir, je ne saurois plus par où m'y pren-

[a] Cette ironie est dirigée contre l'évêque de Marseille. (*Voyez* la lettre du 24 juillet 1675.)

dre, et je serois abandonnée pour le reste de ma vie à la chicane des Bretons. Je ne vous en dirai pas davantage : jugez de mon intérêt, et de l'extrême envie que j'ai de sortir d'une affaire aussi importante. Vous avez encore le temps de finir votre assemblée ; mais ensuite je vous demande cette marque de votre amitié, afin que je meure en repos. Je laisse à votre bon cœur cette pensée à digérer.

Toutes les filles de la reine furent chassées hier, on ne sait pourquoi[a]. On soupçonne qu'il y en a une qu'on aura voulu ôter, et que pour brouiller les espèces on a fait tout égal. Mademoiselle de Coëtlogon[b] est avec madame de Richelieu; La Mothe avec la maréchale; La Marck avec madame de Crussol; Ludres et Dampierre retournent chez MADAME; du Rouvroi avec sa mère, qui s'en va chez elle, Lannoi se mariera, et pa-

[a] Le temps a soulevé une partie du voile qui couvroit ce mystère. Voltaire (*Siècle de Louis XIV*) dit que ce fut l'*aventure infortunée* d'une fille d'honneur de la reine qui donna lieu à ce renvoi; mais il ne nomme pas mademoiselle de Guerchi. *Voyez* dans le *Nouveau Siècle de Louis XIV*, t. IV, p. 312, le récit de la catastrophe qui suivit sa faute. Voltaire avance que le sonnet de l'*Avorton* fut fait à cette occasion; mais ce sonnet étoit imprimé trois ans avant la mort de mademoiselle de Guerchi. (*OEuvres de Hénault*, 1670, page 237.) La fille d'honneur indiquée par madame de Sévigné ne peut être que mademoiselle de Ludres. (*Voyez* la note ci-après, page 168.)

[b] Mademoiselle de Coëtlogon épousa depuis le marquis de Cavoie; mademoiselle de La Mothe-Houdancourt devint duchesse de La Ferté; mademoiselle de La Marck fut depuis comtesse de Lannion; mademoiselle de Dampierre fut comtesse de Moreuil; mademoiselle du Rouvroi épousa le comte de Saint-Vallier; mademoiselle de Lannoi fut mariée au marquis de Montrevel, et mademoiselle de Théobon au comte de Beuvron.

roît contente; Théobon apparemment ne demeurera pas sur le pavé. Voilà ce qu'on sait jusqu'à présent.

J'ai fait voir votre lettre à mademoiselle de Méry, elle est toujours languissante. J'ai fait vos compliments à tous ceux que vous me marquez. L'abbé Têtu est fort content de ce que vous me dites pour lui; nous soupons souvent ensemble. Vous êtes très bien avec l'archevêque de Reims. Madame de Coulanges n'est pas fort bien avec le frère de ce prélat (*M. de Louvois*); ainsi ne comptez pas sur ce chemin-là pour aller à lui. Brancas vous est tout acquis. Vous êtes toujours tendrement aimée chez madame de Villars. Nous avons enfin vu, La Garde et moi, votre premier président; c'est un homme très bien fait, et d'une physionomie agréable. Besons dit : C'est un beau mâtin, s'il vouloit mordre. Il nous reçut très civilement : nous lui fîmes les compliments de M. de Grignan et les vôtres. Il y a des gens qui disent qu'il tournera casaque, et qu'il vous aimera au lieu d'aimer l'évêque. *Le flux les amena, le reflux les emmène.* Ne vous ai-je point mandé que le chevalier de Buous[1] est ici? Je le croyois je ne sais où, je fus ravie de l'embrasser; il me semble qu'il vous est plus proche que les autres. Il vient de Brest; il a passé par Vitré; il a eu un dialogue admirable avec *Rahuel*[a], il lui demanda ce que c'étoit que M. de Grignan, et qui j'étois. *Rahuel* disoit : « Ce M. de Grignan, c'est un homme de « grande condition : il est le premier de la Provence; « mais il y a bien loin d'ici. Madame auroit bien mieux

[1] Capitaine de vaisseau, et cousin-germain de M. de Grignan.

[a] Concierge de la tour de Sévigné à Vitré.

« fait de marier mademoiselle auprès de Rennes. » Le chevalier se divertissoit fort. Adieu, ma très aimable, je suis à vous : cette vérité est avec celle de *deux et deux font quatre*.

324.

A la même.

A Paris, vendredi 1er décembre 1673.

Ce siége d'Orange me déplaît comme à vous. Quelle sottise! quelle dépense! La seule chose qui me paroisse bonne, c'est de faire voir, par cette suite de M. de Grignan[1], combien il est aimé et considéré dans sa province : ses ennemis en doivent enrager; mais on a beau faire des merveilles, cette occasion n'apportera ni récompense, ni réputation : je voudrois qu'elle fût déja passée.

J'ai soupé avec l'amie[2] de *Quanto*. Vous ne serez point attaquée en ce pays-là, que vous ne soyez bien défendue. Cette dame a parlé de vous avec une estime et une tendresse extraordinaires : elle dit que personne n'a jamais tant touché son goût; qu'il n'y a rien de si aimable, ni de si assorti que votre esprit et votre personne. On vous a fort regrettée, et d'un ton qui n'avoit

[1] Toute la noblesse de Provence suivit M. de Grignan dans cette occasion.

[2] Madame Scarron, amie de madame de Montespan.

rien de suspect. J'ai causé aussi avec l'archevêque de Reims, qui vous est fort acquis. Son frère n'est point du tout dans la manche de madame de Coulanges. Volonne a acheté la charge de Purnon[a], maître d'hôtel de MADAME : voilà un joli établissement; voilà où la Providence place madame de Volonne. Il est certain que *Quanto* (*madame de Montespan*) a trouvé que c'étoit une hydre que cette chambre des filles (*de la reine*); le plus sûr est de la couper : ce qui n'arrive pas aujourd'hui peut arriver demain. On tient pour assuré que M. de Vivonne a la charge de colonel général des Suisses[1]. On nomme M. de Monaco pour celle de gé-

[a] Claude Bonneau de Purnon, premier maître d'hôtel de MADAME, appelé par erreur *Surnon* dans les Mémoires de Saint-Simon. Ce duc l'accuse d'avoir été dans la confidence de l'empoisonnement de madame Henriette. Quand MONSIEUR se remaria, Purnon rentra dans sa charge, ainsi que les autres officiers; mais comme la princesse n'ignoroit pas les bruits qui avoient circulé, elle prit à tâche de faire éprouver à cet homme mille tracasseries, et elle finit par l'obliger de quitter son service. Purnon vendit sa charge à Morel de Volonne, qui étoit Provençal, et passa dans la maison de MONSIEUR. Madame de Bavières, dans ses *Fragments de lettres originales*, peint ce Morel sous les traits les plus noirs; elle dit positivement qu'on l'avoit placé chez elle en qualité de premier maître d'hôtel, pour le récompenser d'avoir apporté le poison d'Italie, et que lorsqu'il se fut bien enrichi à ses dépens, on lui fit vendre sa charge à un prix très élevé. Il ne l'exerça en effet que fort peu de temps; il ne l'avoit plus dès 1680. (*Voyez l'État de la France*, Paris 1665, et *l'État de l'Europe*, de Sainte-Marthe. Paris, 1680.)

[1] Cette charge, qui étoit vacante par la mort de M. le comte de Soissons, fut donnée, peu de temps après, à M. le duc du Maine; elle a passé depuis à M. le prince de Dombes, son fils.

néral des galères. Je vous ai mandé combien la femme de ce dernier m'avoit bien reçue pour l'amour de vous. On répète souvent la symphonie de l'opéra; c'est une chose qui passe tout ce qu'on a jamais ouï. Le roi disoit l'autre jour que, s'il étoit à Paris quand on jouera l'opéra, il iroit tous les jours. Ce mot vaudra cent mille francs à *Baptiste* (*Lully*).

M. de Turenne a son congé. *L'armée de votre frère*[a] va être mise dans les quartiers d'hiver. J'attends mon fils au premier jour; et vous arriverez un peu après, si vous me voulez témoigner un peu d'amitié. L'abbé Têtu ne perd point l'occasion de vous rendre service en bon lieu : c'est encore un de mes hommes que j'ai bien désabusés. Ma chère enfant, ayez quelquefois soin de votre santé : tâchez sur-tout de dormir, et d'éloigner dès le soir toutes les pensées qui vous réveillent.

325.

A la même.

A Paris, lundi 4 décembre 1673.

Me voilà toute soulagée de n'avoir plus Orange sur le cœur; c'étoit une augmentation par-dessus ce que j'ai

[a] Plaisanterie par laquelle madame de Sévigné tourne en ridicule une expression impropre qui échappe souvent dans la conversation.

accoutumé de penser, qui m'importunoit. Il n'est plus question maintenant que de la guerre du syndicat : je voudrois qu'elle fût déja finie. Je crois qu'après avoir gagné votre petite bataille d'Orange, vous n'aurez pas tardé à commencer l'autre. Vous ne sauriez croire la curiosité qu'on avoit pour être informé du bon succès de ce beau siège; et on en parloit dans le rang des nouvelles. J'embrasse le vainqueur d'Orange, et je ne lui ferai point d'autre compliment que de l'assurer ici que j'ai une véritable joie que cette petite aventure ait pris un tour aussi heureux; je desire le même succès à tous ses desseins, et l'embrasse de tout mon cœur. C'est une chose agréable que l'attachement et l'amonr de toute la noblesse pour lui : il y a très peu de gens qui pussent faire voir une si belle suite pour une si légère semonce. M. de La Garde vient de partir pour savoir un peu ce qu'on dit de cette prise d'Orange; il est chargé de toutes nos instructions, et, sur le tout, de son bon esprit, et de son affection pour vous. D'Hacqueville me mande qu'il conseille à M. de Grignan d'écrire au roi : il seroit à souhaiter que, par effet de magie, cette lettre fût déja entre les mains de M. de Pomponne, ou de M. de La Garde, car je ne crois pas qu'elle puisse venir à propos. L'affaire du syndic s'est fortifiée dans ma tête par l'absence du siège d'Orange.

Nous soupâmes encore hier avec madame Scarron et l'abbé Têtu chez madame de Coulanges : nous causâmes fort, vous n'êtes jamais oubliée. Nous trouvâmes plaisant d'aller remener madame Scarron à minuit au fin fond du faubourg Saint-Germain, fort au-delà de ma-

dame de La Fayette, quasi auprès de Vaugirard, dans la campagne; une belle et grande maison[1] où l'on n'entre point; il y a un grand jardin, de beaux et grands appartements; elle a un carrosse, des gens et des chevaux; elle est habillée modestement et magnifiquement, comme une femme qui passe sa vie avec des personnes de qualité; elle est aimable, belle, bonne et négligée : on cause fort bien avec elle. Nous revînmes gaiement à la faveur des lanternes, et dans la sûreté des voleurs. Madame d'Heudicourt[2] est allée rendre ses devoirs : il y avoit long-temps qu'elle n'avoit paru en ce pays-là. On est persuadé que, si elle n'étoit point grosse, elle rentreroit bientôt dans ses premières familiarités : on juge par-là que madame Scarron n'a plus de vif ressentiment contre elle; son retour a pourtant été ménagé par d'autres, et ce n'est qu'une tolérance. La petite d'Heudicourt[3] est jolie comme un ange; elle a été de son chef huit ou dix jours à la cour, toujours pendue au cou du roi : cette petite avoit adouci les esprits par sa jolie présence; c'est la plus belle vocation pour plaire que vous ayez jamais vue : elle a cinq ans; elle sait mieux la cour que les vieux courtisans.

On disoit l'autre jour à M. le dauphin qu'il y avoit un homme à Paris qui avoit fait pour chef-d'œuvre un

[1] C'est dans cette maison qu'étoient élevés les enfants du roi et de madame de Montespan, dont madame Scarron étoit gouvernante.

[2] Bonne de Pons, Marquise d'Heudicourt. *On se rappelle avoir vu sa disgrace dans la lettre du 9 février 1671, tome I[er], page 238.

[3] Depuis marquise de Montgon.

petit chariot traîné par des puces. M. le dauphin dit à M. le prince de Conti : Mon cousin, qui est-ce qui a fait les harnois? Quelque araignée du voisinage, dit le prince. Cela n'est-il pas joli? Ces pauvres filles (*de la reine*) sont toujours dispersées : on parle de faire des dames du palais, du lit, de la table, pour servir au lieu des filles. Tout cela se réduira à quatre du palais, qui seront, à ce qu'on croit, la princesse d'Harcourt, madame de Soubise, madame de Bouillon, madame de Rochefort[a]; et rien n'est encore assuré. Adieu, ma très aimable. Je voulus hier aller à confesse; un fort habile homme me refusa très bien l'absolution, à cause de ma haine pour l'évêque : si les vôtres ne vous traitent pas de même, ce sont des ignorants qui ne savent pas leur métier.

Madame de Coulanges vous embrasse : elle vouloit vous écrire aujourd'hui; elle ne perd pas une occasion de vous rendre service; elle y est appliquée, et tout ce qu'elle dit est d'un style qui plaît infiniment; elle se réjouit de la prise d'Orange; elle va quelquefois à la cour, et jamais sans avoir dit quelque chose d'agréable pour nous.

[a] Françoise de Brancas, femme d'Alphonse-Henri-Charles de Lorraine, princesse d'Harcourt; — Anne de Chabot-Rohan, femme de François de Rohan, prince de Soubise. — Marie-Anne Mancini, femme de Godefroy-Maurice, duc de Bouillon. — Madeleine de Laval, femme de Henri-Louis d'Aloigni, marquis de Rochefort, depuis maréchal de France.

Monsieur DE COULANGES.

Que madame d'Heudicourt
Est une belle femme!
Chacun disoit à la cour,
Quoi! la voilà de retour!
Tredame, tredame, tredame.

Vos guerriers étant partis,
C'eût été chose étrange
Que votre époux n'eût pas pris,
Au milieu de son pays,
Orange, Orange, Orange.

Je m'en réjouis avec vous, madame la Comtesse; j'ai dit mon *Te Deum* très dévotement. Voilà tout ce que je puis vous dire, et à M. le Comte que j'aime et honore toujours comme il le mérite.

326.*

A la même.

A Paris, vendredi 8 décembre 1673.

Il faut commencer, ma chère enfant, par la mort du comte de Guiche : voilà de quoi il est question présentement. Ce pauvre garçon est mort de maladie et de langueur dans l'armée de M. de Turenne; la nouvelle en vint mardi matin. Le père Bourdaloue l'a annoncée au maréchal de Gramont qui s'en douta, sachant l'ex-

trémité de son fils. Il fit sortir tout le monde de sa chambre ; il étoit dans un petit appartement qu'il a au-dehors des capucines : quand il fut seul avec ce père, il se jeta à son cou, disant qu'il devinoit bien ce qu'il avoit à lui dire ; que c'étoit le coup de sa mort, qu'il le recevoit de la main de Dieu; qu'il perdoit le seul et véritable objet de toute sa tendresse et de toute son inclination naturelle ; que jamais il n'avoit eu de sensible joie ou de violente douleur que par ce fils, qui avoit des choses admirables : il se jeta sur un lit, n'en pouvant plus, mais sans pleurer, car on ne pleure point dans cet état. Le père pleuroit, et n'avoit encore rien dit; enfin il lui parla de Dieu, comme vous savez qu'il en parle : ils furent six heures ensemble ; et puis le père, pour lui faire faire son sacrifice entier, le mena à l'église de ces bonnes capucines, où l'on disoit vigiles pour ce cher fils : le maréchal y entra en tombant, en tremblant, plutôt traîné et poussé que sur ses jambes; son visage n'étoit plus connoissable. M. le duc le vit en cet état; et en nous le contant chez madame de La Fayette, il pleuroit. Ce pauvre maréchal revint enfin dans sa petite chambre; il est comme un homme condamné ; le roi lui a écrit; personne ne le voit. Madame de Monaco[1] est entièrement inconsolable; madame de Louvigny[2] l'est aussi, mais c'est par la raison qu'elle n'est point affligée : n'admirez-vous point le bonheur de cette dernière? la voilà dans un moment duchesse de Gramont.

1 Catherine-Charlotte de Gramont, sœur du comte de Guiche.

2 Marie-Charlotte de Castelnau, belle-sœur du comte de Guiche.

La chancelière[1] est transportée de joie. La comtesse de Guiche[2] fait fort bien; elle pleure quand on lui conte les honnêtetés et les excuses que son mari lui a faites en mourant. Elle dit : « Il étoit aimable, je l'aurois aimé « passionnément s'il m'avoit un peu aimée; j'ai souffert « ses mépris avec douleur; sa mort me touche et me fait « pitié; j'espérois toujours qu'il changeroit de sentiments « pour moi. » Voilà qui est vrai, il n'y a point là de comédie. Madame de Verneuil[3] en est véritablement touchée. Je crois qu'en me priant de lui faire vos compliments, vous en serez quitte. Vous n'avez donc qu'à écrire à la comtesse de Guiche, à madame de Monaco, et à madame de Louvigny. Pour le bon d'Hacqueville, il a eu le paquet d'aller à Frazé, à trente lieues d'ici, annoncer cette nouvelle à la maréchale de Gramont, et lui porter une lettre de ce pauvre garçon, lequel a fait une grande amende honorable de sa vie passée, s'en est repenti, en a demandé pardon publiquement; il a fait demander pardon à Vardes, et lui a mandé mille choses qui pourront peut-être lui être bonnes. Enfin il a fort bien fini la *comédie*, et laissé une riche et heureuse veuve[4]. La chancelière a été si pénétrée du peu ou point de satisfaction, dit-elle, que sa petite-fille a eue pendant son mariage, qu'elle ne va songer qu'à réparer ce malheur:

[1] La chancelière Séguier, grand'mère de la comtesse de Guiche.

[2] Marguerite-Louise-Suzanne de Bethune-Sully.

[3] Charlotte Séguier, mère de la comtesse de Guiche, avoit épousé en premières noces le duc de Sully, et en secondes Henri de Bourbon, duc de Verneuil.

[4] Elle épousa depuis le duc du Lude en 1681 * On a peine à concevoir comment le comte de Guiche avoit pu plaire à madame Hen-

et s'il se rencontroit un roi d'Ethiopie, elle mettroit jusqu'à son patin pour lui donner sa petite-fille. Nous ne voyons point de mari pour elle; vous allez nommer, comme nous, M. de Marsillac : elle ni lui ne veulent point l'un de l'autre, les autres ducs sont trop jeunes : M. de Foix est pour mademoiselle de Roquelaure[a]. Cherchez un peu de votre côté, car cela presse. Voilà un grand détail, ma chère petite; mais vous m'avez dit quelquefois que vous les aimiez.

L'affaire d'Orange fait ici un bruit très agréable pour M. de Grignan; cette grande quantité de noblesse qui l'a suivi par le seul attachement qu'on a pour lui; cette grande dépense, cet heureux succès, car voilà tout; tout cela fait honneur et donne de la joie à ses amis, qui ne sont pas ici en petit nombre. Le roi dit à souper : « Orange est pris; Grignan avoit sept cents gentils-« hommes avec lui; on a tiraillé du dedans, et enfin on « s'est rendu le troisième jour : je suis fort content de « Grignan. » On m'a rapporté ce discours, que La Garde sait encore mieux que moi. Pour notre archevêque de Reims, je ne sais à qui il en avoit; La Garde lui pensa parler de la dépense; — Bon! dit-il, de la dépense, voilà toujours comme l'on dit, on aime à se plaindre. — Mais, monsieur, lui dit-on, M. de Grignan ne pouvoit pas s'en dispenser, avec tant de noblesse qui étoit

riette d'Angleterre, avec ce genre précieux et guindé qui faisoit le fonds de son caractère. Cela montre que le naturel étoit alors une qualité rare et trop peu appréciée.

[a] Marie-Charlotte de Roquelaure fut mariée en 1674 à Henri-François de Candale, duc de Foix.

venue pour l'amour de lui. — Dites pour le service du roi. — Monsieur, répliqua-t-on, il est vrai; mais il n'y avoit point d'ordre, et c'étoit pour suivre M. de Grignan, à l'occasion du service du roi, que toute cette assemblée s'est faite. Enfin, ma fille, cela n'est rien; vous savez que d'ailleurs il est très bon ami : mais il y a des jours où la bile domine; et ces jours-là sont malheureux. On me mande des nouvelles de nos états de Bretagne. M. le marquis de Coëtquen le fils a voulu attaquer M. d'Harouïs, disant qu'il étoit seul riche, pendant que toute la Bretagne gémissoit, et qu'il savoit des gens qui feroient mieux que lui sa charge. M. Boucherat, M. de Lavardin et toute la Bretagne l'ont voulu lapider, et ont eu horreur de son ingratitude, car il a mille obligations à M. d'Harouïs. Sur cela il a reçu une lettre de madame de Rohan[a] qui lui mande de venir à Paris, parceque M. de Chaulnes a ordre de lui défendre d'être aux états; de sorte qu'il est disparu la veille de l'arrivée du gouverneur; il est demeuré en abomination par l'infame accusation qu'il vouloit faire contre M. d'Harouïs. Voilà, ma bonne, ce que vous êtes obligée d'entendre à cause de votre nom[b].

Je viens de voir M. de Pomponne; il étoit seul; j'ai été deux bonnes heures avec lui et mademoiselle Lavocat[1], qui est très jolie. M. de Pomponne a très bien com-

[a] Il étoit, par sa mère, petit-fils de la duchesse de Rohan.

[b] M. d'Harouïs avoit épousé Marie-Madeleine de Coulanges, cousine-germaine de madame de Sévigné. Il l'avoit perdue le 28 septembre 1662; ainsi il étoit l'allié de madame de Grignan.

[1] Sœur de madame de Pomponne; elle épousa depuis Jean de

pris ce que nous souhaitons de lui, en cas qu'il vienne un courrier, et il le fera sans doute; mais il dit une chose vraie, c'est que votre syndic sera fait avant qu'on entende parler ici de la rupture de votre conseil; il croit que présentement c'en est fait. De vous conter tout ce qui s'est dit d'agréable et d'obligeant pour vous, et quelles aimables conversations on a avec ce ministre, tout le papier de mon porte-feuille n'y suffiroit pas; en un mot, je suis parfaitement contente de lui; soyez-le aussi sur ma parole; il sera ravi de vous voir, et il compte sur votre retour.

Nous avons lu avec plaisir une grande partie de vos lettres; vous avez été admirée, et dans votre style, et dans l'intérêt que vous prenez à ces sortes d'affaires. Ne me dites donc plus de mal de votre façon d'écrire; on croit quelquefois que les lettres qu'on écrit ne valent rien, parcequ'on est embarrassé de mille pensées différentes; mais cette confusion se passe dans la tête, tandis que la lettre est nette et naturelle. Voilà comme sont les vôtres. Il y a des endroits si plaisants que ceux à qui je fais l'honneur de les montrer en sont ravis. Adieu, ma très aimable enfant; j'attends votre frère tous les jours; et pour vos lettres, j'en voudrois à toute heure.

Garde, marquis de Vins, capitaine-lieutenant de la première compagnie des mousquetaires.

327.

A la même.

A Paris, lundi 11 décembre 1673.

Je viens de Saint-Germain, où j'ai été deux jours entiers avec madame de Coulanges et M. de La Rochefoucauld; nous logions chez lui. Nous fîmes le soir notre cour à la reine, qui me dit bien des choses obligeantes pour vous; mais s'il falloit vous dire tous les bonjours, tous les compliments d'hommes et de femmes, vieux et jeunes, qui m'accablèrent et me parlèrent de vous, ce seroit nommer quasi toute la cour; je n'ai rien vu de pareil : et comment se porte madame de Grignan? quand reviendra-t-elle? et ceci, et cela : enfin représentez-vous que chacun, n'ayant rien à faire et me disant un mot, me faisoit répondre à vingt personnes à-la-fois. J'ai dîné avec madame de Louvois; il y avoit presse à qui nous en donneroit. Je voulois revenir hier; on nous arrêta d'autorité, pour souper chez M. de Marsillac, dans son appartement enchanté, avec madame de Thianges, madame Scarron, M. le duc, M. de La Rochefoucauld, M. de Vivonne, et une musique céleste. Ce matin nous sommes revenues.

Voici une querelle qui faisoit la nouvelle de Saint-Germain. M. le chevalier de Vendôme et M. de Vivonne

font les amoureux de madame de Ludres[a] : M. le chevalier de Vendôme veut chasser M. de Vivonne ; on s'écrie, et de quel droit? Sur cela, il dit qu'il veut se battre contre M. de Vivonne : on se moque de lui; non, il n'y a point de raillerie : il veut se battre, et monte à cheval, et prend la campagne. Voici ce qui ne peut se payer, c'est d'entendre Vivonne : il étoit dans sa chambre, très mal de son bras[b], recevant les compliments de toute la cour, car il n'y a point eu de partage. « Moi, Messieurs, « *dit-il*, moi me battre; il peut fort bien me battre s'il « veut, mais je le défie de faire que je veuille me bat- « tre : qu'il se fasse casser l'épaule, qu'on lui fasse dix- « huit incisions; et puis (on croit qu'il va dire, *et puis* « *nous nous battrons*); et puis, *dit-il*, nous nous accom- « moderons : mais se moque-t-il de vouloir tirer sur moi? « voilà un beau dessein, c'est comme qui voudroit tirer « dans une porte cochère[1]. Je me repens bien de lui « avoir sauvé la vie au passage du Rhin : je ne veux plus « faire de ces actions, sans faire tirer l'horoscope de ceux « pour qui je les fais; eussiez-vous jamais cru que c'eût « été pour me percer le sein que je l'eusse remis sur la

[a] Madame de Scuderi écrivoit à Bussy le 6 mai 1673. « Vivonne « aime avec passion madame de Ludres; madame de Montespan, qui « veut gagner par tout moyen l'amitié de son frère, fait tout le mieux « qu'elle peut à madame de Ludres, et même lui fait faire des pré- « sents par le roi, ce qui fait que beaucoup de gens s'y méprennent, « et croient que le roi a des intentions pour elle. » (*Supplément de Bussy*, II[e] partie, page 2.)

[b] Il avoit été blessé au passage du Rhin. (*Voyez* la lettre du 19 juin 1672.)

[1] M. de Vivonne étoit excessivement gros.

« selle? » Mais tout cela d'un ton et d'une manière si folle, qu'on ne parloit d'autre chose à Saint-Germain.

J'ai trouvé votre siége d'Orange fort étalé à la cour: le roi en avoit parlé agréablement, et on trouva très beau que sans ordre du roi, et seulement pour suivre M. de Grignan, il se soit trouvé sept cents gentilshommes à cette occasion; car le roi avoit dit *sept cents*, tout le monde dit *sept cents :* on ajoute qu'il y avoit deux cents litières, et de rire, mais on croit sérieusement qu'il y a peu de gouverneurs qui pussent avoir une pareille suite.

J'ai causé trois heures en deux fois avec M. de Pomponne; j'en suis contente au-delà de ce que j'espérois; mademoiselle Lavocat est dans notre confidence; elle est très aimable; elle sait notre syndicat, notre procureur, notre gratification, notre opposition, notre délibération, comme elle sait la carte et les intérêts des princes, c'est-à-dire sur le bout du doigt : on l'appelle le *petit ministre*; elle est dans tous nos intérêts. Il y a des entr'actes à nos conversations, que M. de Pomponne appelle des traits de rhétorique, pour captiver la bienveillance des auditeurs. Il y a des articles dans vos lettres sur lesquels je ne réponds pas : il est ordinaire d'être ridicule, quand on répond de si loin. Vous savez quel déplaisir nous avions de la perte de je ne sais quelle ville, lorsqu'il y avoit dix jours qu'à Paris on se réjouissoit que le prince d'Orange en eût levé le siége; c'est le malheur de l'éloignement. Adieu, ma très aimable : je vous embrasse bien tendrement.

328.

A la même.

A Paris, vendredi 15 décembre 1673.

Quand je disois que vous ne seriez pas moins estimée ici pour n'avoir pas fait un syndic, et que je vous rabaissois le plus que je le pouvois cette petite victoire, soyez très persuadée, ma chère belle, que c'étoit par pure politique, et par un dessein prémédité entre nous, afin que, si vous étiez battus, comme nous en avions peur, vous ne prissiez pas la résolution de vous pendre; mais présentement que, par votre lettre qui me donne la vie, nous voyons votre triomphe quasi assuré, je vous avoue franchement que, par tout pays, c'est la plus jolie chose du monde que d'avoir emporté cette affaire, malgré toutes les précautions, les prévoyances, les prières, les menaces, les sollicitations, les corruptions et les vanteries de vos ennemis: en vérité, cela est délicieux, et fait voir, autant que le siége d'Orange, l'extrême considération de M. de Grignan dans la province. M. de Pomponne, d'Hacqueville, Brancas, les Grignan et plusieurs de vos amis avoient une attention particulière pour le dénouement de cette affaire, et ils ne la mettoient pas à si bas prix que je vous le mandois: mais

nous étions convenus de ce style, afin de vous soutenir le courage, dans le cas d'un revers de la fortune. Mademoiselle Lavocat est dans cette affaire par-dessus les yeux, et, pour vous parler franchement, j'ai envoyé à M. de Pomponne les deux premiers feuillets de votre lettre, et à d'Hacqueville qui étoit chez lui, afin de les réjouir. Ne croyez donc pas que nous voyons si fort les choses autrement que vous : tout ce qui touche la gloire se voit assez également par tous pays. Ne soyez point fâchée contre nous; louez nos bonnes intentions, et pensez que nous ne sommes que trop dans vos sentiments, et moi particulièrement, qui n'en ai point d'autres.

Vous me faites assez entendre ce qui vous peut manquer pour faire le voyage de Paris : mais quand je songe que le coadjuteur est prêt à partir, lui qui avoit engagé son abbaye pour deux ans, qui vouloit vivre de l'air, qui vouloit chasser tous ses gens et ses chevaux, et que je vois qu'on fait donc quelquefois de la magie noire, cela me fait croire que vous en devez faire comme les autres, cette année, ou jamais. Voilà mon raisonnement : vous aurez un air bien victorieux sur toutes sortes de chapitres, et vous aurez bien effacé l'exclusion de votre ami[a] par la suite.

J'attends mon fils à tout moment. Je dînai hier avec M. le duc, M. de La Rochefoucauld, madame de Thianges, madame de La Fayette, madame de Coulanges, l'abbé Têtu, M. de Marsillac et Guilleragues,

[a] L'exclusion du marquis de Maillanes. (*Voyez* la lettre 318, p. 136.)

chez Gourville : vous y fûtes célébrée et souhaitée; et puis on écouta la Poétique de Despréaux, qui est un chef-d'œuvre [a]. M. de La Rochefoucauld n'a point d'autre faveur que celle de son fils, qui est très bien placé : il entra l'autre jour, comme je vous l'ai déja mandé, à une musique chez madame de Montespan : on le fit asseoir; le moyen de ne le pas faire? cela n'est rien du tout. Madame de La Fayette voit madame de Montespan un quart d'heure, quand elle va en un mois une fois à Saint-Germain : il ne me paroît pas que ce soit là une faveur. Les filles (*de la reine*) s'en vont chacune à leur *chacunière*, comme je vous l'ai dit. Le chevalier de Vendôme a demandé quartier de plaisanterie à M. de Vivonne, qui ne s'épuisoit point sur l'horreur qu'il avoit de se battre : l'accommodement s'est fait, et on n'en parle plus. Soyecourt [1] demandoit hier à Vivonne : *Quand est-ce que le roi ira à la chasse?* Vivonne [2] répondit brusquement : *Quand est-ce que les galères partiront?* Je suis fort bien avec ce général; il ne croit point avoir *les Suisses* [3] : il avoit dit de son côté, comme moi du mien, que c'étoient des *armes parlantes*. Madame de La Vallière ne parle plus d'aucune retraite; c'est assez de l'avoir dit : sa femme-de-chambre s'est jetée à ses pieds pour l'en empêcher : peut-on résister à cela?

D'Hacqueville est revenu de poignarder la maréchale

[a] Despréaux commença l'*Art poëtique* en 1669, et ce chef-d'œuvre de notre poésie parut avec les quatre premières épîtres en 1674.

[1] Il étoit grand-veneur.

[2] Il étoit général des galères.

[3] *Voyez* la lettre du 1er décembre, page 156.

de Gramont; il est tellement abymé dans la mort du comte de Guiche, qu'il n'est plus sociable : je doute qu'il vous écrive encore aujourd'hui. La Garde veut toujours que si M. de Grignan ne vient pas, vous veniez à sa place; et pour cela, je vous renvoie à cette magie noire du coadjuteur dont je vous ai parlé; vous êtes habile, et vous feriez présentement un autre personnage que celui d'une dame de dix-huit ans. J'ai ici Corbinelli; il est échauffé pour vos affaires, comme à Grignan. Nous serons transportés de joie du syndic; et quand nous l'aurons emporté hautement, on pourra parler d'accommodement tant qu'on voudra, il faut être doux après la victoire. Despréaux vous ravira par ses vers; il est attendri pour le pauvre Chapelain : je lui dis qu'il est tendre en prose, et cruel en vers [1]. Adieu, ma très chère enfant; que je vous serai obligée si vous venez m'embrasser! il y a bien du bruit à nos états de Bretagne; vous êtes bien plus sages que nous. Bussy a ordre de s'en retourner en Bourgogne; il n'a pas fait la paix avec ses principaux ennemis; il veut toujours marier sa fille avec le comte de Limoges [2] : c'est la faim et la soif ensemble [a]; mais la beauté du nom le charme. J'attends mon fils à tout moment.

[1] *Voyez* la satire IX de Despréaux.

[2] Charles-François de Rochechouart, fils du marquis de Chandenier, qui avoit été premier capitaine des gardes-du-corps de Sa Majesté.

[a] Mademoiselle de Bussy pensoit là-dessus comme sa tante. (*Voyez* son petit billet dans la lettre du 20 mars 1675.) Ce mariage n'eut pas lieu.

329.

A la même.

A Livry, lundi 18 décembre 1673.

J'attends vos lettres avec une juste impatience. Je ne puis être tranquille que le marquis de Buous[1] ne soit syndic; je l'espère : mais comme je crains toujours, je voudrois que cette affaire fût déja finie. J'ai vu deux heures M. de Pomponne à Paris; il souffre fort patiemment la longueur de mes conversations; elles sont mêlées d'une manière qu'il ne me paroît pas qu'il en soit fatigué : il ne se cache pas de dire qu'il souhaite que M. de Buous soit syndic, que cela lui paroît juste et raisonnable, et que M. de Grignan auroit grand sujet de se plaindre, si, après ce qui s'est passé à la cour, il avoit encore ce chagrin-là dans la province. Ce ministre aime vos lettres; il vous estime et vous admire; il voit clairement le pouvoir que vous avez dans la province, et sur la noblesse, et au parlement, et dans les communautés; et cela sera remarqué en bon lieu.

M. de Louvigny est revenu avec plusieurs autres : on

[1] N.... de Pontevez, marquis de Buous, cousin-germain de M. de Grignan.

dit qu'il se plaint du *Torrent*[a], d'avoir ôté à *la Rosée* la bonne conduite qu'elle avoit, et de lui avoir donné un air fort contraire à cette tendresse légitime qui lui seyoit si bien. Hors la maréchale de Gramont, on ne songe déja plus au comte de Guiche; voilà qui est fait, le *Torrent* reprend son cours ordinaire : voici un bon pays pour oublier les gens. La Troche, qui est arrivée, vous dit mille belles choses; écrivez quelque douceur qu'on puisse lui montrer. Je me suis fort louée à mademoiselle de Scuderi de l'honnête procédé de M. de Péruis. Guitaud a dîné avec moi; La Troche et Coulanges y étoient; on a bu votre santé, et l'on a admiré votre politique de vouloir ajouter encore des années aux trois que vous avez été en Provence : c'est une belle chose que de se laisser effacer et oublier dans un lieu où l'on a tous les jours affaire, et d'où l'on tire toute sa considération; on y veut jouir aussi de celle qu'on a dans son gouvernement, et l'une sert à l'autre; mais on ne travaille que pour être bien ici.

Je reçois votre lettre du 10; il me semble que j'y ai fait réponse par avance, en vous assurant qu'il ne vous viendra rien d'ici qui vous coupe la gorge : mais que ne finissez-vous promptement? que ne vous ôtez-vous, et

[a] On croit que le *Torrent* est la sœur de M. de Louvigny, la princesse de Monaco, dont le caractère étoit bouillant et impétueux, et que la *Rosée* est madame de Louvigny. On voit en effet dans un passage qui termine la lettre du 17 juillet 1676, que M. de Louvigny eut bientôt sujet de se plaindre de sa femme; tout indique d'ailleurs ici que ce n'est que dans la famille de Gramont qu'il faut chercher l'interprétation de ces chiffres.

à nous, cette épine du pied? Nous comprenons très bien le plaisir de votre triomphe. Nous demeurions d'accord l'autre jour, *La Pluie* (*M. de Pomponne*) et moi, que rien n'est sensible dans la vie, comme ces sortes de choses qui touchent la gloire; et nous conclûmes, comme M. d'Agen (*Claude Joly*), que cela venoit d'une profonde humilité. Je vous assure qu'on ne peut pas entrer plus entièrement dans vos intérêts, ni les mieux comprendre, ni voir plus clair que fait cette aimable *Pluie.* Ah! que je lui ai dit de plaisantes choses, et qu'il les a bien écoutées! Je vous assure qu'il attend avec impatience la fin de votre syndicat : il rira bien de votre lettre; puisque vous me renvoyez mes périodes, je vous renverrai celle-ci qui vaut un empire : *Si Sa Majesté vouloit avoir la bonté de nous laisser manger le blanc des yeux, elle verroit qu'elle en seroit bien mieux servie.* Vous ne vous fâcherez donc point contre moi ni contre la cour, puisque vous avez toutes vos coudées franches pour votre syndic; mais finissez donc, et que nous recevions une lettre qui nous ôte toute sorte de peine.

Vous seriez bien étonnée si vous saviez que l'on a fort parlé de vous pour être dame du palais; je vous l'apprends, et c'est assez : vous êtes fort estimée dans les lieux qu'on estime le plus. Cherchez donc d'autres prétextes pour nous menacer de ne plus venir jamais en ce pays. Je comprends votre beau temps, je le vois d'ici, et m'en souviens avec tendresse : nous mourons de froid présentement, et puis nous serons noyés.

On ne peut, ma fille, ni vous aimer davantage, ni

être plus contente de vous que je le suis, ni prendre plus de plaisir à le dire; il est vrai que le voyage de Provence m'a plus attachée à vous que je n'étois encore; je ne vous avois jamais tant vue, je n'avois jamais tant joui de votre esprit et de votre cœur; je ne vois et je ne sens que ce que je vous dis, et je rachète bien cher toutes ces douceurs. D'Hacqueville a raison de ne vouloir rien de pareil; pour moi, je m'en trouve fort bien, pourvu que Dieu me fasse la grace de l'aimer encore plus que vous : voilà de quoi il est question. Cette petite circonstance d'un cœur que l'on ôte au Créateur pour le donner à la créature, me donne quelquefois de grandes agitations : *La Pluie* et moi, nous en parlions l'autre jour très sérieusement : mon Dieu! qu'elle est à mon goût, cette *Pluie!* je crois que je suis au sien; nous retrouvons avec plaisir nos anciennes liaisons.

Tous nos Allemands [a] reviennent à la file : je n'ai point encore mon fils. J'embrasse tendrement M. de Grignan; il auroit bien du plaisir à m'entendre quelquefois parler

[a] Les officiers qui revenoient d'Allemagne; peut-être aussi fait-elle allusion à cette jolie chanson de Sarrazin :

Tircis, la plupart des amants
Sont des Allemands,
De tant pleurer,
Plaindre, soupirer,
Et se désespérer.

Ce n'est pas là pour brûler de leurs flammes
Le cœur des dames;
Car les amours
Qui sont enfants veulent rire toujours.

Voyez les OEUVRES DE SARRASIN.

de lui; il a un beau point de vue, et je suis ravie de dire ses belles et bonnes qualités. Adieu, ma chère Comtesse.

330.

A la même.

A Paris, vendredi 22 décembre 1673.

Il y a une nouvelle de l'Europe qui m'est entrée dans la tête : je vais vous la mander contre mon ordinaire. Vous savez la mort du roi de Pologne[1]. Le grand-maréchal, mari de mademoiselle d'Arquien[a], est à la tête d'une armée contre les Turcs; il a gagné une bataille[b] si pleine et si entière, qu'il est demeuré quinze mille Turcs sur la place : il a pris deux bassas; il s'est logé dans la tente du général, et cette victoire est si grande, qu'on

[1] Michel Koribut Wiesnovieski, mort le 10 novembre 1673.

[a] Marie Casimire de La Grange, fille de Henri de La Grange, marquis d'Arquien, et petite-fille dn maréchal d'Arquien; elle avoit épousé en premières noces Jacques de Radzewil, prince de Zamoski, et se maria en deuxièmes noces, le 6 juillet 1665, à Jean Sobieski, grand-maréchal, élu roi de Pologne le 20 mai 1674.

[b] La bataille de Choczim sur le Niester, gagnée le 11 novembre 1673, le lendemain de la mort du roi de Pologne. Le même Jean Sobieski sauva l'empereur Léopold et l'empire, en battant les Turcs sous les murs de Vienne le 12 septembre 1683.

ne doute point qu'il ne soit élu roi, d'autant plus qu'il est à la tête d'une armée, et que la fortune est toujours pour les gros bataillons : voilà une nouvelle qui m'a plu.

Je ne vois plus le chevalier de Buous : il a été enragé qu'on ne l'ait pas fait chef d'escadre; il est à Saint-Germain, et je crois qu'il fera si bien qu'à la fin il sera content : je le souhaite fort. M. l'archevêque (*d'Arles*) me mande sa joie sur la prise d'Orange, et qu'il croit l'affaire du syndicat achevée selon nos desirs; qu'il est contraint d'avouer que, par l'événement, votre vigueur a mieux valu que sa prudence; et qu'enfin, à votre exemple, il s'est tout-à-fait jeté dans la bravoure : cela m'a réjouie.

Au reste, ma chère enfant, quand je me représente votre maigreur et votre agitation; quand je pense combien vous êtes échauffée, et que la moindre fiévre vous mettroit à l'extrémité, cela me fait souffrir et le jour et la nuit : quelle joie de vous restaurer un peu auprès de moi dans un air moins dévorant, et où vous êtes née? Je suis surprise que, vous aimant comme on fait en Provence, on ne vous propose point ce reméde. Je vous trouve si nécessaire jusqu'à présent, et je crois que vous avez tant soulagé M. de Grignan dans toutes ses affaires, que je n'ose me repentir de ne vous avoir point emmenée; mais quand tout sera fini, hélas! pourquoi ne me pas donner cette satisfaction? Adieu, ma très aimable, j'ai une grande impatience de savoir de vos nouvelles : vous avez toujours dans la fantaisie de vous jeter dans le feu pour me persuader votre amitié; ma fille, je n'en suis que trop persuadée, et sans cette

preuve extraordinaire, vous pouvez m'en donner une qui sera plus convaincante et plus à mon gré.

331.

A la même.

A Paris, dimanche 24 décembre 1673.

Il y a long-temps, ma très chère, que je n'ai eu une joie si sensible que celle que j'eus hier à onze heures du soir. J'étois chez madame de Coulanges : on vint me dire que Janet[1] étoit arrivé; je cours chez moi, je le trouve, je l'embrasse : Hé bien! avons-nous un syndic? est-ce M. de Buous? Oui, Madame, c'est M. de Buous : me voilà transportée, nous lisons nos lettres; j'envoie dire à d'Hacqueville que nous avions tout ce que nous souhaitions, et que M. du Janet qu'il connoît est arrivé. D'Hacqueville m'écrit un grand billet de joie et de soulagement de cœur. Je cause un peu avec Janet; nous soupons, et puis il se va coucher bien à son aise; pour moi, je ne me suis endormie qu'à quatre heures : la joie n'est point bonne pour assoupir les sens. M. de Pomponne vient aujourd'hui. Voilà présentement ce que je vous puis dire; mais entre-ci et demain que partira cette lettre, il y aura bien des augmentations. Dès huit heures

[1] Gentilhomme de Provence, fort attaché à la maison de Grignan.

ce matin, toute ma chambre étoit pleine; La Garde, l'abbé de Grignan, le chevalier de Buous, le *bien Bon* [1], Coulanges, Corbinelli, chacun discouroit, raisonnoit, et lisoit les relations : elles sont admirables, ma fille; jamais il n'y eut une si délicieuse conclusion : ah! quel succès, quel succès! l'eussions-nous cru à Grignan? Hélas! nous faisions nos délices d'une suspension : le moyen de croire qu'on renverse en un mois des mesures prises depuis un an? et quelles mesures, puisqu'on offroit de l'argent! J'aime bien le consul de Colmar [a], à qui vous rendîtes un si grand service l'année passée, et qui vous a manqué ensuite; vous voulez bien que cette petite ingratitude soit mise dans le livre que nous avions envie de composer à l'honneur de cette vertu. Nous trouvons l'évêque toujours habile, et toujours prenant les bons partis; il voit que vous êtes les plus forts, et que vous nommez M. de Buous, il nomme M. de Buous. Nous voulons tous que présentement vous changiez de style, et que vous soyez aussi modestes dans la victoire que fiers dans le combat. La Garde me fait agir pour votre congé; je vous déclare que ce n'est pas moi; je vous renvoie à sa lettre, vous verrez son raisonnement, vous le connoissez, et que comme un autre M. de Montausier,

Pour le Saint-Père, il ne diroit
Une chose qu'il ne croiroit.

Vous êtes en bonheur, il faut songer à ce pays aussi

[1] L'abbé de Coulanges.
[a] Petite ville à quelques lieues de Digne.

bien qu'à la Provence; jamais vous ne trouverez une année comme celle-ci : elle est bien différente encore pour la considération qu'on a pour moi; je serois bien fâchée d'être traitée ici comme je le fus à Lambesc, lorsqu'au nom de cette amitié de huit ans, dont M. de Marseille avoit tant parlé, et de la paix éternelle avec les Grignan, je le priai de m'accorder le paiement du courrier, à quoi il ne voulut jamais consentir; et quand j'allai chez M. l'intendant le conjurer instamment d'écrire par votre courrier, vous savez comme il me refusa nettement : j'ai ces deux petits articles sur le cœur; et cependant je ne veux pas que l'intérêt des alliés vous empêche de faire la paix. Dès que je ne suis plus à Lambesc, le courrier est payé. M. l'intendant l'accable de ses paquets; ma fille, c'est que je suis malheureuse; Dieu ne permet pas que, dans les desirs extrêmes que j'ai de vous servir, j'aie la joie de réussir. En vérité, cette mine de prospérité du coadjuteur qui attire les abbayes et les heureux succès, vous a été bien plus profitable; sa paresse étoit allée se promener bien loin pendant cette affaire; sa vigilance, son habileté, son application, ses vues, ses expédients, son courage, sa considération, vous ont été souverainement nécessaires; j'avois toujours en lui une grande confiance : mais vous, quelles merveilles n'avez-vous point faites? et que n'a point fait aussi mon cher comte! il a joué son rôle divinement. Enfin vous avez fait tous trois vos personnages en perfection. Il y avoit dix ou douze personnes qui envoyoient tous les jours ici pour savoir des nouvelles du syndic; de sorte que ce matin j'ai écrit dix billets. Ma-

dame de Verneuil, M. de Meaux[a], madame de La Troche, M. de Brancas, madame de Villars, madame de La Fayette, M. de La Rochefoucauld, Coulanges, l'abbé Têtu : tout cela se seroit offensé qu'après tant de soins on ne leur eût rien dit. Il faut présentement aller à confesse; cette conclusion m'a adouci l'esprit : je suis comme un mouton; bien loin de me refuser l'absolution, on m'en donnera deux; je crois que de votre côté vous aurez fait votre devoir.

Lundi, jour de Noël.

Ha! fort, fort bien, nous voici dans les lamentations du comte de Guiche : hélas! ma pauvre enfant, nous n'y pensons plus ici, pas même le maréchal (*de Gramont*) qui a repris le soin de faire sa cour. Pour votre princesse (*de Monaco*), comme vous dites très bien, après ce qu'elle a oublié[b], il ne faut rien craindre de sa tendresse; madame de Louvigny et son mari sont transportés; la comtesse de Guiche voudroit bien ne point se remarier; mais un tabouret la tentera. Il n'y a plus que la maréchale (*de Gramont*) qui se meurt de douleur.

[a] Dominique de Ligny, évêque de Meaux, mort le 27 avril 1681. Bossuet lui succéda.

[b] Ce ne peut être Lauzun, comme un précédent éditeur l'a pensé; elle l'avoit aimé, mais Lauzun avoit pris des moyens infaillibles pour se faire oublier. Je crois plutôt que c'est le roi, dans les bonnes graces duquel madame de Monaco avoit été pendant quelque temps, sans parvenir à le fixer. Lauzun, qui l'aimoit alors, s'en étoit aperçu, et de là toutes les petites persécutions dont il ne cessa de la tourmenter. (*Voyez* les *Mémoires* de Saint-Simon.)

Vous recevrez encore deux ou trois de mes lettres sur mes inquiétudes du syndicat : cela fait rire; mais aussi vous me parlez du comte de Guiche; ainsi on est quitte : l'éloignement cause nécessairement ces propos rompus. Mais parlons d'affaires : M. du Janet est allé ce soir à Saint-Germain, afin d'être demain à l'arrivée de M. de Pomponne. J'ai écrit à ce ministre une assez grande lettre, où je le prie de remarquer de quelle manière vous êtes avec la noblesse, le parlement et les communautés, et de vous rendre sur cela les bons offices que lui seul peut vous rendre dans la place où il est. J'ai parlé à de bonnes têtes du silence de *la Mer* (*M. de Louvois*); on croit qu'il ne vient que de dissipation : on ne comprend pas qu'il pût n'être pas content de la prise d'Orange, puisque *le Nord* (*M. Colbert*) a paru l'être; il faut que vous vous ôtiez de l'esprit que le frère (*l'archevêque de Reims*) de *la Mer* soit assez son ami pour avoir les mêmes sentiments; chacun parle son langage et suit ses humeurs : ainsi vous ne tirerez aucune conséquence de ce qu'a dit le frère[a]. Le gentilhomme dont vous me parlez est mal instruit : *la Mer* est mieux que jamais, et rien n'est changé dans ce qu'il y a de principal dans ce pays. Madame de Coulanges et deux ou trois amies sont allées voir le *Dégel* (*madame Scarron*) dans sa grande maison; on ne voit rien de plus[1] ; je compte y aller un de ces jours, et je vous en manderai

[a] *Voyez* la lettre du 8 décembre ci-dessus, page 164.

[1] C'est-à-dire, on n'y voyoit point les enfants du roi, dont madame Scarron étoit depuis peu gouvernante.

des nouvelles. Tout ce que vous m'écrivez sur l'ennui que vous avez de ne plus être agitée par la haine est extrêmement plaisant; vous n'avez plus rien à faire, vous ne savez que devenir : hé! mon Dieu! *dormez, dormez, vous ne sauriez mieux faire*[a]. M. du Janet m'a dit que vous ne fermiez pas les yeux. Songez sur toutes choses à vous rétablir, ma chère enfant[b].

332.

A la même.

A Paris, jeudi 28 décembre 1673.

Je commence dès aujourd'hui ma lettre, et je la finirai demain. Je veux d'abord traiter le chapitre de votre voyage de Paris : vous apprendrez par Janet que La Garde est celui qui l'a trouvé le plus nécessaire, et qui a dit qu'il falloit demander votre congé; peut-être l'a-t-il obtenu, car Janet a vu M. de Pomponne; mais ce

[a] Allusion à une lettre anonyme écrite à d'Hacqueville. *Voyez* la lettre du 14 octobre 1671, tome II, page 218.

[b] C'est au chevalier Perrin que l'on doit l'interprétation des chiffres contenus dans cette lettre (*Voyez* l'édition de 1754). Il est vraisemblable qu'il la tenoit de madame de Simiane son amie; ainsi c'est une tradition de famille; elle paroît d'ailleurs très satisfaisante, et l'on est aisément convaincu de son exactitude, pour peu que l'on connoisse le siècle de Louis XIV.

n'est pas, dites-vous, une nécessité de venir; et le raisonnement que vous me faites est si fort, et vous rendez si peu considérable tout ce qui le paroît aux autres pour vous engager à ce voyage, que pour moi j'en suis accablée; je sais le ton que vous prenez, ma fille, je n'en ai point au-dessus du vôtre; et sur-tout quand vous me demandez *s'il est possible que moi, qui devrois songer plus qu'une autre à la suite de votre vie, je veuille vous embarquer dans une excessive dépense, qui peut donner un grand ébranlement au poids que vous soutenez déja avec peine;* et tout ce qui suit. Non, mon enfant, je ne veux point vous faire tant de mal, Dieu m'en garde; et pendant que vous êtes la raison, la sagesse et la philosophie même, je ne veux point qu'on me puisse accuser d'être une mère folle, injuste et frivole, qui dérange tout, qui ruine tout, qui vous empêche de suivre la droiture de vos sentiments, par une tendresse de femme: mais j'avois cru que vous pouviez faire ce voyage, vous me l'aviez promis; et quand je songe à ce que vous dépensez à Aix, et en comédiens, et en fêtes, et en repas dans le carnaval, je crois toujours qu'il vous en coûteroit moins de venir ici, où vous ne serez point obligée de rien apporter. M. de Pomponne et M. de La Garde me font voir mille affaires où vous et M. de Grignan êtes nécessaires; je joins à cela cette tutèle. Je me trouve disposée à vous recevoir; mon cœur s'abandonne à cette espérance; vous n'êtes point grosse, vous avez besoin de changer d'air: je me flattois même que M. de Grignan voudroit bien vous laisser avec moi cet été, et qu'ainsi vous ne feriez pas un voyage de deux mois,

comme un homme : tous vos amis avoient la complaisance de me dire que j'avois raison de vous souhaiter avec ardeur : voilà sur quoi je marchois. Vous ne trouvez point que tout cela soit ni bon ni vrai, je cède à la nécessité et à la force de vos raisons ; je veux tâcher de m'y soumettre à votre exemple, et je prendrai cette douleur, qui n'est pas médiocre, comme une pénitence que Dieu veut que je fasse, et que j'ai bien méritée : il est difficile de m'en donner une meilleure, ni qui frappe plus droit à mon cœur : mais il faut tout sacrifier, et me résoudre à passer le reste de ma vie, séparée de la personne du monde qui m'est la plus sensiblement chère, qui touche mon goût, mon inclination, mes entrailles; qui m'aime plus qu'elle n'a jamais fait : il faut donner tout cela à Dieu, et je le ferai avec sa grace, et j'admirerai sa providence, qui permet qu'avec tant de grandeurs et de choses agréables dans votre établissement, il s'y trouve des abymes qui ôtent tous les plaisirs de la vie, et une séparation qui me blesse le cœur à toutes les heures du jour, et bien plus que je ne voudrois à celles de la nuit : voilà mes sentiments; ils ne sont pas exagérés, ils sont simples et sincères; j'en ferai un sacrifice pour mon salut. Voilà qui est fini; je ne vous en parlerai plus, et je méditerai sans cesse sur la force invincible de vos raisons, et sur votre admirable sagesse dont je vous loue, et que je tâcherai d'imiter.

Janet alla trouver M. de Pomponne à Port-Royal; qu'il vous dise un peu comme il y fut reçu, et la joie qu'eut ce ministre de savoir que M. de Buous étoit

nommé. Je laisse à Janet le plaisir de vous apprendre tous ces détails par la lettre qu'il écrit à sa femme. Voilà un billet de madame d'Herbigny[1], qui entre plus que personne dans les affaires de Provence : elle est aimable et très obligeante; elle a voulu savoir le syndicat et les gardes : voilà sa réponse sur les gardes : elle croyoit que j'avois autant plu à son frère qu'à elle; quand je lui ai conté combien j'étois peu dans son goût, et avec quelle fermeté il m'avoit refusé l'année[a] passée pour une chose qu'il a faite cette année sans balancer; elle a fait des cris épouvantables; elle ne comprend pas que sa belle-sœur[b] se déclare pour vos ennemis, après toutes vos civilités pour elle : elle retient comme un éloge admirable ce que vous dites de M. Rouillé, que *la justice est sa passion dominante :* en effet, on ne peut rien dire de si beau d'un homme de sa profession.

Il n'y a nulle sorte de finesse à la manière dont M. de La Rochefoucauld, son fils, *Quantova* (*madame de Montespan*), son amie (*madame Scarron*), et l'amie de l'amie (*madame de Coulanges*), sont à la cour; il n'y a point de nœud qui les lie; le fils (*le prince de Marsillac*) est logé en perfection; ce fut le prétexte du souper[c] : il est très bien, comme vous savez, avec le *Nord* (*Colbert*), mais rien de nouveau : son père ne va pas en un mois une fois en ce pays-là, non plus que madame de Cou-

[1] Sœur de M. Rouillé de Mélai, alors intendant de Provence.

[a] *Voyez* la lettre précédente.

[b] Madame Rouillé.

[c] *Voyez* la lettre du 11 décembre précédent.

langes; il n'y a ni vue, ni dessein pour personne; cela est ainsi. Je ne vois quasi pas Langlade; je ne sais ce qu'il fait; il n'a point vu Corbinelli : j'ignore si c'est par ses frayeurs politiques [a].

J'ai fait à mon ami (*Corbinelli*) toutes vos *animosités;* cela est plaisant, il les a très bien reçues : je crois qu'il est venu ici pour réveiller un peu la tendresse de ses vieux amis. Nous avons trouvé la pièce des cinq auteurs extrêmement jolie, et très bien appliquée; le chevalier de Buous l'a possédée deux jours : vos deux vers sont très bien corrigés. Voilà mon fils qui arrive; je m'en vais fermer cette lettre, et je vous en écrirai demain une autre avec lui, toute pleine des nouvelles que j'aurai reçues de Saint-Germain. On dit que la maréchale de Gramont n'a voulu voir ni Louvigny ni sa femme; ils sont revenus de dix lieues d'ici; nous ne songeons plus qu'il y ait eu un comte de Guiche au monde : vous vous moquez avec vos longues douleurs : nous n'aurions jamais fait ici, si nous voulions appuyer autant sur chaque nouvelle; il faut expédier; expédiez à notre exemple.

[a] Langlade craignoit de se mettre mal dans l'esprit de M. de Louvois; c'est sûrement pour cela qu'il ne voyoit pas Corbinelli, l'ami d'un disgracié, et disgracié lui-même. Il étoit si craintif sur ce point, que la peur d'avoir déplu le fit mourir. (*Voyez* une note de la lettre du 18 septembre 1680.)

333.

A la même.

A Paris, vendredi 29 décembre 1673.

Monsieur de Luxembourg est un peu oppressé près de Maëstricht par l'armée de M. de Monterei[1] et du prince d'Orange : il ne peut hasarder de décamper; et il périroit là si on ne lui envoyoit du secours. M. le prince part dans quatre jours avec M. le duc et M. de Turenne; ce dernier obéissant aux deux princes, et tous trois dans une parfaite intelligence. Ils ont vingt mille hommes de pied, et dix mille chevaux; les volontaires, et ceux dont les compagnies ne marchent point, n'y vont pas, mais tout le reste part. La Trousse et mon fils, qui arrivèrent hier, sont de ce nombre : ils ne sont pas encore débottés, et les revoilà dans la boue : le rendez-vous est pour le seizième janvier à Charleroi. D'Hacqueville vous mande tout ceci : mais vous verrez plus clair dans ma lettre[2]. Cette nouvelle est grande et fait un grand mouvement par-tout; on ne sait où donner de la tête pour de l'argent. Il est certain que M. de Turenne est mal avec M. de Louvois, mais cela n'éclate point; et tant qu'il sera bien avec

[1] Gouverneur des Pays-Bas espagnols.

[2] L'écriture de M. d'Hacqueville étoit fort difficile à déchiffrer.

M. Colbert, ce sera une affaire sourde. J'ai vu après dîner des hommes du bel air, qui m'ont fort priée de faire leurs compliments à M. de Grignan, et à *la femme à Grignan*. C'est le grand-maître et le *Charmant*[1]; il y avoit encore Brancas, l'archevêque de Reims, Charost, La Trousse, tout cela vous envoie des millions de compliments; ils n'ont parlé que de guerre. Le *Charmant* sait toutes nos *pétoffes*; il entre admirablement dans tous ces tracas; il est gouverneur de province[a] : c'est assez pour comprendre la manière dont on est piqué de ces sortes de choses. Adieu, ma très aimable enfant, comptez sur moi comme sur la chose du monde qui vous est la plus sûrement acquise; je sens tous vos plaisirs et toutes vos victoires comme vous-mêmes.

Monsieur DE SÉVIGNÉ.

J'arrivai hier à midi, et je trouvai en arrivant qu'il falloit partir incessamment pour aller à Charleroi : que dites-vous de cet agrément? On peste, on enrage, et cependant on part. Tous les courtisans du bel air sont au désespoir; ils avoient fait les plus beaux projets du monde, pour passer agréablement leur hiver, après vingt mois d'absence; tout est renversé. J'aimerois bien mieux aller à Orange pour y assister M. de Grignan, que de tourner du côté du nord; pourquoi a-t-il fini sitôt son duel? Je suis fâché d'une si prompte victoire. Je ne sais

[1] Le comte du Ludė et le marquis de Villeroi.

[a] Du Lyonnois, du Forez et du Beaujolois.

si vous vous plaignez encore de moi; mais vous avez tort, vous me devez des lettres; je vous pardonne de ne vous être pas encore acquittée, sachant toutes les affaires que vous avez eues; et c'est précisément en ces occasions que je vous permets d'oublier un guidon; ô le ridicule nom de charge, quand il y a cinq ans qu'on le porte! Adieu, ma belle petite sœur; vous croyez peut-être que je ne songe qu'à me reposer et à me divertir, pardonnez-moi; mes chevaux sont-ils ferrés, mes bottes sont-elles prêtes? Il me faut un bon chapeau, *piglia lo su signor monsu :* voilà tous mes discours depuis que je suis à Paris. Semble-t-il que l'on ait fait huit mois de campagne?

---

334. *

A la même.

A Paris, lundi 1er jour de l'an 1674.

Je vous souhaite une heureuse année, ma chère fille, et dans ce souhait je comprends tant de choses que je n'aurois jamais fait, si je voulois vous en faire le détail. Je n'ai point encore demandé votre congé, comme vous le craignez, mais je voudrois que vous eussiez entendu La Garde, après dîner, sur la nécessité de votre voyage ici, pour ne pas perdre vos cinq mille francs, et sur ce qu'il faut que M. de Grignan dise au roi. Si c'étoit un

procès qu'il fallût solliciter contre quelqu'un qui voulût vous faire cette injustice, vous viendriez assurément le solliciter, mais, comme c'est pour venir en un lieu où vous avez encore mille autres affaires, vous êtes paresseux tous deux. Ah! la belle chose que la paresse; en voilà trop, lisez La Garde, *chapitre premier.* Cependant vous aurez du plaisir de voir et de recevoir l'approbation du roi. A propos, on a révoqué tous les édits qui nous étrangloient dans notre province : le jour que M. de Chaulnes l'annonça, ce fut un cri de *vive le roi* qui fit pleurer tous les états; chacun s'embrassoit, on étoit hors de soi : on ordonna un *Te Deum*, des feux de joie et des remerciements publics à M. de Chaulnes : mais savez-vous ce que nous donnons au roi pour témoigner notre reconnoissance? Deux millions six cent mille livres, et autant de don gratuit; c'est justement cinq millions deux cent mille livres : que dites-vous de cette petite somme? Vous pouvez juger par-là de la grace qu'on nous a faite de nous ôter les édits.

Mon pauvre fils est arrivé, comme vous savez, et s'en retourne jeudi avec plusieurs autres. M. de Monterei est habile homme; il fait enrager tout le monde : il fatigue notre armée, et la met hors d'état de sortir et d'être en campagne avant la fin du printemps. Toutes les troupes étoient bien à leur aise pour leur hiver; et quand tout sera bien crotté à Charleroi, il n'aura qu'un pas à faire pour se retirer; en attendant, M. de Luxembourg ne sauroit se désopiler. Selon toutes les apparences, le roi ne partira pas sitôt que l'année passée. Si, tandis que nous serons en train, nous faisions quelque insulte à

quelques grandes villes, et qu'on voulût s'opposer aux deux héros[1], comme il est à présumer que les ennemis seroient battus, la paix seroit quasi assurée : voilà ce qu'on entend dire aux gens du métier. Il est certain que M. de Turenne est mal avec M. de Louvois; mais comme il est bien avec le roi et M. Colbert, cela ne fait aucun éclat.

On a fait cinq dames (*du palais*), mesdames de Soubise, de Chevreuse[a], la princesse d'Harcourt, madame d'Albret[b] et madame de Rochefort. Les filles ne servent plus; et madame de Richelieu (*dame d'honneur*) ne servira plus aussi; ce seront les gentilshommes-servants et les maîtres d'hôtel, comme on faisoit autrefois. Il y aura toujours derrière la reine, madame de Richelieu, et trois ou quatre dames, afin que la reine ne soit pas seule de femme. Brancas est ravi de sa fille (*la princesse d'Harcourt*) qu'on a si bien clouée.

Le grand-maréchal de Pologne[2] a écrit au roi que si Sa Majesté vouloit faire quelqu'un roi de Pologne, il le serviroit de ses forces; mais que si elle n'a personne en vue, il lui demande sa protection. Le roi la lui donne; mais on ne croit pas qu'il soit élu, parcequ'il est d'une religion contraire au peuple.

La dévotion de la Marans est toute des meilleures que

[1] M. le prince et M. de Turenne.

[a] Jeanne-Marie Colbert, duchesse de Chevreuse, née en 1650.

[b] Marie d'Albret de Pons, femme de Charles Amanieu de Pons, marquis d'Albret, son cousin-germain; elle étoit née en 1650.

[2] Jean Sobieski, élu roi de Pologne le 20 mai 1674.

vous ayez jamais vues; elle est parfaite, elle est toute divine; je ne l'ai point encore vue, je m'en hais. Il y a une femme qui a pris plaisir à lui dire que M. de Longueville avoit une véritable tendresse pour elle, et surtout une estime singulière, et qu'il avoit prédit que quelque jour elle seroit une sainte. Ce discours dans le commencement lui a si bien frappé la tête, qu'elle n'a point eu de repos qu'elle n'ait accompli les prophéties. On ne voit point encore ces petits princes; l'aîné a été trois jours avec père et mère; il est joli, mais personne ne l'a vu. Je vous embrasse, ma chère enfant. Je saurai ce qu'on peut faire pour votre ami qui a si généreusement assassiné un homme. Adieu, ma fille, je vous embrasse avec une tendresse sans égale; la vôtre me charme; j'ai le bonheur de croire que vous m'aimez.

335.

A la même.

A Paris, vendredi 5 janvier 1674.

Il y a aujourd'hui un an que nous soupâmes chez l'évêque[a]; vous soupez peut-être à l'heure qu'il est chez l'intendant[b]; vous n'y ferez pas, à mon avis, débauche

[a] Toussaint de Forbin-de-Janson.

[b] M. Rouillé de Mélai, intendant de Provence.

de sincérité : tout ce que vous mandez sur cela à Corbinelli et à moi est admirable. Mon ame vous remercie de la bonne opinion que vous avez d'elle, de croire qu'elle ait horreur des vilains procédés; vous ne vous êtes point trompée. Ceux de l'évêque m'épouvantent.

M. de Grignan a raison de dire que madame de Thianges ne met plus de rouge et cache sa gorge; vous avez peine à la reconnoître avec ce déguisement; mais rien n'est plus vrai. Elle est souvent avec madame de Longueville, et tout-à-fait dans le bel air de la dévotion; elle est toujours de très bonne compagnie, et n'est pas solitaire. J'étois l'autre jour auprès d'elle à dîner; un laquais lui présenta un grand verre de vin de liqueur; elle me dit : Madame, ce garçon ne sait pas que je suis dévote [a]. Cela nous fit rire. Elle parla fort naturellement de ses bonnes intentions et de son changement; elle prend garde à ce qu'elle dit du prochain; et quand il lui échappe quelque chose, elle s'arrête tout court, et fait un cri en détestant la mauvaise habitude. Pour moi, je la trouve plus aimable qu'elle n'étoit. On veut parier que la princesse d'Harcourt ne sera pas dévote dans un an, à cette heure qu'elle est dame du palais, et qu'elle remettra du rouge; car ce rouge, c'est la loi et les prophètes : c'est sur ce rouge que roule tout le christianisme. Pour la duchesse d'Aumont, son attrait la porte à ensevelir les morts : on dit que sur la frontière, la

[a] Avant d'être dévote, madame de Thianges aimoit beaucoup la table; c'est elle qui a dit, la première, que l'on n'y vieillit point. (*Voyez* les *Souvenirs* de madame de Caylus.)

duchesse de Charost lui tuoit les gens avec des remèdes mal composés [a], et que l'autre les venoit promptement ensevelir. La marquise d'Uxelles est très bonne à entendre sur tout cela, mais la Marans est plus que très bonne. J'ai rencontré madame de Schomberg, qui m'a dit très sérieusement qu'elle étoit du premier ordre, et pour la retraite, et pour la pénitence, n'étant d'aucune sorte de société, et refusant même les amusements de la dévotion; enfin c'est ce qui s'appelle adorer Dieu en esprit et en vérité, dans la simplicité de la première église.

Les dames du palais sont dans une grande sujétion; le roi s'en est expliqué, et veut que la reine en soit toujours entourée. Madame de Richelieu, quoiqu'elle ne serve plus à table, est toujours au dîner de la reine, avec quatre dames qui sont de garde tour-à-tour. La comtesse d'Ayen [1] est la sixième, elle a grand'peur de cet attachement, et d'aller tous les jours à vêpres, au sermon ou au salut : ainsi rien n'est pur en ce monde. Quant à la marquise de Castelnau, elle est blanche, fraîche et consolée. L'*Eclair* [2], à ce qu'on dit, n'a fait que changer d'appartement, dont le premier étage est fort mal content. Madame de Louvigny ne paroît pas assez aise de sa bonne fortune, on ne sauroit lui pardonner de ne pas adorer son mari comme au commencement; voilà

[a] Madame Fouquet, mère du surintendant, avoit rassemblé un grand nombre de recettes qui ont été publiées sous son nom; la duchesse de Charost étoit sa fille.

[1] Marie-Françoise de Bournonville, depuis maréchale de Noailles.

[2] Chiffre.

la première fois que le public s'est scandalisé d'une pareille chose. Madame de Brissac est belle, et loge toujours avec l'ombre de la princesse de Conti[a]; elle est en arbitrage avec son père, et ravit le cœur de ce pauvre M. d'Ormesson, qui dit n'avoir jamais vu une femme si honnête ni si franche. Madame de Coëtquen est tout ainsi que vous l'avez vue; elle a fait faire une jupe de velours noir avec de grosses broderies d'or et d'argent; et un manteau de tissu, couleur de feu, or et argent; cet habit coûte des sommes immenses; et quand elle a été bien resplendissante, on l'a trouvée mise comme une comédienne; et on s'est si bien moqué d'elle, qu'elle n'ose plus le remettre. La *Manierosa* est un peu fâchée de ne pas être dame du palais; madame de Duras, qui ne veut point de cet honneur, se moque d'elle. La Troche est telle que vous l'avez vue, très passionnée pour tous vos intérêts; mais je ne puis assez vous dire de quelle manière madame de La Fayette et M. de La Rochefoucauld sont vifs pour tout ce qui vous touche. Nous fûmes voir hier M. de Turenne[b], qui nous reçut, madame de La Fayette et moi, avec un excès de civilité; il parla extrêmement de vous et de vos victoires que le chevalier de Grignan lui avoit contées; il vous auroit offert son épée, s'il en étoit encore besoin : il croit partir dans trois jours. Mon fils partit hier avec bien du chagrin; je n'en avois pas moins d'un voyage si mal placé et si désagréable par toutes sortes de raisons. M. de La

[a] *Voyez* la lettre du 5 février 1672, tome II, page 317.

[b] M. de Turenne avoit une estime toute particulière pour madame de Sévigné. (*Voyez* la lettre 22, tome Ier, page 42.)

Trousse ne s'en ira que lundi. Corbinelli est très souvent avec moi; il m'est bon par-tout.

M. le dauphin voyoit l'autre jour madame de Schomberg[a]; on lui contoit comme son grand-père (*Louis XIII*) en avoit été amoureux; il demanda tout bas : Combien en a-t-elle eu d'enfants? On l'instruisit des modes de ce temps-là. On a vu sourdement M. le duc du Maine, mais non pas encore chez la reine; il étoit en carrosse, et il ne voit que père et mère seulement. Le chevalier de Châtillon[b] n'est plus à mettre en concurrence, sa fortune est faite; MONSIEUR a mieux aimé lui donner la charge de capitaine de ses gardes, qu'à mademoiselle de Grancey celle de dame d'atour. Ce jeune homme a donc la charge de Vaillac, et seroit un fort bon parti. On dit que Vaillac prend celle de d'Albon[c], et que d'Albon sort; mais rien n'est sûr que le premier article, sur lequel je ne veux pas dire un mot davantage.

[a] Marie d'Hautefort, dame d'atour d'Anne d'Autriche. Louis XIII avoit plutôt des amies que des maîtresses; il ne recherchoit en elles que l'agrément d'une conversation agréable. Devenue la confidente de la reine, madame d'Hautefort fut persécutée par le cardinal de Richelieu; après la mort du roi, la régente la rappela près d'elle; mais la dame d'atour, s'exprimant avec trop de liberté sur le cardinal Mazarin, déplut, et fut de nouveau disgraciée; le 24 septembre 1646, peu de temps après sa retraite, elle épousa Charles de Schomberg, maréchal de France, qui mourut sans postérité, le 6 juin 1656. Le maréchal de France de ce nom, alors vivant, étoit d'une autre maison, descendue à ce que l'on croit de celle des ducs de Clèves.

[b] Alexis-Henri, marquis de Châtillon; il devint premier gentilhomme de la chambre de MONSIEUR.

[c] Gilbert-Antoine d'Albon étoit chevalier d'honneur de MADAME.

Je fus voir l'autre jour la pauvre madame Matarel[a], elle pensa fondre en larmes; *pietoso pianse al suo pianto.* Je vous ai mandé la fin de nos états, et comme ils ont racheté les édits de deux millions six cent mille livres, et autant pour le don gratuit; c'est cinq millions deux cent mille livres; et nous avons percé la nue du cri de *Vive le roi!* nous avons fait des feux de joie, et chanté le *Te Deum* de ce que Sa Majesté a bien voulu prendre cette somme. La pauvre Sanzei a la rougeole bien forte; c'est un feu qui passe vite, mais qui fait peur par la violence dont il est. Je ne vois pas bien par où l'on peut demander la grace de cet honnête homme[b] dont l'assassinat est si noir : les criminels qui sont délivrés à Rouen ne sont point de cette qualité; c'est le seul crime qui est réservé; Beuvron l'a dit à l'abbé de Grignan. On a tantôt dénigré les dames du palais d'une manière qui m'a fait rire; je disois, comme Montaigne : Vengeons-nous à en médire : il est pourtant vrai que leur sujétion est excessive. On dit toujours que M. le prince part lundi. Ce même jour, M. de Saint-Luc[c] épouse mademoiselle de Pompadour : voilà de quoi je ne me soucie point du tout. Adieu, ma très aimable enfant; voici une lettre qui devient trop longue, je la finis par la raison qu'il faut que tout prenne fin. J'embrasse Grignan, et le supplie de m'excuser si j'ai ouvert la

[a] Matarel étoit trésorier des états de Bourgogne; on soupçonna Penautier de l'avoir fait empoisonner. (*Voyez* la lettre du 8 juillet 1676.)

[b] *Qui a assassiné son fils.* (*Variante* de l'édition de Rouen, 1726.)

[c] François d'Espinay, marquis de Saint-Luc; il étoit neveu de madame de Frontenac.

lettre de madame de Guise; j'ai voulu voir son style; m'en voilà contente pour jamais. Guilleragues disoit hier que Pellisson abusoit de la permission qu'ont les hommes d'être laids[a].

336.

A la même.

A Paris, lundi 8 janvier 1674.

Je n'ai jamais vu de si aimables lettres que les vôtres, ma très chère Comtesse; je viens d'en lire une qui me charme : je vous ai ouï dire que j'avois une manière de tourner les moindres choses; vraiment, ma fille, c'est bien vous qui l'avez : il y a cinq ou six endroits dans votre dernière lettre qui sont d'un éclat et d'un agrément qui ouvrent le cœur. Je ne sais par où commencer à vous y répondre.

J'ai envie de vous parler de votre beau soleil et de vos jolies promenades; vous avez raison de dire que je suis remariée en Provence, j'en ferai un de mes pays, pourvu que vous n'effaciez pas celui-ci du nombre des vôtres. Vous me dites mille douceurs sur le commencement de l'année; rien ne peut me flatter davantage; vous m'êtes toutes choses, et je ne suis appliquée qu'à

[a] Il paroît que M. de Guilleragues a dit ce mot le premier, il a fait fortune et est devenu trivial.

faire que tout le monde ne voie pas toujours à quel point cela est vrai. J'ai passé le commencement de cette année assez brutalement; je ne vous ai dit qu'un pauvre mot; mais comptez, mon enfant, que cette année, et toutes celles de ma vie, sont à vous; c'est un tissu, c'est une vie tout entière qui vous est dévouée jusqu'au dernier soupir. Vos moralités sont admirables : il est vrai que le temps passe par-tout, et passe vite : vous criez après lui, parcequ'il vous emporte toujours quelque chose de votre belle jeunesse; mais il vous en reste beaucoup : pour moi, je le vois courir avec horreur, et m'apporter en passant l'affreuse vieillesse, les incommodités, et enfin la mort[a]. Voilà de quelle couleur sont les réflexions d'une personne de mon âge : priez Dieu, ma fille, qu'il m'en fasse tirer la conclusion que le christianisme nous enseigne.

Ce grand voyage de M. le prince et de M. de Turenne pour aller dégager M. de Luxembourg est devenu à rien; on dit qu'on ne part plus, et que l'armée de M. de Monterei a fait la *retirote* : voilà le même mot que dit avant-hier Sa Majesté; c'est-à-dire, que cette armée s'est trouvée incommodée, et que voilà celle de M. de Luxembourg dégagée. Il n'y a que mon fils de parti; je n'ai jamais vu une prudence, une prévoyance, une impatience comme la sienne : il prendra la peine de revenir; cela n'est rien. Tous les autres guerriers sont ici. M. de Turenne en a beaucoup ramené; M. de Luxembourg amènera le reste. Les dames du palais sont

[a] Madame de Sévigné avoit alors 48 ans.

réglées à servir par semaine : cette sujétion d'être quatre pendant le dîner est une merveille pour les femmes grosses; il y aura toujours des sages-femmes à tous les voyages[a]. La maréchale d'Humières[1] est bien embarrassée d'être debout avec celles qui sont assises : si elle boude, elle fera mal sa cour, car le roi veut de la soumission. Je crois qu'on s'en fait un jeu chez *Quantova* (*madame de Montespan*); il est très sûr qu'en certain lieu on ne veut séparer aucune femme de son mari, ni de ses devoirs; on n'aime pas le bruit, à moins qu'on ne le fasse[b]. On ne voit point encore les nouveaux princes; il y en a eu à Saint-Germain, mais ils n'ont pas paru. Il y a des comédies à la cour, et un bal toutes les semaines. On manque de danseuses. Le roi dansera, et MONSIEUR mènera mademoiselle de Blois[2], pour ne pas mener MADEMOISELLE[3], qu'il laisse à M. le dauphin. On joue jeudi l'opéra[4], qui est un prodige de beauté : il y a des endroits de la musique qui m'ont déja fait pleurer; je ne suis pas seule à ne les pouvoir soutenir; l'ame de madame de La Fayette en est tout alarmée.

Je vois souvent Corbinelli; il est votre adorateur, et

[a] C'étoit une nouveauté. Il n'y avoit eu jusque-là que des filles d'honneur. (*Voyez* la lettre 323, page 153 de ce volume.)

[1] Louise-Antoinette-Thérèse de La Châtre, maréchale d'Humières, ne fut duchesse qu'en 1690.

[b] Ceci doit s'entendre de madame de Montespan.

[2] Marie-Anne de Bourbon, mariée depuis, en 1680, à Louis-Armand de Bourbon, prince de Conti.

[3] Fille de MONSIEUR, depuis reine d'Espagne en 1679.

[4] *Cadmus*, opéra de Quinault et de Lully.

comprend bien aisément les sentiments que j'ai pour vous : je l'en aime encore mieux. J'estime fort Barbantane[1]; c'est un des plus braves hommes du monde, d'une valeur romanesque, dont j'ai ouï parler mille fois à Bussy qui étoit son ami; ils sont frères d'armes. Madame de Sanzei[a] a encore la rougeole, mais sur la fin. Coulanges (*son frère*) ne l'a point quittée. Madame de Coulanges est chez madame de Bagnols, qui est dans notre grande maison. J'ai le cœur serré à n'en pouvoir plus, quand je suis dans cette grande chambre où j'ai tant vu ma très chère et très aimable enfant; il ne me faut guère toucher sur ce sujet pour me toucher au vif. J'espère des nouvelles de votre paix. *Justitia et pax osculatæ sunt :* savez-vous le latin? Vous êtes trop plaisante. Adieu, ma fille, adieu, la chère tendresse de mon cœur, vous n'êtes oubliée en aucun lieu. Votre frère est très persuadé de votre amitié; il vous aime de passion, à ce qu'il dit, et je le crois.

Lundi, après avoir envoyé mon paquet à la poste.

Voilà M. d'Hacqueville qui entre, et qui m'apprend une nouvelle que nous voulons que vous sachiez cet ordinaire : c'est que M. le garde-des-sceaux[2] est chancelier : personne ne doute que ce ne soit pour donner les sceaux à quelque autre; c'est une nouvelle que l'on

[1] Homme de qualité de Provence, attaché à M. le prince.

[a] Anne-Marie de Coulanges, femme de Louis Turpin de Crissé, comte de Sanzey.

[2] Etienne d'Aligre, fils d'Etienne d'Aligre, aussi chancelier de France.

saura dans quatre jours; elle est d'importance, et sera d'un grand poids pour le côté qu'elle sera.

M. le prince part dans deux jours, et M. de Turenne, même avec la goutte, pour s'avancer à leur rendez-vous de Charleroi. Il n'est point vrai que M. de Monterei se soit retiré, ni que M. de Luxembourg soit dégagé : ainsi nous vous ôtons cette fausse nouvelle pour vous remettre dans la vraie.

337.

A la même.

A Paris, vendredi 12 janvier 1674.

Voilà donc votre paix toute faite. L'archevêque de Reims et Brancas avoient reçu leurs lettres plus tôt que moi, et M. de Pomponne me mandoit encore cette grande nouvelle de Saint-Germain; de sorte que j'étois comme une ignorante; mais enfin me voilà instruite. Je vous conseille, ma fille, de vous comporter selon le temps; et puisque le roi veut que vous soyez bien avec l'évêque, il faut lui obéir. Mais parlons de Saint-Germain; j'y fus il y a trois jours. J'allai d'abord chez M. de Pomponne, qui n'avoit pu encore demander votre congé; c'est aujourd'hui qu'il le doit envoyer. Je lui fis part de quelques endroits de votre lettre, dont le goût ne se passe point; vraiment il est resté à M. de Pom-

ponne une idée si parfaite et si avantageuse de mademoiselle de Sévigné, qu'il ne peut s'empêcher d'en reparler quasi toutes les fois qu'il me voit : ce discours nous amuse, il m'attendrit, et son imagination est réjouie. Nons allâmes chez la reine; j'étois avec madame de Chaulnes; il n'y eut que pour moi à parler; et quels discours! La reine dit, sans hésiter, qu'il y avoit trois ans que vous étiez partie, et qu'il falloit revenir. Nous fûmes ensuite chez madame Colbert, qui est extrêmement civile, et sait très bien vivre. Mademoiselle de Blois[a] dansoit; c'est un prodige d'agrément et de bonne grace; *Desairs* dit qu'il n'y a qu'elle qui le fasse souvenir de vous; il me prenoit pour juge de sa danse, et c'étoit proprement mon admiration que l'on vouloit; elle l'eut en vérité tout entière. La duchesse de La Vallière y étoit, elle appelle sa fille *mademoiselle*, et la princesse l'appelle *belle maman*. M. de Vermandois y étoit aussi. On ne voit point encore d'autres enfants. Nous allâmes voir MONSIEUR et MADAME; vous n'êtes point oubliée de MONSIEUR, et je lui fais toujours vos très humbles remerciements. Je trouvai Vivonne qui me dit : *Maman mignone*, embrassez, je vous prie, le gouverneur de Champagne[1]. Et qui est-il, lui dis-je? C'est moi, reprit-il. Et qui vous l'a dit? C'est le roi qui vient de me l'apprendre tout-à-l'heure. Je lui en fis mes

[a] Marie-Anne de Bourbon, fille de madame de La Vallière, qui devint princesse de Conti.

[1] Ce gouvernement vaquoit par la mort d'Eugène-Maurice de Savoie, comte de Soissons, arrivée le 7 juin 1673.

compliments tout chauds. Madame la comtesse (*de Soissons*) l'espéroit pour son fils. On ne parle point d'ôter les sceaux à M. le chancelier[1] : le bon homme fut si surpris de se voir chancelier encore par-dessus, qu'il crut qu'il y avoit quelque anguille sous roche; et, ne pouvant pas comprendre ce surcroît de dignité, il dit au roi : Sire, est-ce que Votre Majesté m'ôte les sceaux? Non, lui dit le roi, dormez en repos, M. le chancelier : et en effet, on dit qu'il dort quasi toujours. On philosophe, et on demande pourquoi cette augmentation.

M. le prince partit, il y a deux jours, et M. de Turenne part aujourd'hui. Ecrivez un petit mot à Brancas, pour vous réjouir que sa fille soit chez la reine : il en a été fort aise. La Troche vous rend mille graces de votre souvenir; son fils a encore assez de nez pour en perdre la moitié au premier siége, sans qu'il y paroisse. On dit que *la Rosée*[2] a commencé à se détraquer avec *le Torrent;* et qu'après le siége de Maëstricht elles se lièrent d'une confidence réciproque, et voyoient tous les jours de leur vie *le Feu* et *la Neige :* vous savez que tout cela ne peut pas être long-temps ensemble, sans faire de grands désordres, ni sans qu'on s'en aperçoive. *La*

[1] Etienne d'Aligre fut garde-des-sceaux en 1672, après la mort du chancelier Séguier, et chancelier de France en janvier 1674.

[2] La *Rosée*, le *Torrent*, le *Feu*, la *Neige*, etc. sont des chiffres entre la mère et la fille. * Le dernier éditeur a pensé que dans cet endroit ces chiffres avoient une autre signification que dans la lettre du 18 décembre précédent, et que l'on doit entendre par la *Rosée* et le *Torrent*, mesdames de La Vallière et de Montespan; et par le *feu* et la *Neige*, le roi et la reine. Cette interprétation paroît juste.

Grêle[a] me paroît, dans votre réconciliation, comme un homme qui se confesse, et qui garde un gros péché sur sa conscience : peut-on appeler autrement le tour qu'il vous a fait! Cependant les bonnes têtes disent, il faut parler, il faut demander, on a du temps, c'est assez : mais n'admirez vous point le fagotage de mes lettres? Je quitte un discours, on croit en être dehors, et tout d'un coup je le reprends, *versi sciolti*. Savez-vous bien que le marquis de Cessac[b] est ici, qu'il aura de l'emploi à la guerre, et qu'il verra peut-être bientôt le roi! C'est la prédestination toute visible.

Nous parlons tous les jours, Corbinelli et moi, de la Providence; et nous disons qu'il y a ce que vous savez, jour pour jour, heure pour heure, que votre voyage est résolu. Vous êtes bien aise que ce ne soit pas votre affaire de résoudre; car une résolution est quelque chose d'étrange pour vous, c'est votre bête : je vous ai vue long-temps à décider d'une couleur; c'est la marque d'une ame trop éclairée, et qui, voyant d'un coup-d'œil toutes les difficultés, demeure en quelque sorte suspendue comme le tombeau de Mahomet[c] : tel étoit M. Bignon, le plus bel esprit de son siècle : pour moi, qui suis le plus petit du mien, je hais l'incertitude, et j'aime qu'on me décide. M. de Pomponne me marque

[a] L'évêque de Marseille. Il a déja été désigné sous ce chiffre.

[b] Louis-Guilhem de Castelnau, comte de Clermont-Lodève, marquis de Cessac; il avoit été maître de la garde-robe, épousa en 1698 Jeanne-Thérèse-Pélagie-Charlotte, fille du duc de Luynes, et mourut en 1706.

[c] On retrouve la même pensée dans la lettre du 4 novembre 1676.

que vous avez aujourd'hui votre congé : vous voilà par conséquent en état de faire tout ce que vous voudrez, et de suivre ou de ne pas suivre le conseil de vos amis.

On assure que M. de Turenne n'est pas parti, et qu'il ne partira pas, parceque M. de Monterei s'est enfin retiré, et que M. de Luxembourg s'est dégagé, à la faveur de cinq ou six mille hommes que M. de Schomberg a rassemblés, et avec lesquels il harceloit si fort M. de Monterei, qu'il l'a obligé de retirer ses troupes. On doit envoyer à M. le prince, pour le faire revenir, et tous nos pauvres amis : voilà les nouvelles d'aujourd'hui. Le bal fut fort triste, et finit à onze heures et demie. Le roi menoit la reine; M. le dauphin, Madame; Monsieur, Mademoiselle; M. le prince de Conti, la grande Mademoiselle; M. le comte de La Roche-sur-Yon, mademoiselle de Blois, belle comme un ange, habillée de velours noir avec des diamants et un tablier et une bavette de point de France. La princesse d'Harcourt étoit pâle[1] comme le commandeur de la comédie (*du Festin de Pierre*). M. de Pomponne m'a priée de dîner demain avec lui et Despréaux, qui doit lire sa *Poétique*.

[1] Elle ne mettoit point de rouge.

338.

A la même.

A Paris, lundi 15 janvier 1674.

J'allai donc dîner samedi chez M. de Pomponne, comme je vous avois dit; et puis, jusqu'à cinq heures, il fut enchanté, enlevé, transporté de la perfection des vers de la *Poétique* de Despréaux. d'Hacqueville y étoit; nous parlâmes deux ou trois fois du plaisir que j'aurois de vous la voir entendre. M. de Pomponne se souvient d'un jour que vous étiez petite fille chez mon oncle de Sévigné; vous étiez derrière une vitre avec votre frère, plus belle, dit-il, qu'un ange; vous disiez que vous étiez prisonnière, que vous étiez une princesse chassée de chez son père : votre frère étoit beau comme vous : vous aviez neuf ans : il me fit souvenir de cette journée; il n'a jamais oublié aucun moment où il vous ait vue; il se fait un plaisir de vous revoir, qui me paroît le plus obligeant du monde. Je vous avoue, ma très aimable chère[a], que je couve une grande joie; mais elle n'éclatera point que je ne sache votre résolution.

[a] Madame de Sévigné donnoit à sa fille ce nom presque continuellement. On peut s'en assurer en consultant les éditions de 1726, et les lettres originales adressées à sa fille, dont quelques unes ont été

M. de Villars est arrivé d'Espagne; il nous a conté mille choses fort amusantes des Espagnoles. J'ai vu enfin la Marans dans sa cellule; je disois autrefois dans sa loge : je la trouvai fort négligée, pas un cheveu, une cornette de vieux point de Venise, un mouchoir noir, un manteau gris effacé, une vieille jupe; elle fut aise de me voir; nous nous embrassâmes tendrement; elle n'est pas fort changée : nous parlâmes de vous d'abord; elle vous aime autant que jamais, et me paroît si humiliée, qu'il n'y a pas moyen de ne pas l'aimer. Il fut question ensuite de sa dévotion; elle me dit qu'il étoit vrai que Dieu lui avoit fait des graces, dont elle a une sensible reconnoissance : ces graces ne sont rien du tout qu'une grande foi, un tendre amour de Dieu, et une horreur pour le monde : tout cela joint à une si grande défiance d'elle-même et de ses foiblesses, qu'elle est persuadée que, si elle prenoit l'air un moment, cette grace si divine s'évaporeroit. Je trouvai que c'étoit une fiole d'essence qu'elle conservoit chèrement dans la solitude : elle croit que le monde lui feroit perdre cette liqueur précieuse, et même elle craint le tracas de la dévotion. Madame de Schomberg dit qu'elle est une vagabonde au prix de madame de Marans : cette humeur sauvage

conservées. Un éditeur a vu là une expression singulière; elle est toute simple, *ma très chère*, *ma très bonne et très chère*, etc. L'éditeur de 1734 et de 1754 a cru devoir faire disparoître la plupart de ces expressions de tendresse, qui sont les effusions de l'ame de madame de Sévigné. Nous les avons rétablies avec sobriété, d'après les anciennes éditions, et quelques lettres originales, lorsque leur absence nous a paru dégénérer en froideur.

que vous connoissiez s'est tournée en passion pour la retraite; le tempérament ne se change pas; elle n'a pas même la folie, si commune à toutes les femmes, d'aimer leur confesseur : elle n'aime point cette liaison; elle ne lui parle qu'à confesse : elle va à pied à sa paroisse, et lit tous nos bons livres; elle travaille, elle prie Dieu; ses heures sont réglées; elle mange quasi toujours dans sa chambre : elle voit madame de Schomberg à de certaines heures : elle hait autant les nouvelles du monde qu'elle les aimoit; elle excuse autant le prochain qu'elle l'accusoit; elle aime autant le Créateur qu'elle aimoit la créature : nous rîmes fort de ses manières passées : nous les tournâmes en ridicule : elle n'a point le style des sœurs Colettes; elle parle fort sincèrement et fort agréablement de son état : j'y fus deux heures; on ne s'ennuie point avec elle; elle se mortifie de ce plaisir, mais c'est sans affectation : enfin elle est bien plus aimable qu'elle n'étoit. Je ne pense pas, mon enfant, que vous vous plaigniez que je ne vous mande point de détails.

Je reçois tout présentement votre lettre du 7. Je vous avoue, ma très chère, qu'elle me comble d'une joie si vive, qu'à peine mon cœur, que vous connoissez, la peut contenir; il est sensible à tout, et je le haïrois, s'il étoit pour mes intérêts, comme il est pour les vôtres. Enfin, ma fille, vous venez, c'est tout ce qui peut m'être le plus agréable : mais je m'en vais vous dire à mon tour une chose à quoi vous ne vous attendez point; c'est que je vous jure et vous proteste devant Dieu, que si M. de La Garde n'avoit trouvé votre voyage nécessaire, et qu'en effet il ne le fût pas pour vos affaires,

jamais je n'aurois mis en compte, au moins pour cette année, le desir de vous voir, ni ce que vous devez à la tendresse infinie que j'ai pour vous : je sais la réduire à la droite raison, quoi qu'il m'en coûte ; et j'ai quelquefois de la force dans ma foiblesse, comme ceux qui sont les plus philosophes. Après cette déclaration sincère, je ne vous cache point que je suis pénétrée de joie, et que la raison se rencontrant avec mes desirs, je suis, à l'heure que je vous écris, parfaitement contente ; et je ne vais être occupée qu'à vous bien recevoir. Savez-vous bien que la chose la plus nécessaire, après vous et M. de Grignan, ce seroit d'amener M. le coadjuteur? Peut-être n'aurez-vous pas toujours La Garde ; et s'il vous manque vous savez que M. de Grignan n'est pas sur ses intérêts comme sur ceux du roi son maître : il a une religion et un zéle pour ceux-ci, qui ne peut se comparer qu'à la négligence qu'il a pour les siens. Quand il veut prendre la peine de parler, il fait très bien ; personne ne peut tenir sa place : c'est ce qui fait que nous le souhaitons. Vous n'êtes point sur le pied de madame de Calvisson[a], pour agir toute seule : il vous faut encore huit ou dix années ; mais M. de Grignan, vous, et M. le coadjuteur, voilà ce qui seroit d'une utilité admirable. Le cardinal de Retz arrive ; il sera ravi de vous voir : ma fille, quelle joie ! mais, sur toutes choses, ne vous faites point de bravoure ridicule ; ne nous donnez point d'un pont d'Avignon ni d'une montagne de Tarare ; venez sagement ;

[a] Anne-Madeleine de l'Isle, fille du marquis de Marivaux, mariée en 1661 à Jean-Louis de Louet, marquis de Calvisson.

c'est à M. de Grignan que je recommande cette barque; c'est lui qui m'en répondra. J'écris à M. le coadjuteur, pour le conjurer de venir : il nous facilitera l'audience de deux ministres, il soutiendra l'intérêt de son frère. M. le coadjuteur est hardi, il est heureux; vous vous donnez de la considération les uns aux autres : je parlerois d'ici à demain là-dessus : j'en écris à M. l'archevêque : gagnez cela sur le coadjuteur, et faites-lui tenir ma lettre.

M. le prince revient de trente lieues. M. de Turenne n'est point parti. M. de Monterei s'est retiré. M. de Luxembourg est dégagé. Mon fils sera ici dans deux jours. Depuis vingt-quatre heures, on a volé dans la chapelle de Saint-Germain la lampe d'argent de sept mille francs, et six chandeliers plus hauts que moi; voilà une extrême insolence[a] : on a trouvé des cordes du côté de la tribune de madame de Richelieu : on ne comprend pas comment cela s'est pu faire, il y a des gardes qui vont et viennent, et tournent toute la nuit.

Savez-vous que l'on parle de la paix? M. de Chaulnes arrive de Bretagne, et repart pour Cologne.

[a] On commit à Versailles, long-temps après, un vol qui étoit encore plus extraordinaire. Il est rapporté par Saint-Simon et par Dangeau. On enleva dans une nuit toutes les crépines et franges d'or des grands appartements, et, « le mardi 26 juin 1691, le soir, au « souper du roi, un homme eut l'insolence de jeter en l'air un assez « gros peloton de franges d'or; le peloton tomba fort près du roi. « On trouva parmi la frange un billet où il y avoit : *Bontemps, je te « rends la frange, la peine passe le profit, fais mes baisemains au roi.* » Mémoires de Dangeau, tome Ier, page 373.

De Monsieur DE CORBINELLI. *

Mademoiselle de Méry ne peut pas encore vous écrire. Le rhume l'accable, et je lui ai promis de vous le mander. Venez, Madame, tous vos amis font des cris de joie, et vous préparent un triomphe. M. de Coulanges et moi, nous songeons aux couplets qui l'accompagneront.

339.

A Monsieur DE GRIGNAN.

A Paris, ce 15 janvier 1674.

Je reconnois bien, mon cher Comte, votre politesse ordinaire, et la bonté de votre cœur, qui vous rend sensible à toute la tendresse du mien; je sens avec plaisir toutes les douceurs de votre aimable lettre; et ce n'est point pour les payer que je vous jure que, pour ma seule considération, j'aurois cédé cette année aux raisons de ma fille, si l'intérêt de vos affaires n'avoit décidé. Vous connoissez M. de La Garde, et comme il seroit d'humeur à vous déranger tous deux, s'il n'étoit question que du plaisir de venir me voir : il a été persuadé, et l'est plus que jamais, de la nécessité de votre voyage; vous seul avez bonne grace à parler au roi de vos affaires; madame de Grignan tiendra sa place d'une

autre manière, et si vous pouviez amener M. le coadjuteur, votre troupe seroit complète : voilà mon sentiment et celui de tous vos amis : M. de Pomponne est du nombre, et sera très aise de vous voir tous. Au reste, c'est à vous que je confie la conduite du chemin : n'allez point en carrosse sur le bord du Rhône; évitez une eau qui est à une lieue de Montélimart : cette eau, ce n'est que le Rhône, où ils firent entrer mon carrosse l'année dernière; mes chevaux nageoient agréablement : au nom de Dieu, ne vous moquez pas de mes précautions : ce n'est qu'avec de la sagesse et de la prévoyance qu'on voyage bien. Adieu, mon cher Comte; je puis donc espérer de vous embrasser bientôt : quelle obligation ne vous ai-je point? Si j'ai pour vous une véritable amitié, et une inclination naturelle, vous savez bien au moins que ce n'est pas d'aujourd'hui.

340.

A Madame DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 19 janvier 1674.

Je serois bien fâchée, ma fille, qu'aucun courrier fût noyé; ils vous portent tous des lettres et des congés qu'il faut que vous receviez. Vous êtes admirable de vous souvenir de ce que j'ai dit de cette Durance. Pour moi, je n'oublie rien de tout ce qui a seulement rapport à vous :

jugez donc si je me souviens de Nove et de notre Espagnol, et de nos chartreux, et de nos chansons de Grignan, et de mille et mille autres choses! Vous voudriez donc que je visse votre cœur sur mon sujet; je suis persuadée que j'en serois contente; vous n'êtes point une *diseuse*, vous êtes assez sincère; et, en un mot, sans étendre ce discours, que je rendrois *asiatique* si je voulois, je suis assurée que vous m'aimez tendrement : mais vous êtes cruelle de recevoir avec tant de chagrin des riens que je donne à mes *pichons;* je vous prie de n'en plus parler, et de songer que toute ma cassette ne valoit pas un des petits chariots que le coadjuteur leur a donnés : voilà qui est donc fini, et qu'il n'en soit plus question, s'il vous plaît, dans ma tutèle; c'est tout de bon que je m'en vais la rendre : mais je crains vos chicanes; vous trouverez à dire à tout, et M. de Grignan ne songe, à l'heure qu'il est, qu'à me plaider; je vous connois tous deux, le *bien Bon* en tremble, et se prépare à recevoir un affront; il meurt d'envie que vous soyez ici : je l'aime de tout mon cœur, car tout roule là-dessus. M. de La Garde est plus que jamais persuadé que vous ferez tous deux des merveilles ici. Il voudroit, aussi bien que moi, que le coadjuteur fût du voyage; cela seroit digne de son amitié, et achèveroit tout ce qu'il a si bien fait à Lambesc : il a des amis et de la considération; il parle aux ministres; il est hardi, il est heureux, enfin je vous en écrivis l'autre jour amplement. Nous fîmes le discours que M. de Grignan doit faire au roi; il a un style propre pour plaire à Sa Majesté, c'est-à-dire doux et respectueux; le vôtre sera un peu plus animé : enfin nous

prîmes tous vos tons, et nous trouvâmes que cela composoit ce qui est nécessaire et ce qu'on peut souhaiter.

Vous savez bien que M. le prince est revenu, et que voilà qui est fait. J'attends mon fils à tout moment. Je vous ai mandé ce vol qu'on a fait dans la chapelle de Saint-Germain. On m'a assuré que le roi savoit qui étoit le voleur; qu'il avoit fait cesser les poursuites; que c'étoit un homme de qualité, mais qui n'étoit pas de sa maison. La princesse d'Harcourt danse au bal, et même toutes les petites danses : vous pouvez penser combien on trouve qu'elle a jeté le froc aux orties, et qu'elle a fait la dévote pour être dame du palais. Elle disoit, il y a deux jours, je suis une païenne auprès de *ma sœur* d'Aumont : on trouve qu'elle dit bien présentement; *la sœur* d'Aumont n'a pris goût à rien; elle est toujours de méchante humeur, et ne cherche qu'à ensevelir des morts. La princesse d'Harcourt n'a point encore mis de rouge; elle dit à tout moment : j'en mettrai si la reine ou monsieur le prince d'Harcourt me le commandent; la reine ne lui commande point, ni le prince d'Harcourt, de sorte qu'elle se pince les joues, et l'on croit que M. de Sainte-Beuve[1] entrera dans ce tempérament. Voilà bien des folies que je ne voudrois dire qu'à vous, car la fille de Brancas est sacrée pour moi : je vous prie que cela ne retourne jamais. Ces bals sont pleins de petits enfants; madame de Montespan y est négligée, mais placée en perfection : elle dit que mademoiselle de Rouvroi[a] est

[1] Célèbre directeur de ce temps-là.

[a] Mademoiselle de Rouvroi, qui, en 1675, fut mariée à Pierre-

déja trop vieille pour danser au bal; MADEMOISELLE, mademoiselle de Blois, les petites de Piennes; mademoiselle de Roquelaure (un peu trop vieille, elle a quinze ans), mademoiselle de Blois est un chef-d'œuvre: le roi et tout le monde en est ravi; elle vint dire au milieu du bal, à madame de Richelieu: Madame, ne sauriez-vous me dire si le roi est content de moi? Elle passe près de madame de Montespan, et lui dit: Madame, vous ne regardez pas aujourd'hui vos amies; enfin, avec de certaines *chosettes* sorties de sa belle bouche, elle enchante par son esprit, sans qu'on croie qu'on puisse en avoir davantage. Je fais réparation à ma grande MADEMOISELLE, elle ne danse plus, Dieu merci [b]. On ne voit point encore les autres enfants; on voit un peu madame Scarron. J'ai eu une très bonne conversation avec le *Brouillard* [1]; elle a remonté au *Dégel* (*madame*

Félix de La Croix, comte de Saint-Vallier, capitaine des gardes de la porte. (*Voyez* la lettre du 12 juin 1675.)

[a] Mademoiselle de Montpensier avoit 47 ans.

[1] Le *Brouillard*, le *Dégel*, la *Feuille*, l'*Orage*, chiffres. *Je crois que le *Brouillard* indique madame de La Fayette; elle étoit presque toujours malade; cet état de souffrance habituelle donnoit à son caractère beaucoup d'inégalité, et ses amis ne jugeoient pas toujours avec la même facilité des dispositions où elle se trouvoit à leur égard. Cette personne légère et frivole qui est désignée par la *Feuille* ne peut être que madame de Coulanges, l'amie de M. de La Trousse, peut être alors sur le point d'en être négligée. L'*Orage* a été entendu de l'abbé Têtu, je penserois plutôt que ce mot désigne M. Le Tellier, archevêque de Reims, frère de Louvois. La conversation qu'il avoit eue avec M. de La Garde sur le siège d'Orange faisoit craindre à madame de Grignan qu'il ne fût contraire aux inté-

Scarron), et peut-être plus haut : rien n'est plus important que le chemin qui vous est sûr par le *Brouillard*, qui est, en vérité, tout plein de zèle et d'affection pour vous : ce sera là une de vos affaires. La *Feuille* est la plus frivole et la plus légère marchandise que vous ayez jamais vue ; celui qui gouverne le tronc de son arbre s'en va le planter pour reverdir, et veut se dépêtrer de ce soin qu'il croit au-dessous de lui, et ne veut point semer en terre ingrate ; cet *Orage*, je pense que c'est son nom, est dans vos intérêts plus que vous ne sauriez croire.

L'abbé de Valbelle[1] sort d'ici ; il m'a conté qu'hier à la messe, Sa Majesté, d'un air riant, donna à ses aumôniers un imprimé qu'un inconnu a répandu à Saint-Germain, et où la noblesse supplie le roi de réformer l'immodestie de son clergé, qui cause et parle haut, et tourne le dos à l'autel, avant que Sa Majesté arrive à la chapelle ; et de leur ordonner d'être au moins, quand il n'y a que Dieu dans la chapelle, comme quand le roi y est entré : cette requête est extrêmement bien faite ; les prélats en sont en furie, sur-tout quelques uns qui prenoient ce temps pour parler de bas en haut aux musiciens, au grand scandale de l'église gallicane. Il m'a

rêts de son mari ; et elle n'étoit pas assez rassurée par tout ce que sa mère lui avoit écrit là-dessus, et qu'elle lui répète encore dans cette lettre ; ce chiffre étoit d'ailleurs en parfaite analogie avec le caractère impétueux de l'archevêque, que l'on peut apprécier d'après la lettre du 5 février 1674.

[1] Louis-Alphonse de Valbellé, aumônier ordinaire du roi, depuis évêque d'Alet, et transféré dans la suite à Saint-Omer.

dit encore que l'archevêque de Reims rompoit à feu et à sang avec le coadjuteur, s'il ne venoit avec vous. Ce que l'on a jugé en Languedoc vous doit être bon, selon toutes les régles; voilà un temps favorable, et M. de Pomponne sera toujours pour la justice: c'est tout ce que vous demandez pour votre hôtel-de-ville. L'histoire de R..... est plaisante: l'évêque pesta, jura, tempêta, furibonda, et fut contraint de venir à vous; et vous fîtes bien de donner grace.

R....., de tes conseils voilà le juste fruit.

N'est-ce pas cet honnête homme-là[1]?

Voilà Corbinelli qui vous écrit le triomphe des lieutenants de roi; cette décision régle toutes vos affaires, et jamais rien n'a été si favorable que cette conjoncture; mais apportez bien des paperasses de ce que vous trouverez sur vos registres qui vous sera avantageux: les paroles servent de peu quand il s'agit de prouver. On a admiré ici votre honnêteté, en avouant qu'avec de méchants cœurs comme ceux de ces gens-là, on perd tout par être généreux. Je suis bien tendrement à vous, ma très aimable, et j'embrasse tout autant de Grignan qu'il y en a autour de vous.

Monsieur DE CORBINELLI.

La décision contre les évêques de Languedoc, en faveur du commissaire du roi, est un bon titre pour celui

[1] C'étoit un greffier des états de Provence.

de Provence. Autre victoire, autre triomphe, autre gloire pour nous, et nouveau chagrin pour nos ennemis : tout va s'aplanir insensiblement; et si, par hasard, il faut que nous perdions quelque chose en Provence, nous le recouvrerons ici. Venez seulement, et nous politiquerons d'un air à faire trembler tout ce qui nous hait. Je ne sais si madame votre mère vous a fait une belle peinture du bal de Saint-Germain; mais je sais bien que vous ranimerez tout par votre présence. J'ai admiré ce qui s'est passé dans l'affaire de R..... Si vous aviez retenu mes leçons touchant les générosités de province, vous auriez promis votre protection, et vous auriez magnifiquement manqué à votre parole, sous quelque beau prétexte. Vous oubliez les belles maximes et les plus sûres, le roi vous reprochera un jour cette conduite; vous immolez toute la province à un faux éclat d'honnêteté; il falloit dire que vous ne pouviez accorder cette grace en conscience; mais l'ayant accordée, que ne la révoquez-vous sous main; que ne cherchez-vous, dans les mystères de la politique, une trahison honnête pour faire déposséder le greffier! O belles ames, indignes de régner en Provence!

341.

A la même.

A Paris, lundi 22 janvier 1674.

Je ne sais si l'espérance de vous embrasser, qui me dilate le cœur, me donne une disposition tout extraordinaire à la joie; mais il est vrai, ma fille, que j'ai extrêmement ri de ce que vous me dites de Pellisson et de M. de Grignan[a] : Corbinelli en est ravi, et ceux qui verront cet endroit seront heureux. On ne peut pas se mieux jouer que vous faites là-dessus, ni le reprendre plus plaisamment en deux ou trois endroits de votre lettre; fiez-vous à nous, il est impossible d'écrire plus délicieusement : c'est une grande consolation pour moi que la vivacité de notre commerce, dont je ne crois pas qu'il y ait d'exemple. Vous dites trop de bien de mes lettres : je ne trouve à dire que cela dans les vôtres; cependant je vous avoue, voyez quelle bizarrerie, que je meurs d'envie de n'en plus recevoir; et, en disant cela, je prétends élever bien haut les charmes de votre présence.

[a] Il y a apparence que madame de Grignan avoit répondu par une plaisanterie sur le mot de Guilleragues, rapporté à la fin de la lettre 335, et qu'elle comparoit son mari à Pellisson; tous les deux étoient laids, mais d'une laideur aimable.

Ce que vous dites au sujet de la *Grêle* (*l'évêque de Marseille*), qui parle selon ses desirs et selon ses vues, sans faire aucune attention, ni sur la vérité, ni sur la vraisemblance, est très bien observé. Je pense, pour moi, qu'il n'y a rien tel que d'être insolent : ne seroit-ce point là comme il faut être? J'ai toujours haï ce style; mais, s'il réussit, il faut changer d'avis. Je prends l'affaire de votre ami l'*assassinateur*, pour la mettre dans mon livre de l'*ingratitude*; je la trouve belle; mais ce qui me frappe, c'est la délicatesse de cet homme qui ne veut pas qu'on soit amoureux de sa mère, et qui poignarde son ami et son bienfaiteur : les consciences de Provence sont admirables. Celle de la *Grêle* est en miniature sur le moule de celle-ci : ses scrupules, ses relâchements, ses propositions, ses oppositions; en augmentant et noircissant les doses, on en feroit fort bien votre ami *le scélérat*.

Ma fille, laissons ce discours : vous venez donc, et j'aurai le plaisir de vous recevoir, de vous embrasser et de vous donner mille petites marques de mon amitié et de mes soins : cette espérance répand une douce joie dans mon cœur; je suis assurée que vous le croyez, et que vous ne craignez point que je vous chasse. J'ai été aujourd'hui à Saint-Germain; toutes les dames m'ont parlé de votre retour. La comtesse de Guiche m'a priée de vous dire qu'elle ne vous écrira point, puisque vous venez chercher sa réponse : elle est au dîner, quoique *Andromaque*[1]; la reine l'a voulu. J'ai donc vu cette

[1] C'est-à-dire, quoique en habit de veuve.

scène. Le roi et la reine mangent tristement. Madame de Richelieu[1] est assise, et puis les dames, selon leurs dignités, les unes assises, et les autres debout; celles qui n'ont point dîné sont prêtes à s'élancer sur les plats; celles qui ont dîné ont mal au cœur, et sont suffoquées de la vapeur des viandes : ainsi cette troupe est souffrante. Madame de Crussol étoit coiffée dans l'excès de la belle coiffure; elle sera parée mercredi toute de rubis; elle a pris tous ceux de M. le duc et de madame de Meckelbourg. Je soupai hier chez Gourville avec cette princesse; madame de La Fayette et M. de La Rochefoucauld y étoient : nous épuisâmes le chapitre de l'Allemagne, sans en excepter une seule principauté. Adieu, ma chère enfant, je vous quitte pour causer avec d'Hacqueville et Corbinelli : ils ne font point de façon de m'interrompre, puisque vous allez arriver.

Le roi a donné à M. le comte du Vexin[2] la charge de colonel-général des Suisses, qu'avoit M. le comte de Soissons[3]. C'est M. de Louvois qui l'exercera.

[1] Dame d'honneur de la reine.

[2] Louis-César de Bourbon, fils de madame de Montespan, né en 1672.

[3] Eugène-Maurice de Savoie, comte de Soissons, mort le 7 juin 1673.

342.

A la même.

A Paris, vendredi 26 janvier 1674.

D'Hacqueville et La Garde sont toujours persuadés que vous ne sauriez mieux faire que de venir : venez donc, ma chère enfant, et vous ferez changer toutes choses : *se me miras, me miran;* cela est divinement bien appliqué : il faut mettre votre cadran au soleil, afin qu'on le regarde. Votre intendant ne quittera pas sitôt la Provence : il a mandé à Me d'Herbigny que vous lui faisiez tort de croire que la justice seule le mît dans vos intérêts, puisque votre beauté et votre mérite y avoient part.

Il n'y eut personne au bal de mercredi dernier; le roi et la reine avoient toutes les pierreries de la couronne; le malheur voulut que ni MONSIEUR, ni MADAME, ni MADEMOISELLE, ni mesdames de Soubise, Sully, d'Harcourt, Ventadour, Coëtquen, Grancey, ne purent s'y trouver par diverses raisons; ce fut une pitié; Sa Majesté en étoit chagrine.

Je revins hier du Mêni, où j'étois allée pour voir le lendemain M. d'Andilly; je fus six heures avec lui; j'eus toute la joie que peut donner la conversation d'un

homme admirable : je vis aussi mon oncle de Sévigné [1], mais un moment. Ce Port-Royal est une Thébaïde; c'est un paradis; c'est un désert où toute la dévotion du christianisme s'est rangée; c'est une sainteté répandue dans tout le pays à une lieue à la ronde; il y a cinq ou six solitaires qu'on ne connoît point, qui vivent comme les pénitents de Saint-Jean-Climaque; les religieuses sont des anges sur terre. Mademoiselle de Vertus [a] y achève sa vie avec des douleurs inconcevables et une résignation extrême : tout ce qui les sert, jusqu'aux charretiers, aux bergers, aux ouvriers, tout est modeste. Je vous avoue que j'ai été ravie de voir cette divine solitude, dont j'avois tant ouï parler; c'est un vallon affreux, tout propre à inspirer le goût de faire son salut. Je revins coucher au Mêni, et hier ici, après avoir encore embrassé M. d'Andilly en passant. Je crois que je dînerai demain chez M. de Pomponne; ce ne sera pas sans parler de son père et de ma fille : voilà deux chapitres qui nous tiennent au cœur. J'attends tous les jours mon fils; il m'écrit des tendresses infinies; il est parti plus tôt, et revient plus tard que les autres; nous croyons que cela roule sur une amitié qu'il a à Sézanne; mais, comme ce n'est pas pour épouser, je n'en suis point inquiète.

Il est vrai que l'on a attaqué M. de Villars et ses gens en revenant d'Espagne : c'étoient les gens de l'ambassa-

[1] M. d'Andilly et M. de Sévigné s'étoient retirés depuis plusieurs années à Port-Royal-des-Champs.

[a] Catherine-François de Bretagne, demoiselle de Vertus, sœur de madame de Montbazon; elle mourut à Port-Royal le 21 novembre 1692.

deur (*d'Espagne*) qui revenoit de France. Cest un assez ridicule combat; les maîtres s'exposèrent, on tiroit de tous côtés; il y a eu quelques valets de tués. On n'a point fait de compliments à madame de Villars; elle a son mari, elle est contente. M. de Luxembourg est ici; on parle fort de la paix, c'est-à-dire selon les desirs de la France, plus que sur la disposition des affaires; cependant on la peut vouloir de telle sorte qu'elle se feroit.

J'espère, ma fille, que vous serez plus contente et plus décidée, quand vous aurez votre congé. On ne doute point ici que votre retour n'y soit très bon : si vous n'étiez bien en ce pays, vous vous en sentiriez bientôt en Provence : *se me miras, me miran*[a]; rien ne peut être mieux dit, il en faut revenir là. M. et M[me] de Coulanges, la Sanzei et le *bien Bon* vous souhaitent avec impatience, et veulent tous, comme moi, que vous ameniez le coadjuteur qui vous fortifiera considérablement. J'ai fort entretenu La Garde; vous ne sauriez trop estimer ses conseils : il parloit l'autre jour à Gordes de vos affaires; il les sait, et les range, et les dit en perfection; il donne un tour admirable à tout ce qu'il faut dire à Sa Majesté : vous ne pouvez consulter personne qui connoisse mieux ce pays-ci que lui.

On est toujours charmé de mademoiselle de Blois et du prince de Conti. D'Hacqueville vous parlera des nouvelles de l'Europe, et comme l'Angleterre est présen-

[a] Madame de Sévigné fait de nouveau allusion à l'emblême du cadran solaire que le comte de Croisi s'étoit choisie au carrousel de la Place-Royale, en 1612, avec les mots qu'elle cite pour devise.

tement la grande affaire. C'est M. le duc du Maine[1] qui a les Suisses; ce n'est plus M. le comte du Vexin, lequel, en récompense, a l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés.

343.

A la même.

A Paris, lundi 29 janvier 1674.

Il me semble, ma fille, que vous deviez compter sur votre congé plus fortement que vous n'avez fait : le billet de M. de Pomponne, que je vous ai envoyé, vous en assuroit assez ; un homme comme lui ne se seroit pas engagé à le demander, sans être sûr de l'obtenir; vous l'aurez eu le lendemain du jour que vous m'avez écrit, et il eût fallu que vous fussiez dès-lors toute prête à partir; vous me parlez de plusieurs jours, cela me déplaît. Vous aurez reçu bien des lettres par l'ordinaire du congé, et vous aurez bien puisé à la source du bon sens, c'est-à-dire, M. l'archevêque, pour être conduite sur toutes vos affaires. Vous aurez vu ce que La Garde vous conseille pour amener peu de gens; si vous amenez tout ce qui voudra venir, votre voyage de Paris sera comme celui de Madagascar : il faut se rendre léger, et garder le *decorum* pour la province.

[1] Louis-Auguste de Bourbon, né le 31 mars 1670.

Je crois que M. de Grignan est allé à Marseille et à Toulon : il y a un an, comme à cette heure, que nous y étions ensemble : vous songez donc à moi en revoyant Salon et les autres endroits où vous m'avez vue ; c'est un de mes maux que le souvenir que me donnent les lieux ; j'en suis frappée au-delà de la raison : je vous cache, et au monde, et à moi-même, la moitié de la tendresse et de l'inclination naturelle que j'ai pour vous.

On va fort à l'opéra nouveau ; on trouve pourtant que l'autre étoit plus agréable ; *Baptiste* croyoit l'avoir surpassé ; le plus juste s'abuse : ceux qui aiment la symphonie y trouvent toujours des charmes nouveaux : je crois que je vous attendrai pour y aller. Les bals de Saint-Germain sont d'une tristesse mortelle : les petits enfants veulent dormir dès dix heures, et le roi n'a cette complaisance que pour marquer le carnaval. Il disoit à son dîner : Quand je ne donne point de plaisir, on se plaint ; et quand j'en donne, les dames n'y viennent pas. Il ne dansa la dernière fois qu'avec madame de Crussol, qu'il pria de ne lui point rendre sa courante. M. de Crussol[1], qui tient le premier rang pour les bons mots, disoit en regardant sa femme plus rouge que les rubis dont elle étoit parée : Messieurs, elle n'est pas belle, mais elle a bon visage.

Votre retour est présentement une nouvelle de la cour ; vous ne sauriez croire les compliments que l'on m'en fait. Il y a aujourd'hui cinq ans, ma fille, que vous fûtes mariée. Je vous embrasse avec une tendresse infinie.

[1] Depuis duc d'Usez.

344.

A la même.

A Paris, vendredi 2 février 1674.

Vous me parlez de l'ordinaire du 15, et pas un mot du 12 que vous attendiez avec impatience, et qui vous portoit votre congé; mais puisque vous n'en dites rien, c'est signe que vous l'avez reçu. Je trouve que vous ne vous pressez point assez de partir : tout le monde m'accable de me demander si vous êtes partie, et quand vous arriverez, je ne puis rien dire de juste; il me semble que vous devez être à Grignan, et que vous en partez demain ou lundi : enfin, ma chère enfant, je ne pense qu'à vous, et je vous suis par-tout. Je vous remercie de l'assurance que vous me donnez de ne vous point exposer en carrosse sur les bords du Rhône. Vous voulez prendre la Loire; vous saurez mieux que nous à Lyon ce qui vous sera le meilleur : arrivez en bonne santé, c'est tout ce que je desire; mon cœur est fortement touché de la joie de vous embrasser. Ira au-devant de vous qui voudra, pour moi je vous attendrai dans votre chambre, ravie de vous y voir; vous y trouverez du feu, des bougies, de bons fauteuils, et un cœur qui ne sauroit être surpassé en tendresse pour vous. J'em-

brasserai le comte et le coadjuteur; je les souhaite tous deux. L'archevêque de Reims m'est venu voir, il demande le coadjuteur à cor et à cri. Vraiment vous êtes obligée à M. de Pomponne de la charmante idée qu'il a conservée de vous, et de l'envie qu'il a de vous voir. Voilà votre petit-frère qui arrive; le cardinal de Retz me fait dire qu'il est arrivé : arrivez donc tous à la bonne heure. Ma chère enfant, je suis toute à vous; ce n'est point pour finir une lettre, c'est pour dire la plus grande vérité du monde, et celle que je sens le mieux dans mon cœur. Mademoiselle de Méry ne vous écrit point; on commence à négliger ce commerce dans l'espérance de mieux. Mon fils vous embrasse tendrement, et moi, les chers Grignan.

345.

A la même.

A Paris, lundi 5 février 1674.

Il y a aujourd'hui[1] bien des années, ma fille, qu'il vint au monde une créature destinée à vous aimer préférablement à toutes choses : je prie votre imagination de n'aller ni à droite, ni à gauche, *cet homme-là, sire*,

[1] Le 5 février 1626, jour de la naissance de madame de Sévigné.

c'étoit moi-même[1]. Il y eut hier trois ans que j'eus une des plus sensibles douleurs de ma vie; vous partîtes pour la Provence, où vous êtes encore; ma lettre seroit longue, si je voulois vous expliquer toutes les amertumes que je sentis, et que j'ai senties depuis en conséquence de cette première. Mais revenons : je n'ai point reçu de vos lettres aujourd'hui, je ne sais s'il m'en viendra; je ne le crois pas, il est trop tard : j'en attendois cependant avec impatience; je voulois apprendre votre départ d'Aix, afin de pouvoir supputer un peu juste votre retour; tout le monde m'en assassine, et je ne sais que répondre. Je ne pense qu'à vous et à votre voyage: si je reçois de vos lettres, après avoir envoyé celle-ci, soyez en repos; je ferai assurément tout ce que vous me manderez. Je vous écris aujourd'hui un peu plus tôt qu'à l'ordinaire. M. de Corbinelli et mademoiselle de Méry sont ici, qui ont dîné avec moi. Je m'en vais à un petit opéra de Molière, beau-père d'Itier, qui se chante chez Pélissari; c'est une musique très parfaite; M. le prince, M. le duc et madame la duchesse y seront. Je m'en irai peut-être de là souper chez Gourville avec madame de La Fayette, M. le duc, madame de Thianges, M. de Vivonne, à qui l'on dit adieu et qui s'en va demain. Si cette partie est rompue, j'irai chez madame de Chaulnes; j'en suis extrêmement priée par la maîtresse du logis et par les cardinaux de Retz et de Bouillon qui me l'avoient

[1] Vers de Marot, dans son épître au roi *pour avoir été desrobé* :

Ce Monsieur-là, Sire, c'étoit moi-même,
Qui sans mentir fus au matin bien blesme
Quand je me vy sans honneste vesture, etc.

fait promettre : le premier est dans une extrême impatience de vous voir, il vous aime chèrement. Voilà une lettre qu'il m'envoie.

On avoit cru que mademoiselle de Blois avoit la petite-vérole, mais cela n'est pas. On ne parle point des nouvelles d'Angleterre; cela fait juger qu'elles ne sont pas bonnes. Il n'y a eu qu'un bal ou deux à Paris dans tout ce carnaval; on y a vu quelques masques, mais peu. La tristesse est grande; les assemblées de Saint-Germain sont des mortifications pour le roi, et seulement pour marquer la cadence du carnaval.

Le père Bourdaloue fit un sermon le jour de Notre-Dame, qui transporta tout le monde; il étoit d'une force à faire trembler les courtisans, et jamais prédicateur évangélique n'a prêché si hautement ni si généreusement les vérités chrétiennes : il étoit question de faire voir que toute puissance doit être soumise à la loi, à l'exemple de Notre-Seigneur, qui fut présenté au temple; enfin, ma fille, cela fut porté au point de la plus haute perfection, et certains endroits furent poussés comme les auroit poussés l'apôtre S. Paul.

L'archevêque de Reims[a] revenoit hier fort vite de Saint-Germain[b], c'étoit comme un tourbillon : il croit bien être grand seigneur, mais ses gens le croient encore plus que lui. Ils passoient au travers de Nanterre, *tra, tra, tra;* ils rencontrent un homme à cheval, *gare, gare;*

[a] M. Le Tellier, frère de M. de Louvois. (*Voyez* la note de la lettre 340, page 219.)

[b] Il alloit à son ordinaire comme un tourbillon. (*Variante* de l'édition de 1726.)

ce pauvre homme veut se ranger; son cheval ne veut pas; et enfin le carrosse et les six chevaux renversent cul par-dessus tête le pauvre homme et le cheval, et passent par-dessus, et si bien par-dessus que le carrosse en fut versé et renversé: en même temps l'homme et le cheval, au lieu de s'amuser à être roués et estropiés, se relèvent miraculeusement, remontent l'un sur l'autre, et s'enfuient et courent encore, pendant que les laquais de l'archevêque et le cocher, et l'archevêque même, se mettent à crier: *Arrête, arrête ce coquin, qu'on lui donne cent coups.* L'archevêque, en racontant ceci, disoit: Si j'avois tenu ce maraud-là, je lui aurois rompu les bras et coupé les oreilles.

Je dînai, hier encore, chez Gourville avec madame de Langeron, madame de La Fayette, madame de Coulanges, Corbinelli, l'abbé Têtu, Briole et mon fils; votre santé y fut célébrée, et un jour pris pour vous y donner à dîner. Adieu, ma très chère et très aimable; je ne puis vous dire à quel point je vous souhaite. Je m'en vais encore adresser cette lettre à Lyon. J'ai envoyé les deux premières au chamarier; il me semble que vous y devez être, ou jamais. Je reçois dans ce moment votre lettre du 28, elle me ravit. Ne craignez point, ma bonne, que ma joie se refroidisse. Je ne suis occupée que de cette joie sensible de vous voir, et de vous recevoir, et de vous embrasser avec des sentiments et des manières d'aimer, qui sont d'une étoffe au-dessus du commun, et même de ce que l'on estime le plus[a].

[a] Monsieur et madame de Grignan arrivèrent à Paris peu de jours

346. ***

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

À Paris, ce 20 mars 1674.

Je vous envoie le cotignac que je vous ai promis, Madame, vous ne le trouverez pas mauvais ; il ne vaut pourtant pas ce qu'il me coûte, mais je ne suis pas heureux en bons marchés.

Je ne vous aime pas plus que je ne vous aimois hier matin, Madame, mais la conversation d'hier au soir me fait plus sentir ma tendresse ; elle étoit cachée au fond de mon cœur, et le commerce l'a ranimée ; je vois bien par-là que les longues absences nuisent à la chaleur de l'amitié, aussi bien qu'à celles de l'amour. Je voudrois bien savoir des nouvelles de madame de Grignan, car je l'aime bien aussi, et il entre dans cette amitié autant d'inclination que de reconnoissance[a].

après. M. de Grignan retourna en Provence au mois de mai 1674, et madame de Grignan alla le rejoindre à la fin de mai 1675.

[a] Bussy indique, dans une note, que le 19 mars 1674, il alla passer la soirée avec madame de Sévigné et sa fille, et qu'il écrivit le lendemain ce petit billet à la première, en lui envoyant du Cotignac d'Orléans, que madame de Monglas lui avoit donné. On a vu que cette dame avoit été maîtresse de Bussy, et qu'elle l'avoit abandonné au moment de sa disgrace. (*Manuscrit de Bussy-Rabutin.*)

347.

De Madame DE SÉVIGNÉ *à M.* DE GRIGNAN.

A Paris, mardi 22 mai 1674.

Comme j'ai l'honneur de connoître madame votre femme, et le soin qu'elle a des compliments dont on la charge, je trouve à propos de vous dire à vous-même que je vous aime toujours trop, et que vous me ferez un très grand plaisir si vous voulez m'aimer un peu : voyez si on peut mieux se mettre à la raison ; c'est donner que de faire un marché de cette sorte. Vous nous manquez fort, nous avions de la joie de vous voir revenir les soirs ; votre société est aimable ; et, hormis quand on vous hait, on vous aime extrêmement. Ma fille est toujours languissante. Le héros que j'attends ne reviendra pas sitôt ; elle est triste, mais je suis accoutumée à la voir ainsi quand vous n'y êtes pas. Il fait plus chaud à Besançon[1] que sur le port de Toulon. Vous savez

[1] Le roi assiégeoit alors en personne la ville de Besançon. * Cette ville se rendit au roi le 15 mai 1674, et la citadelle capitula six jours après. Cet évènement donne la date de cette lettre, et auroit dû empêcher un éditeur de la placer au 22 mai 1675. Les deux éditions originales de 1734 et de 1754 la donnent sous sa véritable date.

l'extrême blessure[a] de Saint-Géran, et comme sa jolie femme y est accourue avec madame de Villars ; on croyoit qu'il étoit mort : on mande le 18 qu'il se porte mieux : comme vous ne pourriez pas épouser sa veuve, je suis persuadée que vous voulez bien qu'il vive. Voilà une fable[1] des plus jolies ; ne connoissez-vous personne qui soit aussi bon courtisan que le renard ? Je suis ravie du bien que vous me dites de ma petite ; je prends pour moi toutes les caresses que vous lui faites. Adieu, mon très cher Comte ; on ne peut guère vous embrasser plus tendrement que je fais. Mon fils vous fait toujours mille compliments.

[a] Henri de Béringhen, frère aîné de celui qui succéda à son père dans la charge de premier écuyer du roi, eut la tête emportée d'un boulet de canon, et son crâne fit au comte de Saint-Géran une blessure si grave, que celui-ci fut obligé de porter une calotte toute sa vie. Saint-Simon, qui donne ce détail, ajoute que madame de Saint-Géran, charmante d'esprit et de corps, ne le fut pas seulement pour son mari, et que leur union étoit moins que médiocre. Elle ne sortoit point de la cour, et n'avoit point d'autre demeure. Le comte de Saint-Géran mourut subitement en 1696. (*Voyez* la lettre de madame de Coulanges à madame de Sévigné, du 19 mars 1696, et les *Mémoires* de Saint-Simon, tome XII, page 22.)

[1] C'est la fable de La Fontaine, qui a pour titre : *La Cour du Lion*, livre VII, fable VII.

348.[a] *

De Madame DE SÉVIGNÉ *à Madame* DE GRIGNAN.

A Livry, ce 1er juin 1674.

Il faut, ma bonne, que je sois persuadée de votre fonds pour moi, puisque je vis encore; c'est une chose bien étrange que la tendresse que j'ai pour vous; je ne sais si contre mon dessein j'en témoigne beaucoup, mais je sais bien que j'en cache encore davantage. Je ne veux point vous dire l'émotion et la joie que m'a données votre laquais et votre lettre. J'ai eu même le plaisir de ne point croire que vous fussiez malade; j'ai été assez heureuse pour croire ce que c'étoit. Il y a long-temps que je l'ai dit, quand vous voulez, vous êtes adorable; rien ne manque à ce que vous faites; j'écris dans le milieu du jardin comme vous l'avez imaginé, et les rossignols et les petits oiseaux ont reçu avec un grand plaisir, mais sans beaucoup de respect, ce que je leur ai dit de votre part; ils sont situés d'une manière qui leur ôte toute sorte d'humilité. Je fus hier deux heures toute seule avec

[a] Cette lettre, imprimée dans l'édition de Rouen, 1726, a été négligée dans celles qui l'ont suivie; ce qu'il faut attribuer aux petites mésintelligences qu'elle indique. On a déja vu plusieurs exemples de semblables suppressions et sur-tout dans la lettre 181, tome II, page 197.

les hamadryades; je leur parlai de vous, elles me contentèrent beaucoup par leur réponse. Je ne sais si ce pays tout entier est bien content de moi, car enfin, après avoir joui de toutes ses beautés, je n'ai pu m'empêcher de dire :

> Mais, quoi que vous ayez, vous n'avez point Calixte.
> Et moi, je ne vois rien quand je ne la vois pas.

Cela est si vrai que je repars après dîner avec joie. La bienséance n'a nulle part à tout ce que je fais; c'est ce qui est cause que les excès de liberté que vous me donnez me blessent le cœur. Il y a deux ressources dans le mien que vous ne sauriez comprendre. Je vous loue d'avoir gagné vingt pistoles; cette perte a paru légère étant suivie d'un grand honneur et d'une bonne collation. J'ai fait vos compliments à nos oncles et cousines; ils vous adorent et sont ravis de la relation. Cela leur convient, et point du tout en un lieu où je vais dîner, c'est pourquoi je vous la renvoie. J'avois laissé à mon portier une lettre pour Brancas; je vois bien qu'on l'a oubliée. Adieu, ma très chère et très aimable enfant, vous savez que je suis à vous.

349.*

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 16 août 1674.

J'ai appris que vous aviez été fort malade[a], ma chère cousine, cela m'a mis en peine pour l'avenir, et m'a obligé de consulter votre mal à un habile médecin de ce pays-ci. Il m'a dit que les femmes d'un bon tempérament comme vous............, et qui s'étoient un peu contraintes, étoient sujettes à des vapeurs. Cela m'a remis de l'appréhension que j'avois d'un plus grand mal........ Vous devriez suivre mon conseil, ma chère cousine, et d'autant plus qu'il ne vous sauroit paroître intéressé......... Raillerie à part, ma chère cousine, ayez soin de vous : faites-vous tirer du sang plus souvent que vous ne faites; de quelque manière que ce soit, il n'importe, pourvu que vous viviez. Vous savez bien que j'ai dit[b] que *vous étiez de ces gens qui ne devroient jamais mourir, comme il y en a qui ne devroient jamais naître.*

[a] Il paroît que madame de Sévigné avoit éprouvé une fausse attaque d'apoplexie; au moins Bussy dit dans une note qu'on le lui avoit mandé.

[b] *Voyez* le *portrait* de madame de Sévigné tiré du manuscrit de la généalogie de Bussy-Rabutin, parmi les éloges qui sont placés à la tête de cette édition.

Faites votre devoir là-dessus; vous ne sauriez faire un plus grand plaisir à madame de Grignan et à moi. Mais, à propos d'elle, trouvez bon que je lui dise deux mots.

A Madame DE GRIGNAN.

Comment vous portez-vous de votre grossesse, Madame, et du mal de madame votre mère? Voilà bien des incommodités à-la-fois. J'ai ouï dire que vous étiez déja délivrée de l'une ; pour l'autre, j'espère que vous en sortirez bientôt heureusement. Voilà ce que c'est d'avoir des maris et des mères; si on n'avoit pas tout cela on ne seroit pas exposé à tant de déplaisirs, mais d'une autre côté on n'auroit pas toutes les douceurs que l'on a. C'est là la vie, du bien, du mal; celui-ci fait trouver l'autre meilleur. J'aurai plus de plaisir de vous revoir après quatre ou cinq mois d'absence, que si je ne vous avois pas quittée.

---

350. **

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 5 septembre 1674.

Votre médecin, qui dit que mon mal sont des vapeurs, et vous qui me proposez le moyen d'en guérir, n'êtes pas les premiers qui m'avez conseillé de me

mettre dans les remèdes spécifiques; mais la raison de n'avoir point eu de précaution pour prévenir ces vapeurs m'empêchera d'en guérir. Le désintéressement dont vous voulez que je vous loue dans le conseil que vous me donnez n'est pas si estimable qu'il l'auroit été du temps de notre belle jeunesse : peut-être qu'en ce temps-là vous auriez eu plus de mérite. Quoi qu'il en soit, je me porte bien, et si je meurs de cette maladie, ce sera d'une belle épée, et je vous laisserai le soin de mon épitaphe. Que dites-vous de nos victoires? Je n'entends jamais parler de guerre que je ne pense à vous. Votre charge vacante m'a frappé le cœur. Vous savez de qui elle est remplie. Le marquis de Renel[a] n'étoit-il pas de vos amis et de vos alliés? Quand je vous vois chez vous dans le temps où nous sommes, j'admire le bonheur du roi de se pouvoir passer de tant de braves gens qu'il laisse inutiles. Nous avons tant perdu à cette victoire[b], que, sans le *Te Deum* et quelques drapeaux portés à Notre-Dame, nous croirions avoir perdu le combat.

Mon fils a été blessé légèrement à la tête; c'est un miracle qu'il en soit revenu, aussi bien que les quatre escadrons de la maison du roi, qui étoient postés huit heures durant à la portée du feu des ennemis, sans autre mouvement que celui de se presser à mesure qu'il y avoit des gens tués. J'ai ouï dire que c'est une souffrance

[a] Louis de Clermont d'Amboise, troisième du nom, marquis de Renel, mestre-de-camp-général de la cavalerie légère, emporté d'un coup de canon, au siége de Cambrai, le 11 avril 1677.

[b] Le combat de Senef, gagné le 11 août 1674 par M. le prince.

terrible que d'être ainsi exposé. Vos lettres au roi me charment toujours.

De Madame DE GRIGNAN. *

Je vous remercie d'avoir pensé à moi pour me plaindre du mal de ma mère. Je suis très contente que vous connoissiez combien mon cœur est pénétré de tout ce qui lui arrive. Il me semble que c'est mon meilleur endroit; et je suis bien aise que vous, dont je veux avoir l'estime, ne l'ignoriez pas. Si j'avois quelque autre bonne qualité essentielle, je vous ferois mon portrait[a]; mais ne voyez que celle-là et le goût que j'ai pour votre mérite, qui ne peut se séparer d'une très grande indignation contre la fortune pour les injustices qu'elle vous fait.

---

351. **

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 10 septembre 1674.

Comme je ne trouve aucune conversation qui me plaise tant que la vôtre, Madame, je ne trouve aussi

[a] C'étoit alors la mode. On trouve beaucoup de ces portraits dans le dernier volume des Mémoires de mademoiselle de Montpensier.

point de lettres si agréables que celles que vous m'écrivez. Il faut dire la vérité, c'auroit été grand dommage si vous fussiez morte : tous vos amis y auroient fait une perte infinie ; pour la mienne, elle auroit été telle, que, quelque intérêt que je prenne en votre vertu, j'aimerois mieux qu'il lui en coûtât quelque chose, et que vous vécussiez toujours ; car enfin ce n'est pas seulement comme vertueuse que je vous aime, c'est encore comme la plus aimable femme du monde.

Nos victoires sont fort chères, mais elles en sont plus honorables. Le roi est bien heureux, dites-vous, de se pouvoir passer de tant de braves gens qu'il laisse inutiles ; j'en demeure d'accord ; mais ce n'est pas une bonne fortune nouvelle pour lui, car il s'est autrefois passé de M. le prince et de M. de Turenne, et les a même bien battus, eux qui présentement avec ses armes battent tout le reste du monde. Après cela nous pouvons bien nous faire justice, et ne pas trouver étrange qu'on puisse faire la guerre sans nous. Dans d'autres états que celui-ci nous brillerions, et il faudroit que l'on comptât avec nous quand on auroit de grandes affaires sur les bras ; mais en France il y a tant de gens de mérite, et beaucoup plus qui ont apparence d'en avoir, que ceux qui en ont un véritable ne sont distingués bien souvent que par la fortune ; quand elle leur manque, on les laisse chez eux, pendant qu'on gagne fort bien des batailles sans eux, avec toutes sortes de gens mêlés. Ma charge est remplie par un galant homme[a] ; il a de la naissance

[a] Le marquis de Renel. (*Voyez la lettre précédente.*)

et du mérite, et celui auquel il succède n'avoit que du courage et de la faveur. Je viens de lui écrire comme à mon ami et à mon allié.

Aussitôt après la nouvelle du combat de Senef, j'écrivis au roi, et je lui offris mes services. Toutes mes honnêtetés et ma bonne conduite sont des œuvres mortes maintenant que la grace me manque : mais peut-être que tout cela me sera compté, et me tournera à profit, si je reviens jamais à la cour. Il faut espérer et cependant se réjouir. Monsieur votre fils a été bien heureux d'en être quitte pour une légère blessure à la tête. Ce que le peuple appelle *mener les gens à la boucherie*, c'est les poster où étoient les quatre escadrons de la maison du roi, et qui a passé par-là a essuyé les plus grands périls de la guerre : quand on affronte de la cavalerie ou de l'infanterie, l'action anime ; mais ici c'est de sang froid qu'on est passé par les armes.

A Madame DE GRIGNAN.

Vous m'avez écrit d'une encre si blanche, Madame, que je n'ai lu que dix ou douze mots par-ci par-là de votre lettre, et ce n'a été que votre bon sens et le mien qui m'ont fait deviner le reste. C'est une vraie encre à écrire des promesses qu'on ne voudroit pas tenir : de l'heure qu'il est, tout est effacé ; mais enfin il me souvient bien que vous m'y avez dit des choses obligeantes. J'espère que ces bontés auront fait plus d'impression sur votre cœur que sur votre papier. Si cela étoit égal, vous seriez la plus légère amie du monde. Pour l'amitié

que je vous ai promise, Madame, elle est écrite dans mon cœur avec des caractères qui ne s'effaceront jamais. Voilà de grandes paroles!

352.

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 15 octobre 1674.

Il me semble que je n'écris pas bien; et si c'étoit une chose nécessaire à moi que d'avoir bonne opinion de mes lettres, je vous prierois de me redonner de la confiance par votre approbation.

J'ai donné à dîner à mon cousin votre fils et à la petite chanoinesse de Rabutin, sa sœur, que j'aime fort. Leur nom touche mon cœur, et leur jeune mérite me réjouit. Je voudrois que le garçon eût une bonne éducation. C'est trop présumer que d'espérer tout du bon naturel. Il y avoit deux Rabutin dans le régiment d'Anjou que Saint-Géran commande; il m'en a dit des biens infinis; l'un des deux fut tué à la dernière bataille que M. de Turenne a gagnée près de Strasbourg, l'autre y fut blessé; la valeur de ces deux frères est distinguée. Je trouve plaisant que cette vertu ne soit donnée qu'aux mâles de notre maison, et que, nous autres femmes, nous ayons pris toute la timidité. Jamais rien ne fut mieux partagé, ni séparé si nettement; car vous ne

nous avez laissé aucune sorte de hardiesse. Il y a des maisons où les vertus et les vices sont un peu plus mêlés. Mais revenons à la bataille.

M. de Turenne a donc encore battu les ennemis, pris huit pièces de canon, beaucoup d'armes et d'équipages, et demeuré maître du champ de bataille[a]. Ces victoires continuelles font grand plaisir au roi. J'ai trouvé la lettre que vous lui écrivez fort bonne, je voudrois qu'elle pût faire un bon effet. Jamais la fortune ne m'a fait un plus sensible déplaisir qu'en vous abandonnant. Elle a fait encore plus de tort à M. de Rohan. Son affaire va mal[b]. Il faut regarder le malheur de ceux qui sont plus mal que nous, pour souffrir patiemment les nôtres.

Mandez-moi où en est l'histoire de nos Rabutin. Le cardinal de Retz est ici. Il a les généalogies dans la tête. Je serois ravie qu'il connût la nôtre avec l'agrément que vous lui donnez. C'eût été un vrai amusement pour Commercy; mais il ne parle point d'y aller. Je crois que vous le trouverez plutôt ici, c'est notre intérêt qu'il y passe l'hiver, c'est l'homme de la plus charmante société qu'on puisse voir.

[a] Turenne avoit battu les Impériaux le 16 juin à Sintzeim; et il les battit de nouveau à Ensheim, le 4 octobre.

[b] Le chevalier de Rohan avoit tramé un complot avec La Truaumont, gentilhomme de Normandie, le chevalier de Préault, neveu de La Truaumont, la dame de Mallorties de Villars, et un Hollandois nommé Van-Eden, maître d'école au faubourg Saint-Antoine à Paris, pour livrer Quillebeuf aux Hollandois. Le chevalier de Rohan eut la tête tranchée le 27 novembre suivant, à quatre heures après midi, sur la petite place Saint-Antoine, à l'extrémité de la rue des Tournelles. (*Voyez* les *Récréations historiques* de Dreux du Radier, t. I[er], p. 293.)

Ma fille est fort contente de ce que vous lui écrivez, il n'y a rien de plus galant; elle vous promet de vous écrire, au premier jour, de la bonne encre. Mon fils vous rend mille graces de votre souvenir. Il est vrai que d'être au poste où étoient les gendarmes, au combat de Senef, c'est précisément être passé par les armes. Quel bonheur d'en être revenu! Adieu, mon cher cousin.

353. **

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 6 janvier 1675.

Il y a, ce me semble, assez long-temps que je vous laisse en repos, Madame; c'est que j'ai eu beaucoup d'affaires depuis mon retour de Paris; cela ne m'en eût pourtant pas empêché, si je n'avois craint sottement que, si je vous écrivois, vous ne crussiez que j'avois affaire de vous. Il faut dire le vrai, on est quelquefois bien ridicule; mais, pour vous montrer mon retour au bon sens, Madame, je vous supplie de me mander la réponse qu'a eue M. le cardinal de Retz sur ce qui me regarde; je n'oserois presque vous dire mon indifférence sur mon retour. Vous autres gens de la cour ne faites guère de différence entre un fou et un philosophe; vous appellerez ma tranquillité comme il vous plaira,

mais je l'aime mille fois mieux que de l'inquiétude qui ne sert de rien. Ce qui me consolera d'ailleurs du méchant succès de cette négociation, ce sera la marque d'amitié que j'aurai reçue de Son Éminence; c'est sur cela que je ne serois pas indifférent, et sur votre tendresse, Madame : il me faut l'une et l'autre pour que je ne sois pas tout-à-fait malheureux.

A Madame DE GRIGNAN.

Il faut que je sache, non pas de quel bois vous vous chauffez, Madame, mais de quelle encre vous écrivez. Si vous n'en pouvez trouver d'autre que celle dont vous vous servîtes l'année passée, souvenez-vous de m'écrire sur du papier noir, car enfin je veux lire ce que vous m'écrivez. Je n'y trouve qu'un inconvénient, c'est que le commis de la poste, qui n'aura pas assurément de même encre que vous, jettera votre lettre au feu, n'y pouvant mettre de port. Badinerie à part, Madame, je serai fort aise de savoir de vos nouvelles par vous-même, et sur-tout d'apprendre que vous ne retournerez pas de trois ans en Provence; car, sans m'informer de ce que vous aimez le mieux, je souhaite de vous retrouver à Paris, et je prends un terme un peu long pour n'y pas manquer.

354. **

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 24 janvier 1675.

Et quand j'aurois cru que vous m'auriez écrit parceque vous auriez voulu me dire quelque chose pour vos intérêts, y trouveriez-vous un grand mal? Ne nous sommes-nous pas assez écrit pour rien, ne pourrions-nous pas bien nous écrire pour quelque chose? Il me semble qu'il y a long-temps que nous n'en sommes plus là.

Je songe fort souvent à vous, et je ne trouve jamais la maréchale d'Humières, que nous ne fassions, pour le moins, chacune un soupir à votre intention. Elle est toute pleine de bonne volonté, aussi bien que moi; et tous nos desirs n'avancent pas d'un moment l'arrangement de la Providence; car j'y crois, mon cousin, c'est ma philosophie. Vous, de votre côté, et moi du mien, avec des pensées différentes, nous allons le même chemin : nous visons tous deux à la tranquillité, vous, par vos raisonnements, et moi par ma soumission. La force de votre esprit et la docilité du mien nous conduisent également au mépris de tout ce qui se passe ici-bas. Tout de bon, c'est peu de chose; nous avons peu de

part à nos destinées : tout est entre les mains de Dieu. Dans de si solides pensées, jugez si je suis incapable de comprendre votre tranquillité.

Vous me faites grand plaisir d'excepter de votre indifférence les bonnes graces de notre cardinal; elles me paroissent d'un grand prix. Ce qui fait que je ne vous ai point rendu sa réponse, c'est qu'il n'a point vu M. le prince, depuis que vous êtes parti d'ici; il est à Chantilly, où il a pensé mourir. Il n'a point voulu recevoir la visite de Son Éminence qu'il ne fût en état de jouir de sa bonne compagnie. Il ira dans peu de jours, il parlera comme vous pouvez souhaiter, et je vous manderai tous les tons de cette conversation.

Que dites-vous de nos heureux succès, et de la belle action qu'a faite M. de Turenne en faisant repasser le Rhin aux ennemis? Cette fin de campagne nous met dans un grand repos, et donne à la cour une belle disposition pour les plaisirs. Il y a un opéra tout neuf qui est fort beau. Avec votre permission, mon cousin, je veux dire deux mots à ma niéce de Bussy.

A Mademoiselle DE BUSSY, *depuis Marquise* DE COLIGNY.

Je prends toujours un très grand intérêt à tout ce qui vous touche; cette raison me fait sentir le bonheur que vous avez eu de n'avoir point épousé un certain homme dont le mérite est aussi petit que le nom en est grand[a]; il faut avoir mieux ou rien. Adieu ma niéce.

[a] Le comte de Limoges. *Voyez* la lettre 328, ci-dessus, page 173.

Je reviens à vous, mon cousin, pour vous dire que je laisse la plume à madame de Grignan, je dis la plume, car, pour l'encre, vous savez qu'elle en a de toute particulière.

De Madame DE GRIGNAN.

Je n'ai point trouvé de papier noir, c'est ce qui m'a fait résoudre à me servir de l'encre la plus noire de Paris. Il n'est festin que d'avaricieux, voyez comment celle de ma mère est effacée par la mienne. Je n'ai plus à craindre que les pâtés qui sont presque indubitables avec une encre de cette épaisseur; mais enfin il faut vous servir à votre mode. En vérité, Monsieur, vous feriez bien mieux d'épargner notre encre et notre papier, et de nous venir voir, puisque vous me faites le plaisir de m'assurer que mon séjour à Paris ne vous est pas indifférent. Venez donc profiter d'un bien qui vous sera enlevé à la première hirondelle. Si je vous écrivois ailleurs que dans une lettre de ma mère, je vous dirois que c'est même beaucoup retarder mes devoirs qui m'appellent en Provence; mais elle trouveroit mauvais de n'être pas comptée au nombre de ceux qui doivent régler ma conduite. Elle en est présentement la maîtresse; et j'ai le chagrin de n'éprouver son autorité qu'en des choses où ma complaisance et mon obéissance seront soupçonnées d'être d'intelligence avec elle. Je ne sais pas pourquoi je m'embarque à tout ce discours. Il ne me paroît pas que j'aie besoin d'apologie auprès de vous : c'est donc seulement par le seul plaisir de parler à quelqu'un qui écoute avec plus d'attention,

et qui répond plus juste que tout ce qui est ici. Je vous demande une petite amitié à mademoiselle de Bussy.

Suite de la lettre de Madame DE SÉVIGNÉ.

Voilà ce qui s'appelle écrire de la bonne encre. Plût à Dieu que vous fussiez ici! nous causerions de mille choses, mais sur-tout des sentiments dont la Provençale vous parle, qu'il faut cacher à la plupart du monde, quelque véritables qu'ils soient, parcequ'ils ne sont pas vraisemblables. Corbinelli est ici, il croit que vous ne songez plus à lui; cependant il vous honore et il vous aime extrêmement. Votre souvenir fait les délices de nos conversations, et des regrets ensuite de vous avoir perdu. Adieu, mon cousin.

---

355. **

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 20 mars 1675.

J'étois tout prêt à vous faire une *rabutinade,* ma chère cousine, sur ce que je ne recevois pas au 19 mars la réponse que vous deviez à ma lettre du mois de janvier. Je la viens de recevoir, cette réponse, par la diligence, avec une caisse que ma fille de Sainte-Marie en-

voyoit à sa sœur; la caisse a été jusqu'en Provence, au moins a-t-elle pu y aller, et il a fallu plaider pour la ravoir. Encore si la *Sainte-Marie* m'avoit mandé que votre lettre y étoit, elle m'auroit épargné le chagrin que j'ai eu contre vous; mais je crois, Dieu me veuille pardonner, que votre nièce nous vouloit brouiller ensemble. Si vous saviez la colère où j'étois contre le maître de la diligence, vous jugeriez bien que j'avois quelque pressentiment qu'il y avoit dans cette cassette quelque chose qui m'étoit plus cher que les manches et que le ruban de ma fille. J'eus deux grands plaisirs à-la-fois; l'un de trouver que je n'avois pas sujet de me plaindre de vous, et l'autre de lire deux lettres de deux de mes meilleures amies, qui, dans leurs manières différentes, écrivent mieux à mon gré que femmes de France. Je m'étonne, en songeant à cela, que je n'aie pas pris plus de soin de m'en attirer; et c'est à quoi je ne prétends plus manquer à l'avenir. Il y a cinq ou six jours que madame de Bussy m'envoya un billet que vous lui écriviez par lequel vous lui mandiez que M. le prince étoit encore un peu vif sur mon sujet; il faut avoir patience et espérer qu'on mourra; et c'est aussi le remède que j'attends, et j'ai de la vie et de la santé autant que de la mauvaise fortune. Les héros penseront de moi ce qu'il leur plaira, Madame, j'aime mieux vivre en Bourgogne que dans l'histoire seulement; et peut-être que si je m'en souciois beaucoup, j'aurois contentement sur l'honneur de ma mémoire, et que la postérité parleroit de moi plus honorablement que de tel prince ou de tel maréchal de France que nous connoissons. Encore une fois, Madame, je vous

assure que je ne songe qu'à vivre, et je crois, comme Voiture, que :

> .....C'est fort peu de chose
> Qu'un demi-dieu quand il est mort[a].

J'écris au cardinal de Retz avec autant de reconnoissance que s'il avoit fait ce que nous souhaitons. Au reste, ma chère cousine, ne soupirez point pour mes malheurs avec notre petite maréchale[b], ce seroit tout ce que vous devriez faire si j'étois mort. Je ne réponds point à vos nouvelles du mois de janvier, il vaudroit autant vous parler de la bataille de Jarnac; je vous dirai seulement que j'aime autant M. de Turenne que je l'ai autrefois haï, car, pour dire la vérité, mon cœur ne peut plus tenir contre tant de mérite. Je quitte la plume à mademoiselle de Bussy.

[a] Voici le passage de l'épître que Voiture adresse à M. le prince sur son retour d'Allemagne en 1645 :

> Ce respect, cette déférence,
> Cette foule qui suit vos pas,
> Toute cette vaine apparence,
> Au tombeau ne vous suivront pas.
> Quoi que votre esprit se propose
> Quand votre course sera close,
> On vous abandonnera fort;
> Et, seigneur, c'est fort peu de chose
> Qu'un demi-dieu quand il est mort.

Cette pièce n'est pas sans mérite; après les stances adressées à Anne d'Autriche, dont une partie nous a été conservée par madame de Motteville, c'est peut-être ce que Voiture a fait de mieux.

[b] La maréchale d'Humières.

De Mademoiselle DE BUSSY.

Je suis persuadée de la part que vous prenez en ma fortune, ma chère tante, et sur cela je vous aime de tout mon cœur.

En me parlant de ce certain homme que j'ai failli épouser, vous avez oublié d'ajouter à la petitesse du mérite celle du bien et de la personne; je ne sais pas si je trouverai mieux, mais je sais bien que je ne saurois plus mal trouver. Adieu, ma chère tante.

A Madame DE GRIGNAN.

Je serois bien difficile, Madame, si je n'étois content de votre encre, et même de votre cœur. Il est vrai que l'encre de madame votre mère ne fait que blanchir auprès de la vôtre, et vous l'effacez aujourd'hui. Vous vous êtes même sauvée des pâtés : mais de quels écueils ne vous sauvez-vous pas? La beauté, l'esprit, la jeunesse et les occasions ne vous sauroient faire faire le moindre *pâté* dans votre conduite. Au reste, Madame, si j'avois la liberté d'aller à Paris, vous croyez bien que je la prendrois; mais je vous assure que j'en sortirois quelquefois, quand ce ne seroit que pour recevoir de vos lettres. D'aller à Paris sans permission et sans affaire de conséquence, cela ne seroit pas trop sage, et l'amitié, quelque tendre qu'elle soit, ne sauroit passer pour affaire de conséquence. Je crois que vous aimeriez mieux aller et demeurer en Provence que de faire la moindre

chose contre votre devoir; mais je crois que vous souhaiteriez extrêmement que votre devoir s'accordât à demeurer à Paris; et quand je ne devrois pas avoir le plaisir de vous y voir, je ne laisserois pas de souhaiter autant que vous que vous y fussiez toujours.

A Madame DE SÉVIGNÉ.

Aussitôt que madame de Bussy m'eut mandé que notre ami Corbinelli étoit à Paris, je lui écrivis, et je voudrois bien, si madame de Grignan va en Provence, que vous et lui prissiez, en la conduisant, votre chemin par la Bourgogne; j'irois au-devant de vous jusqu'à Bussy avec la petite Toulongeon et votre nièce de Bussy; de là je vous amènerois à Chaseu, et puis à Montjeu, où j'ai des raisons de vous faire meilleure chère[a] qu'en pas un autre endroit.

356. **

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 3 avril 1675.

Quand mes lettres vont comme des tortues par la tranquille voie du messager, et que vous les trouvez dans une cassette de hardes qui sont d'ordinaire deux ou trois mois en chemin, je ne m'étonne pas que vous

[a] Accueil, réception; ce mot vient de l'italien *ciera;* il a vieilli.

ayez envie d'être en colère contre moi : je serois même fort fâchée que vous n'eussiez pas envie de me gronder; mais enfin vous voyez que je n'ai point de tort; et si ma niéce de Sainte-Marie a compté sur le plaisir de nous mettre mal ensemble, elle est bien attrapée, car je crois que nous avons été brouillés ce que nous le serons de notre vie. Vous avez donc su par mon billet la réponse du prince sur votre sujet; si pourtant le grand prince, par-dessus tous les autres, approuvoit votre retour, vous pourriez graisser vos bottes; mais le bon et généreux ami que vous avez, le paladin par *éminence* [a], le vengeur des torts, l'honneur de la chevalerie, me dit l'autre jour la triste réponse que le roi lui avoit faite, et qu'il avoit des raisons invincibles pour ne pas vous accorder votre retour. Ce mot d'*invincible* nous glace le cœur, nous ne savons sur qui le faire tomber, nous en trouvâmes trois qui peuvent fort bien donner sujet à cette expression; nous causâmes près d'une heure ensemble dans une croisée de la chambre de la reine; l'amitié que nous vous portons nous rassembla en un moment, et nous fûmes contents chacun de notre côté des sentiments que nous avions pour vous.

La maréchale d'Humières est encore de notre bande; elle parle pour votre retour quand il est à propos, et parle si bien et avec tant de hardiesse et de raison, qu'elle mériteroit de persuader les gens en votre faveur; mais l'heure n'est pas venue. Celle du départ de tout le

[a] François de Beauvillier, septième comte de sa famille et premier duc de Saint-Aignan; premier gentilhomme de la chambre du roi.

monde approche. On avoit parlé de la paix, et vous savez même le changement des plénipotentiaires; mais en attendant, on va toujours à la guerre, et les gouverneurs et lieutenants-généraux des provinces, à leurs charges. Toutes ces séparations me touchent sensiblement. Je pense aussi que madame de Grignan ne nous quittera pas sans quelque émotion : elle m'a priée de vous faire mille amitiés pour elle. Vous avez raison d'être content de son cœur : elle ne perd pas une occasion de me faire voir l'estime qu'elle a pour vous; et moi je veux parler de celle que j'ai pour ma nièce de Bussy. Elle pense comme vous, et ce qu'elle m'a écrit me fait souvenir de vos manières.

A Mademoiselle DE BUSSY, *depuis Marquise* DE COLIGNY.

Je vous souhaite, ma très chère, un très bon et très agréable époux. S'il est assorti à votre mérite, il ne lui manquera rien.

Au Comte DE BUSSY.

Comme j'écris ceci, je reçois une lettre par laquelle on me mande que ce mari est trouvé. Je trouve plaisant que cette nouvelle soit arrivée justement à cet endroit. Je vous conjure, mon cher cousin, de m'en écrire le détail. Pour le nom, il est comme on le pourroit souhaiter, si on le faisoit faire exprès. Je vous demande un petit mot de la personne, du bien, de l'établissement, et de ce que vous donnez présentement à la future.

A Mademoiselle DE BUSSY.

Ma chère niéce, je prends un extrême intérêt à votre destinée. Ma fille vous fait ses compliments par avance, et vous embrasse de tout son cœur.

Adieu, l'aimable père et l'aimable fille, je suis tout à vous.

---

357. **

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 7 avril 1675.

Je ne vous avois pas mandé la désagréable réponse du roi, que notre paladin (*le duc de Saint-Aignan*) m'avoit rendue il y a assez long-temps, parcequ'il m'avoit prié de n'en parler à qui que ce fût. Vous savez comme il est circonspect sur les choses qui regardent le maître; mais puisqu'il vous a dit ce secret, il m'a fait plaisir, et j'aime mieux en parler avec vous qu'avec toute autre personne. Il me paroît que vous étendez trop vos soupçons sur le mot d'*invincible*, je crois qu'il ne peut tomber que sur une seule personne, et que vous en conviendrez, quand vous ferez réflexion qu'un grand roi ne peut pas avouer que rien lui paroisse invincible que

l'amour. Vous m'entendez bien, Madame; de vous dire ce qui m'a mis l'amour sur les bras, je l'ignore, car je ne l'ai jamais mérité; au contraire, je n'en serois pas si surpris si j'avois autant fait contre ce côté-là que contre les deux autres endroits que vous soupçonnez. Ce sont, à mon avis, des gens qui ne m'aiment pas, et que vous connoissez fort, qui m'ont rendu l'amour contraire. Il faut avoir patience; si l'impatience me pouvoit servir de quelque chose, je n'en manquerois pas.

Je serai bien fâché quand madame de Grignan vous quittera, parceque vous le serez fort toutes deux. Cependant il ne faut pas qu'elle se laisse trop aller à son chagrin, outre que sa santé et sa beauté en pourroient pâtir, elle passeroit désagréablement sa vie. En quelque lieu qu'elle et moi soyons, je l'aimerai et l'estimerai toujours extrêmement.

De Mademoiselle DE BUSSY.

L'époux qu'on me destine, ma chère tante, me paroît bon et raisonnable; il n'est pas beau, mais il est de belle taille: je ferai ce que je pourrai pour vous le faire voir bientôt, afin que vous en jugiez vous-même; mon père vous va dire le reste.

Du Comte DE BUSSY.

L'époux donc est presque aussi grand que moi; il a plus de trente ans, l'air bon, le visage long, le nez aquilin et le plus grand du monde, le teint un peu plombé,

assez de la couleur de celui de Saucourt[a], chose considérable en un futur; il a dix mille livres de rente sur la frontière du Comté et de la Brosse, dans les terres de Cressia, de Coligny, d'Andelot, de Valfin et de Loysia, desquelles il jouit présentement par la succession de Joachim de Coligny, frère de sa mère. Le comte de Dalet, son père, remarié, comme vous savez, avec mademoiselle d'Estin, jouit de la terre de Dalet et de celle de Malintras, et, après sa mort, elles viennent au futur par une donation que son père et sa mère firent, dans leur contrat de mariage, de ces deux terres à leur fils aîné : elles valent encore dix mille livres de rente, et plus; une de ses tantes vient de lui faire donation d'une terre de trois mille livres de rente après sa mort. Son intention est de prendre emploi aussitôt qu'il sera marié, et je ne l'en dissuaderai pas. Sa maison de Cressia, qui sera sa demeure, est à deux journées de Chaseu et à trois de Bussy. J'ai donné à ma fille le bien de sa mère dès à présent, et je ne la fais pas renoncer à ses droits paternels.

De Mademoiselle DE BUSSY.

Je vous rends mille graces, ma chère tante, et à madame de Grignan, de la part que vous me témoignez prendre à mon établissement; vous ne sauriez toutes deux vous intéresser aux affaires de personne qui vous aime et qui vous honore plus que je fais.

[a] Ce passage est sans obscurité pour celui qui connoît les chansons du temps et les *Amours des Gaules*.

358. ***

Du même à la même.

A Chaseu, ce 30 avril 1675.

Ce n'est pas seulement pour vous témoigner la part que je prends à l'affliction que vous avez de la mort du pauvre Chésières que je vous écris, Madame, c'est encore pour m'en plaindre avec vous; je l'ai toujours fort aimé, mais le dernier voyage que j'ai fait à Paris, où je passai une journée avec lui, rafraîchit mon amitié, et me fait aujourd'hui plus sentir ma perte.

Au reste, Madame, mes amis me mandent que je n'ai plus d'obstacles pour mon retour à la cour, que M. le prince, et que la voie infaillible pour le lever est celle de M. le duc; ils me proposent pour cela d'en écrire à M. de Langeron ou à M. de Briord; mais je crois que vous pourriez traiter cette affaire avec lui plus habilement que personne, et avec un meilleur prétexte, étant ce que nous sommes. Je vous supplie donc, Madame, de prendre votre temps à la première visite qu'il vous rendra pour lui en parler; je vous fais ma plénipotentiaire, je ne saurois mettre mes intérêts en meilleures mains.

Mandez-moi des nouvelles du départ de madame de Grignan, je voudrois qu'il fût bien reculé, quand je de-

vrois lui déplaire pour ce souhait; car je sais bien que je me raccommoderois avec elle; mais vous ne m'avez pas fait réponse si vous passeriez en ce pays-ci en la conduisant. Donnez-m'en avis de bonne heure, je vous supplie; je vous veux voir toutes deux.

359. **

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 10 mai 1675.

Je pense que je suis folle de ne vous avoir point encore écrit sur le mariage de ma nièce : mais je suis, en vérité, comme folle, et c'est la seule bonne raison que j'aie à vous donner. Mon fils s'en va dans trois jours à l'armée, ma fille dans peu d'autres en Provence : il ne faut pas croire qu'avec de telles séparations je puisse conserver ce que j'ai de bon sens. Ayez donc pitié de moi, et croyez qu'au travers de toutes mes tribulations je sens toutes les injustices qu'on vous a faites. J'approuve extrêmement l'alliance de M. de Coligny : c'est un établissement pour ma nièce, qui me paroît solide; et pour la peinture du cavalier, j'en suis contente sur votre parole. Je vous fais donc mes compliments à tous deux, et quasi à tous trois : car je m'imagine qu'à présent vous n'êtes pas loin les uns des autres. Je ne vous parle pas de tout ce qui s'est passé ici depuis un mois, il y auroit

beaucoup de choses à dire, et je n'en trouve pas une à écrire [a].

Nous avons perdu le pauvre Chésières en dix jours de maladie; j'en ai été fâchée et pour lui et pour moi, car j'ai trouvé mauvais qu'une grande santé pût être attaquée et détruite en si peu de temps, sans avoir fait aucun excès, au moins qui nous ait paru. Adieu, mon cher cousin; adieu, ma chère niéce.

De Monsieur DE CORBINELLI.

J'espère que je me trouverai le jour des noces avec vous; je me fie à mon ami le hasard; en tous cas, ce sera bientôt après. En attendant, je vous dirai qu'il n'y a pas un de vos serviteurs qui en soit plus content que moi. Vous savez que je suis sincère.

[a] Madame de Scuderi, plus hardie ou moins discrète que madame de Sévigné, n'avoit pas laissé le comte de Bussy ignorer ce qui s'étoit passé. Voici ce qu'elle lui écrivoit le 16 avril 1675 : « Le roi et ma« dame de Montespan se sont quittés, s'aimant, dit-on, plus que la « vie, purement par un principe de religion. On dit qu'elle retour« nera à la cour sans être logée au château, et sans voir jamais le roi « que chez la reine. J'en doute, ou que, du moins, cela puisse durer « ainsi, car il y auroit grand danger que l'amour ne reprît le dessus. » Bussy-Rabutin répond comme un casuiste : « Je sais la retraite de « madame de Montespan; ce que je puis dire, c'est qu'elle ne demeu« rera à la cour que comme maîtresse; on ne remporte la victoire « sur l'amour qu'en fuyant. » *Voyez* le *Supplément de Bussy*, première partie, pages 184 et 185.

A Mademoiselle DE BUSSY.

Je vous dis la même chose, Mademoiselle; je souhaite que vous soyez bientôt madame, et je ne doute pas que vous ne mêliez alors l'air de gravité, que cette qualité donne, à celui des Rabutin, qui sait se faire aimer et respecter également; madame de Grignan m'arrache la plume.

De Madame DE GRIGNAN.

Comme vous n'avez point le malheur de partager le chagrin de mon départ, je vous l'annonce sans prendre la précaution de vous envoyer votre confesseur. C'est donc ici un adieu, M. le Comte, mais un adieu n'est pas rude quand on n'est pas ensemble, et qu'ainsi l'on ne se quitte point; c'est seulement avertir ses amis que l'on change de lieu. Si vous avez besoin de mes services et de l'huile de Provence, je vous en ferai votre provision. Mais ce n'est pas tout ce que je veux vous dire, c'est un compliment que je veux vous faire sur le mariage de mademoiselle votre fille. Je ne sais pas trop comment il s'en faut démêler, et je ne puis que répéter quelqu'un de ceux qu'on vous aura faits, et dont vous vous êtes déja moqué. Ce sera donc pour une autre fois; et si Dieu vous fait la grace d'être grand'père au bout de l'an, je serai la première à vous dire mille gentillesses, et à elle aussi. En attendant, je vous embrasse tous deux de tout mon cœur.

360. **

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, le 14 mai 1675.

Ce n'est pas l'esprit que vous avez perdu, Madame, c'est la mémoire; car vous m'avez déja écrit sur le mariage de ma fille, mais je suis fort aise que vous l'ayez oublié; cela m'a encore attiré une de vos lettres. Je ne doute pas que vous ne souffriez étrangement, étant sur le point de vous séparer des personnes que vous aimez le plus, et que vous devez le plus aimer. On vivroit bien plus heureusement si l'on pouvoit faire ce que dit l'opéra :

« N'aimons jamais, ou n'aimons guère,
« Il est dangereux d'aimer tant. »

Pour moi j'aime encore mieux le mal que le reméde, et je trouve plus doux d'avoir bien de la peine à quitter les gens que j'aime, que de les aimer médiocrement. L'indolence continuelle ne m'accommode pas; je veux des hauts et bas dans la vie. Vous voyez, Madame, que la fortune m'a servi à souhait. Cependant il me semble qu'elle fait durer trop long-temps le méchant état, et qu'elle sort de son caractère d'inconstante pour me per-

sécuter. J'ai bien fait de mettre les affaires au pis. Si je les avois prises à cœur, je serois mort à présent, et je suis dans une santé à survivre à de plus jeunes et à de plus heureux que moi. Ce n'est pas, comme vous dites, que l'exemple de Chésières ne fasse trembler les plus sains, mais il fait encore plus de peur aux infirmes. A tout hasard, Madame, portons-nous bien, je vous réponds que nous irons loin, fiez-vous-en à ma parole. C'est déja pour vivre long-temps que de l'espérer fortement. Je ne sais pas si sur les choses qui se sont passées depuis un mois nous pensons de même vous et moi; mais je ne doute point que l'amour ne soit égal à ce qu'il étoit, et que toute la différence n'aille qu'à plus de mystère, ce qui le fera durer plus long-temps. Voilà tout ce que j'en puis juger d'aussi loin[a].

De Mademoiselle DE BUSSY.

Je vous rends mille graces, ma chère tante, de toutes les bontés que vous me témoignez.

[a] Rulhières, dans ses *Éclaircissements historiques sur la révocation de l'édit de Nantes*, Ire partie, page 137, pense, d'après *les Souvenirs de madame de Caylus*, que ce fut à l'époque du jubilé de 1676 qu'une séparation eut lieu entre le roi et madame de Montespan. Madame de Caylus ne me semble pas d'une grande autorité sur cette date; elle rapporte ce qu'elle a entendu raconter à madame de Maintenon; les faits sont restés dans sa mémoire; mais, écrivant long-temps après, elle peut se méprendre sur les époques. Je crois que l'on doit avoir plus de confiance dans les dates qui sont appuyées sur les correspondances du temps. Voici une série de lettres écrites en 1675 par madame de Sévigné, Bussy et madame de Scuderi, dont

Du Comte de Bussy *à Monsieur* de Corbinelli.

Je vous trouve entre la mère et la fille, Monsieur, et vous me paroissez là si bien que je ne vous en ôterai pas. Venez-y, courez-y comme aux noces, vous ne sauriez aller en aucun lieu du monde où l'on vous aime, et où l'on vous estime davantage.

De Mademoiselle de Bussy *à* Corbinelli.

Je vous assure, Monsieur, que de tous les compliments qu'on m'a faits, aucun ne m'a été plus agréable que le vôtre; au reste, je tâcherai de ne pas perdre cet

les dates et les faits coïncident parfaitement, et qui me semblent établir, à n'en pas douter, que la séparation du roi et de madame de Montespan eut lieu pendant le carême de 1675. On verra, dans les lettres qui suivront, madame de Montespan vivre exemplairement, tantôt à Clagny, tantôt à la cour, la reine se rapprocher d'elle, parcequ'elle la croit convertie; le roi, devenu son *ami*, la voir rarement seule, quelquefois cependant par échappées. Peu-à-peu ces belles résolutions s'ébranlent et s'affoiblissent; le jubilé de 1676 vient les ranimer; madame de Montespan va aux eaux de Bourbon, mais au retour tout s'évanouit, le commerce recommence, et mademoiselle de Blois, depuis duchesse d'Orléans, et le comte de Toulouse en sont les fruits. La Beaumelle, dans les *Mémoires de madame de Maintenon*, place aussi en 1675 l'éloignement momentané de madame de Montespan. Cet écrivain a eu sous les yeux des Mémoires originaux qu'il auroit dû publier, au lieu d'altérer l'histoire par les frivoles agréments d'un style romanesque, et quand sur un fait son récit est appuyé par des écrits contemporains, il peut être regardé comme une autorité.

air des Rabutin qui vous plaît tant; je voudrois bien aller me perfectionner là-dessus auprès de ma tante. Venez voir si je profite bien de l'exemple que j'ai ici, il me paroît assez bon à imiter, j'entends au moins pour l'air.

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE GRIGNAN.

Avec tout cela, Madame, vous avez beau dire, c'est un malheur pour moi que vous partiez de Paris. Je suis encore plus prêt d'y aller qu'en Provence : ainsi vous n'auriez pas trop mal fait quand vous m'auriez annoncé votre départ un peu plus délicatement. Au reste, Madame, je vous rends mille graces de vos offres. Je me passerois bien de votre huile, et j'aimerois mieux ne manger jamais de salade, que de vous aller voir où vous allez. Je sais bien, Madame, que vous prenez part, comme font tous mes amis, au mariage de ma fille; et vous devez savoir aussi que je vous en remercie comme font tous les pères des nouvelles mariées. Je serai fort trompé si je ne suis grand-père au bout de l'an. La demoiselle n'a point du tout l'air d'une *brehaigne*[a].

[a] Vieux mot qui signifie *stérile;* on le rencontre souvent dans les anciens poëtes françois; ceux du XVII[e] siècle l'ont quelquefois employé dans le sens familier.

La quantité d'enfants met l'esprit à la gêne,
C'est un rare trésor qu'une femme *brehaine*.
HAUTEROCHE. *Amant qui ne flatte pas.*

361. ***

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 25 mai 1675.

Vous êtes le maître du pavé présentement, M. le Comte ; je reçus votre lettre du 30 avril, le propre jour que M. le prince et M. le duc partirent pour Chantilly, et ensuite pour l'armée. Quand ils seroient encore ici, je vous assure qu'il n'y auroit rien à faire pour nous du côté de M. le duc ; je sais qu'il a parlé sur votre sujet d'une manière qui ne doit pas donner sitôt la confiance de vouloir tirer de lui une approbation de votre retour. Servez-vous de leur tolérance, vous ne les trouverez pas sur votre route ; que vous faut-il de plus? Le paladin, (*le duc de Saint-Aignan*) vous doit conduire à l'égard du maître, c'est le principal en toutes manières.

Je vous remercie de tout ce que vous me dites d'obligeant sur la mort du pauvre Chésières, il me semble que je vous ai déja écrit là-dessus.

Ma fille ne vous verra point en passant, dont elle est fort fâchée ; elle s'en va par des voies qui ne laissent aucune liberté de se détourner ; elle vous embrasse de tout son cœur. Mandez-moi des nouvelles de votre mariage, et si vous n'avez pas écrit à madame de Monglas sur la mort de son mari.

Adieu, Comte, j'ai la tête à l'envers du déplaisir d'avoir quitté cette pauvre comtesse[a]; il y a des endroits dans la vie qui sont bien amers, et bien rudes à passer.

---

362. ***

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 28 mai 1675.

Quand je ne vais point à Paris, ce n'est ni M. le prince ni M. le duc, à l'hôtel de Condé, qui m'en empêchent; c'est le roi. Ainsi, Madame, leur absence ne me donne pas plus de liberté, et j'ai pour les ordres de Sa Majesté autant de respect quand elle est en Flandre, que si elle étoit au Louvre.

Vous me mandez que M. le duc parle de moi encore avec aigreur, il faut donc qu'il soit changé, car Briord m'écrivit il y a quelque temps que M. le duc lui avoit commandé de me faire savoir qu'il étoit fâché de l'état où j'étois avec M. son père, et qu'il seroit bien aise qu'il se radoucît pour moi. Quand je veux apaiser M. le prince, c'est afin d'aplanir tous les chemins, et pour n'avoir rien à me reprocher; et non pas que je croie

[a] Madame de Sévigné, accompagnée de M. de Coulanges, avoit reconduit madame de Grignan jusqu'à Fontainebleau, et la mère et la fille s'y étoient séparées le 24 mai. (*Voyez* la lettre du 28 mai 1676.)

que mon retour ne tient qu'à lui; vous savez que j'ai d'autres vues, et je vous assure que malgré tous les obstacles je retournerai à la cour. Ce n'est pas qu'au pis aller je m'en souciasse beaucoup, car c'est plus pour faire enrager les gens qui me craignent que je fais des pas de ce côté-là, que pour les avantages que j'en attends. J'irai droit au maître par le Paladin, et par d'autres, car j'ai plusieurs chemins, et quand tout cela me manqueroit, le temps, si je vis, ne me manquera pas.

Nous attendons M. de Coligny à tous moments pour transiger.

J'ai écrit à madame de Monglat sur la mort de son mari.

Je vous plains fort, ma chère cousine, dans la séparation de notre comtesse.

363.

De Madame DE SÉVIGNÉ *à Madame* DE GRIGNAN.

A Livry, lundi 27 mai 1675.

Quel jour, ma fille, que celui qui ouvre l'absence! comment vous a-t-il paru? Pour moi je l'ai senti avec toute l'amertume et toute la douleur que j'avois imaginées, et que j'avois appréhendées depuis si long-temps. Quel moment que celui où nous nous séparâmes! quel adieu et quelle tristesse d'aller chacune de son côté,

quand on se trouve si bien ensemble! Je ne veux point vous en parler davantage, ni célébrer, comme vous dites, toutes les pensées qui me pressent le cœur : je veux me représenter votre courage, et tout ce que vous m'avez dit sur ce sujet, qui fait que je vous admire. Il me parut pourtant que vous étiez un peu touchée en m'embrassant. Pour moi, je revins à Paris[1], comme vous pouvez vous l'imaginer : M. de Coulanges se conforma à mon état : j'allai descendre chez M. le cardinal de Retz, où je renouvelai tellement toute ma douleur, que je fis prier M. de La Rochefoucauld, madame de La Fayette et madame de Coulanges, qui vinrent pour me voir, de trouver bon que je n'eusse point cet honneur : il faut cacher ses foiblesses devant les forts. M. le cardinal entra dans les miennes; la sorte d'amitié qu'il a pour vous le rend fort sensible à votre départ. Il se fait peindre par un religieux de Saint-Victor; je crois que, malgré Caumartin, il vous donnera l'original. Il s'en va dans peu de jours; son secret est répandu; ses gens sont fondus en larmes : je fus avec lui jusqu'à dix heures. Ne blâmez point, mon enfant, ce que je sentis en rentrant chez moi : quelle différence! quelle solitude! quelle tristesse! votre chambre, votre cabinet, votre portrait! ne plus trouver cette aimable personne! M. de Grignan comprend bien ce que je veux dire et ce que je sentis. Le lendemain, qui étoit hier, je me trouvai tout éveillée à cinq heures; j'allai prendre Corbinelli pour

[1] Les adieux de la mère et de la fille s'étoient faits à Fontainebleau. (*Voyez* la note de la lettre 361.)

venir ici avec l'abbé. Il y pleut sans cesse, et je crains fort que vos chemins de Bourgogne ne soient rompus. Nous lisons ici des maximes que Corbinelli m'explique[a]; il voudroit bien m'apprendre à gouverner mon cœur; j'aurois beaucoup gagné à mon voyage, si j'en rapportois cette science. Je m'en retourne demain; j'avois besoin de ce moment de repos pour remettre un peu ma tête, et reprendre une espéce de contenance.

364.

A la même.

A Paris, mercredi 29 mai 1675.

Je vous conjure, ma fille, d'être persuadée que vous n'avez manqué à rien; une de vos réflexions pourroit effacer des crimes, à plus forte raison des choses si légères, qu'il n'y a que vous et moi qui soyons capables de les remarquer : croyez que je ne puis conserver d'autrès sentiments pour vous que ceux d'une tendresse qui n'a point d'égale, et d'un goût si naturel qu'il ne finira qu'avec moi. J'ai tâché d'apprendre à Livry ce qu'il faut

[a] Trois ans après, Corbinelli écrivit au comte de Bussy qu'il s'occupoit d'un commentaire de cent *maximes* choisies parmi celles de M. de La Rochefoucauld; il y a quelque apparence qu'il le commença vers cette époque. Cet ouvrage, s'il a été composé, n'a jamais été imprimé.

faire pour détourner ces sortes d'idées; toute la difficulté, c'est qu'il ne s'en présente point à moi qui ne soient sur votre sujet, et que je ne sais où en prendre d'autres; ainsi Corbinelli est bien empêché; mais il faut espérer que le temps les rendra moins amères. Un peu de dévotion et d'amour de Dieu mettroient le calme dans mon ame; ce n'est qu'à cela seul que vous devez céder. Corbinelli m'a été uniquement bon à Livry, son esprit me plaît, et son dévouement pour moi est si grand, que je ne me contraignois sur rien. J'en revins hier, et je descendis encore chez notre cardinal, à qui je trouvai tant d'amitié pour vous, qu'il me convient par cet endroit-là plus que les autres, sans compter tous les anciens attachements que j'ai pour lui : il a mille affaires : il passe la Pentecôte à Saint-Denis; mais il reviendra ici pour huit ou dix jours encore : on ne parle aujourd'hui que de sa retraite, mais chacun selon son humeur, quoique l'admiration soit la seule manière de l'envisager[1]. Mesdames de Lavardin, de La Troche et de Villars m'accablent de leurs billets et de leurs soins; je ne suis point encore en état de profiter de leurs bontés. Madame de La Fayette est à Saint-Maur : Madame de Langeron a la tête enflée; on croit qu'elle mourra. La reine et madame de Montespan furent lundi aux carmélites de la rue du Bouloi plus de deux heures en conférence; elles en parurent également contentes; elles étoient venues cha-

[1] M. le cardinal de Retz prit le parti de se retirer à Commerci dans la vue de payer ses dettes avant sa mort; il eut le bonheur d'y réussir.

cune de leur côté, et s'en retournèrent le soir à leurs châteaux. Je vous écrivis avant-hier; je vous adressai la lettre à Lyon chez M. le chamarier: je serois bien fâchée que cette lettre fût perdue; il y en avoit une de notre cardinal dans le paquet : voici encore un billet de lui. Votre lettre est très bonne pour pénétrer le cœur et l'ame. M. de Coulanges sera informé de votre souvenir. Il est vrai qu'il faut profiter de tous les moments dans les adieux; je serois très fâchée de n'avoir pas été jusqu'à Fontainebleau; l'instant de la séparation fut terrible, mais c'eût été encore pis d'ici. Je ne perdrai jamais aucun temps de vous voir; je ne me reproche rien là-dessus; et, pour me raccommoder avec Fontainebleau, j'y veux aller au-devant de vous. Dieu nous enverra des facilités pour me conserver la vie; ne soyez point inquiète de ma santé, je la ménage, puisque vous l'aimez. Ne soyez jamais en peine de ceux qui ont le don des larmes; je prie Dieu que je ne sente jamais de ces douleurs où les yeux ne soulagent point le cœur : il est vrai qu'il y a des pensées et des paroles qui sont étranges, mais rien n'est dangereux quand on pleure. J'ai donné de vos nouvelles à vos amis; je vous remercie, ma chère Comtesse, de votre aimable distinction.

Le maréchal de Créqui assiège Dinan. On dit qu'il y a du désordre à Strasbourg; les uns veulent laisser passer l'empereur, les autres veulent tenir leur parole à M. de Turenne. Je n'ai point de nouvelles des guerriers. On m'a dit que le chevalier de Grignan avoit la fièvre tierce; vous en apprendrez des nouvelles par lui-même.

365.

A la même.

A Paris, vendredi 31 mai 1675.

Je n'ai reçu encore que votre première lettre; il est vrai, ma fille, qu'elle vaut tout ce qu'on peut valoir. Je ne vois rien depuis votre absence, et je ne trouve personne qui ne m'en fasse souvenir; on m'en parle, et on a pitié de moi : n'est-ce pas sur ces pensées qu'il faut passer légèrement? passons donc. Je fus hier chez madame de Verneuil, au retour de Saint-Maur, où j'étois allée avec M. le cardinal (*de Retz*). Je trouvai à l'hôtel de Sully mademoiselle de Lannoy[1], mariée au petit-fils du vieux comte de Montrevel; la noce s'est faite là; jamais vous n'avez vu une mariée si drue, elle va droit à son ménage, et dit déja *mon mari;* il avoit la fièvre, ce mari, et la devoit avoir le lendemain; il ne l'eut point. Fieubet[a] dit : Voilà donc un remède pour la

[1] Adrienne-Philippe-Thérèse de Lannoy, qui avoit été fille d'honneur de la reine, épousa Jacques-Marie de La Baume-Montrevel en 1675, et non en 1672, comme il est dit par méprise dans l'Histoire des grands officiers de la couronne.

[a] Gaspard de Fieubet, d'abord conseiller au parlement de Toulouse, puis chancelier de la reine Marie-Thérèse, et conseiller d'état ordinaire du roi; c'étoit un homme de beaucoup d'esprit; il est resté

fièvre, mais dites-nous la dose. Mesdames de Castelnau, Louvigny, Sully, Fiesque, vous jugez bien ce que toutes ces belles me purent dire. Mes amies ont trop de soin de moi, j'en suis importunée; mais je ne perds aucun des moments dont je puis profiter pour voir notre cher cardinal. Voilà des lettres qui vous apprendront l'arrivée de M. le coadjuteur; je l'ai vu et embrassé ce matin, il doit ce soir conférer avec Son Éminence et d'Hacqueville, pour savoir la résolution qu'il doit prendre : il a été caché jusqu'ici.

Madame la duchesse a perdu mademoiselle d'Enghien, un de ses fils s'en va mourir encore, sa mère est malade, madame de Langeron abymée sous terre, M. le prince et M. le duc à la guerre, elle pleure toutes ces choses, à ce qu'on m'a dit. Je laisse à d'Hacqueville à vous parler de la guerre; et aux Grignan, à vous parler de la maladie du chevalier : s'il revient ici, j'en aurai soin comme de mon fils. Je compte que vous êtes aujourd'hui sur la tranquille Saône : c'est ainsi que devroient être nos esprits; mais le cœur les débauche sans cesse : le mien est rempli de ma fille. Je vous ai mandé mon

de lui quelques petites pièces répandues dans les recueils. On lit avec plaisir sa fable intitulée *Ulysse et les sirènes*. Elle se trouve dans les *vers choisis* du P. Bouhours. Il étoit ami de Saint-Pavin, et lui fit cette épitaphe que l'on aime à relire :

Sous ce tombeau gît Saint-Pavin.
Donne des larmes à sa fin.
Tu fus de ses amis peut-être?
Pleure ton sort, pleure le sien:
Tu n'en fus pas? Pleure le tien,
Passant, d'avoir manqué d'en être.

embarras : c'est de ne pouvoir détourner mon idée de vous, parceque toutes mes pensées sont de la même couleur.

A dix heures du soir.

Nous voici tous chez mon abbé. Le coadjuteur est aussi content ce soir qu'il étoit embarrassé ce matin : l'abbé de Grignan a si bien ménagé M. de Paris[1], que le coadjuteur en sera reçu comme un député très agréable et très cher : le voilà donc ravi : il verra demain M. de Paris, et reprendra le nom de coadjuteur d'Arles, qu'il avoit quitté depuis vingt-quatre heures, pour se cacher sous celui de l'abbé d'Aiguebère. Je ne plains que vous, ma fille, qui n'aurez point sa bonne compagnie; c'est une perte par-tout, et sur-tout en Provence. L'abbé croit que la fièvre du chevalier s'est rendue assez traitable pour le laisser poursuivre son chemin. D'Hacqueville dit que Dinan est rendu[a]. Adieu, ma très chère; voici une compagnie où il ne manque que vous; vous y êtes tendrement aimée, vous n'en sauriez douter.

[1] François de Harlay, archevêque de Paris.

[a] Il se rendit le 28 mai au maréchal de Créqui. (*Voyez* les lettres pour l'histoire militaire de Louis XIV, tome III, page 266.)

366.

A la même.

A Paris, mercredi 5 juin 1675.

Je n'ai reçu aucune de vos lettres depuis celle de Sens; et vous savez quelle envie je puis avoir d'apprendre des nouvelles de votre santé et de votre voyage; je suis très persuadée que vous m'avez écrit; je ne me plains que des arrangements ou des dérangements de la poste : selon notre calcul, vous êtes à Grignan, à moins qu'on ne vous ait retenue les fêtes à Lyon. Enfin, ma fille, je vous ai suivie par-tout; et il me semble que le Rhône n'a point manqué au respect qu'il vous doit. J'ai été à Livry avec Corbinelli : j'en suis revenue promptement, pour ne pas perdre un moment de ceux que je puis employer encore à voir notre cardinal. La tendresse qu'il a pour vous, et la vieille amitié qu'il a pour moi, m'attachent très tendrement à lui : je le vois tous les soirs depuis huit heures jusqu'à dix; il me semble qu'il est bien aise de m'avoir jusqu'à son coucher : nous causons sans cesse de vous; c'est un sujet qui nous méne bien loin, et qui nous tient uniquement au cœur. Il veut venir ici; mais je ne puis plus souffrir cette maison où vous me manquez. M. le nonce lui manda hier que, par un courrier qu'il avoit reçu de Rome, il venoit

d'apprendre sa nomination au cardinalat. Le pape[1] a fait une promotion de ses créatures; c'est ainsi qu'on l'appelle : les couronnes sont remises à cinq ou six années d'ici, et par conséquent M. de Marseille[2]. Le nonce dit à Bonvouloir, qui courut lui faire un compliment, qu'il espéroit bien que présentement le pape ne reprendroit pas le chapeau de M. le cardinal de Retz, et qu'il s'en alloit bien faire ses efforts pour en détourner Sa Sainteté, quand même elle le voudroit, puisqu'il a l'honneur d'être le camarade de M. de Retz. Voici donc encore un cardinal, le cardinal Spada. Le nôtre s'en va mardi; je crains ce jour, et je sens extrêmement cette séparation et cette perte : son courage augmente à mesure que celui de ses amis diminue.

La duchesse de La Vallière[a] fit hier profession. Madame de Villars m'avoit promis de m'y mener, et, par

[1] Clément X.

[2] Toussaint de Forbin-Janson, évêque de Marseille, depuis évêque de Beauvais, ne fut cardinal qu'en février 1690, de la promotion d'Alexandre VIII.

[a] Elle fit profession aux carmélites de la rue Saint-Jacques le 4 juin 1675. Quelque grand qu'ait été son sacrifice, il semble l'être moins quand on le rapproche des amertumes dont elle fut abreuvée pendant les derniers temps qu'elle passa à la cour. Madame de Caylus s'étonne avec raison qu'elle ait pu consentir à orner pendant deux ans le triomphe de sa rivale : aussi madame de La Vallière, avant d'entrer en religion, disoit-elle souvent à madame de Maintenon : « Quand j'aurai de la peine aux carmélites, je me souviendrai de ce que ces gens-là m'ont fait souffrir. » Elle avala le calice jusqu'à la lie, le roi la vit d'un œil sec le quitter pour toujours. (*Souvenirs* de madame de Caylus.)

un malentendu, nous crûmes n'avoir point de places. Il n'y avoit qu'à se présenter, quoique la reine eût dit qu'elle ne vouloit pas que la permission fût étendue; tant y a, Dieu ne le voulut pas : madame de Villars en a été affligée. Elle fit donc cette action, cette belle et courageuse personne, comme toutes les autres de sa vie, d'une manière noble et charmante : elle étoit d'une beauté qui surprit tout le monde; mais ce qui vous étonnera, c'est que le sermon de M. de Condom (*Bossuet*) ne fut point aussi divin qu'on l'espéroit. Le coadjuteur y étoit, il vous contera comme son affaire va bien à l'égard de M. de Paris et de M. de Saint-Paul[a]; mais il trouve l'ombre de M. de Toulon et l'esprit de M. de Marseille par-tout.

Madame de Coulanges part lundi avec Corbinelli; cela m'ôte ma compagnie : vous savez comme Corbinelli m'est bon, et de quelle sorte il entre dans mes sentiments. Je suis convaincue de son amitié, je sens son absence; mais, mon enfant, après vous avoir perdue, que peut-il m'arriver dont je doive me plaindre? Je ne m'en plains aussi que par rapport à vous, et comme étant un de ceux avec qui je trouve le plus de consolation; car il ne faut pas croire que ceux à qui je n'ose en parler autant que je voudrois me soient aussi agréables que ceux qui sont dans mes sentiments. Il me semble que vous avez peur que je ne sois ridicule, et que je ne me répande excessivement sur ce sujet : non, non, ne craignez rien; je sais gouverner ce torrent : fiez-vous

[a] Lucas d'Aquin, évêque de Saint-Paul-trois-Châteaux.

un peu à moi, et me laissez la liberté de vous aimer jusqu'à ce qu'il ait plu à Dieu de vous ôter de mon cœur pour s'y mettre : c'est à lui seul que vous céderez cette place. Enfin je me suis trouvée si uniquement occupée et remplie de vous, que mon cœur n'étant capable de nulle autre pensée, on m'a défendu de faire mes dévotions à la Pentecôte, et c'est savoir le christianisme. Adieu, ma chère enfant, j'achèverai ma lettre ce soir.

Je reçois votre lettre de Mâcon. Je n'en suis pas encore à pouvoir lire ce qui me vient de vous, sans que la fontaine joue son jeu : tout est si tendre dans mon cœur, que, dès que je touche à la moindre chose, je n'en puis plus. Vous pouvez penser qu'avec cette belle disposition je rencontre souvent des occasions ; mais ne craignez rien pour ma santé, je ne puis jamais oublier cette bouffée de philosophie que vous me vîntes souffler ici la veille de votre départ; j'en profite autant que je puis : mais j'ai une si grande habitude à être foible, que, malgré vos bonnes leçons, je succombe souvent. Vous aurez vu comme ce jour douloureux du départ de M. le cardinal n'est pas encore arrivé : il le sera quand vous recevrez cette lettre. Il est vrai que cela seul mériteroit d'ouvrir une source; mais, comme elle est ouverte pour vous, il ne fera qu'y puiser. Ce sera, en effet, un jour très douloureux pour moi; car je suis fort attachée à sa personne, à son mérite, à sa conversation, dont je jouis tant que je puis, et à toutes les amitiés qu'il me témoigne. Il est vrai que son ame est d'un ordre si supérieur, qu'il ne falloit pas attendre de lui une fin toute commune, comme des autres hommes : quand on a pour

régle de faire toujours ce qu'il y a de plus grand et de plus héroïque, on place sa retraite en son temps, et on laisse pleurer ses amis.

Que vous êtes plaisante, mon enfant, avec votre gazette à la main! quoi! sitôt, vous en faites vos délices! je croyois que vous attendriez au moins que vous eussiez passé cette chienne de Durance. Le dialogue du roi et de M. le prince me paroît plaisant : je crois qu'ici même vous l'auriez pris pour bon. Je reçois une lettre du chevalier qui se porte bien; il est à l'armée, et n'a eu que cinq accès de fièvre tierce; c'est une inquiétude de moins : mais sa lettre toute pleine d'amitié est d'un vrai Allemand; car il ne veut point du tout croire ce qu'on dit d'une retraite du cardinal de Retz : il me prie de lui dire la vérité; je m'en vais la lui dire. Je ferai tous vos compliments; je suis fort assurée qu'ils seront très bien reçus; chacun se fait un honneur d'être dans votre souvenir : M. de Coulanges en étoit tout glorieux. Tous nos amis, nos amies, nos commensaux, me parlent de vous quand je les rencontre, et me prient de vous assurer de leur *servitude*. Le coadjuteur vous contera les prospérités de son voyage; mais il ne se vantera pas d'avoir pensé être étouffé chez madame de Louvois par vingt femmes qui se firent un jeu, et qui croyoient chacune être en droit de l'embrasser : cela fit une confusion, une oppression, une suffocation dont la pensée me fait étouffer, tout cela soutenu par les tons les plus hauts et les paroles les plus répétées et les plus affectives qu'on puisse imaginer : madame de Coulanges conte fort plaisamment cette scène. Je vous souhaite à Gri-

gnan la compagnie que vous nommez. Mon fils se porte bien : il vous fait mille amitiés. M. de Grignan voudra bien que je l'embrasse, à présent qu'il n'est pas occupé du tracas du bateau; je le vois bien d'ici arracher *sa touffe ébouriffée*.

M. de Rochefort assiége Huy; la ville est rendue; le château résiste un peu. L'autre jour M. de Bagnols donnoit une fricassée à mesdames d'Heudicourt et de Sanzei et à Coulanges; c'étoit à la Maison rouge : ils entendent dans la chambre voisine cinq ou six voix éclatantes, des cris, des discours éveillés, des propositions folles : M. de Coulanges veut voir qui c'est; il trouve madame Baillet, Madaillan, un autre Pourceaugnac, la belle Angloise et Montalais : en même temps, voilà Montalais[a] à genoux, qui prie humblement Coulanges de ne rien dire; il a si bien fait que tout Paris le sait, et que Montalais se désespère qu'on sache l'usage qu'elle fait de sa précieuse Angloise. Je finis, ma très chère, pour ne pas vous accabler. Hélas! quel changement de n'avoir plus d'autre plaisir que de recevoir de vos lettres, après avoir eu si long-temps celui de vous voir en corps et en ame! je ne me reproche pas au moins de ne l'avoir pas senti.

Madame DE COULANGES.

*

On ne regrette plus que les gens que l'on hait; je le sais depuis que vous êtes partie : on ne suit que les gens

[a] Mademoiselle de Montalais, sœur de madame de Marans; elle avoit été fille d'honneur de madame Henriette d'Angleterre. *Voyez la note de la lettre 273, plus haut, page 31 de ce volume.*

que l'on hait; je pars samedi pour marcher sur vos pas, et je ne serai contente de mon voyage que quand j'aurai fait quelque trajet sur le Rhône. J'ai été aujourd'hui à Saint-Cloud; on m'y a parlé de vous, et j'en ai été fort aise, car ma haine pour vous ressemble si fort à de l'amitié, que je m'y méprends toujours. Je suis très humble servante de M. de Grignan.

367.

A la même.

A Paris, vendredi 7 juin 1675.

Enfin, ma fille, me voilà réduite à faire mes délices de vos lettres : il est vrai qu'elles sont d'un grand prix; mais quand je songe que c'étoit vous-même que j'avois, et que j'ai eue quinze mois de suite, je ne puis retourner sur ce passé sans une grande tendresse et une grande douleur. Il y a des gens qui m'ont voulu faire croire que l'excès de mon amitié vous incommodoit; que cette grande attention à vouloir découvrir vos volontés, qui tout naturellement devenoient les miennes, vous faisoit assurément une grande fadeur et un grand dégoût. Je ne sais, ma chère enfant, si cela est vrai; ce que je puis vous dire, c'est qu'assurément je n'ai pas eu dessein de vous donner cette sorte de peine. J'ai un peu suivi mon inclination, je l'avoue; et je vous ai vue autant que je

l'ai pu, parceque je n'ai pas eu assez de pouvoir sur moi pour me retrancher ce plaisir; mais je ne crois point vous avoir été pesante. Enfin, ma fille, aimez au moins la confiance que j'ai en vous, et croyez qu'on ne peut jamais être plus dénuée ni plus touchée que je le suis en votre absence. La Providence m'a traitée bien rudement, et je me trouve fort à plaindre de n'en savoir pas faire mon salut. Vous me dites des merveilles de la conduite qu'il faut avoir pour se gouverner dans ces occasions; j'écoute vos leçons, et je tâche d'en profiter. Je suis dans le train de mes amies, je vais, je viens; mais quand je puis parler de vous, je suis contente, et quelques larmes me font un soulagement non pareil. Je sais les lieux où je puis me donner cette liberté; vous jugez bien que, vous ayant vue par-tout, il m'est difficile, dans ces commencements, de n'être pas sensible à mille choses que je trouve en mon chemin. Je vis hier les Villars, dont vous êtes révérée; nous étions en solitude aux Tuileries; j'avois dîné chez M. le cardinal, où je trouvai bien mauvais de ne vous voir pas. J'y causai avec l'abbé de Saint-Mihel, à qui nous donnons, ce me semble, comme en dépôt, la personne de Son Éminence; il me parut un fort honnête homme, un esprit droit et tout plein de raison, qui a de la passion pour lui, qui le gouvernera même sur sa santé, et l'empêchera bien de prendre le feu trop chaud sur la pénitence. Ils partiront mardi; et ce sera encore un jour douloureux pour moi, quoiqu'il ne puisse être comparé à celui de Fontainebleau. Songez, ma fille, qu'il y a déja quinze jours, et qu'ils vont enfin, de quelque manière qu'on les passe.

Tous ceux que vous m'avez nommés apprendront votre souvenir avec bien de la joie; j'en suis mieux reçue. Je verrai ce soir notre cardinal; il veut bien que je passe une heure ou deux chez lui les soirs avant qu'il se couche, et que je profite ainsi du peu de temps qui me reste. Corbinelli étoit ici quand j'ai reçu votre lettre; il a pris beaucoup de part au plaisir que vous avez eu de confondre un jésuite : il voudroit bien avoir été le témoin de votre victoire. Madame de La Troche a été charmée de ce que vous dites pour elle. Soyez en repos de ma santé, ma chère enfant, je sais que vous n'entendez pas de raillerie là-dessus. Le chevalier de Grignan est parfaitement guéri. Je m'en vais envoyer votre lettre chez M. de Turenne. Nos frères sont à Saint-Germain; j'ai envie de vous envoyer la lettre de La Garde; vous y verrez en gros la vie qu'on fait à la cour. Le roi a fait ses dévotions à la Pentecôte : madame de Montespan les a faites de son côté; sa vie est exemplaire; elle est très occupée de ses ouvriers, et va à Saint-Cloud, où elle joue au hoca[a].

A propos, les cheveux me dressèrent l'autre jour à la tête, quand le coadjuteur me dit qu'en allant à Aix il y avoit trouvé M. de Grignan jouant au hoca[b]; quelle fureur! au nom de Dieu, ne le souffrez point; il faut que ce soit là une de ces choses que vous devez obtenir, si l'on vous aime. J'espère que Pauline se porte bien, puis-

[a] *Voyez* la note de la lettre 360, page 269.

[b] Le *hoca* étoit un jeu de hasard très en vogue sous Louis XIV. Il fut défendu quelque temps après, ainsi que la *bassette*, à cause des sommes énormes qui s'y perdoient.

que vous ne m'en parlez point; aimez-la pour l'amour de son parrain (*M. de La Garde*). Madame de Coulanges a si bien gouverné la princesse d'Harcourt, que c'est elle qui vous fait mille excuses de ne s'être pas trouvée chez elle quand vous allâtes lui dire adieu : je vous conseille de ne la point chicaner là-dessus. Ce que vous dites des arbres qui changent est admirable; la persévérance de ceux de Provence est triste et ennuyeuse[1]; il vaut mieux reverdir que d'être toujours vert. Corbinelli dit qu'il n'y a que Dieu qui doive être immuable; toute autre immutabilité est une imperfection; il étoit bien en train de discourir aujourd'hui. Madame de La Troche et le prieur de Livry étoient ici : il s'est bien diverti à leur prouver tous les attributs de la Divinité. Adieu, ma très aimable, je vous embrasse; mais quand pourrai-je vous embrasser de plus près? La vie est si courte; ah! voilà sur quoi il ne faut pas s'arrêter : c'est maintenant vos lettres que j'attends avec impatience.

[1] On voit en Provence plusieurs sortes d'arbres qui ne se dépouillent jamais de leurs feuilles, lesquelles demeurent vertes toute l'année; tels sont l'olivier, l'oranger, les chênes-verts, et les lauriers, etc.

368.

A la même.

A Paris, mercredi 12 juin 1675.

Je fus hier assez heureuse pour aller me promener avec Son Eminence tête à tête au bois de Vincennes : il trouva que l'air me seroit bon; il n'étoit pas trop accablé d'affaires : nous fûmes quatre heures ensemble; je crois en avoir bien profité; du moins les chapitres que nous traitâmes n'étoient pas indignes de lui. C'est ma véritable consolation que je perds en le perdant; et c'est moi que je pleure, et vous aussi, quand je considère toute la tendresse qu'il a pour nous. Son départ achève de m'accabler.

Madame de Coulanges partit lundi fort triste, mais fort satisfaite d'avoir Corbinelli. Savez-vous l'affaire de M. de Saint-Vallier? Il étoit amoureux de mademoiselle de Rouvroi; il a fait signer le contrat de mariage au roi, pas davantage; il emprunte avec confiance dix mille écus à madame de Rouvroi sur l'argent qu'elle doit donner; et puis tout d'un coup il envoie une promesse de dix mille écus à madame de Rouvroi, et s'en va je ne sais où. Le roi dit sur cela : Je trouve fort bon qu'il se moque de madame et de mademoiselle de Rouvroi; mais de moi, c'est ce que je ne souffrirai pas. Sa Ma-

jesté lui a fait dire, ou qu'il revienne épouser la belle, ou qu'il s'éloigne pour jamais, et qu'il envoie la démission de sa charge, faute de quoi elle sera taxée. Ce procédé est si complétement ridicule du côté de Saint-Vallier, qu'on croit que c'est un jeu pour y faire consentir le père[a]. Le roi avoit donné à Saint-Vallier un brevet de retenue de cent mille francs et une pension de six mille francs en faveur du mariage. Vous voyez donc que ces brevets si rares se donnent quelquefois.

J'étois hier au soir avec madame de Sanzei et d'Hacqueville; je vis entrer Vassé; nous crûmes que c'étoit son esprit, c'étoit son corps très maléficié. Il est ici *incognito*, et vous fait mille et mille compliments. J'ai regret aux trois semaines que vous pouviez passer avec M. le cardinal de Retz, qui ne part que samedi. J'admire comme, jour à jour, et toujours triste, le temps s'est passé depuis votre départ. Vous ai-je mandé que M. le duc a encore perdu un fils? Ce sont deux enfants en huit jours.

[a] Ce soupçon étoit fondé; le président Jean de La Croix de Chevrières, père de Saint-Vallier, s'opposoit à cette union; il se crut alors obligé d'y donner son consentement, et le mariage se fit peu de semaines après. (*Voyez* la lettre du 10 juillet suivant.) Saint-Vallier étoit capitaine-lieutenant des gardes de la porte. On fit ce couplet à cette occasion:

Épouse, ou bien n'épouse pas,
De ta charge il te faut défaire:
Une femme, avec tant d'appas,
Donne au logis assez d'affaire;
Renonce à la porte du roi,
Et te fais portier de chez toi.

Je reçois votre lettre de Grignan du 5; elle m'ôte l'inquiétude de votre santé. Vous dites une chose bien vraie, et que je sens à merveilles, c'est que *les jours qu'on n'attend point de lettres ne sont employés qu'à attendre ceux qu'on en reçoit.* Il y a certain degré dans l'amitié où l'on sent toutes les mêmes choses; mais vous souhaitez de vos amis une tranquillité qu'il est bien difficile de vous promettre; vous ne voulez point qu'ils vous servent, qu'ils sollicitent, qu'ils s'intéressent pour vous; je crois vous l'avoir déja dit, il n'est pas possible de vous accorder avec eux; car il se rencontre malheureusement que leur fantaisie, c'est justement de faire toutes ces choses : mais comme il est plus établi que ce sont nos amis qui nous servent, que de vouloir que ce soient nos seuls ennemis, je crois, ma chère fille, que vous ne gagnerez pas ce procès-là, et que nous demeurerons en possession de vous témoigner notre amitié toutes les fois que nous le pourrons, comme on l'a toujours observé depuis la création du monde, c'est-à-dire depuis qu'il y a de la tendresse. Vous m'avez fait plaisir de me parler de mes petits-enfants; je crois que vous vous divertirez à voir débrouiller leur petite raison. Je souhaite fort que vous n'alliez point à Aix, vous serez bien plus en repos à Grignan, et vous y ferez revenir plus tôt M. de Grignan; obtenez encore cette petite absence de sa tendresse, et tâchez de faire venir M. l'archevêque passer les chaleurs avec vous; vous n'en serez point incommodés avec le secours de votre bise. J'attends une grande lettre de M. de Grignan; est-il possible qu'il trouve les jours trop courts pour m'é-

crire, et que je les trouve, moi, d'une longueur qui pourroit faire entreprendre un bâtiment, en le commençant un peu matin?

Madame de Montespan continue le sien, elle s'amuse fort à ses ouvriers; MONSIEUR la voit souvent : elle va à Saint-Cloud jouer à l'ombre; il y a des dames qui la vont voir à Clagny : madame de Fontevrauld, qui y doit passer quelques jours, venoit dans la joie de voir son père[a] qu'elle aime; elle pensa mourir de douleur de le trouver sans pouvoir prononcer une parole, tout assoupi, tout prêt à retomber dans l'état où il a été; cette vue la fait mourir. L'abbé Têtu la gouverne fort; j'admire le soin qu'a la Providence de son amusement; quand l'une (*madame de Coulanges*) s'en va à Lyon, il en vient une autre d'Anjou.

On dit chez M. Colbert et chez le maréchal de Villeroi, que M. de Montécuculli[1] a repassé humblement le Rhin; que M. de Turenne, par un excès de civilité, l'a reconduit, et a passé la rivière après lui. La tête tourne à nos pauvres ennemis; la vue de M. de Turenne les renverse. Huy n'est pas encore pris. Je fais mon paquet chez M. le cardinal : il a un peu la goutte, j'espère que cela l'arrêtera. Je vous plains de n'avoir pas eu le plaisir de le voir autant qu'il a été ici.

On nous assure que Huy est pris du 5 au 6, sans que

[a] Gabriel de Rochechouard, duc de Mortemart, pair de France, premier gentilhomme de la chambre du roi, gouverneur de Paris, mourut le 26 décembre 1675.

[1] Général de l'armée impériale, et l'un des plus grands capitaines de son siècle.

personne ait été tué[a]. La reine alla hier faire collation à Trianon; elle descendit à l'église, puis à Clagny, où elle prit madame de Montespan dans son carrosse, et la mena à Trianon avec elle.

---

369. *

A la même.

A Paris, vendredi 14 juin 1675.

C'est au lieu d'aller dans votre chambre, que je vous entretiens, ma chère enfant; quand je suis assez malheureuse pour ne vous avoir plus, ma consolation toute naturelle, c'est de vous écrire, de recevoir de vos lettres, de parler de vous, et de faire quelques pas pour vos affaires. Je passai hier l'après-dîner avec notre cardinal: vous ne sauriez jamais deviner de quoi nous parlons quand nous sommes ensemble. Je recommence toujours à vous dire que vous ne pouvez trop l'aimer, et que je vous trouve heureuse d'avoir renouvelé si solidement toute l'inclination et la tendresse naturelle qu'il avoit déja pour vous. Mandez-moi comment vous vous portez de l'air de Grignan, s'il vous a déja bien dévorée, et

[a] Huy se rendit le 5 juin. (*Voyez* les lettres historiques de Pellisson, tome II, page 201.)

de quelle façon je me dois représenter votre jolie personne. Votre portrait est très aimable, mais beaucoup moins que vous, sans compter qu'il ne parle point. Pour moi, n'en soyez point en peine, ma régle présentement est d'être déréglée; je n'en suis point malade. Je dîne tristement; je suis chez moi jusqu'à cinq ou six heures; je vais le soir, quand je n'ai point d'affaires, chez quelqu'une de mes amies; je me promène selon les quartiers; mais je fais tout céder au plaisir d'être avec notre cardinal : je ne perds aucune des heures qu'il me peut donner, et il m'en donne beaucoup; j'en sentirai mieux son départ et son absence : il n'importe; je ne songe jamais à m'épargner; après vous avoir quittée, je n'ai plus rien à craindre : j'irois un peu à Livry sans lui et sans vos affaires, mais je mets les choses au rang qu'elles doivent être, et ces deux choses sont bien au-dessus de mes fantaisies.

La reine fut voir madame de Montespan à Clagny, le jour que je vous avois dit qu'elle l'avoit prise en passant; elle monta dans sa chambre, où elle fut une demi-heure; elle alla dans celle de M. du Vexin qui étoit un peu malade, et puis emmena madame de Montespan à Trianon, comme je vous l'avois mandé. Il y a des dames qui ont été à Clagny; elles trouvèrent la belle si occupée des ouvrages et des enchantements que l'on fait pour elle, que pour moi je me représente Didon qui fait bâtir Carthage : la suite de cette histoire ne se ressemblera pas. M. de La Rochefoucauld et madame de La Fayette m'ont fort priée de vous faire leurs compliments : nous craignons bien que vous n'ayez tout du long madame

la grande-duchesse[1]. On lui prépare ici une prison à Montmartre, dont elle seroit effrayée, si elle n'espéroit point de la faire changer; c'est à quoi elle sera attrapée : ils sont ravis en Toscane d'en être défaits. Madame de Sully est partie : Paris devient fort désert; je voudrois déja en être dehors. Je dînai hier avec le coadjuteur chez M. le cardinal; je le chargeai de vous faire l'Histoire ecclésiastique. Monsieur Joli (*l'évêque d'Agen*) prêcha à l'ouverture (*de l'assemblée du clergé*); mais comme il ne se servit que d'un vieux évangile, et qu'il ne dit que de vieilles vérités, son sermon parut vieux. Il y auroit de belles choses à dire sur cet article.

La reine a dîné aujourd'hui aux Carmelites du Bouloi, avec madame de Montespan et madame de Fontevrauld : vous verrez de quelle manière se tournera cette amitié. On dit que M. de Turenne reconduit les ennemis jusque dans leur logis; il est assez avant dans leur pays. Vous recevrez un si gros paquet de d'Hacqueville, que c'est se moquer que de vouloir vous apprendre quelque chose aujourd'hui. J'ai le cœur bien pressé de notre cardinal; je le vois souvent et long-temps : ce redoublement d'amitié et de commerce augmente ma tristesse; il sort d'ici, et s'en va demain. Je n'ai point encore reçu vos lettres; croyez, ma bonne, qu'il n'est pas possible d'aimer plus que je vous aime : je ne suis animée que de ce qui a quelque rapport à vous. Madame de Rochebonne m'a écrit très tendrement; elle conte avec

[1] Marguerite-Louise d'Orléans, fille de Gaston de France, duc d'Orléans, et de Marguerite de Lorraine, sa seconde femme.

quels sentiments vous reçûtes et vous lûtes mes lettres à Lyon. Vous êtes donc foible aussi bien que moi, ma très chère enfant.

370.

A la même.

A Paris, mercredi 19 juin 1675.

Je vous assure, ma très chère, qu'après l'adieu que je vous dis à Fontainebleau, et qui ne peut être comparé à nul autre, je n'en pouvois faire un plus douloureux que celui que je fis hier au cardinal de Retz, chez M. de Caumartin, à quatre lieues d'ici. J'y fus lundi dernier; je le trouvai au milieu de ses trois fidèles amis; leur contenance triste me fit venir les larmes aux yeux; et quand je vis Son Eminence avec sa fermeté, mais avec toute sa bonté et sa tendresse pour moi, j'eus peine à soutenir cette vue. Après le dîner nous allâmes causer dans les plus agréables bois du monde; nous y fûmes jusqu'à six heures dans plusieurs sortes de conversations si bonnes, si tendres, si aimables, si obligeantes, et pour vous et pour moi, que j'en suis pénétrée; et je vous redis encore, mon enfant, que vous ne sauriez trop l'aimer ni l'honorer. Madame de Caumartin arriva de Paris, et, avec tous les hommes qui étoient restés au logis, elle vint nous trouver dans ce bois. Je voulus m'en retour-

ner à Paris; ils m'arrêtèrent à coucher, sans beaucoup de peine : j'ai mal dormi : le matin, j'ai embrassé notre cher cardinal avec beaucoup de larmes, et sans pouvoir dire un mot aux autres. Je suis revenue tristement ici, où je ne puis me remettre encore de cette séparation; elle a trouvé la fontaine assez en train; mais, en vérité, elle l'auroit ouverte, quand elle auroit été fermée. Celle de madame de Savoie[1] doit ouvrir tous ses robinets. N'êtes vous pas bien étonnée de cette mort du duc de Savoie (*Charles-Emmanuel*), si prompte et si peu attendue à quarante ans? Je suis fâchée que ce que vous mandez sur l'assemblée du clergé n'ait point été lu; la fidélité de la poste est quelquefois incommode. Ces prélats donnent quatre millions cinq cent mille livres; c'est une fois plus qu'à l'autre assemblée : la manière dont on y traite les affaires est admirable; M. le coadjuteur vous en rendra compte. J'ai trouvé fort plaisant ce que vous dites de Lannoi[2], et de ce que l'on demande sous le nom d'établissement. Je dirai à mesdames de Villars et de Vins votre souvenir : c'est à qui sera nommé dans mes lettres.

Il y a eu quelques petites *tranchées* en Bretagne; il y a eu même à Rennes une colique *pierreuse*. M. de Chaulnes voulut par sa présence dissiper le peuple; il fut repoussé chez lui à coups de pierres; il faut avouer que cela est bien insolent. La petite personne mande à sa sœur qu'elle voudroit être à Sully, et qu'elle meurt

[1] Marie-Jeanne-Baptiste de Savoie-Nemours, duchesse de Savoie.
[2] Madame de Montrevel.

de peur tous les jours : vous savez bien ce qu'elle cherche en Bretagne.

M. le duc fait le siége de Limbourg. M. le prince est demeuré auprès du roi; vous pouvez juger de son horrible inquiétude. Je ne crois pas que mon fils soit à ce siége, non plus qu'à celui de Huy. Il vous embrasse mille fois : j'attends toujours de ses lettres; mais des vôtres, mon enfant, puis-je vous dire avec quelle impatience! je trouve comme vous, et peut-être plus que vous, qu'il y a loin d'un ordinaire à l'autre : ce temps, qui me fâche quelquefois de courir si vite, s'arrête tout court, comme vous dites; et enfin nous ne sommes jamais contents. Je ne puis encore m'accoutumer à ne vous point voir, ni trouver, ni rencontrer, ni espérer : je suis accablée de votre absence, et je ne sais point bien détourner mes idées. Notre cardinal vous auroit un peu effacée; mais vous êtes tellement mêlée dans notre commerce, qu'après y avoir bien regardé, il se trouve que c'est vous qui me le rendez si cher; ainsi je profite mal de votre philosophie : je suis ravie que vous vous sentiez aussi un peu de la foiblesse humaine.

Voilà un portrait qui s'est fait brusquement sur le cardinal : celui qui l'a fait[a] n'est point son intime ami; il n'a nul dessein que le cardinal le voie, ni que cet écrit courre; il n'a point prétendu le louer : le portrait m'a paru très bon par toutes ces raisons : je vous l'envoie et vous prie de n'en donner aucune copie. On est si lassé de louanges en face, qu'il y a du ragoût à pouvoir être

[a] M. de La Rochefoucauld. (*Voyez* plus bas la lettre du 3 juillet.)

assuré que l'on n'a eu nul dessein de faire plaisir, et que voilà ce qu'on dit, quand on dit la vérité toute nue, toute naïve. On attend des nouvelles de Limbourg et d'Allemagne, cela tient tout le monde en inquiétude. Adieu, ma chère fille, votre portrait est aimable, on a envie de l'embrasser, tant il sort bien de la toile : j'admire de quoi je fais mon bonheur présentement.

Portrait de M. le Cardinal DE RETZ[1], *par M. le Duc de* LA ROCHEFOUCAULD.

« Paul de Gondi, cardinal de Retz, a beaucoup d'é-« lévation, d'étendue d'esprit, et plus d'ostentation que « de vraie grandeur de courage. Il a une mémoire extraor-« dinaire, plus de force que de politesse dans ses paro-« les; l'humeur facile, de la docilité et de la foiblesse « à souffrir les plaintes et les reproches de ses amis; « peu de piété, quelques apparences de religion. Il pa-« roît ambitieux sans l'être; la vanité, et ceux qui l'ont « conduit, lui ont fait entreprendre de grandes choses, « presque toutes opposées à sa profession; il a suscité « les plus grands désordres de l'état, sans avoir un des-« sein formé de s'en prévaloir; et, bien loin de se décla-« rer ennemi du cardinal Mazarin pour occuper sa place,

[1] Comme ce portrait n'a été imprimé ni dans la *Galerie des peintures*, ni dans les *Mémoires* de MADEMOISELLE, où sont insérés la plupart des portraits qui furent faits dans ce temps-là, on a présumé que celui-ci seroit vu avec d'autant plus de plaisir, qu'il est fait de main de maître. *Le portrait du cardinal de Retz, par le président Hénault, peut être mis en parallèle avec celui-ci; on le trouvera à la suite de la lettre 374.

« il n'a pensé qu'à lui paroître redoutable, et à se flatter « de la fausse vanité de lui être opposé. Il a su néan- « moins profiter avec habileté des malheurs publics pour « se faire cardinal; il a souffert sa prison avec fermeté, « et n'a dû sa liberté qu'à sa hardiesse. La paresse l'a « soutenu avec gloire durant plusieurs années dans « l'obscurité d'une vie errante et cachée; il a conservé « l'archevêché de Paris contre la puissance du cardinal « Mazarin; mais, après la mort de ce ministre, il s'en est « démis, sans connoître ce qu'il faisoit et sans prendre « cette conjoncture pour ménager les intérêts de ses « amis et les siens propres. Il est entré dans divers con- « claves, et sa conduite a toujours augmenté sa réputa- « tion. Sa pente naturelle est l'oisiveté; il travaille néan- « moins avec activité dans les affaires qui le pressent, « et il se repose avec nonchalance, quand elles sont « finies. Il a une grande présence d'esprit, et il sait tel- « lement tourner à son avantage les occasions que la « fortune lui offre, qu'il semble qu'il les ait prévues et « desirées. Il aime à raconter; il veut éblouir indiffé- « remment tous ceux qui l'écoutent par des aventures « extraordinaires, et souvent son imagination lui fournit « plus que sa mémoire. Il est faux dans la plupart de « ses qualités, et ce qui a le plus contribué à sa réputa- « tion, est de savoir donner un beau jour à ses défauts. « Il est insensible à la haine et à l'amitié, quelques soins « qu'il ait pris de paroître occupé de l'une ou de l'autre. « Il est incapable d'envie et d'avarice, soit par vertu, soit « par inapplication. Il a plus emprunté de ses amis, « qu'un particulier ne pouvoit espérer de leur pouvoir

« rendre; il a senti de la vanité à trouver tant de crédit « et à entreprendre de s'acquitter. Il n'a point de goût « ni de délicatesse; il s'amuse à tout, et ne se plaît à rien; « il évite avec adresse de laisser pénétrer qu'il n'a qu'une « légère connoissance de toutes choses. La retraite qu'il « vient de faire est la plus éclatante et la plus fausse « action de sa vie; c'est un sacrifice qu'il fait à son or-« gueil, sous prétexte de dévotion; il quitte la cour, où « il ne peut s'attacher, et il s'éloigne du monde qui s'é-« loigne de lui. »

371.

A la même.

A Paris, vendredi au soir 21 juin 1675.

Je suis si triste, ma chère enfant, de n'avoir point eu de vos nouvelles cette semaine, que je ne sais à qui m'en prendre; du moins, sais-je bien que ce n'est pas à vous, car je suis fort assurée que vous m'avez écrit. Je crains mon voyage de Bretagne, à cause du dérangement que cela fera à notre commerce. J'achéve ici vos deux affaires, et puis je m'en irai, par la raison que je veux revenir, et que je ne puis revenir, si je ne pars.

Le siége de Limbourg se continue : on tremble en attendant des nouvelles, et du côté de M. de Turenne aussi, on dit qu'il est à portée de se battre avec ce Mon-

técuculli; j'espère toujours qu'il n'arrivera rien, parce-qu'on attend trop de choses : enfin il faut tout abandonner à la Providence. Mon fils n'est point à Limbourg, mais je ne laisse pas d'y prendre intérêt. Au reste, ma fille, sachez-moi gré, si vous voulez; mais je me fis saigner hier du pied dans la vue de vous plaire; j'ai voulu faire cette provision pour mon voyage, et j'avois aussi le cœur un peu serré de toute la tristesse que j'ai eue depuis deux mois; j'ai cru que cette précaution étoit bonne. J'ai eu tout le jour bien du monde, et je suis si fatiguée d'avoir été au lit, que j'en suis brisée; la plaisanterie, c'étoit d'admirer la mauvaise grace que j'avois; mademoiselle de Méri en pâmoit de rire. Voilà une lettre de mon fils; il mande que le fossé et la demi-lune sont pris à Limbourg; que le mineur est attaché au bastion; qu'il y a eu plusieurs officiers et soldats tués et blessés, et que M. de La Marck a fait des merveilles[a]. Je suis entièrement à vous, ma très chère et très aimable.

[a] Limbourg capitula le 20 juin 1675. (*Voyez* les lettres historiques de Pellisson, tome II, page 311.)

372.*

A la même.

A Paris, mercredi 26 juin 1675.

J'ai reçu deux ordinaires à-la-fois, ma très chère Comtesse; je me doutois bien que vous m'aviez écrit: vous êtes d'un commerce admirable, et votre amitié est accompagnée de secours humains qui la rendent délicieuse, et que le coadjuteur méprise. Quand les lettres de Provence arrivent, c'est une joie parmi tous ceux qui m'aiment, comme c'est une tristesse, quand je suis longtemps sans en avoir : lire vos lettres et vous écrire, c'est la première affaire de ma vie : tout fait place à ce commerce ; aimer comme je vous aime fait trouver frivoles toutes les autres amitiés. Quoique le coadjuteur méprise tous ces sentiments, je lui ai dit de vos nouvelles; il a dîné avec moi, et nous causâmes fort de vous. Pour ce qui est de vous écrire, soyez assurée que je n'y manque point deux fois la semaine; et si l'on pouvoit doubler, j'y serois tout aussi ponctuelle; mais ponctuelle par le plaisir que j'y prends, et non point pour l'avoir promis.

Madame du Pui-du-Fou m'est venue voir; j'avois oublié qu'elle étoit veuve, son habillement me parut une mascarade. On doute fort ici du départ de madame de Toscane : votre guignon la décidera. Il est vrai, ma

fille, que nous sommes bien voisines en comparaison d'Aix et des Rochers; cet excès d'éloignement me fait plus de peine qu'à vous : hélas! nous voilà tous cruellement séparés, comme nous le prévoyions cet hiver avec douleur, lorsque nous étions si près les uns des autres : c'est ce qu'il y a de plus cruel dans la vie. Notre cardinal sera demain à Châlons : il m'a écrit très tendrement. Au reste, ma fille, dispensez-moi de retourner misérablement sur cette cassolette; il n'y a rien de noble à cette vision de générosité; je crois n'avoir pas l'ame trop intéressée, et j'en ai fait des preuves; mais je pense qu'il y a des occasions où c'est une rudesse et une ingratitude de refuser : que manque-t-il à M. le cardinal pour être en droit de vous faire un tel présent? à qui voulez-vous qu'il envoie cette bagatelle? il a donné sa vaisselle à ses créanciers; s'il y ajoute ce bijou, il en aura bien cent écus; c'est une curiosité, c'est un souvenir, c'est de quoi parer un cabinet : on reçoit tout simplement avec tendresse et respect ces sortes de présents; et, comme il disoit cet hiver, il est au-dessous du *magnanime* de les refuser; c'est les estimer trop que d'y faire tant d'attention. En un mot, ma bonne, je ne lui donnerai point ce chagrin : pouvez-vous comprendre le plaisir qu'il a à vous donner cette légère marque de son amitié, sans être honteuse de vouloir grossièrement l'en empêcher? Savez-vous bien que l'excès de cette sorte de gloire est un défaut qui n'est pas estimable. Vous me dites que si je vous priois de quelque chose, je serois bien aise que vous le fissiez : je le crois, mais je suis bien assurée que si vous le désapprouviez, et si vous me

disiez vos sentiments, comme je vous dis les miens, vous me feriez changer à l'instant, et je me rendrois sans balancer à votre pensée. Si je tiens ferme dans mon opinion, c'est parceque assurément la raison est de mon côté; j'en fais juge qui vous voudrez, vous n'avez qu'à nommer; en attendant, je ne parlerai point, car je croirois vous faire tort. En tout cas, c'est à M. de Grignan que M. le cardinal la donne. Je crois qu'elle est partie de Commerci; je la remettrai dans le ballot avec votre ouvrage.

Le coadjuteur a bien ri des camaïeux de peinture que vous comparez à l'histoire de France en madrigaux. Il a trouvé bien plaisant aussi tout ce que vous dites de lui et de l'agent (*du clergé*). Vous ne sentez pas l'agrément de vos lettres; il n'y a rien qui n'ait un tour surprenant. Nous avons bien compris votre réponse au capucin: *Mon père, qu'il fait chaud!* et nous ne trouvons pas que, de l'humeur dont vous êtes, vous puissiez jamais aller à confesse; comment aller parler à cœur ouvert à des gens inconnus? c'est bien tout ce que vous pouvez faire à vos meilleurs amis: nous entendions d'ici votre réponse, mais nous eussions eu besoin de vous-même pour rendre cette conversation plus agréable. Je vous remercie, ma fille, de la peine que vous prenez de vous défendre si bien d'avoir jamais été oppressée de mon amitié: il n'étoit pas besoin d'une explication si obligeante; je crois de votre tendresse pour moi tout ce que vous pouvez souhaiter que j'en pense: cette persuasion fait le bonheur de ma vie. Vous expliquez très bien aussi cette volonté que je ne pouvois deviner, parceque vous ne vouliez

rien : je devrois vous connoître; et sur cet article je ferai encore mieux que je n'ai fait, parcequ'il n'y a qu'à s'entendre. Quand mon bonheur vous redonnera à moi, croyez, ma bonne, que vous serez encore plus contente de moi mille fois que vous ne l'êtes : plût à Dieu que nous fussions déja à portée de voir le jour où nous pourrons nous embrasser.

Vous riez, mon enfant, de la pauvre amitié; vous trouvez qu'on lui fait trop d'honneur de la prendre pour un empêchement à la dévotion : il ne lui appartient pas d'être un obstacle au salut; on ne la considère jamais que par comparaison : mais je crois qu'il suffit qu'elle remplisse tout le cœur pour être condamnable; et, quoi que ce puisse être qui nous occupe de cette sorte, c'est plus qu'il n'en faut pour n'être pas en état de communier. Vous voyez que l'affaire du syndic m'avoit mise hors de combat : enfin c'est une pitié que d'être si vive : il faut tâcher de calmer et de posséder un peu son ame; je n'en serai pas moins à vous, et j'en serai un peu plus à moi-même. Corbinelli me prioit fort d'entrer dans ce sentiment : il est vrai que son absence me donne une augmentation de chagrin : il m'aime fort, je l'aime aussi; il m'est bon à tout ce que je veux, mais il faut que je sois dénuée de tout pendant mon voyage de Bretagne; j'ai tant de raisons pour y aller, que je ne puis pas y mettre la moindre incertitude.

Gardez-vous bien de faire raser le petit marquis; j'ai consulté les habiles; c'est le moyen d'ébranler son petit cerveau, de lui faire avoir des fluxions, des maux d'yeux, des petites dents noires; enfin il n'est point assez fort;

faites couper ses cheveux fort courts aux ciseaux, voilà tout ce que vous pouvez faire présentement.

Le cuisinier de M. le cardinal de Retz ne le quitte point, ni son officier : c'est une chose héroïque que les sentiments de ces gens-là; ils préfèrent l'honneur de ne le point quitter aux meilleures conditions de la cour; on ne peut les entendre sans admirer leur affection. Le pauvre *Peau* a mieux fait encore, il est mort : il tomba malade la veille du départ de son éminence, et, beaucoup de saisissement avec une grosse fièvre, l'a emporté en neuf jours : je l'ai vu, et, quoique je ne puisse entrer dans cette maison sans douleur, les domestiques qui y étoient encore m'y faisoient passer pour les admirer. D'Hacqueville revint hier au soir : je n'ai pu le revoir sans beaucoup d'émotion; les trois fidèles amis [a] du cardinal l'ont quitté à Jouare : je crains et souhaite de voir les deux autres. Son éminence m'a écrit pour me dire encore un adieu; je le prie de ne me point ôter l'espérance de le revoir; je suis extrêmement touchée de sa retraite : je vous manderai comme il s'y trouvera; il nous paroît que son courage est infini : nous voudrions bien qu'il fût soutenu d'une grace victorieuse [b].

Je dirai vos douceurs à madame du Plessis : on les estime si fort, que pendant que vous êtes dans le fau-

[a] Ces trois amis étoient sans doute M. de Caumartin, M. d'Hacqueville et M. de La Garde.

[b] On sait que madame de Sévigné, très amie de MM. de Port-Royal, partageoit leurs opinions théologiques. Ce mot, qui lui échappe, comme sans y penser, renferme en lui seul tout le système de la grace. Suivant ces messieurs, pour que la grace soit *victorieuse*,

bourg, je vous conseille d'aller un peu plus loin. Je me porte fort bien de ma saignée du pied; je partirai pour la Bretagne quand j'aurai fini vos affaires ici : je ne pourrois pas y vivre en repos sans cela. Je suis de votre avis sur ce que dit *Philomèle* [a] : mais quand on ne sauroit trouver de lieu qui ne fasse souvenir, ou qu'on porte si vivement le souvenir avec soi, on est à plaindre. Je suis persuadée que notre cardinal ne nous oubliera de long-temps. Il y a des endroits dans vos lettres si aimables et si pleins de tendresse pour moi, que je n'ose entreprendre d'y répondre : je ne me vante que de les bien sentir et d'en connoître tout le prix.

Réponse au 19 juin.

Je reçois votre lettre, qui m'apprend la maladie du pauvre petit marquis; j'en suis extrêmement en peine; et pour cette saignée, je ne comprends pas qu'elle puisse

il faut que la grace *suffisante* soit soutenue de la grace *efficace*, à l'aide de laquelle la volonté de l'homme est déterminée à faire usage de la première; si la *grace efficace* n'est pas accordée, la *grace suffisante* reste sans effet, et l'homme succombe. (*Voyez* la seconde *lettre provinciale*.)

[a] Progné engage Philomèle à la suivre dans les villes, et à quitter le séjour des bois dont l'aspect lui rappelle sans cesse les outrages de Térée, et Philomèle répond :

Et c'est le souvenir d'un si cruel outrage,
Qui fait, ... que je ne vous suis pas.
En voyant les hommes, hélas!
Il m'en souvient bien davantage.

FAB. de LA FONT., liv. III, fab. XV.

faire de bien à un enfant de trois ans, avec l'agitation qu'elle lui donne : de mon temps, on ne savoit ce que c'étoit que de saigner un enfant. Madame de Sanzei s'est opiniâtrée à ne point faire saigner son fils : elle lui a donné tout simplement de la poudre à vers ; il est guéri. Je crains que l'on ne fasse de notre enfant, à force de l'honorer, comme on fait des enfants du roi et de ceux de M. le duc [1]. Je n'aurai aucun repos que je ne sache la suite de cette fièvre. Je vous plains bien, et M. de Grignan ; ditez-lui l'intérêt que je prends à son inquiétude et à la vôtre. Mon Dieu ! ma bonne, que je suis en peine.

Pour ce que vous dites de l'avenir touchant M le cardinal, il est vrai que je l'ai vu fort possédé de l'envie de vous témoigner en grand volume son amitié, quand il aura payé ses dettes : ce sentiment me paroît assez obligeant pour que vous en soyez informée ; mais comme il y a deux ans [a] à méditer sur la manière dont vous refuserez ses bienfaits, je pense, ma chère enfant, qu'il ne faut point prendre des mesures de si loin : Dieu nous le conserve, et nous fasse la grace d'être en état dans ce temps de lui faire entendre vos résolutions ; il est fort inutile entre-ci et là de s'en inquiéter : et pour la cassolette, comme il y a très long-temps qu'il ne m'en a parlé, j'aurois cru faire comme dans le Bocace, si, sous pré-

[1] M. le duc venoit de perdre deux de ses enfants à peu de jours l'un de l'autre.

[a] Il falloit encore au cardinal de Retz deux ans pour acquitter entièrement ses dettes. (*Voyez* la lettre de madame de Scuderi au comte de Bussy du 25 mai 1675.)

texte de la refuser, je l'en avois fait ressouvenir : je ne sais point ce qu'il a ordonné là-dessus.

M. de Turenne est très bien posté ; son armée ne s'est point battue, comme on disoit : tout le monde se porte bien, et en Flandre et en Allemagne. La petite madame de Saint-Valleri, si belle et si jolie, a la petite-vérole très cruellement.

373.

A la même.

A Paris, vendredi 28 juin 1675.

Madame de Vins me parut hier fort tendre pour vous, ma fille, c'est-à-dire à sa mode ; mais sa mode est bonne : il ne me parut aucun interligne à tout ce qu'elle disoit.

Il n'y a point de nouvelles. Le bonheur du roi a fait passer la Meuse au duc de Lorraine et au prince d'Orange. M. de Turenne a ses coudées franches ; de sorte que nous ne sommes plus pressés d'aucun endroit. Je crois que vous l'êtes un peu de *la Toscane*[a] ; elle doit être passée présentement.

Je suis ravie que vous aimiez mes lettres : je ne pense point qu'elles soient aussi agréables que vous le dites ; mais il est vrai que pour *figées*, elles ne le sont pas. Notre

[a] La grande-duchesse.

bon cardinal est dans sa solitude; son départ m'a donné de la tristesse et m'a fait souvenir du vôtre. Il y a long-temps que j'ai remarqué nos cruelles séparations aux quatre coins de la terre. Il fait un froid horrible : nous nous chauffons, et vous aussi, ce qui est une bien plus grande merveille. Vous jugez très bien de *Quantova*[a] : si elle peut ne point reprendre ses vieilles brisées, elle poussera son autorité et sa grandeur au-delà des nues; mais il faudroit qu'elle se mît en état d'être aimée toute l'année, sans scrupule : en attendant, sa maison est pleine de toute la cour; les visites se font alternativement, et la considération est sans bornes. Ne vous mettez point en peine de mon voyage de Bretagne; vous êtes trop bonne et trop appliquée à ma santé : je ne veux point de la belle *Mousse;* l'ennui des autres me pèse plus que le mien. Je n'ai pas le temps d'aller à Livry : j'expédie vos affaires dont j'ai fait un vœu. Je dirai toutes vos douceurs à madame de Villars et à madame de La Fayette : cette dernière est toujours avec sa petite fièvre. Adieu, ma très chère enfant, je suis entièrement à vous.

[a] Madame de Montespan est également désignée dans ces lettres par les chiffres de *Quanto* et de *Quantova*. (*Voyez* la note de la lettre suivante, ci-après, page 317.)

374.

A la même.

A Paris, mercredi 3 juillet 1675.

Mon Dieu, ma fille, que je m'accoutume peu à votre absence! j'ai quelquefois de si cruels moments, quand je considère comme nous voilà placées, que je ne puis respirer; et, quelque soin que je prenne de détourner cette idée, elle revient toujours. Je demande pardon à votre philosophie de vous faire voir tant de foiblesse; mais, une fois entre mille, ne soyez point fâchée que je me donne le soulagement de vous dire ce que je souffre si souvent sans en rien dire à personne. Il est vrai que la Bretagne nous va encore éloigner; c'est une rage : il semble que nous voulions nous aller jeter chacune dans la mer, et laisser toute la France entre nous deux : Dieu nous bénisse.

Je reçus, il y a deux jours, une lettre de M. le cardinal, qui est à la veille d'entrer dans sa solitude; je crois qu'elle ne lui ôtera de long-temps l'amitié qu'il a pour vous : je suis plus que satisfaite, en mon particulier, de celle qu'il me témoigne.

Je vous vois user de votre autorité pour faire prendre médecine à votre fils : je crois que vous faites fort bien. Ce n'est pas un rôle qui vous convienne mal que celui

du commandement; mais vous êtes heureuse que votre enfant ne vous ait jamais vu avaler une médecine; votre exemple détruiroit vos raisonnements. Je songe à votre frère : vous souvient-il comme il vous contrefaisoit? Je suis ravie que ce petit marquis soit guéri : vous vous servirez du pouvoir que vous avez sur lui pour le conduire; j'ai bonne opinion de lui de vous aimer. Pour moi, je me suis fait saigner pour l'amour de vous; je m'en porte fort bien. Un médecin que j'ai vu chez madame de La Fayette m'a priée de ne me point faire purger sitôt : il me donnera des pillules admirables : c'est le premier médecin de MADAME, qui vaut mieux que tous les autres premiers médecins.

Mais, à propos, vous attendez mon conseil pour aller voir madame la grande-duchesse à Montélimart : M. de Grignan vous conseille d'y aller, et vous n'avez point d'équipage; je ne comprends pas trop bien comme il l'entend; mon avis c'est d'y aller tout doucement à pied : je devine à-peu-près le parti que vous aurez pris, et je l'approuve. On l'attend ici comme une espèce de *Colonne* et de *Mazarin*, pour la folie d'avoir quitté son mari, après quinze ans de séjour; car, pour tout le reste, on fait honneur à qui il est dû : sa prison sera rude; mais elle croit qu'on l'adoucira. Je suis persuadée qu'elle aimeroit fort cette *maison* [a], qui n'est point à louer : ah! qu'elle n'est point à louer! et que l'autorité et la consi-

[a] Il faut entendre par *cette maison* le cœur du roi. Les médisants répandoient le bruit que la grande-duchesse ne revenoit en France que dans l'espoir d'une conquête illustre.

dération seront poussées loin, si la conduite du retour est habile! Cela est plaisant, que tous les intérêts de *Quanto* et toute sa politique s'accordent avec le christianisme, et que le conseil de ses amis ne soit que la même chose avec celui de M. de Condom[a] (*Bossuet*). Vous ne sauriez vous représenter le triomphe où elle est au milieu de ses ouvriers, qui sont au nombre de douze cents : le palais d'Apollidon, et les jardins d'Armide en sont une légère description. La femme de son ami solide (*la reine*) lui fait des visites, et toute la famille tour-à-tour; elle passe nettement devant toutes les duchesses; et celle qu'elle a placée (*madame de Richelieu*) témoigne tous les jours sa reconnoissance par les pas qu'elle fait faire.

Vous êtes bonne sur vos lamentations de Bretagne : je voudrois avoir Corbinelli; vous l'aurez à Grignan, je

[a] Si madame de Montespan, après avoir été maîtresse du roi, avoit pu devenir son *amie*, il n'y a pas de doute qu'elle n'eût repris alors une influence durable, puisqu'elle se seroit mise *en état d'être aimée toute l'année sans scrupule*. Sa *politique* auroit été d'accord avec le *christianisme*, et le *conseil de ses amis* eût été le même que celui de Bossuet. Mais cette liaison délicate et pure, uniquement fondée sur les agréments de la conversation et les convenances de l'esprit, ne pouvoit s'établir que difficilement avec celle qui avoit été *maîtresse*, et qui étoit encore dans tout l'éclat de la beauté. S'il est vrai, comme madame de Caylus l'assure aussi dans ses *Souvenirs*, que Bossuet ait conseillé à madame de Montespan de revenir à la cour, il faut dire que ce grand homme a montré dans cette circonstance peu de connoissance du monde et des passions qui agitent le cœur humain. Bussy-Rabutin les connoissoit mieux quand il écrivoit à madame de Scuderi, *qu'on ne remporte la victoire sur l'amour qu'en fuyant*. (*Voyez* la note de la lettre 359, page 266.)

vous le recommande; et moi j'irai voir ces coquins qui jettent des pierres dans le jardin du patron. On dit qu'il y a cinq ou six cents bonnets bleus en Basse-Bretagne qui auroient bon besoin d'être pendus pour leur apprendre à parler: la Haute-Bretagne est sage, et c'est mon pays.

Mon fils me mande qu'il y a un détachement de dix mille hommes; il n'en est pas : M. le prince y est, et M. le duc; mais on me dit hier qu'il n'y auroit rien de dangereux, et qu'ils étoient pêle-mêle avec les ennemis, la rivière entre deux, comme disent les goujats. On ne dit rien de M. de Turenne, sinon qu'il est posté à souhait pour ne faire que ce qu'il lui plaira.

Il m'a paru que l'envie d'être approuvé de l'académie d'Arles pourra vous faire avoir quelques *maximes* de M. de La Rochefoucauld. Le *portrait* vient de lui; et ce qui me le fit trouver bon, et le montrer au cardinal, c'est qu'il n'a jamais été fait pour être vu : c'étoit un secret que j'ai forcé, par le goût que je trouvai à des louanges en absence, de la part d'un homme qui n'est ni intime ami, ni flatteur. Notre cardinal trouva le même plaisir que moi à voir que c'étoit ainsi que la vérité forçoit à parler de lui, quand on ne l'aimoit guère, et qu'on croyoit qu'il ne le sauroit jamais[a]. Nous apprendrons

[a] Si le *portrait* que madame de Sévigné avoit envoyé à sa fille dans sa lettre du 19 juin précédent est le même que celui qui a été imprimé pour la première fois dans l'édition de 1754, on a quelque peine à comprendre que madame de Sévigné et le cardinal de Retz l'aient autant goûté. Comment le cardinal peut-il donner son approbation à ces passages : « Il est faux dans la plupart de ses qualités; « et ce qui a le plus contribué à sa réputation est de savoir donner

bientôt comme il se trouve dans sa retraite : il faut souhaiter que Dieu s'en mêle, sans cela tout est mauvais.

Nous avons eu un froid étrange; mais j'admire bien plus le vôtre; il me semble qu'au mois de juin je n'avois pas froid en Provence. Je vous vois dans une parfaite solitude; je vous plains moins qu'une autre; je garde ma pitié pour bien d'autres sujets, et pour moi-même la première. Je trouve qu'il est commode de connoître les lieux où sont les gens à qui l'on pense toujours : ne savoir où les prendre fait une obscurité qui blesse l'imagination : votre chambre et votre cabinet me font mal, et pourtant j'y suis quelquefois toute seule à songer à vous; c'est que je ne me soucie point de me tant épargner. Ne faites-vous point rétablir votre terrasse? Cette ruine me déplaît et vous ôte votre unique promenade. Voilà une lettre infinie; mais savez-vous que cela me plaît de causer avec vous? Tous mes autres commerces languissent, par la raison que les gros poissons mangent les petits. J'embrasse le petit marquis; dites-lui qu'il a encore une autre maman au monde; je crois qu'il ne se souvient pas de moi. Adieu, ma très chère et très aimable enfant, je suis entièrement à vous.

« un beau jour à ses défauts..... Il est insensible à la haine et à l'ami- « tié.... Il n'a point de goût ni de délicatesse..... la retraite qu'il vient « de faire est la plus éclatante et la plus fausse action de sa vie.... Il « s'éloigne du monde qui s'éloigne de lui. » Le caractère du cardinal peut seul expliquer cette contradiction; peu lui importoit que l'on dît du mal de lui, pourvu qu'il y trouvât la part de l'éloge. Il a été bien peint par le président Hénault. (*Voyez* à la suite de cette lettre.)

Portrait du Cardinal DE RETZ, *par le Président* HÉNAULT[a].

« On a de la peine à comprendre comment un homme « qui passa sa vie à cabaler n'eût jamais de véritable « objet. Il aimoit l'intrigue pour intriguer; esprit hardi, « délié, vaste, et un peu romanesque, sachant tirer « parti de l'autorité que son état lui donnoit sur le peu- « ple, et faisant servir la religion à sa politique; cher- « chant quelquefois à se faire un mérite de ce qu'il ne « devoit qu'au hasard, et ajustant souvent après coup « les moyens aux événements. Il fit la guerre au roi, « mais le personnage de rebelle étoit ce qui le flattoit « le plus dans la rebellion; magnifique, bel esprit, tur- « bulent, ayant plus de saillies que de suite, plus de « chimères que de vues; déplacé dans une monarchie, « et n'ayant pas ce qu'il falloit pour être républicain, « parcequ'il n'étoit ni sujet fidéle, ni bon citoyen; aussi « vain, plus hardi et moins honnête homme que Cicéron; « enfin, plus d'esprit, moins grand et moins méchant « que Catilina. Ses Mémoires sont très agréables à lire; « mais conçoit-on qu'un homme ait le courage ou plutôt « la folie de dire de lui-même plus de mal que n'en eût « pu dire son plus grand ennemi? Ce qui est étonnant, « c'est que ce même homme, sur la fin de sa vie, n'étoit

[a] On a cru que ce portrait ne paroîtroit pas déplacé en cet endroit, et que le lecteur auroit quelque plaisir à le comparer avec celui du duc de La Rochefoucauld.

« plus rien de tout cela, et qu'il devint doux, paisible, « sans intrigue, et l'amour de tous les honnêtes gens « de son temps; comme si toute son ambition d'autrefois « n'avoit été qu'une débauche d'esprit, et des tours de « jeunesse dont on se corrige avec l'âge; ce qui prouve « bien qu'en effet il n'y avoit en lui aucune passion réelle. « Après avoir vécu avec une magnificence extrême, « et avoir fait pour plus de quatre millions de dettes, « tout fut payé, soit de son vivant, soit après sa mort. »

375.

A la même.

A Paris, vendredi 5 juillet 1675.

Je veux vous entretenir un moment, ma chère fille, de notre bon cardinal; voilà une lettre qu'il vous écrit; conseillez-lui fort de s'occuper et s'amuser à faire écrire son histoire ; tous ses amis l'en pressent beaucoup : il me mande qu'il se trouve très bien dans son désert, qu'il le regarde sans effroi, qu'il espère que la grace de Dieu y soutiendra sa foiblesse. Il me témoigne une extrême tendresse pour vous, et me prie de ne point partir sans achever vos affaires. Il se souvient du temps que vous aviez la fièvre tierce, et qu'il me prioit, pour l'amour de lui, d'avoir soin de votre santé; je lui réponds sur le même ton. Il m'assure que les plus affreuses soli-

tudes ne seroient pas capables en mille ans de lui faire oublier l'amitié qu'il nous a promise. Il a été reçu à Saint-Mihel avec des transports de joie; tout le peuple étoit à genoux, et le recevoit comme une sauvegarde que Dieu leur envoie; les troupes qui y étoient sont délogées; les officiers sont venus prendre ses ordres pour s'éloigner et pour épargner qui il voudra. M. le cardinal de Bonzi m'a assurée que le pape, sans avoir encore reçu la lettre du cardinal de Retz, lui avoit envoyé un bref, pour lui dire qu'il veut et entend qu'il garde son chapeau; que cette dignité ne l'empêchera pas de faire son salut. Le public ajoute que Sa Sainteté lui ordonne de ne faire sa retraite qu'à Saint-Denis; mais je doute de ce dernier, et je vous nomme mon auteur pour l'autre.

Je suis très persuadée qu'on ne pense plus à la cassolette : si j'avois prié qu'on ne l'envoyât point, j'en aurois fait souvenir; j'ai donc mieux fait de n'en point parler. Il n'y a point de nouvelle importante : on est toujours alerte du côté de M. de Turenne. Il y avoit l'autre jour une madame Noblet, de l'hôtel de Vitri, qui jouoit à la bassette avec MONSIEUR; on lui parla de M. de Vitri, qui est très malade; elle a dit à MONSIEUR : Hélas! Monsieur, j'ai vu ce matin son visage, il est fait comme un vrai *stratagême;* cela est plaisant; que vouloit-elle donc dire? Madame de Richelieu a reçu des lettres du roi si excessivement tendres et obligeantes, qu'elle doit être plus que payée de tout ce qu'elle a fait[a].

[a] Elle avoit contribué à rapprocher la reine de Mme de Montespan.

Adieu, ma très chère et très parfaitement aimée. J'attends demain de vos nouvelles, et je vous embrasse très tendrement.

376.

A la même.

A Paris, mercredi 10 juillet 1675.

Je suis, je vous assure, au désespoir de l'inquiétude que vous avez eue de ma santé : hélas! ma belle, vous ne pensez à autre chose, et votre raisonnement est fait exprès pour vous donner du chagrin : vous dites que l'on vous fait un mystère de ma saignée; mais, de bonne foi, je ne suis point malade, je n'ai point eu de vapeurs; je plaçai ma saignée brusquement selon le besoin de mes affaires, plutôt que sur celui de ma santé; je me sentois un peu plus oppressée; je jugeai bien qu'il falloit me saigner avant que de partir, afin de mettre cette saignée par provision dans mes ballots. M. le cardinal, que j'allois voir tous les jours, étoit parti; je vis cinq ou six jours de repos; et au-delà j'entrevis l'affaire de M. de Belliévre, je voulois m'y donner tout entière, et à la sollicitation de votre petit procès, cela fit que je rangeai ma saignée pour avoir toute ma liberté; je ne vous mandai point tout ce détail, parceque cela auroit eu l'air de faire l'empêchée, et cette discrétion vous a coûté mille peines : j'en suis désespérée, ma fille; mais

croyez que je ne vous tromperai jamais, et que, suivant nos maximes de ne nous point épargner, je vous manderai toujours sincèrement comme je suis; fiez-vous en moi : par exemple, on veut encore que je me purge; hé bien! je le ferai dès que j'aurai du temps; n'en soyez donc point effrayée : un peu d'oppression m'avoit fait souhaiter plutôt la saignée; je m'en porte fort bien, débarrassez-vous de cette inquiétude; au reste, ma fille, nous avons gagné notre petit procès de Ventadour; nous en avons fait les marionnettes d'un grand, car nous l'avons sollicité. Les princesses de Tingri étoient à l'entrée des juges, et moi aussi, et nous avons été remercier.

C'est dommage que Molière soit mort, il feroit une très bonne farce de ce qui se passe à l'hôtel de Bellièvre. Ils ont refusé quatre cent mille francs de cette charmante maison, que vingt marchands vouloient acheter, parcequ'elle donne dans quatre rues, et qu'on y auroit fait vingt maisons; mais ils n'ont jamais voulu la vendre, parceque c'est la maison paternelle, et que les souliers du vieux chancelier en ont touché le pavé, et qu'ils sont accoutumés à la paroisse de Saint-Germain-l'Auxerrois; et, sur cette vieille radoterie, ils sont logés pour vingt mille livres de rente. Que dites-vous de cette manière de penser? Madame de Coulanges a vu la grande-duchesse (*à Lyon*), entre deux accès de la colique de sa mère : elle dit que cette princesse est très changée, et qu'elle sera effacée par madame de Guise[1]; elle lui dit

[1] Elisabeth d'Orléans, sœur puînée de madame la grande-duchesse.

qu'elle vous avoit vue à Pierrelate, et qu'elle vous avoit trouvée extrêmement belle : mandez-moi quelque détail de son voyage; vous êtes cause que je l'irai voir.

Je m'en vais répondre à votre lettre du 3. Parlons de notre bon cardinal. Il n'étoit pas encore vrai que le pape lui eût envoyé un bref, quand madame de Vins vous l'a mandé; mais il est vrai présentement, c'étoit le cardinal Spada qui en avoit répondu. Le bon pape a fait, ma très chère, sans comparaison, comme Trivelin[1], il a fait et donné la réponse avant que d'avoir reçu la lettre. Nous sommes tous ravis, et d'Hacqueville croit que notre cardinal ne fera point d'instance extraordinaire : il répondra seulement que ce n'est point pour avoir cru son salut impossible avec la pourpre, et qu'on verra dans sa lettre les véritables raisons qui l'avoient obligé à vouloir rendre son chapeau; mais que si Sa Sainteté persiste à lui commander de le garder, il est tout disposé à obéir; ainsi toutes les apparences sont qu'il sera toujours notre très bon cardinal. Il se porte bien dans sa solitude; il le faut croire, quand il le dit; il ne m'a point dit adieu pour jamais; au contraire, il m'a donné toute l'espérance du monde de le revoir, et m'a paru même avoir quelque joie non seulement de m'en donner, mais de conserver pour lui cette petite espérance. Il gardera son équipage de chevaux et de carrosses, car il ne peut plus avoir la modestie d'un pénitent, à cet égard-là, comme dit la princesse d'Harcourt. Il m'écrit souvent de petits billets qui me sont bien chers, et me

[1] Personnage de la comédie italienne.

parle toujours de vous : écrivez-lui sur ce chapeau, et conseillez-lui de s'occuper.

On dit que M. de Saint-Vallier a épousé mademoiselle de Rouvroi; c'étoit un jeu joué que sa disgrace[a]. La petite Saint-Valeri est hors d'affaire pour sa vie, mais sa beauté est fort incertaine[b]. La prospérité du coadjuteur ne l'est point du tout; il est parfaitement content, et a raison de l'être : pour moi, je crois, comme vous, qu'il l'est encore plus du séjour de Paris que de l'archevêque de Paris. Vous avez très bien fait d'aller voir cette princesse : c'eût été une férocité que d'y manquer, et vous avez très bien fait de demeurer à Grignan, vous y ferez revenir plus tôt M. de Grignan : vous y aurez peut-être madame de Coulanges, Vardes et Corbinelli. Madame de Coulanges mande que votre *haine* est très commode, et qu'elle vous fait avoir un commerce admirable[c]. Ma fille, ne me remerciez point de tout ce que je fais pour vous et pour mademoiselle de Méri; réjouissez-vous plutôt avec moi du plaisir sensible que j'ai de faire des pas et des choses qui ont rapport à vous, et qui vous peuvent plaire.

[a] *Voyez* la note de la lettre 368, ci-dessus, page 293.

[b] Elle avoit la petite-vérole. (*Voyez* à la fin de la lettre 372, page 313.)

[c] *Voyez* l'apostille de madame de Coulanges, à la fin de la lettre 366, page 287.

377.

A la même.

A Paris, vendredi 12 juillet 1675.

C'est une des belles chasses qu'il est possible de voir, que celle que nous faisons après M. de B..... et M. de M......[a] Ils courent, ils se relaissent, ils se forlongent, ils rusent; mais nous sommes toujours sur la voie, nous avons le nez bon, et nous les poursuivons toujours : si jamais nous les attrapons, comme je l'espère, je vous assure qu'ils seront bien bourrés; et puis je vous promets encore que, suivant le procédé noble des lévriers, nous les laisserons là pour jamais, et n'y toucherons pas. Je vous manderai la fin de tout ceci : je ne pense pas à quitter cette affaire; mais comme je vous empêche, sur l'amitié, d'être le plus grand capitaine du monde, l'abbé (*de Coulanges*) m'empêche d'être la personne la plus

[a] On a cru que ces initiales étoient celles de M. de Buous et de M. de Marignanes; le premier étoit de la maison de Pontevès, et parent de M. de Grignan; il avoit été nommé syndic des états, et il étoit très bien avec toute la famille. Madame de Sévigné parle du second dans la lettre 257, tome II, page 444. Je doute que ces noms soient ceux dont on lit ici les initiales. Ce passage se rapporte plutôt à une transaction que M. de Grignan cherchoit à faire avec les héritiers de Marie-Angélique du Puy-du-Fou, sa seconde femme, décédée sans enfants, relativement à la restitution de la dot qu'il en avoit reçue. M. de M....... doit être M. de Mirepoix, beau-frère de mademoiselle du Puy-du-Fou, dame de Grignan.

agitée et la plus occupée de vos affaires : il m'efface par son activité; il est vrai qu'étant jointe à son habileté, il doit battre plus de pays que moi; il le fait aussi, et dès sept heures du matin, il sort pour consulter les mots, les points et les virgules de cette transaction. Au reste, il y a quelquefois des disputes avec mademoiselle de Méri; mais savez-vous ce qui les cause? c'est assurément l'exactitude de l'abbé, beaucoup plus que l'intérêt : mais quand l'arithmétique est offensée, et que la régle de *deux et deux font quatre* est blessée en quelque chose, le bon abbé est hors de lui; c'est son humeur, il le faut prendre sur ce pied-là : d'un autre côté, mademoiselle de Méri a un style tout différent; quand, par esprit ou par raison, elle soutient un parti, elle ne finit plus, elle le pousse; l'abbé se sent suffoqué par un torrent de paroles; il se met en colère, et en sort par faire l'oncle, et dire qu'on se taise : on lui dit qu'il n'a point de politesse; *politesse* est un nouvel outrage, et tout est perdu; on ne s'entend plus; il n'est plus question de l'affaire; ce sont les circonstances qui sont devenues le principal : en même temps je me mets en campagne, je vais à l'un, je vais à l'autre, comme le cuisinier de la comédie[1]; mais je finis mieux, car on en rit; et, au bout du compte, que le lendemain mademoiselle de Méri retourne au bon abbé, et lui demande son avis; bonnement il le lui donnera et la servira; il a ses humeurs : quelqu'un est-il parfait? Je vous réponds toujours d'une chose, c'est

[1] *Voyez* la scène de maître Jacques, cuisinier d'Harpagon, qui travaille à réconcilier celui-ci avec son fils, dans l'*Avare* de Molière. scène IV, acte IV.

qu'il n'y aura qu'à rire de leurs disputes, tant que j'en serai témoin.

Adieu, ma très chère enfant, je ne sais point de nouvelles. Notre cardinal se porte très bien; écrivez-lui, et qu'il ne s'amuse point à ravauder et répliquer à Rome; il faut qu'il obéisse, et qu'il use ses vieilles calottes, comme dit le gros abbé (*de Pontcarré*), qui se plaint de votre silence. M. de La Rochefoucauld vous mande que sa goutte est si parfaitement revenue, qu'il croit que la pauvreté reviendra aussi; du moins il ne sent point le plaisir d'être riche avec les douleurs qui le font mourir. Je vous embrasse mille fois.

378.

A la même.

A Paris, vendredi 19 juillet 1675.

Devinez d'où je vous écris, ma fille: c'est de chez M. de Pomponne; vous vous en apercevrez par le petit mot que madame de Vins vous dira ici. J'ai été avec elle, l'abbé Arnauld et d'Hacqueville, voir passer la procession de Sainte-Geneviève; nous en sommes revenus de très bonne heure, il n'étoit que deux heures; bien des gens n'en reviendront que ce soir. Savez-vous que c'est une belle chose que cette procession? Tous les différents religieux, tous les prêtres des paroisses,

tous les chanoines de Notre-Dame, et M. l'archevêque pontificalement, qui va à pied, bénissant à droite et à gauche jusqu'à la métropole; il n'a cependant que la main gauche; et à la droite, c'est l'abbé de Sainte-Geneviève, nu-pieds, précédé de cent cinquante religieux, nu-pieds aussi, avec sa crosse et sa mitre, comme l'archevêque, et bénissant de même, mais modestement et dévotement, et à jeun, avec un air de pénitence qui fait voir que c'est lui qui va dire la messe dans Notre-Dame.

Le parlement en robes rouges, et toutes les compagnies supérieures, suivent cette châsse qui est brillante de pierreries, portée par vingt hommes habillés de blanc, nu-pieds. On laisse en otage à Sainte-Geneviève le prévôt des marchands et quatre conseillers, jusqu'à ce que ce précieux trésor y soit revenu. Vous allez me demander pourquoi on a descendu cette châsse; c'étoit pour faire cesser la pluie, et pour demander le chaud; l'un et l'autre étoient arrivés au moment qu'on a eu ce dessein, de sorte que, comme c'est en général pour nous apporter toutes sortes de biens, je crois que c'est à elle que nous devons le retour du roi : il sera ici dimanche; je vous manderai mercredi tout ce qui se peut mander. M. de La Trousse mène un détachement de six mille hommes au maréchal de Créqui, pour aller joindre M. de Turenne; La Fare et les autres demeurent avec les gendarmes-dauphin dans l'armée de M. le prince. Voici des dames qui attendent leurs maris, au *prorata* de leur impatience. L'autre jour, MADAME et madame de Monaco prirent d'Hacqueville à l'hôtel de Gramont, pour s'en aller courir les rues *incognito*, et se promener

aux Tuileries : comme Madame n'est point sur le pied d'être galante, elle se joue parfaitement bien de sa dignité. On attend à toute heure madame de Toscane; c'est encore un des biens de la châsse de Sainte-Geneviève. Je vis hier une de vos lettres entre les mains de l'abbé de Pontcarré; c'est la plus divine lettre du monde, il n'y a rien qui ne pique et qui ne soit salé; il en a envoyé une copie à l'Eminence, car l'original est gardé comme la châsse. Adieu, ma très chère et très parfaitement aimée, vous êtes si vraie, que je ne rabats rien sur tout ce que vous me dites de votre tendresse; vous pouvez juger si j'en suis touchée.

379.

A la même.

A Paris, mercredi 24 juillet 1675.

Il fait bien chaud aujourd'hui, ma très chère belle; et, au lieu de m'inquiéter dans mon lit, la fantaisie m'a pris de me lever, quoiqu'il ne soit que cinq heures du matin, pour causer un peu avec vous.

Le roi arriva dimanche matin à Versailles; la reine, madame de Montespan et toutes les dames étoient allées dès le samedi reprendre tous leurs appartements ordinaires : un moment après être arrivé, le roi alla faire ses visites; la seule différence, c'est qu'on joue dans ces

grands appartements que vous connoissez. J'en saurai davantage ce soir avant que de fermer ma lettre : ce qui fait que je suis si mal instruite de Versailles, c'est que je revins hier au soir de Pomponne, où madame de Pomponne nous avoit engagés d'aller, d'Hacqueville et moi, avec tant d'empressement, que nous n'avons pu ni voulu y manquer. M. de Pomponne, en vérité, fut aise de nous voir : vous avez été célébrée, dans ce peu de temps, avec toute l'estime et l'amitié imaginables : nous avons fort causé; une de nos folies a été de souhaiter de découvrir tous les dessous de cartes de toutes les choses que nous croyons voir et que nous ne voyons point, tout ce qui se passe dans les familles, où nous trouverions de la haine, de la jalousie, de la rage, du mépris, au lieu de toutes les belles choses qu'on met au-dessus du panier, et qui passent pour des vérités; je souhaitois un cabinet tout tapissé de dessous de cartes au lieu de tableaux; cette folie nous mena bien loin, et nous divertit fort; nous voulions casser la tête à d'Hacqueville pour en avoir, et nous trouvions plaisant d'imaginer que, de la plupart des choses que nous croyons voir, on nous détromperoit : vous pensez donc que cela est ainsi dans une telle maison; vous pensez que l'on s'adore en cet endroit-là; tenez, voyez : on s'y hait jusqu'à la fureur, et ainsi de tout le reste; vous pensez que la cause d'un tel événement, c'est une telle chose; c'est le contraire : en un mot, le petit démon qui nous tireroit les rideaux nous divertiroit extrêmement. Vous voyez bien, ma très belle, qu'il faut avoir bien du loisir pour s'amuser à vous dire de telles bagatelles; voilà ce

que c'est que de s'éveiller matin : voilà comme fait M. de Marseille; j'aurois fait aujourd'hui des visites aux flambeaux, si nous étions en hiver[a].

Vous avez donc toujours votre bise : ah! ma fille, qu'elle est ennuyeuse! nous avons chaud nous autres, il n'y a plus qu'en Provence où l'on ait froid. Je suis très persuadée que notre châsse (*de Sainte-Geneviève*) a fait ce changement; car, sans elle, nous apercevions comme vous que le procédé du soleil et des saisons étoit changé; je crois que j'eusse trouvé, comme vous, que c'étoit la vraie raison qui nous avoit précipité tous ces jours auxquels nous avions tant de regret : pour moi, mon enfant, j'en sentois une véritable tristesse, comme j'ai senti toute la joie de passer les étés et les hivers avec vous; mais quand on a le déplaisir de voir ce temps passé, et passé pour jamais, cela fait mourir : il faut mettre à la place de cette pensée l'espérance de se revoir.

J'attends un peu de frais pour me purger, et un peu de paix en Bretagne pour partir. Madame de Lavardin, madame de La Troche, M. d'Harouïs et moi, nous consultons notre voyage, et nous ne voulons pas nous aller jeter dans la fureur qui agite notre province; elle augmente tous les jours : ces démons sont venus piller et brûler jusqu'auprès de Fougères; c'est un peu trop près des Rochers. On a recommencé à piller un bureau

[a] M. de Forbin-de-Janson, évêque de Marseille, et depuis cardinal, mettoit une grande activité dans ses sollicitations, et faisoit à ses juges des visites très matinales. (*Voyez* la lettre du 27 novembre 1673, page 152 de ce volume.)

à Rennes; madame de Chaulnes est à demi morte des menaces qu'on lui fait tous les jours; on me dit hier qu'elle étoit arrêtée, et que même les plus sages l'ont retenue, et ont mandé à M. de Chaulnes, qui est au Fort-Louis, que si les troupes qu'il a demandées font un pas dans la province, madame de Chaulnes court risque d'être mise en piéces. Il n'est cependant que trop vrai qu'on doit envoyer des troupes, et on a raison de le faire; car, dans l'état où sont les choses, il ne faut pas des remèdes anodins; mais ce ne seroit pas une sagesse de partir avant que de voir ce qui arrivera de cet extrême désordre. On croit que la récolte pourra séparer toute cette belle assemblée; car enfin il faut bien qu'ils ramassent leurs blés : ils sont six ou sept mille, dont le plus habile n'entend pas un mot de françois. M. Boucherat me contoit l'autre jour qu'un curé avoit reçu devant ses paroissiens une pendule qu'on lui envoyoit *de France;* car c'est ainsi qu'ils disent : ils se mirent tous à crier en leur langage, que c'étoit *la Gabelle*, et qu'ils le voyoient fort bien. Le curé habile leur dit sur le même ton : Point du tout, mes enfants, ce n'est point *la Gabelle*, vous ne vous y connoissez pas, c'est *le Jubilé*[a]; en même temps les voilà à genoux : que dites-vous de l'esprit fin de ces *Messieurs?* Quoi qu'il en soit, il faut un peu voir ce que deviendra ce tourbillon : ce n'est pas sans déplaisir que je retarde mon voyage ; il est

[a] Cette plaisanterie revient quelquefois sous la plume de madame de Sévigné; dans sa correspondance avec sa fille, on la voit employer le mot *pendule* comme synonyme de *jubilé*.

placé et rangé comme je le desire; il ne peut être remis dans un autre temps sans me déranger beaucoup de desseins; mais vous savez ma dévotion pour la Providence; il faut toujours en revenir là, et vivre au jour la journée : mes paroles sont sages comme vous voyez; mais très souvent mes pensées ne le sont pas. Vous devinez aisément qu'il y a un point où je ne puis me servir de la résignation que je prêche aux autres.

Mademoiselle d'Eaubonne [a] fut mariée avant-hier. Votre frère voudroit bien donner son guidon pour être colonel du régiment de Champagne; M. de Grignan l'a été; mais toutes nos bonnes têtes ne sont pas trop d'avis qu'il augmente sa dépense de quinze ou seize mille francs dans le temps où nous sommes. Il est revenu une grande quantité de monde avec le roi : le grand-maître, messieurs de Soubise, Termes, Brancas, La Garde, Villars, le comte de Fiesque; pour ce dernier, on est tenté de dire : *di cortesia piu che di guerra amico;* il n'y avoit pas un mois qu'il étoit arrivé à l'armée. M. de Pomponne dit qu'on ne peut jamais souhaiter la bataille de meilleur cœur, ni vouloir être plus résolument que le roi au premier rang, lorsqu'on crut qu'on seroit obligé de la donner à Limbourg. Il nous conta des choses admirables de la manière dont Sa Majesté vivoit avec tout le monde, et sur-tout avec M. le prince et M. le duc : tous ces détails sont fort agréables à entendre.

Au reste, ma fille, cette cassolette est venue; elle

[a] Antoinette Lefèvre d'Eaubonne, mariée à M. Le Goux de La Berchère.

ressemble assez à un *jubilé*[a] : elle pèse plus, et est beaucoup moins belle que nous ne pensions : c'est une antique qui s'appelle donc une *cassolette;* mais rien n'est plus mal travaillé; cependant c'est une vraie pièce à mettre à Grignan, et nullement à Paris : notre bon cardinal a fait de cela comme de sa musique, qu'il loue, sans s'y connoître; ce qu'il y a à faire, c'est de l'en remercier tout bonnement, et ne pas lui donner la mortification de croire que l'on n'est pas charmé de son présent : il ne faut pas aussi vous figurer que ce présent soit autre chose, selon lui, qu'une pure bagatelle, dont le refus seroit une très grande rudesse. Je m'en vais l'en remercier en attendant votre lettre[b]. Quand je vous ai proposé de lui conseiller de s'amuser à écrire son histoire, c'est qu'on m'avoit dit de le lui conseiller de mon côté, et que tous ses amis ont voulu être soutenus, afin qu'il parût que tous ceux qui l'aiment sont dans le même sentiment[1]. Il se porte très bien, je vous en assure; ce n'est plus comme cet hiver; le régime et les viandes simples l'ont entièrement remis. Il est vrai que Castor et Pollux ont porté la nouvelle de Rome. Vous dites fort

[a] C'est-à-dire, à une vieille pendule.

[b] Cette cassolette déplaisoit à madame de Grignan, parcequ'elle venoit du cardinal de Retz, qu'elle n'aimoit pas. Madame de Sévigné l'envoya cependant à sa fille (*voyez* la lettre du 22 août 1675), mais elle ne fut point acceptée, et on fut obligé de la renvoyer au cardinal de Retz.

[1] C'est aux instances des amis de M. le cardinal de Retz que le public est redevable des Mémoires de sa vie, qui n'ont été imprimés que long-temps après sa mort, et avec des lacunes considérables.

plaisamment tout ce qu'on a dit ici; mais je n'ai fait que l'entendre redire, sans avoir eu le malheur de me trouver avec ceux qui raisonnent si bien. Je ne vois, Dieu merci, que des gens qui envisagent son action dans toute sa beauté, et qui l'aiment comme nous. Ses amis veulent qu'il ne se cloue point à Saint-Mihel, et lui conseillent d'aller à Commerci, et quelquefois à Saint-Denis. Il gardera son équipage en faveur de sa pourpre; je suis persuadée avec joie que sa vie n'est point finie.

Madame la grande-duchesse et madame de Sainte-Même[a] ont fort parlé ici de votre beauté. J'aurois vu cette princesse sans notre voyage de Pomponne : tout le monde la trouve comme vous l'avez représentée, c'est-à-dire d'une tristesse effroyable. Madame de Montmartre[b] alla s'emparer d'elle à Fontainebleau : on lui prépare une affreuse prison.

Madame de Montlouet[c] a la petite-vérole; les regrets de sa fille sont infinis; et la mère est au désespoir de ce que sa fille ne veut point la quitter pour aller prendre l'air, comme on lui ordonne : pour de l'esprit, je pense

[a] Elisabeth Gobelin, femme de Anne-Alexandre de l'Hôpital, comte de Sainte-Même, premier écuyer de la grande-duchesse de Toscane.

[b] Françoise-Renée de Lorraine de Guise, abbesse de Montmartre, morte à 63 ans, le 5 décembre 1682.

[c] Louise-Henriette Rouault de Thiembrune, veuve de François de Bullion, marquis de Montlouet, qui mourut d'une chute de cheval. (*Voyez* la lettre 159, tome II, page 109.) La marquise de Saint-Valeri, sa fille, lui avoit communiqué cette maladie. (*Voyez* les lettres 372 et 376.)

qu'elles n'en ont pas du plus fin; mais pour des sentiments, ma belle, c'est tout comme chez nous, et aussi tendres, et aussi naturels. Vous me dites des choses si extrêmement bonnes sur votre amitié pour moi, et à quel rang vous la mettez, qu'en vérité je n'ose entreprendre de vous dire combien j'en suis touchée, et de joie, et de tendresse, et de reconnoissance; mais vous le comprendrez aisément, puisque vous croyez savoir à quel point je vous aime : le dessous de vos cartes est agréable pour moi. M. de Pomponne disoit, en demeurant d'accord que rien n'est général : « Il paroît que ma-
« dame de Sévigné aime passionnément madame de
« Grignan : savez-vous le dessous des cartes? voulez-
« vous que je vous le dise? *c'est qu'elle l'aime passion-*
« *nément.* » Il pourroit y ajouter, à mon éternelle gloire, *et qu'elle en est aimée.*

J'ai le paquet de vos soies; je voudrois bien trouver quelqu'un qui vous le portât; il est trop petit pour les voitures, et trop gros pour la poste : je crois que j'en pourrois dire autant de cette lettre. Adieu, ma très aimable et très chère enfant; je ne puis jamais vous trop aimer; quelques peines qui soient attachées à cette tendresse, celle que vous avez pour moi mériteroit encore plus, s'il étoit possible.

380.

De Madame DE SÉVIGNÉ *à Madame* DE LA FAYETTE.

A Paris, le mardi 24.....[a]

Vous savez, ma belle, qu'on ne se baigne pas tous les jours; de sorte que, pendant les trois jours que je n'ai pu me mettre dans la rivière, j'ai été à Livry, d'où je revins hier, avec dessein d'y retourner quand j'aurai achevé mes bains, et que notre abbé aura fait quelques petites affaires qu'il a encore ici. La veille de mon départ pour Livry, j'allai voir MADEMOISELLE, qui me fit les plus grandes caresses du monde; je lui fis vos compliments, et elle les reçut fort bien; du moins ne me parut-il pas qu'elle eût rien sur le cœur; j'étois allée avec mademoiselle de Rambouillet, madame de Valençai et madame de Lavardin : présentement elle s'en va à la

[a] Aucun des faits rappelés dans cette lettre ne conduit à en déterminer la date. Le dernier éditeur a pensé qu'elle devoit être de l'été de 1675; il a fondé cette présomption sur les détails de santé qui semblent indiquer que madame de Sévigné avoit plus de 48 ans; d'un autre côté, le retour de MADEMOISELLE à la cour, le bonheur qui semble luire de nouveau pour elle, auroient pu faire penser que la délivrance de Lauzun approchoit; mais cette conjecture a trop peu de fondement pour que l'on se détermine à changer l'ordre établi.

cour, et cet hiver, elle sera si aise qu'elle fera bonne chère[a] à tout le monde. Je ne sais point de nouvelles pour vous mander aujourd'hui, car il y a trois jours que je n'ai vu *la gazette*[b]. Vous saurez pourtant que madame des N..... est morte, et que Trévigni, son amant, en a pensé mourir de douleur; pour moi, j'aurois voulu qu'il en fût mort pour l'honneur des dames. Je suis toujours couperosée, ma pauvre petite, et je fais toujours des remèdes; mais comme je suis entre les mains de Bourdelot, qui me purge avec des melons et de la glace, et que tout le monde me vient dire que cela me tuera, cette pensée me met dans une telle incertitude, qu'encore que je me trouve bien de ce qu'il m'ordonne, je ne le fais pourtant qu'en tremblant. Adieu, ma très chère, vous savez bien qu'on ne peut vous aimer plus tendrement que je fais.

[a] Pour *visage, figure, accueil, réception*. On a déja vu, page 258 de ce volume, ce mot pris dans le même sens. Cette expression étoit un reste de la vieille langue des *Trouvères*, ou rimeurs du XII[e] siècle, qui l'avoient empruntée de la langue italienne. J'en citerai un exemple tiré du *Roman de l'Escouffle* (*du Faucon*), ouvrage du XIII[e] siècle, dont la naïveté est comparable à celle du *Parthénopex de Blois*. La belle Aëlis avoit accordé un rendez-vous au comte Guillaume, son amant; une jeune suivante veille à la porte, de peur de surprise; mais Guillaume ne peut dissimuler son trouble :

Ke qu'ele l'estraint et embrace (*tandis qu'elle*)
La colors li *mue* en la face, (*change*)
Et fait semblant d'ome dolant.
—Mes dous, mes biax, qu'est-ce? *Des quant* (*depuis quand.*)
Por Dieu, me faites vos tel CHIÈRE?—

Manusc. de l'Arsenal, nº 178, in-4º, fº. 29, rº col. 2.

[b] Madame de Lavardin, qui recherchoit les nouvelles.

381.

A Madame DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 26 juillet 1675.

Il me semble, ma très chère, que je ne vous écrirai aujourd'hui qu'une petite lettre, parcequ'il est fort tard. Croiriez-vous bien que je reviens de l'opéra avec M. et Mme de Pomponne, l'abbé Arnauld [1], madame de Vins, la bonne Troche, et d'Hacqueville? La fête se faisoit pour l'abbé Arnauld, qui n'en a pas vu depuis Urbain VIII, qu'il étoit à Rome avec M. d'Angers [2] : il a été fort content. Je suis chargée des compliments de toute la loge; mais sur-tout de M. de Pomponne, qui vous prie bien sérieusement de compter sur son amitié, malgré votre absence.

Je vis hier madame la grand'duchesse; elle me parut comme vous me l'aviez dépeinte : l'ennui est écrit et gravé sur son visage; elle est très sage et d'une tristesse qui attendrit, mais je crois qu'elle reprendra ici sa joie et sa beauté : elle a fort bien réussi à Versailles; le roi

[1] Frère aîné de M. de Pomponne.

[2] Henri Arnauld, oncle de M. de Pomponne, connu d'abord sous le nom d'abbé de Saint-Nicolas, depuis évêque d'Angers, et l'un des plus saints prélats qu'ait eus l'église de France.

l'a trouvée très aimable, et lui adoucira sa prison : sa beauté n'effraie pas, et l'on se fait une belle ame de la plaindre et de la louer[a]. Elle fut transportée de Versailles, et des caresses de sa noble famille : elle n'avoit point vu M. le dauphin, ni MADEMOISELLE. Comme sa réputation n'a jamais eu ni tour, ni atteinte, il y aura une sorte de charité à la divertir. Elle me parla fort de vous et de votre beauté : je lui dis, comme de moi, ce que vous me mandez; c'est que vous subsistez encore sur l'air de Paris; elle le croit, et que les airs et les pays chauds donnent la mort; elle ne pouvoit se taire de vous et du mauvais souper qu'elle vous avoit donné[1] : elle étoit fort contente de M. de Grignan, et de Ripert[b] qui l'avoit relevée de son carrosse versé. Elle a dans la tête madame de C...... comme la plus folle, la plus hardie, la plus coquette, la plus extravagante personne qu'elle ait jamais vue; et qu'on lui dise que madame la grand'duchesse n'a remarqué qu'elle dans la Provence, quelle gloire! et voilà ce que c'est.

J'ai si bien fait que madame de Monaco est toujours malade : si elle avoit de la santé, il faudroit quitter la partie; sa faveur est délicieuse entre MONSIEUR et MADAME. Je crains que madame de Langeron ne se console, et si, j'ai fait de mon mieux. Vous expliquez et comprenez

[a] Ce trait regarde madame de Montespan.

[1] A Pierrelate, petite ville du Bas-Dauphiné, où madame de Grignan s'étoit rendue pour saluer madame la grand'duchesse à son passage.

[b] Il en est parlé souvent; c'étoit l'homme d'affaires de M. de Grignan, et le frère du doyen du chapitre de Grignan.

fort bien le *fantôme;* on le dit présentement pour dire un *stratagême* [a] Nos voyages sont suspendus, comme je vous ai dit; je m'en irai avec M. d'Harouïs, nous prendrons notre temps; la Bretagne est plus enflammée que jamais. Madame de Chaulnes n'est pas prisonnière en forme; mais une de ses amies voudroit de tout son cœur qu'elle ne fût pas à Rennes, d'où elle ne peut sortir, à cause des désordres qui sont tels que je vous les ai dits.

La cour s'en va à Fontainebleau; c'est MADAME qui le veut. Il est certain que *l'ami de Quantova* (*Louis XIV*) dit à sa femme et à son curé par deux fois : Soyez persuadés que je n'ai pas changé les résolutions que j'avois en partant; fiez-vous à ma parole, et instruisez les curieux de mes sentiments.

Mademoiselle d'Armagnac est mariée à ce Cadaval [1]; elle est belle et jolie; c'est le chevalier de Lorraine qui l'épouse : elle fait pitié d'aller chercher si loin la consommation. J'enverrai bientôt à M. de Grignan les airs de l'opéra; s'il est auprès de vous, je l'embrasse et le conjure d'avoir grand soin de vous. Adieu, ma très chère enfant, je ne sais si c'est que le cardinal de Retz m'a priée d'avoir soin de vos intérêts; mais je languis quand je ne fais rien pour vous; sa recommandation fait plus en moi que sa bénédiction. Mandez-moi toujours extrêmement de vos nouvelles : rien n'est petit à cet égard, rien n'est indifférent.

[a] *Voyez* la lettre 375.

[1] Nugno-Alvare Péréira de Mello, duc de Cadaval en Portugal.

382.*

Au même.

A Paris, mercredi 31 juillet 1675.

Ce que vous dites du temps est divin : il est vrai, ma fille, qu'on ne voit personne demeurer au milieu d'un mois, parcequ'on ne sauroit venir à bout de le passer : ce sont des bourbiers d'où l'on sort; encore le bourbier nous arrête, et le temps va. Je suis fort aise que vous soyez paisiblement à Grignan jusqu'au mois d'octobre : Aix vous eût paru étrange au sortir d'ici, la solitude et le repos de Grignan délayent un peu les idées; vous avez eu bien de la raison d'en user ainsi. M. de Grignan vous est présentement une compagnie; votre château en sera rempli, et votre musique perfectionnée : il faut pâmer de rire de ce que vous dites de l'air italien; le massacre que vos chantres en font, corrigé par vous, est un martyre pour ce pauvre Vorey, qui fait voir la punition qu'il mérite. Vous souvient-il du lieu où vous l'avez entendu, et du joli garçon qui le chantoit, qui vous donna si promptement dans la vue? cet endroit-là de votre lettre est d'une folie charmante : je prie M. de Grignan d'apprendre cet air tout entier; qu'il fasse cet effort pour l'amour de moi; et nous le chanterons ensemble.

Je vous ai mandé, ma très chère, comme nos folies

de Bretagne m'arrêtoient pour quelques jours. M. de Forbin[1] doit partir avec six mille hommes pour punir notre Bretagne, c'est-à-dire la ruiner : ils s'en vont par Nantes ; c'est ce qui fait que je prendrai la route du Mans avec madame de Lavardin ; nous regardons ensemble le temps que nous devons prendre. M. de Pomponne a dit à M. de Forbin qu'il avoit des terres en Bretagne, et lui a donné le nom de celles de mon fils. La châsse de Sainte-Geneviève nous donne ici un temps admirable. La Saint-Géran est dans le chemin du ciel : la bonne Villars n'a point reçu votre lettre, c'est une douleur.

Voici une petite histoire qui se passa, il y a trois jours. Un pauvre passementier, dans ce faubourg Saint-Marceau, étoit taxé à dix écus pour un impôt sur les maîtrises, il ne les avoit pas : on le presse et represse ; il demande du temps, on le lui refuse ; on prend son pauvre lit et sa pauvre écuelle : quand il se vit en cet état, la rage s'empara de son cœur ; il coupa la gorge à trois de ses enfants qui étoient dans sa chambre ; sa femme sauva le quatrième, et s'enfuit : le pauvre homme est au Châtelet ; il sera pendu dans un jour ou deux : il dit que tout son déplaisir, c'est de n'avoir pas tué sa femme et l'enfant qu'elle a sauvé. Songez, ma fille, que cela est vrai comme si vous l'aviez vu, et que depuis le siége de Jérusalem, il ne s'est point vu une telle fureur.

On devoit partir aujourd'hui pour Fontainebleau, où

[1] Le bailli de Forbin, capitaine-lieutenant de la première compagnie des mousquetaires du roi, et lieutenant-général des armées de Sa Majesté.

les plaisirs devoient devenir des peines par leur multiplicité : tout étoit prêt; il arrive un coup de massue qui rabaisse la joie; le peuple dit que c'est à cause de *Quantova* (*madame de Montespan*); l'attachement est toujours extrême; on en fait assez pour fâcher le curé et tout le monde, et peut-être pas assez pour elle; car dans son triomphe extérieur il y a un fonds de tristesse.

Vous parlez des plaisirs de Versailles; et dans le temps qu'on alloit à Fontainebleau pour s'abymer dans la joie, voilà M. de Turenne tué : voilà une consternation générale : voilà M. le prince qui court en Allemagne : voilà la France désolée. Au lieu de voir finir les campagnes, et d'avoir votre frère, on ne sait plus où l'on en est. Voilà le monde dans son triomphe, et voilà des événements surprenants, puisque vous les aimez : je suis assurée que vous serez bien touchée de celui-ci. Je suis épouvantée de la prédestination de ce M. Desbrosses : peut-on douter de la Providence, et que le canon qui a choisi de loin M. de Turenne entre dix hommes qui étoient autour de lui, ne fût chargé depuis une éternité? Je m'en vais rendre cette histoire tragique à M. de Grignan pour celle de Toulon; plût à Dieu qu'elles fussent égales!

Vous devez écrire à M. le cardinal de Retz, nous lui écrivons tous; il se porte très bien, et fait une vie très religieuse : il va à tous les offices, il mange au réfectoire les jours maigres; nous lui conseillons d'aller à Commerci : il sera très affligé de la mort de M. de Turenne. Écrivez au cardinal de Bouillon; il est inconsolable.

Adieu, ma chère enfant, vous n'êtes que trop reconnoissante; vous faites un jeu de dire du mal de votre ame;

je crois que vous sentez bien qu'il n'y en a pas une plus belle, ni meilleure : vous craignez que je ne meure d'amitié ; je serois honteuse de faire ce tort à l'autre : mais laissez-moi vous aimer à ma fantaisie. Vous avez écrit une lettre admirable à Coulanges ; quand le bonheur m'en fait voir quelqu'une, j'en suis ravie. Tout le monde se cherche pour parler de M. de Turenne, on s'attroupe ; tout étoit hier en pleurs dans les rues, le commerce de toute autre chose étoit suspendu.

383.

A Monsieur DE GRIGNAN.

A Paris, ce 31 juillet 1675.

C'est à vous que je m'adresse, mon cher Comte, pour vous écrire une des plus fâcheuses pertes qui pût arriver en France ; c'est la mort de M. de Turenne, dont je suis assurée que vous serez aussi touché et aussi désolé que nous le sommes ici. Cette nouvelle arriva lundi à Versailles [a] : le roi en a été affligé, comme on doit l'être de la mort du plus grand capitaine et du plus honnête homme du monde ; toute la cour fut en larmes, et M. de

[a] Par un billet du marquis de Vaubrun à M. de Louvois daté du 27 juillet 1675, à trois heures après midi. Il est imprimé aux *Lettres militaires de Louis XIV*, tome III, page 216.

Condom pensa s'évanouir. On étoit prêt d'aller se divertir à Fontainebleau, tout a été rompu; jamais un homme n'a été regretté si sincèrement; tout ce quartier où il a logé[a], et tout Paris, et tout le peuple étoit dans le trouble et dans l'émotion; chacun parloit et s'attroupoit pour regretter ce héros. Je vous envoie une très bonne relation de ce qu'il a fait quelques jours avant sa mort. C'est après trois mois d'une conduite toute miraculeuse, et que les gens du métier ne se lassent point d'admirer, qu'arrive le dernier jour de sa gloire et de sa vie. Il avoit le plaisir de voir décamper l'armée des ennemis devant lui; et le 27, qui étoit samedi, il alla sur une petite hauteur pour observer leur marche : son dessein étoit de donner sur l'arrière-garde, et il mandoit au roi à midi que, dans cette pensée, il avoit envoyé dire à Brissac qu'on fît les prières de quarante heures. Il mande la mort du jeune d'Hocquincourt, et qu'il enverra un courrier pour apprendre au roi la suite de cette entreprise : il cachette sa lettre[b] et l'envoie à deux heures. Il va sur cette petite colline avec huit ou dix personnes : on tire de loin à l'aventure un malheureux coup de canon, qui le coupe par le milieu du corps, et vous pouvez penser les cris et les pleurs de cette armée : le cour-

[a] L'hôtel de Turenne étoit l'ancien couvent du Saint-Sacrement, rue Saint-Louis, au Marais, au coin de la rue Saint-Claude.

[b] Cette dernière lettre de Turenne est imprimée parmi les *Lettres militaires de Louis XIV*, tom. 3. p. 211. C'est bien celle dont parle madame de Sévigné, car le maréchal y annonce la mort de Gabriel de Monchi, comte d'Hocquincourt; mais elle n'a pas été écrite le 27 juillet; elle est datée du 25, jour où fut tué le comte d'Hocquincourt, qui commandoit les dragons de la reine.

rier part à l'instant, il arriva lundi, comme je vous ai dit; de sorte qu'à une heure l'une de l'autre, le roi eut une lettre de M. de Turenne, et la nouvelle de sa mort. Il est arrivé depuis un gentilhomme de M. de Turenne, qui dit que les armées sont assez près l'une de l'autre; que M. de Lorges commande à la place de son oncle, et que rien ne peut être comparable à la violente affliction de toute cette armée. Le roi a ordonné en même temps à M. le duc d'y courir en poste, en attendant M. le prince qui doit y aller; mais comme sa santé est assez mauvaise, et que le chemin est long, tout est à craindre dans cet entre-temps : c'est une cruelle chose que cette fatigue pour M. le prince, Dieu veuille qu'il en revienne. M. de Luxembourg demeure en Flandre pour y commander en chef : les lieutenants-généraux de M. le prince sont MM. de Duras et de La Feuillade. Le maréchal de Créqui demeure où il est. Dès le lendemain de cette nouvelle, M. de Louvois proposa au roi de réparer cette perte, en faisant huit généraux au lieu d'un, c'est y gagner[a]. En même temps on fit huit maréchaux de France; savoir : M. de Rochefort[1], à qui les autres doivent un

[a] On a souvent dit que madame Cornuel appeloit ces huit maréchaux de France *la monnoie de M. de Turenne.* Elle ne faisoit que répéter ce que disoit madame de Sévigné, si l'on en croit l'abbé de Choisy dans des mélanges inédits où j'ai déja puisé. « Après la mort « de M. de Turenne, dit cet écrivain, le roi fit huit maréchaux de « France, et madame de Sévigné dit qu'il avoit changé un louis d'or « en pièces de quatre sous. »

[1] M. de Louvois, voulant faire M. de Rochefort maréchal de France, n'y pouvoit parvenir qu'en proposant les sept autres, qui étoient plus anciens lieutenants-généraux que M. de Rochefort. * Madame

remerciement; MM. de Luxembourg, Duras, La Feuillade, d'Estrades, Navailles, Schomberg et Vivonne; en voilà huit bien comptés : je vous laisse méditer sur cet endroit. Le grand-maître[1] étoit au désespoir, on l'a fait duc; mais que lui donne cette dignité? Il a les honneurs du Louvre par sa charge, il ne passera point au parlement à cause des conséquences, et sa femme ne veut de tabouret qu'à Bouillé[2] : cependant c'est une grace; et s'il étoit veuf, il pourroit épouser quelque jeune veuve. Vous savez la haine du comte de Gramont pour Rochefort; je le vis hier, il est enragé; il lui a écrit, et l'a dit au roi. Voici la lettre :

MONSEIGNEUR,

La faveur l'a pu faire autant que le mérite[3].

C'est pourquoi je ne vous en dirai pas davantage.

Le Comte DE GRAMONT.

Adieu, Rochefort.

Je crois que vous trouverez ce compliment comme on l'a trouvé ici. Il y a un almanach que j'ai vu, c'est de

de Rochefort avoit part à l'intérêt que M. de Louvois portoit à son mari. (*Voyez* la note de la lettre 296, page 81 de ce volume.)

[1] Le comte du Lude, grand-maître de l'artillerie.

[2] Renée-Eléonore de Bouillé, première femme du comte du Lude, passoit sa vie à Bouillé, par un goût singulier qu'elle avoit pour la chasse. *Elle mourut le 21 janvier 1681, et dans le mois de février suivant le duc du Lude se remaria avec Charlotte Séguier, veuve du comte de Guiche.

[3] Vers du *Cid*.

Milan; on y lit au mois de juillet : *Mort subite d'un grand;* et au mois d'août : *Ah, que vois-je!* On est ici dans des craintes continuelles : cependant nos six mille hommes sont partis pour abymer notre Bretagne; ce sont deux Provençaux[1] qui ont cette commission. M. de Pomponne a recommandé nos pauvres terres. M. de Chaulnes et M. de Lavardin sont au désespoir : voilà ce qui s'appelle des dégoûts. Si jamais vous faites les fous, je ne souhaite pas qu'on vous envoie des Bretons pour vous corriger : admirez combien mon cœur est éloigné de toute vengeance. Voilà, mon cher Comte, tout ce que nous savons jusqu'à l'heure qu'il est : en récompense d'une très aimable lettre, je vous en écris une qui vous donnera du déplaisir; j'en suis en vérité aussi fâchée que vous. Nous avons passé tout l'hiver à entendre conter les divines perfections de ce héros : jamais un homme n'a été si près d'être parfait; et plus on le connoissoit, plus on l'aimoit, et plus on le regrette. Adieu, Monsieur et Madame, je vous embrasse mille fois. Je vous plains de n'avoir personne à qui parler de cette grande nouvelle; il est naturel de communiquer tout ce qu'on pense là-dessus. Si vous êtes fâchés, vous êtes comme nous sommes ici.

[1] Le bailli de Forbin, dont il a été mention ci-devant, et le marquis de Vins, capitaine-lieutenant de la seconde compagnie des mousquetaires du roi.

384.

A Madame DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 2 août 1675.

Je pense toujours, ma fille, à l'étonnement et à la douleur que vous aurez de la mort de M. de Turenne. Le cardinal de Bouillon est inconsolable : il apprit cette nouvelle par un gentilhomme de M. de Louvigny, qui voulut être le premier à lui faire son compliment; il arrêta son carrosse, comme il revenoit de Pontoise à Versailles : le cardinal ne comprit rien à ce discours; comme le gentilhomme s'aperçut de son ignorance, il s'enfuit; le cardinal fit courre après, et sut ainsi cette terrible mort; il s'évanouit; on le ramena à Pontoise, où il a été deux jours sans manger, dans des pleurs et dans des cris continuels. Madame de Guénégaud et Cavoye l'ont été voir; ils ne sont pas moins affligés que lui. Je viens de lui écrire un billet qui m'a paru bon : je lui dis par avance votre affliction, et par l'intérêt que vous prenez à ce qui le touche, et par l'admiration que vous aviez pour le héros. N'oubliez pas de lui écrire : il me paroît que vous écrivez très bien sur toutes sortes de sujets : pour celui-ci, il n'y a qu'à laisser aller sa plume. On paroît fort touché dans Paris de cette grande mort. Nous attendons avec transissement le courrier

d'Allemagne; Montécuculli, qui s'en alloit, sera bien revenu sur ses pas, et prétendra bien profiter de cette conjoncture. On dit que les soldats faisoient des cris qui s'entendoient de deux lieues; nulle considération ne les pouvoit retenir; ils crioient qu'on les menât au combat; qu'ils vouloient venger la mort de leur père, de leur général, de leur protecteur, de leur défenseur; qu'avec lui ils ne craignoient rien, mais qu'ils vengeroient bien sa mort; qu'on les laissât faire, qu'ils étoient furieux, et qu'on les menât au combat. Ceci est d'un gentilhomme qui étoit à M. de Turenne, et qui est venu parler au roi; il a toujours été baigné de larmes en racontant ce que je vous dis et les détails de la mort de son maître. M. de Turenne reçut le coup au travers du corps; vous pouvez penser s'il tomba de cheval et s'il mourut! cependant le reste des esprits fit qu'il se traîna la longueur d'un pas, et que même il serra la main par convulsion; et puis on jeta un manteau sur son corps. Ce Boisguyot, c'est ce gentilhomme, ne le quitta point qu'on ne l'eût porté sans bruit dans la plus prochaine maison. M. de Lorges étoit à près d'une demi-lieue de là; jugez de son désespoir, c'est lui qui perd tout, et qui demeure chargé de l'armée et de tous les événements jusqu'à l'arrivée de M. le prince, qui a vingt-deux jours de marche. Pour moi, je pense mille fois le jour au chevalier de Grignan, et je ne m'imagine pas qu'il puisse soutenir cette perte sans perdre la raison : tous ceux qu'aimoit M. de Turenne sont fort à plaindre.

Le roi disoit hier en parlant des huit nouveaux maréchaux : Si Gadagne avoit eu patience, il seroit du nom-

bre; mais il s'est retiré, il s'est impatienté, c'est bien fait. On dit que le comte d'Estrées cherche à vendre sa charge; il est du nombre des désespérés de n'avoir point le bâton. Devinez ce que fait Coulanges; il copie mot à mot, et sans s'incommoder, toutes les nouvelles que je vous écris. Je vous ai mandé comme le grand-maître[a] est duc; il n'ose se plaindre; il sera maréchal de France à la première voiture; et la manière dont le roi lui a parlé passe de bien loin l'honneur qu'il a reçu. Sa Majesté lui dit de donner à Pomponne son nom et ses qualités; il répondit : Sire, je lui donnerai le brevet de mon grand-père; il n'aura qu'à le faire copier. Il faut lui faire un compliment. M. de Grignan en a beaucoup à faire, et peut-être des ennemis; car ils prétendent du *Monseigneur*, et c'est une injustice qu'on ne peut leur faire comprendre.

Je reviens à M. de Turenne, qui, en disant adieu à M. le cardinal de Retz, lui dit : « Monsieur, je ne suis « point un *diseur;* mais je vous prie de croire sérieu- « sement que, sans ces affaires-ci, où peut-être on a « besoin de moi, je me retirerois comme vous; et je « vous donne ma parole que, si j'en reviens, je ne « mourrai pas sur le coffre[b], et je mettrai, à votre

[a] Le comte du Lude.

[b] Proverbe : On en trouve un exemple dans cette épitaphe de Tristan l'*hermite* :

Ébloui de l'éclat de la splendeur mondaine,
Je me flattois toujours d'une espérance vaine;
Faisant le chien couchant auprès d'un grand seigneur,
Je me vis toujours pauvre, et tâchai de paroître;
Je vécus dans la peine, attendant le bonheur,
Et mourus sur un coffre en attendant mon maître.

« exemple, quelque temps entre la vie et la mort ». Je tiens cela de d'Hacqueville, qui ne l'a dit que depuis deux jours. Notre cardinal sera sensiblement touché de cette perte. Il me semble, ma fille, que vous ne vous lassez point d'en entendre parler : nous sommes convenus qu'il y a des choses dont on ne peut trop savoir de détails. J'embrasse M. de Grignan : je vous souhaiterois quelqu'un à tous deux avec qui vous pussiez parler de M. de Turenne : les Villars vous adorent; Villars est revenu; mais Saint-Géran et sa tête[a] sont demeurés : sa femme espéroit qu'on auroit quelque pitié de lui, et qu'on le raméneroit. Je crois que La Garde vous mande le dessein qu'il a de vous aller voir : j'ai bien envie de lui dire adieu pour ce voyage; le mien, comme vous savez, est un peu différé : il faut voir l'effet que fera dans notre pays la marche de six mille hommes commandés par deux Provençaux. Il est bien dur à M. de Lavardin d'avoir acheté une charge quatre cent mille francs pour obéir à M. de Forbin; car encore M. de Chaulnes conserve l'ombre du commandement. Madame de Lavardin et M. d'Harouïs sont mes boussoles : ne soyez point en peine de moi, ma très chère, ni de ma santé; je me purgerai après le plein de la lune, et quand on aura des nouvelles d'Allemagne. Adieu, ma chère enfant, je vous aime si passionnément, que je ne pense pas qu'on puisse aller plus loin; si quelqu'un souhaitoit mon amitié, il devroit être content que je l'aimasse seulement autant que j'aime votre portrait.

[a] *Voyez* la note de la lettre 347, page 238 de ce volume.

385.*

A la même.

A Paris, mercredi 7 août 1675.

Quoi! je ne vous ai point parlé de Saint-Marcel, en vous parlant de Sainte-Geneviève! je ne sais pas où j'avois l'esprit. Saint-Marcel vint prendre Sainte-Geneviève jusque chez elle; sans cela on ne l'eût pas fait aller: c'étoient les orfèvres qui portoient la châsse du saint; il y avoit pour deux millions de pierreries, c'étoit la plus belle chose du monde. La sainte alloit après, portée par ses enfants, nu-pieds, avec une dévotion extrême: au sortir de Notre-Dame, le bon saint alla reconduire la bonne sainte jusqu'à un certain endroit marqué, où ils se séparent toujours; mais savez-vous avec quelle violence? Il faut dix hommes de plus pour les porter, à cause de l'effort qu'ils font pour se rejoindre; et si, par hasard, ils s'étoient approchés, puissance humaine, ni force humaine ne les pourroient séparer: demandez aux meilleurs bourgeois et au peuple; mais on les empêche, et ils font seulement l'un à l'autre une douce inclination, et puis chacun s'en va chez soi. A quoi pouvois-je penser de ne vous point conter ces merveilles? Pour votre équipée du feu de saint Jean-Baptiste, je ne puis y penser sans que la sueur m'en

monte au front. Quelle folie en l'état où vous étiez! quelle foule! quelle chambre! quel échafaud! Ma bonne, je vous prie de ne m'en plus parler.

Je vous ai mandé que je ne pars pas encore pour la Bretagne. Vous croyez bien que je n'oublierai point de vous marquer l'adresse de mon nouvel ami de la poste; il sera plus fidèle que du Bois, et nous aurons deux fois la semaine des nouvelles : je m'y trouve encore plus intéressée que vous, c'est ma vie par-tout; mais, aux Rochers, ce seroit mourir que de n'avoir point cette consolation. Je porterai des livres et de l'ouvrage; ces amusements ne vont que bien loin après le soin de notre commerce. Vos lettres seront étranges sur les nouvelles de l'armée, jusqu'à ce que vous ayez su la mort de M. de Turenne : tout est confondu; il n'y a plus ni Flandre, ni Allemagne, ni petit-frère que l'on puisse espérer. Nous verrons dans quelques jours comme tout se rangera, et le train que prendra notre province, et M. de Forbin, avec sa petite armée. Je vous conseille d'écrire à notre bon cardinal sur cette grande mort; il en sera touché : on disoit l'autre jour, en bon lieu, que l'on ne connoissoit que deux hommes au-dessus des autres hommes, lui et M. de Turenne : le voilà donc seul dans ce point d'élévation. Quand vous aurez écrit cette première lettre, croyez-moi, ne vous contraignez point; s'il vous vient quelque folie au bout de votre plume, il en est charmé aussi bien que du sérieux : le fonds de religion n'empêche point encore ces petites *chamarrures*. Il laisse toujours aller les épigrammes à notre gros abbé (*de Pontcarré.*)

Voilà votre madame de Schomberg maréchale; elle est fort louable de passer sa vie en Languedoc, pour être plus près de Catalogne [1]; peut-être que sa santé contribue à ce séjour. Ce seroit un joli voyage à M. de Grignan et à La Garde, de l'aller voir aux Eaux. Tout ceci fera sans doute changer de place à son mari.

Le chevalier de Buous est bien content de moi : je suis sa résidente chez M. de Pomponne. Guilleragues a fait des merveilles dans sa gazette; mais je trouve les dernières louanges un peu embarrassées [2] : j'aimerois mieux un style plus naturel et moins recherché. Mon fils me mande que la désolation de son armée lui fait comprendre l'excès de celle d'Allemagne ; qu'ils sont pourtant heureux qu'on leur laisse M. de Luxembourg, en leur ôtant M. le prince. La pauvre madame de Vaubrun est entièrement désespérée de la mort de son mari [a]. M. d'Harouïs pleuroit hier à chaudes larmes, et pour sa douleur particulière, et pour celle de cette pauvre femme. Les nouvelles d'Allemagne font toute notre attention. Je vis l'autre jour à la messe le comte de Fiesque et d'autres qui assurément n'y ont point bonne

[1] M. de Schomberg étoit de la promotion des huit maréchaux de France créés le 30 juillet précédent; il commandoit alors en Catalogne.

[2] Il s'agissoit d'un éloge de M. de Turenne, qui fut mis dans la *Gazette de France*, à l'occasion de sa mort. Guilleragues avoit la direction de la gazette, qui avoit commencé à paroître en 1631.

[a] Nicolas Bautru, marquis de Vaubrun. Sa femme étoit Bautru et sa nièce. Il fut tué au combat d'Altenheim, le 2 août, cinq jours après la mort de M. de Turenne.

grace. Je trouvai heureuses celles qui n'avoient leurs enfants ni aux Minimes[1], ni en Allemagne; j'ai voulu dire moi, qui sais mon fils à son devoir, sans aucun péril présentement.

L'autre jour M. le dauphin tiroit au blanc; il tira fort loin du but : M. de Montausier se moqua de lui, et dit tout de suite au marquis de Créqui, qui est fort adroit, de tirer; et à M. le dauphin : Voyez comme celui-ci tire droit; le petit pendard tire un pied plus loin que M. le dauphin. Ah! petit corrompu, s'écria M. de Montausier, il faudroit vous étrangler. M. de Grignan se souviendra bien de ce petit courtisan; il nous en a conté des choses pareilles.

Vous devriez lire les Croisades; vous y verriez un Aimar de Monteil, et un Castellane[2], afin de choisir : ce sont des héros. On veut relire le Tasse quand on a lu ce livre-là. J'ai vu enfin M. de Péruis; il me paroît passionné pour M. de Grignan et pour vous; je le trouve honnête homme, il me semble doux et sincère. Nous avons causé une heure de toute la Provence, où je me trouve encore fort savante. Il est ravi de votre portrait; je voudrois que le mien fût un peu moins rustaud; il ne

[1] C'est-à-dire à la messe des Minimes de la Place-Royale, où madame de Sévigné alloit ordinairement. * Cette église a été abattue.

[2] Blanche Adhémar de Monteil épousa Gaspard de Castellane, en 1498. Leur fils, Gaspard de Castellane, fut héritier de Louis Adhémar de Monteil, comte de Grignan, son oncle, lequel, étant mort sans postérité, le substitua aux nom et armes d'Adhémar; en sorte que les Adhémar de Monteil, comtes de Grignan, qui ont subsisté depuis, et qui sont éteints aujourd'hui, étoient de la maison de Castellane.

me paroît point propre à être regardé agréablement, ni tendrement. La bonne d'Heudicourt est ravie d'une lettre que vous lui avez écrite; elle peut vous mander de fort bonnes choses et très particulières : ce commerce vous divertira extrêmement. J'ai fait conter à Péruis comme il vous a trouvée, à quelle heure, en quel lieu; je vous ai bien reconnue dans votre lit comme une paresseuse; il dit que vous êtes belle, et blanche, et grasse: je n'ai osé le questionner davantage; il n'y a point de conversation au monde que je puisse préférer à celle d'un homme qui vient de Grignan, et qui me parle de toutes ces choses : je ne pouvois le quitter.

Je gronderai bien Corbinelli de ne pas vous écrire : quelle sottise! que peut-il faire de mieux? hélas! je viens d'apprendre que ce pauvre garçon a pensé mourir : il a eu des maux de tête à perdre la raison, et la fièvre en même temps. Il a mis son nom au bas d'une lettre, et a fait écrire qu'on me vienne dire qu'il n'est pas mort, mais qu'il a été à l'extrémité, et que j'ai pensé perdre l'homme du monde qui m'est le plus dévoué; je voudrois qu'il ne fût pas si bien justifié auprès de vous : écrivez-lui une petite amitié pour l'amour de moi; c'est un garçon que j'aime, et qui m'a persuadée de son amitié.

J'ai été à Versailles; je ne sais si je ne vous l'ai point mandé : j'allai avec d'Hacqueville tête à tête; nous partîmes à trois heures, nous arrivâmes droit chez M. de Louvois, que nous trouvâmes; ce bonheur me parut comme de donner droit dans le treize *d'un trou-madame:* je lui parlai pour mon fils; il ne peut avoir ce régiment,

parceque celui qui l'avoit n'est point mort. Ce ministre me dit mille choses honnêtes et très obligeantes ; je lui dis l'ennui que nous avions dans notre guidonnage : enfin tout alla bien, nous remontâmes en calèche, et nous étions à neuf heures à Paris. J'ai retourné depuis à Versailles avec madame de Verneuil, pour faire ce qui s'appelle sa cour. M. de Condom n'est point encore consolé de M. de Turenne. Le cardinal de Bouillon n'est pas connoissable; il jeta les yeux sur moi, et, craignant de pleurer, il se détourna : j'en fis autant de mon côté, car je me sentis fort attendrie. Toutes les dames de la reine sont précisément celles qui font la compagnie de madame de Montespan : on y joue tour-à-tour, on y mange; il y a des concerts tous les soirs; rien n'est caché, rien n'est secret; les promenades en triomphe : cet air déplairoit encore plus à une femme qui seroit un peu jalouse; mais tout le monde est content. Nous fûmes à Clagny; que vous dirai-je? c'est le palais d'Armide; le bâtiment s'éléve à vue d'œil; les jardins sont faits : vous connoissez la manière de Le Nôtre[1]; il a laissé un petit bois sombre qui fait fort bien ; il y a un bois entier d'orangers dans de grandes caisses; on s'y promène; ce sont des allées où l'on est à l'ombre; et, pour cacher les caisses, il y a, des deux côtés, des palissades à hauteur d'appui, toutes fleuries de tubéreuses, de roses, de jasmins, d'œillets : c'est assurément la plus belle, la plus surprenante et la plus enchantée nouveauté qui se puisse

[1] Le même qui a fait les jardins des Tuileries et ceux de Versailles.

imaginer : on aime fort ce bois. Hier au soir je vis La Garde, qui m'apprit qu'un homme revenu de l'armée avoit dit au roi tout naïvement des biens infinis du chevalier de Grignan et de son régiment; il se porte très bien jusqu'ici. Dieu le conserve!

Je veux vous faire voir un petit dessous de cartes qui vous surprendra : c'est que cette belle amitié de *Quantova* et de son amie qui voyage[1] est une véritable aversion depuis près de deux ans; c'est une aigreur, c'est une antipathie, c'est du blanc, c'est du noir : vous demandez d'où vient cela? C'est que l'amie est d'un orgueil qui la rend révoltée contre les ordres de *Quanto :* elle n'aime pas à obéir; elle veut bien être au père, mais non pas à la mère; elle fait le voyage à cause de lui, et point du tout pour l'amour d'elle; elle rend compte à l'un, et point à l'autre : on gronde l'ami d'avoir trop d'amitié pour cette glorieuse; mais on ne croit pas que cela dure, à moins que l'aversion ne se change, ou que le bon succès d'un voyage ne fît changer ces cœurs. Ce secret roule sous terre depuis plus de six mois; il se répand un peu, et je crois que vous en serez surprise; les amis de l'amie en sont assez affligés, et l'on croit qu'il y en a deux qui ont senti cet hiver le contre-coup de ces

[1] Madame Scarron. *Le jeune duc du Maine, par suite d'une maladie qu'il avoit éprouvée dans sa première enfance, avoit une jambe plus courte et plus foible que l'autre. On parla d'un médecin flamand qui habitoit Anvers et qui avoit de la réputation pour ces sortes de maux; madame Scarron lui conduisit le jeune prince sous l'*incognito;* on fit beaucoup de remèdes qui ne produisirent pas l'effet qu'on en espéroit.

mésintelligences. N'admirez-vous point comme on raisonne quelquefois, et que l'on ne comprend point les choses? C'est quand je dis qu'il y a un fil de manqué; et l'on voit clair quand on voit le dessous des cartes, c'est la plus jolie chose du monde. Il y a une grande femme [a] qui pourroit bien vous en mander si elle vouloit, et vous dire à quel point la perte du héros a été promptement oubliée dans cette maison; c'a été une chose scandaleuse. Savez-vous bien qu'il nous faudroit quelque manière de chiffre? Je m'en vais faire réponse à votre lettre du dernier juillet.

Ma fille, votre commerce est divin; ce sont des conversations que nos lettres : je vous parle, et vous me répondez; j'admire votre soin et votre exactitude; mais, ma très chère, ne vous en faites point une loi; car si cela vous fait la moindre incommodité et le moindre mal de tête, croyez alors que c'est me plaire que de vous soulager; et, sans vouloir exagérer, votre intérêt, votre plaisir, votre santé, le soulagement de quelque chose qui vous peine, tout cela est mis au premier rang de ce qui me tient le plus au cœur; il faut me croire, le dessous des cartes va encore au-delà.

Je m'en vais commencer par ma santé, n'en soyez point en peine; je vois très souvent M. de Lorme chez

[a] La grande femme est madame d'Heudicourt dont madame de Sévigné vient de dire dans cette même lettre, page 360, qu'elle pourroit mander à madame de Grignan des choses très particulières. Le héros sitôt oublié est M. de Turenne, haï de Louvois, et peu aimé du roi.

madame de Montmort[a], qu'il ressuscite : il a fort approuvé ma saignée de pied, et m'a empêchée jusqu'ici de me purger, trouvant que je suis hors d'affaire, et que je n'aurai plus de ces vapeurs de l'année passée; c'étoient les adieux de ce qu'il croit parti, si peu de mal étoit digne de mon bon tempérament : il me fera prendre de sa poudre avant que je parte, mais ce sera plus par civilité pour lui que par besoin; si vous l'entendiez parler, vous seriez rassurée sur mon chapitre pour le reste de vos jours et des miens. Fiez-vous donc à lui, ma chère enfant, et ôtez cette inquiétude des effets de votre tendresse; il vous en reste assez. Pour la proposition d'aller à Grignan, au lieu d'aller en Bretagne, elle m'avoit déja passé par la tête, et quand je veux rêver agréablement, c'est la première chose qui se présente à moi que ces jolis châteaux : en reculant un peu celui-ci, il ne sera plus en Espagne; et le tour que vous me proposez est si joli et si faisable, que je m'en vais emporter cette idée en Bretagne, pour me soutenir la vie dans mes bois; mais pour cette année, mon enfant, l'abbé crie de la proposition en l'air. J'ai d'autres affaires que celle de madame d'Acigné, j'ai le bon abbé que je n'aurai pas toujours, j'ai mon fils qui seroit bien étonné de me trouver à Lambesc à son retour : je voudrois bien le marier; mais soyez assurée que le desir et l'espérance de vous revoir ne me quittent jamais, et soutiennent toute ma

[a] Marie-Henriette de Buade de Frontenac, femme de Henri-Louis Habert de Montmort, qui fut doyen de l'académie françoise. Elle mourut le 28 octobre 1676.

santé et le reste de joie que j'ai encore dans l'esprit; il faut donc *saler*[a] toutes nos propositions.

J'attends avec impatience des lettres du chevalier de Grignan; nous voudrions en avoir à toute heure, car, jusqu'à ce que notre armée ait repassé le Rhin, nous serons toujours en peine. Voilà la relation du combat, où M. de Lorges[1] a fait voir qu'il étoit neveu de son oncle: Dieu veuille que ces prospérités continuent, ce seroit l'ombre de M. de Turenne qui seroit encore dans cette armée.

Le comte du Lude est ici; il est duc: on n'a pas seulement imaginé de trouver mauvais son retour; mais je vous avoue qu'il y a ici de petits Messieurs à la messe, à qui l'on voudroit bien donner *d'une vessie de cochon par le nez*. Si nous eussions pu troquer notre guidon contre le régiment (*de Champagne*), à la bonne heure; mais Montgaillard n'est point mort, et il lui faut de l'argent; c'est ce que me dit M. de Louvois, et que j'étois trop habile femme pour acheter un régiment, ne pouvant me défaire de la charge.

Madame de Saint-Valeri sera marquée; j'ai si bien fait que son joli nez en sera gâté[b]. Madame de Monaco est toujours malade; je ne vois plus où aboutira cette maladie: que vous m'êtes obligée! Je suis comme vous, je fais grace à l'esprit en faveur des sentiments. Je me

[a] Les ajourner et en bien conserver le souvenir.

[1] Gui-Aldonse Durfort, comte de Lorges, depuis duc et maréchal de France, étoit fils d'Elisabeth de La Tour-de-Bouillon, sœur de M. de Turenne.

[b] *Voyez* la lettre du 12 août suivant, plus bas, page 392.

dédis, au reste, de madame de Langeron : elle est plus affligée que jamais; elle est comme une ombre autour de madame la duchesse, mais elle ne parle plus; ce n'est plus une femme qui entende ni qui réponde : *Sortez, ombres, sortez;* elle pleure sans cesse, et s'est fait une écorchure aux yeux qui la rend méconnoissable : je reprends ce que je vous en avois dit. M. le duc[1] est ici pour un jour; il ira rejoindre M. le prince, qui va doucement avec quatre ou cinq mille hommes : il a pris ce temps pour voir le roi et madame la duchesse. Madame de Langeron pensa hier mourir en le revoyant. Je suis comme vous, je ne comprends pas bien l'amour de profession : l'été, il n'y a qu'à l'Opéra où Mars et Vénus s'accordent si bien ensemble. Voilà les premiers actes de l'opéra : quand vous en voudrez davantage, demandez-les à M. de Boissy[a]; c'est le plus joli garçon du monde, et qui, pour toute récompense, ne veut que l'honneur d'être nommé dans cette lettre. J'en reçois une de Corbinelli : il est guéri; il a été très mal. Ils iront à Grignan, j'en suis fort aise; vous parlerez de moi, et vous aurez une bonne compagnie. Adieu, ma très chère et très aimable, je crois que vous m'aimez; c'est assurément le dessous de vos cartes, comme la véritable tendresse que j'ai pour vous est le dessous des miennes. Le sermon que vous me fîtes la veille de votre départ

[1] Henri-Jules de Bourbon-Condé.

[a] Louis-Urbain Lefèvre-de-Caumartin, mort sous-doyen du conseil d'état, le 2 décembre 1720. Il portoit, du vivant de son père, le nom de la terre de Boissy en Brie.

ne peut jamais sortir de ma mémoire; mais comme je ne puis ramener cet endroit sans commencer par vous voir entrer dans ma chambre, et que je n'ai plus cette joie ni cette espérance prochaine, il m'en coûte toujours des larmes; et, quand je médite sur toute cette soirée, le souvenir m'en est d'une amertume que je ne puis encore soutenir. Tout ce que nous fîmes les derniers jours, tous les lieux où nous fûmes, toute la douleur dont j'étois pénétrée avec une bonne contenance, de peur d'attirer vos sermons, tout cela m'arrache encore le cœur : je repasse tous les temps; nous étions comme à cette heure à Livry, et ainsi de toutes les saisons. L'amitié que j'ai pour vous porte bien des peines et des amertumes avec elle : une absence continuelle avec la tendresse que j'ai pour vous, ne composent pas une paix bien profonde à un cœur aussi dénué de philosophie que le mien; il faut passer sur cet endroit sans y séjourner. Vous me voyez, ma bonne, et je vois que vous vous moquez de moi. Ne croyez point que j'offense ce que j'aime par négliger ma santé, j'en ai un véritable soin pour l'amour de vous, et c'étoit pour vous plaire que j'allois voir M. Delorme; je trouvai madame de Frontenac et la *Divine*[1], et la Bertillac qui y loge, et qui est comme une potée de souris. Cette maison n'est pas ennuyeuse; mais ma lettre, qu'en dites-vous? J'aime à vous parler quasi tous les jours; puisque cela ne vous déplaît pas, et que cela me fait plaisir, quel mal y auroit-il? Adieu encore, ma très chère enfant, croyez-moi bien

[1] Mademoiselle d'Outrelaise. (Note de l'édition de 1734.)

véritablement et uniquement à vous. J'embrasse M. de Grignan, c'est à lui que j'envoie l'opéra.

---

386. **

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 15 juillet 1675.

Il y a plus de quinze jours que je balance à vous écrire, Madame; mais comme c'est sur un chapitre de tristesse, j'ai de la peine à m'y résoudre : je ne suis pas bon pour les consolations, je n'aime pas même à être consolé. C'est pour le départ de madame de Grignan et pour la retraite du cardinal de Retz que je vous écris aujourd'hui. Vous savez bien, Madame, en un mot comme en mille, que je suis bien aise de votre joie, et fort fâché de vos chagrins; mais n'en parlons plus, on ne sauroit trop tôt finir cette matière.

Comment vous portez-vous? où êtes-vous? et à quoi vous amusez-vous? En attendant votre réponse, Madame, je vous dirai que je me prépare à faire le mariage de mademoiselle de Bussy à la fin d'août. Je vous demanderai votre procuration au premier jour, et je vous en enverrai le modèle; cependant parlons de la guerre : le roi ne peut pas revenir sans avoir vu une bataille, et je crois qu'il en aura le plaisir, car le prince d'Orange le veut aussi, et M. le prince, Dieu sait combien! Il n'y

aura point de combat général, à mon avis, entre M. de Turenne et M. de Montecuculli : l'un ne fera pas une assez fausse démarche devant l'autre pour l'obliger de hasarder une bataille; mais M. de Turenne fera assez s'il empêche le passage du Rhin et la communication de Strasbourg aux Allemands; je crois qu'il en viendra à bout. Mandez-moi des nouvelles de la belle *Madelonne;* je vous assure que je l'aime bien, mais toujours moins que vous.

---

387. ***

Du même à la même.

A Chaseu, ce 6 août 1675.

J'aurois attendu patiemment la réponse que vous me devez, avant que de vous écrire, Madame, si je n'étois trop rempli des merveilles que je vois pour me taire : M. de Turenne mort, et huit maréchaux pour le remplacer; tout cela est surprenant. Pour le premier, je sais que vous en serez affligée, mais vous ne savez peut-être pas que je le suis pour le moins autant que vous, je ne dis pas seulement comme un bon François, je dis même en mon particulier.

Le premier président de Lamoignon se mit dans la tête de me faire ami de M. de Turenne, et il le trouva si bien disposé à cela, qu'il me manda de le remercier des

sentiments qu'il lui avoit témoignés pour moi. J'écrivis donc à ce grand homme une lettre pleine de reconnoissance, d'estime et de louanges, enfin une lettre où sa gloire trouvoit son compte, cette gloire que vous savez qu'il aimoit tant. J'en reçus une réponse qui, dans sa manière courte et sèche, étoit peut-être une des plus honnêtes lettres qu'il ait jamais écrites. Je perds donc un ami puissant qui m'auroit servi, ou, pour le moins, mon fils; j'en suis au désespoir.

Revenons maintenant aux huit maréchaux : En 1668 on en fit trois[a], et ce nombre étonna tout le monde; en voici huit aujourd'hui qu'on vient de faire : je ne doute pas que la surprise publique ne soit extrême. Pour peu qu'on augmente, la première promotion qu'on en fera, ce seront véritablement des maréchaux *à la douzaine.* Ce grand nombre et la condition que le premier commandera au second, et le second au troisième, et que ces messieurs ne roulent plus ensemble comme ils faisoient autrefois, rend cette dignité bien moins considérable qu'elle n'étoit. Si le roi m'a fait tort en me privant des honneurs que méritoient mes services, il m'a en quelque façon consolé en ne me donnant pas le bâton de maréchal de France, par le rabais où il l'a mis : je dis *en quelque façon consolé,* car, tel qu'il est, je le voudrois avoir, quand ce ne seroit que parcequ'il est toujours office de la couronne, et qu'il est une marque des bonnes graces du prince, qui sont d'ordinaire accom-

[a] MM. de Créqui, de Bellefonds et d'Humières. (*Voyez* la lettre 53, tome I[er], page 132.)

pagnées ou suivies de quelque chose de solide dont j'ai encore plus besoin que d'honneurs. Dieu n'a pas voulu que cela fût, ou que cela fût encore; je n'en murmure point, et, au contraire, je lui rends mille graces du repos d'esprit qu'il m'a donné sur cela, et de ce qu'il m'a fait le courage encore plus grand que mes malheurs.

---

388. **

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Comte* DE BUSSY.

A Paris, le 6 août 1675.

Je ne vous parle plus du départ de ma fille, quoique j'y pense toujours, et que je ne puisse jamais bien m'accoutumer à vivre sans elle; mais ce chagrin ne doit être que pour moi. Vous me demandez où je suis, comment je me porte, et à quoi je m'amuse. Je suis à Paris, je me porte bien, et je m'amuse à des bagatelles. Mais ce style est un peu laconique, je veux l'étendre. Je serois en Bretagne, où j'ai mille affaires, sans les mouvements de cette province qui la rendent peu sûre. Il y va six mille hommes commandés par M. de Forbin. La question est de savoir l'effet de cette punition. Je l'attends, et si le repentir prend à ces mutins, et qu'ils rentrent dans leur devoir, je reprendrai le fil de mon voyage, et j'y passerai une partie de l'hiver.

J'ai bien eu des vapeurs; et cette belle santé, que

vous avez vue si triomphante, a reçu quelques attaques dont je me suis trouvée humiliée, comme si j'avois reçu un affront.

Pour ma vie, vous la connoissez aussi. On la passe avec cinq ou six amies dont la société plaît, et à mille devoirs à quoi l'on est obligé, et ce n'est pas une petite affaire. Mais ce qui me fâche, c'est qu'en ne faisant rien les jours se passent, et notre pauvre vie est composée de ces jours, et l'on vieillit, et l'on meurt. Je trouve cela bien mauvais. La vie est trop courte : à peine avons-nous passé la jeunesse, que nous nous trouvons dans la vieillesse. Je voudrois qu'on eût cent ans d'assurés, et le reste dans l'incertitude. Ne le voulez-vous pas aussi, mon cousin? Mais comment pourrions-nous faire? Ma niéce sera de mon avis, selon le bonheur ou le malheur qu'elle trouvera dans son mariage; elle nous en dira des nouvelles, ou elle ne nous en dira pas : quoi qu'il en soit, je sais bien qu'il n'y a point de douceur, de commodité, ni d'agrément que je ne lui souhaite dans ce changement de condition. J'en parle quelquefois avec ma niéce la religieuse; je la trouve très agréable et d'une sorte d'esprit qui fait fort bien souvenir de vous. Selon moi, je ne puis la louer davantage.

Au reste, vous êtes un très bon almanach : vous avez prévu en homme du métier tout ce qui est arrivé du côté de l'Allemagne; mais vous n'avez pas vu la mort de M. de Turenne, ni ce coup de canon tiré au hasard, qui le prend seul entre dix ou douze. Pour moi, qui vois en tout la Providence, je vois ce canon chargé de toute éternité; je vois que tout y conduit M. de Turenne, et je

n'y trouve rien de funeste pour lui, en supposant sa conscience en bon état. Que lui faut-il? Il meurt au milieu de sa gloire. Sa réputation ne pouvoit plus augmenter; il jouissoit même en ce moment du plaisir de voir retirer les ennemis, et voyoit le fruit de sa conduite depuis trois mois. Quelquefois, à force de vivre, l'étoile pâlit. Il est plus sûr de couper dans le vif, principalement pour les héros, dont toutes les actions sont si observées. Si le comte d'Harcourt[a] fût mort après la prise des îles Sainte-Marguerite, ou le secours de Casal, et le maréchal du Plessis-Praslin[b] après la bataille de Rhetel, n'auroient-ils pas été plus glorieux? M. de Tu-

[a] Henri de Lorraine, comte d'Harcourt, frère cadet du duc d'Elbeuf, étoit l'un des plus grands généraux de Louis XIII; en 1637 il reprit sur les Espagnols les îles Sainte-Marguerite et Saint-Honorat, et en avril 1640 il fit lever le siége de Casal, et s'empara de Turin. Après la mort du roi, il s'attacha au parti du cardinal Mazarin, et il accepta le commandement de l'escorte qui conduisit les princes à la citadelle du Havre. Le public ne le lui pardonna jamais, et toute la gloire que le comte s'étoit acquise ne put le sauver du ridicule. On fit des caricatures où il étoit représenté armé de toutes pièces comme un ancien paladin, conduisant Condé prisonnier; le prince, chemin faisant, fit ce couplet qu'il fredonnoit dans son carrosse, assez haut pour être entendu du comte:

Cet homme gros et court,
Si connu dans l'histoire,
Ce grand comte d'Harcourt
Tout couronné de gloire,
Qui secourut Casal, et qui reprit Turin,
Est maintenant recors de Jules Mazarin.

[b] Le maréchal du Plessis-Praslin se porta en 1650 au-devant de Turenne qui marchoit sur Vincennes pour délivrer les princes, l'atteignit auprès de Rethel, et le battit, quoique son armée fût moins nombreuse que la sienne. (*Voyez* la lettre 240, tome II, page 382.)

renne n'a point senti la mort; comptez-vous encore cela pour rien? Vous savez la douleur générale pour cette perte, et les huit maréchaux de France nouveaux. Le comte de Gramont, qui est en possession de dire toutes choses sans qu'on ose s'en fâcher, écrivit à Rochefort le lendemain [a] :

MONSEIGNEUR,

La faveur l'a pu faire, autant que le mérite.

Monseigneur, je suis

Votre très humble serviteur

Le Comte DE GRAMONT.

Mon père est l'original de ce style; quand on fit maréchal de France M. de Schomberg [b], celui qui fut surintendant des finances, il lui écrivit :

MONSEIGNEUR,

« Qualité, barbe noire, familiarité. »

CHANTAL.

[a] Madame de Sévigné avoit déja mandé cette anecdote à sa fille, dans la lettre 383, page 350 de ce volume. On a dû faire ici cette répétition, pour conserver le texte dans son intégrité. Elle amène d'ailleurs un bon mot du baron de Chantal, père de madame de Sévigné. Bussy fait un beau portrait de ce dernier dans la *Généalogie manuscrite de sa maison.* « C'étoit, dit-il, un des plus accomplis cavaliers de France, soit pour le corps, soit pour l'esprit, soit pour « le courage..... Il étoit extrêmement enjoué; il y avoit un tour dans « tout ce qu'il disoit qui réjouissoit les gens; mais ce n'étoit pas seulement par-là qu'il plaisoit, c'étoit encore par l'air dont il disoit « les choses : tout jouoit en lui. » *Généalogie manuscrite de la maison de Rabutin.*

[b] Henri de Schomberg, comte de Nanteuil, reçut le bâton de ma-

Vous entendez bien qu'il vouloit lui dire qu'il avoit été fait maréchal de France, parcequ'il avoit de la qualité, la barbe noire comme Louis XIII, et qu'il avoit de la familiarité avec lui. Il étoit joli, mon père!

Vaubrun a été tué à ce dernier combat qui comble M. de Lorges de gloire; il en faut voir la fin. Nous sommes toujours transis de peur, jusqu'à ce que nous sachions si nos troupes ont repassé le Rhin. Alors, comme disent les soldats, nous serons pêle-mêle, la rivière entre deux. La pauvre *Madelonne*[a] est dans son château de Provence. Quelle destinée! Providence! Providence! Adieu, mon cher Comte; adieu, ma très chère niéce. Je fais mille amitiés à M. et à M[me] de Toulongeon : je l'aime fort, cette petite comtesse. Je ne fus pas un quart d'heure à Montelon, que nous étions comme si nous nous fussions connues toute notre vie; c'est qu'elle a de la facilité dans l'esprit, et que nous n'avions point de temps à perdre. Mon fils est demeuré en Flandre; il n'ira point en Allemagne. J'ai pensé à vous mille fois depuis tout ceci; adieu.

réchal de France au mois de juin 1625. Son fils obtint le même honneur en octobre 1637.

[a] Madame de Sévigné et M. de Bussy appeloient souvent madame de Grignan *Madelonne*. C'est, je crois, par allusion à la belle Maguelonne, l'héroïne du joli roman de *Pierre de Provence*. M. de Tressan a donné un extrait de ce roman de chevalerie. (*Voyez* ses OEuvres, tome VII, page 346.)

389. **

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 11 août 1675.

Je reçus hier votre lettre, Madame, elle est assez longue, et je vous assure que je l'ai trouvée trop courte. Soit que votre style, comme vous dites, soit laconique, soit que vous vous étendiez davantage, il y a, ce me semble, dans vos lettres des agréments qu'on ne voit point ailleurs; et il ne faut pas dire que c'est l'amitié que j'ai pour vous qui me les embellit, puisque de fort honnêtes gens, qui ne vous connoissent pas, les ont admirées. Mais c'est assez vous louer pour cette fois. Les éloges ne doivent pas être comme vos lettres. Ils ne sauroient être trop courts pour être bons. Vous passerez, dites-vous, l'hiver en Bretagne, cela est obligeant pour madame de Grignan. On voit bien qu'en son absence tous pays vous sont égaux. Je vous plains d'être sujette aux vapeurs. C'est un mal plus désagréable qu'il n'est dangereux; cependant il se fait craindre. C'est le chagrin qui le fait naître, et la crainte qui l'entretient et qui l'augmente. Il seroit bien moindre, si l'on ne croyoit pas qu'il fît mourir. Il ne le faut donc pas croire; car effectivement il ne le fait pas. Je suis d'accord avec vous que la vie est trop courte : cent ans d'assurés seroit un

temps raisonnable. Vous me demandez comment nous pourrions faire pour y parvenir : après y avoir bien songé, voici tout ce que j'ai pu trouver, non pas pour avoir aucune sûreté, mais au moins pour allonger vraisemblablement la vie : Ne dormir guère, manger peu, et ne pas craindre la mort; s'ennuyer quelquefois, et quelquefois se divertir; car si l'on se divertissoit toujours, la vie paroîtroit trop courte; si l'on s'ennuyoit aussi toujours, on mourroit bientôt de chagrin. Mademoiselle de Bussy est de mon avis, et elle prétend user de ce régime. Quand son mari ne seroit pas tel qu'elle le souhaiteroit, elle n'en veut pas mourir un jour plus tôt. Elle veut, dit-elle, en ce cas-là, essayer à le survivre. Pour les souhaits que vous lui faites, elle en a toute la reconnoissance qu'elle en doit avoir; mais quand vous ne l'aimeriez pas, elle est comme moi sur votre chapitre, elle ne laisseroit pas de vous trouver la plus aimable femme de France. Rien n'est mieux dit, plus agréablement, ni plus juste que ce que vous dites de la Providence sur la mort de M. de Turenne, que vous voyez *ce canon chargé de toute éternité*. Il est vrai que c'est un coup du ciel. Dieu, qui laisse ordinairement agir les causes secondes, veut quelquefois agir lui seul. Il l'a fait, ce me semble, en cette occasion : c'est lui qui a pointé cette pièce. Ne vous souvenez-vous pas, Madame, de la physionomie funeste de ce grand homme? du temps que je ne l'aimois pas, je disois que c'étoit une physionomie *patibulaire*[a]; si j'y avois songé, depuis ma

[a] Cette expression est étrange, mais Bussy dit lui-même qu'elle

réconciliation avec lui, j'aurois appréhendé ce coup de canon. Tout ce que vous me mandez sur son bonheur de n'avoir pas survécu à sa réputation, comme cela se pouvoit, de même que le comte d'Harcourt, le maréchal du Plessis-Praslin, et j'ajoute le connétable Wrangel[a] : tout cela, dis-je, est admirable; et il n'y a qu'une chose qui me déplaît, c'est que vous me mettez en état que je n'en saurois rien dire, si je n'en dis moins. Je m'en tiens donc à ce que vous avez dit en l'honneur de sa mémoire; mais j'ajouterai seulement que cette mémoire n'est rien, et que le mépris qu'on a pour celle du comte d'Harcourt et l'estime qu'on a pour celle de M. de Turenne, ne leur font à présent ni bien ni mal;

lui étoit dictée par la passion. Au reste, d'autres contemporains peignent M. de Turenne sous des traits à-peu-près semblables. Langlade a joint aux Mémoires du duc de Bouillon quelques particularités de la vie et des mœurs de M. de Turenne; « il avoit, dit-il, les « yeux grands et pleins de feu, mais couverts de gros sourcils joints « ensemble. La forme de son visage étoit assez régulière, cependant « avec un air riant il avoit quelque chose de sombre, et ce mélange « formoit une physionomie assez extraordinaire, et très difficile à « dépeindre. » (*Voyez* les Mémoires du duc de Bouillon. Paris, 1692, page 204.) Les portraits gravés du maréchal de Turenne ont conservé cette expression sombre et presque malheureuse.

[a] Charles-Gustave Wrangel, maréchal général et connétable de Suède, mort dans cette charge en 1676. Il brûla les vaisseaux de l'amiral de Dannemarc en 1644, défit près d'Ausbourg les Impériaux et les Bavarois en 1648, et défit l'escadre hollandoise au passage du Sund en 1658, mais la fortune l'abandonna en 1675; il éprouva des revers considérables dans la guerre que le roi de Suède avoit déclarée à l'électeur de Brandebourg, et la Suède perdit la Poméranie, qu'elle ne recouvra que par le traité de Nimègue.

et je conclus qu'il ne sert de rien d'être un héros que pour la gloire qu'on en a pendant sa vie[a].

Vous avez raison, Madame, de compter pour un bonheur à M. de Turenne de n'avoir pas senti la mort. Cependant il n'y a que deux sortes de gens à qui la mort imprévue soit la meilleure, les saints et les athées. Véritablement M. de Turenne n'étoit pas de ces derniers, mais aussi n'étoit-il pas un saint : je doute fort que la gloire du monde, pour qui il avoit une si violente passion, soit un sentiment qui sauve les chrétiens.

Je vous écrivis amplement le 6 de ce mois sur les huit maréchaux[b], je n'ai rien à vous en dire davantage, sinon que ce que le comte de Gramont a dit à Rochefort se pouvoit encore fort bien dire à deux autres. Nous sommes deçà le Rhin; mais on me mande que les Allemands y sont aussi; tout cela honore bien la mémoire de M. de Turenne. S'il vivoit, nous serions plus proche du Necker[c] que du Rhin. J'espère que M. le

[a] Cette parole n'est pas à sa place dans la bouche d'un ancien militaire; elle convient mieux à Voiture quand il dit au grand Condé :

. . . La gloire et la renommée
Ne sont que songe et que fumée,
Et ne vont point jusques aux morts.
Au-delà des bords du Cocyte
Il n'est plus parlé de mérite,
Ni de vaillance, ni de sang :
L'ombre d'Achille ou de Thersite,
La plus grande, et la plus petite,
Vont toutes en un même rang.

[b] *Voyez* la lettre 387, page 369.

[c] Rivière d'Allemagne qui prend sa source dans la forêt noire, et se jette dans le Rhin près de Manheim.

prince remettra pour le moins les affaires au même état qu'elles étoient, mais c'est une chose à faire; et puis M. le prince guérit avec du vin émétique, et M. de Turenne guérissoit avec un bon régime de vivre[a].

La destinée de la belle *Madelonne* est bizarre, et il y a sujet de s'écrier : Providence, Providence; mais souvenez vous du temps que vous m'écriviez que c'étoit un mari *divin pour la société*[b] : il ne l'est pas pour le commerce. La petite Toulongeon est fort aise du bien que vous dites d'elle. Vous en diriez encore plus si vous l'aviez vue plus long-temps. Elle est bonne pour ses amies; elle est merveilleuse pour son mari, elle seroit admirable pour un amant si elle en vouloit. Ne croyez pas M. de Sévigné plus en sûreté avec M. de Luxembourg qu'avec M. le prince; ce nouveau maréchal est aussi desireux de gloire que s'il étoit encore à parvenir.

J'ai écrit au roi sur la mort de M. de Turenne. Voilà ma lettre. Vous voyez que je me sers de toute sorte de sujets pour entretenir commerce avec notre maître.

[a] Aucun général n'a été plus avare du sang des soldats que M. de Turenne. On faisoit au grand Condé le reproche contraire, et surtout depuis le combat de Senef, victoire qui fut si chèrement achetée que madame de Sévigné dit, dans la lettre 350, page 243 de ce volume, que *sans le* TE DEUM, *et quelques drapeaux portés à Notre-Dame*, on auroit cru avoir perdu le combat.

[b] *Voyez* la lettre 67, tome I[er], page 168. Ce passage et un autre de la lettre 125, tome I[er], page 310, porteroient à penser que madame de Grignan n'étoit pas très heureuse.

Portrait de M. DE TURENNE *par le Comte* DE BUSSY-RABUTIN ** [a].

« Henri de La Tour, vicomte de Turenne, étoit un « homme entre deux tailles, large d'épaules, lesquelles « il haussoit de temps en temps en parlant; ce sont de « ces méchantes habitudes que l'on prend d'ordinaire, « faute de contenance assurée. Il avoit les sourcils gros « et assemblés, ce qui lui faisoit une physionomie mal-« heureuse : en un mot, il n'avoit point l'air d'un héros, « quoiqu'il en eût l'ame.

« Il s'étoit trouvé en tant d'occasions à la guerre, « qu'avec un bon jugement qu'il avoit, et une application « extraordinaire à son métier, il s'étoit rendu le plus « grand capitaine de son siécle.

« A l'entendre parler dans un conseil, il paroissoit « l'homme du monde le plus irrésolu; cependant, quand « il étoit pressé de prendre son parti, personne ne le « prenoit ni mieux ni plus vite [b].

« Son véritable talent, qui est à mon avis le plus esti-« mable à la guerre, étoit de bien soutenir une affaire « en méchant état. Quand il étoit le plus foible en pré-

[a] Ce portrait de M. de Turenne n'a été publié dans les Mémoires du comte de Bussy-Rabutin qu'avec des retranchements considérables. On a cru utile pour l'histoire de le rétablir ici dans son entier, tel qu'il existe dans le manuscrit. Bussy avoit long-temps servi sous M. de Turenne; il avoit pu l'observer, et il est généralement d'accord avec les contemporains. (*Voyez* au surplus la note de la p. 385.)

[b] Bossuet le peint sous les mêmes traits : « Plus hardi à faire qu'à « parler, résolu et déterminé au dedans, lors même qu'il paroissoit « embarrassé au dehors. » (*Oraison funèbre du prince de Condé.*)

« sence des ennemis, il n'y avoit point de terrain d'où,
« par un ruisseau, par une ravine, par un bois, ou par
« une éminence, il ne sût tirer quelque avantage.

« Jusqu'aux huit dernières années de sa vie, il avoit
« été plus circonspect qu'entreprenant; mais, voyant que
« la témérité étoit à la mode, il ne se ménagea plus tant
« qu'il avoit fait; et comme il prenoit mieux ses mesures
« que les autres, il gagna autant de combats qu'il en
« donna. Sa prudence venoit de son tempérament, et sa
« hardiesse de son expérience.

« Il avoit une grande étendue d'esprit, capable de
« gouverner un état aussi bien qu'une armée. Il n'étoit
« pas ignorant des belles-lettres; il savoit quelque chose
« des poëtes latins, et mille beaux endroits des poëtes
« françois : il aimoit assez les bons mots, et s'y connois-
« soit fort bien.

« Il étoit modeste en habits, et le paroissoit même en
« expressions à ceux qui n'y faisoient pas assez d'atten-
« tion; mais il avoit dans le cœur une vanité sans égale.
« Il s'étoit fait des manières de parler toutes particu-
« lières. Pour satisfaire à cette passion, quand il avoit
« commencé un discours de lui, par *je ne sais si j'oserois*
« *vous dire*, il en disoit des merveilles, et parceque cela
« lui paroissoit choquer la modestie qu'il affectoit si fort,
« il disoit, par exemple, en parlant de lui : *Je vous as-*
« *sure que quand on étoit jeune, on faisoit fort bien cela;*
« il se traitoit à la troisième personne, afin de se pou-
« voir louer, comme il auroit fait quelque autre. Il par-
« loit peu, et écrivoit mal.

« Jusqu'à 45 ans il s'étoit contenté d'être gentilhomme

« d'une ancienne maison ; véritablement il s'en lassa, et « voulut être prince. Dans les brouilleries de la cour en « 1648, quatre ou cinq maisons de gentilshommes cru- « rent que le temps étoit propre pour faire valoir leurs « chimères de principauté ; celle de La Tour en fut une, « mais leurs visions n'ayant pas été suivies d'un heureux « succès, la maison du maréchal de Turenne se réveilla « en 1651. Le duc de Bouillon son frère, étroitement « uni dans le conseil avec le cardinal Mazarin, et lui à « la tête de la principale armée, se trouvèrent en état « d'obtenir un brevet de *princes*. Ce fut alors que le « bâton de maréchal que M. de Turenne avoit autrefois « souhaité comme la borne de son ambition, lui parut « au-dessous de sa naissance ; il en témoigna un si grand « mépris qu'on l'appeloit monsieur le maréchal quand « on vouloit lui dire une injure, et cette ridicule vanité « étoit fondée sur ce qu'il prétendoit que ses prédéces- « seurs avoient été souverains de Boulogne et comtes « d'Auvergne, et que la principauté de Sedan apparte- « noit à sa maison par sa mère, toutes lesquelles préten- « tions étoient mal fondées. Cependant la considération « où il étoit autorisoit ces chimères. Mais ce rang ne fut « pas d'abord si bien établi qu'il ne le tînt en des con- « traintes extraordinaires. Comme il n'osoit encore lais- « ser sortir sans les reconduire la plupart des gens de « qualité qui lui rendoient visite, il leur excroquoit cette « civilité, en faisant semblant d'avoir affaire dans son « cabinet à-peu-près dans le temps qu'il jugeoit qu'ils « vouloient s'en aller, et il n'en sortoit que quand on lui « disoit qu'ils étoient partis. Son orgueil lui faisoit pren-

« dre en gré toutes ces contraintes, et il étoit sans peine « esclave de sa grandeur.

« Une de ses grandes qualités étoit le mépris du bien; « jamais homme ne s'est si peu soucié d'argent que lui. « Il avoit commandé l'armée de France en Allemagne « dans des temps où il pouvoit amasser des millions, et « il ne l'avoit pas fait : ce désintéressement, joint aux « grandes alliances qu'il avoit en ce pays-là, lui avoit « donné un grand crédit parmi les Allemands.

« Il aimoit les femmes, mais sans s'y attacher; il ai- « moit assez les plaisirs de la table, mais sans débauche; « il étoit de bonne compagnie, mais sa gaieté ne duroit « pas long-temps, parcequ'il craignoit qu'elle ne fami- « liarisât trop ceux avec qui il étoit. Il savoit mille contes; « il se plaisoit à les faire, et il les faisoit fort bien; mais « comme il connoissoit le ridicule de ceux qui en font « souvent, et qui les répètent devant les mêmes per- « sonnes; il commençoit toujours par dire : *Je ne sais si* « *je vous ai fait ce conte-ci; mais quand cela seroit, il est* « *trop bon, il faut que je vous le redise encore.* Il croyoit « que c'étoit assez pour sauver le ridicule, de faire voir « que ce n'étoit pas faute de mémoire quand il recom- « mençoit.

« Il ne donnoit guère d'ordres qui ne fussent obscurs, « soit de bouche, ou par écrit[a]. J'ai vu des gens qui di-

[a] Le cardinal de Retz en rend le même témoignage. « M. de Tu- « renne, dit-il, a toujours eu en tout, comme en son parler, de cer- « taines obscurités qui ne se sont développées que dans les occasions, « mais qui ne s'y sont jamais développées qu'à sa gloire. » (*Mémoires* du cardinal de Retz, tome I[er], page 296, édition de Genève, 1777.)

« soient qu'il le faisoit pour cacher son dessein à ceux « même dont il se servoit pour le faire réussir; d'autres « pour être toujours en état d'expliquer son ordre, « comme il voudroit, et pour se décharger par-là de la « faute du méchant succès sur l'officier commandé. Pour « moi je crois qu'il le faisoit, parcequ'il étoit confus dans « ses expressions. Je ne doute pas après cela que les « raisons que je viens de dire ne le pussent encore « empêcher d'essayer à se rendre plus intelligible.

« Dans les commencements de sa vie, il avoit été bien « aise que mal arrivât; il avoit été envieux non seule-« ment de ses égaux, mais encore de tous ceux qui com-« mençoient à s'élever; et cette raison, avec ce qu'il étoit « né malfaisant, l'avoit engagé à ne rendre de bons offices « à personne. Cependant il changea cette conduite sur « ses dernières années, et il se trouva enfin sur la gloire « si fort au-dessus de tout le monde, que celle des autres « ne lui fit plus d'ombrage, et il se faisoit généralement « aimer et estimer des officiers et des soldats. Dans le « fond il n'aimoit rien que sa maison, la domination et « les louanges[a]. »

[a] La haine se trahit à la fin de ce portrait; on voit qu'il est l'ouvrage d'un homme qui ne s'est jamais réconcilié de bonne foi, auquel un mérite tout extraordinaire arrache malgré lui des éloges. On trouvera dans les *Mémoires* imprimés de Bussy, tom. I[er], p. 306, édition de 1768, une esquisse de ce portrait. On en lit un autre, p. 215 du tom. II. Il est dans un esprit tout différent; aussi n'est-il point de Bussy-Rabutin, mais de Langlade, que l'éditeur des *Mémoires* n'a fait qu'extraire. (*Voyez* les *Mémoires* du duc de Bouillon, p. 204.)

390. *

De Madame DE SÉVIGNÉ *à Madame* DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 9 août 1675.

Comme je ne vous écrivis qu'un petit billet mercredi[a], j'oubliai plusieurs choses que j'avois à vous dire. M. Boucherat me manda lundi au soir que M. le coadjuteur avoit fait merveilles à une conférence à Saint-Germain, pour les affaires du clergé. M. de Condom et M. d'Agen me dirent la même chose à Versailles : je suis persuadée qu'il fera aussi bien à sa harangue au roi : ainsi il faudra toujours le louer.

Voilà donc nos pauvres amis qui ont repassé le Rhin fort heureusement, fort à loisir, et après avoir battu les ennemis; c'est une gloire bien complète pour M. de Lorges. Nous avions tous bien envie que le roi lui envoyât le bâton après une si belle action, et si utile, dont il a seul tout l'honneur. Il a eu un cheval tué sous lui d'un coup de canon, qui lui passa entre les jambes : il étoit à cheval sur un coup de canon : la Providence avoit bien donné sa commission à celui-là, aussi bien qu'aux autres. Nous avons perdu Vaubrun dans cette action, et peut-être M. de Montlaur[b], frère du prince

[a] *Voyez* la lettre 385, plus haut, page 356 de ce volume.

[b] César comte de Montlaur; il fut tué d'un coup de canon qui lui

d'Harcourt, votre cousin-germain. La perte des ennemis a été grande; ils ont eu, de leur aveu, quatre mille hommes de tués; nous n'en avons perdu que sept ou huit cents. Le duc de Sault et le chevalier de Grignan se sont distingués à la tête de leur cavalerie : les Anglois surtout ont fait des choses romanesques : enfin voilà un grand bonheur. On dit que Montécuculli[1], après avoir envoyé témoigner à M. de Lorges la douleur qu'il avoit de la perte d'un si grand capitaine, lui manda qu'il lui laisseroit repasser le Rhin, et qu'il ne vouloit point exposer sa réputation à la rage d'une armée furieuse, et à la valeur des jeunes François, à qui rien ne peut résister dans leur première impétuosité. En effet, le combat n'a point été général, et les troupes qui nous ont attaqués ont été défaites. Plusieurs courtisans, que je n'ose

cassa l'épaule le 27 juillet 1675. (*Voyez* les Lettres pour servir à l'histoire militaire de Louis XIV, tome III, page 225, et plus bas, lettre 398.)

[1] Généralissime des armées de l'empereur. * Ce grand général pleura la mort de son rival, et ne cessoit de répéter ces paroles qu'on ne peut se défendre de citer : « Je regrette et ne saurois trop « regretter un homme au-dessus de l'homme, un homme qui faisoit « honneur à la nature humaine. » Montécuculli en écrivit dans les mêmes termes à son souverain; mais rien ne peint mieux l'effet que la mort de Turenne produisit en Europe, que ce qu'écrivoit le prince d'Orange au pensionnaire Fagel le 15 août suivant. « Vous voyez « qu'avec tout ce grand nombre d'alliés, tout ce que nous pouvons « faire est de résister, et que, sans la mort de M. de Turenne, cette « grande armée de l'empereur étoit obligée de repasser dans la Fran- « conie. » Cette lettre interceptée a été imprimée parmi les *Lettres militaires*, tome III, page 308.

nommer par prudence[a], se sont signalés pour parler au roi de M. de Lorges, et des raisons sans conséquence, qui devoient le faire maréchal de France tout-à-l'heure; mais elles ont été inutiles. Il a seulement le commandement d'Alsace, et vingt-cinq mille livres de pension qu'avoit Vaubrun. Ha! ce n'étoit point cela qu'il vouloit. M. le comte d'Auvergne[b] a la charge de colonel-général de la cavalerie, et le gouvernement du Limousin. Le cardinal de Bouillon est très affligé.

Notre bon cardinal a encore écrit au pape, disant qu'il ne peut s'empêcher d'espérer que, quand Sa Sainteté aura vu les raisons qui sont dans sa lettre, elle se rendra à ses très humbles prières; mais nous croyons que le pape infaillible, et qui ne fait rien d'inutile, ne lira seulement pas ses lettres, ayant fait sa réponse par avance, comme notre petit *ami* que vous connoissez.

Parlons un peu de M. de Turenne; il y a long-temps que nous n'en avons parlé. N'admirez-vous point que nous nous trouvions heureux d'avoir repassé le Rhin, et que ce qui auroit été un dégoût, s'il étoit au monde, nous paroisse une prospérité, parceque nous ne l'avons plus? Voyez ce que fait la perte d'un seul homme. Ecoutez, je vous prie, une chose qui est à mon sens fort belle, il me semble que je lis l'histoire romaine. Saint-Hilaire, lieutenant-général de l'artillerie, fit donc arrêter M. de Turenne qui avoit toujours galopé, pour lui faire voir une batterie; c'étoit comme s'il eût dit: Mon-

[a] M. de Marsillac étoit de ce petit nombre. (*Voyez* la lettre suivante.)

[b] Le comte d'Auvergne étoit neveu de Turenne.

sieur, arrêtez-vous un peu, car c'est ici que vous devez être tué. Le coup de canon vient donc, et emporte le bras de Saint-Hilaire qui montroit cette batterie, et tue M. de Turenne : le fils de Saint-Hilaire[1] se jette à son père, et se met à crier et à pleurer. *Taisez-vous, mon enfant,* lui dit-il, *voyez*, en lui montrant M. de Turenne roide mort, *voilà ce qu'il faut pleurer éternellement, voilà ce qui est irréparable.* Et sans faire nulle attention sur lui, se met à crier et à pleurer cette grande perte. M. de La Rochefoucauld pleure lui-même, en admirant la noblesse de ce sentiment.

Le gentilhomme de M. de Turenne, qui étoit retourné et qui est revenu, dit qu'il a vu faire des actions héroïques au chevalier de Grignan; qu'il a été jusqu'à cinq fois à la charge, et que sa cavalerie a si bien repoussé les ennemis, que ce fut cette vigueur extraordinaire qui décida du combat. M. de Boufflers et le duc de Sault ont fort bien fait aussi; mais sur-tout M. de Lorges, qui parut neveu du héros dans cette occasion. Je reviens au chevalier de Grignan, et j'admire qu'il n'ait pas été blessé, à se mêler comme il a fait, et à essuyer tant de fois le feu des ennemis. Le duc de Villeroi ne se peut consoler de M. de Turenne; il écrit que la fortune ne peut plus lui faire de mal, après lui avoir fait celui de lui ôter le plaisir d'être aimé et estimé d'un tel homme[a]; il venoit de r'habiller à ses dépens tout un régiment an-

[1] Depuis lieutenant-général de l'artillerie et des armées du roi, comme son père.

[a] *Voyez* la lettre suivante.

glois[a], et l'on n'a trouvé que neuf cents francs dans sa cassette. Son corps est porté à Turenne : plusieurs de ses gens et même de ses amis l'ont suivi. M. le duc de Bouillon est revenu ; le chevalier de Coislin, parcequ'il est malade; mais le chevalier de Vendôme[b], à la veille du combat : voilà sur quoi on crie ; et toute la beauté de madame de Ludres ne l'excuse point.

391.

A la même.

A Paris, lundi 12 août 1675.

Je vous envoie la plus belle et la meilleure relation qu'on ait eue ici depuis la mort de M. de Turenne, elle est du jeune marquis de Feuquières à madame de Vins, pour M. de Pomponne. Ce ministre me dit qu'elle étoit

[a] C'étoit le régiment de Montmouth, dont les capitaines, après avoir reçu l'argent du roi, n'étoient pas revenus en France. M. de Turenne s'engagea personnellement, pour la somme de 15,000 liv. ; il avoit payé 6,000 liv. à compte. (*Lettres militaires*, t. III, p. 226.)

[b] Philippe de Vendôme, chevalier de Malte, étoit alors appelé le *chevalier* de Vendôme. Il étoit gouverneur de Provence, et devint dans la suite grand-prieur de France. Il aimoit alors mademoiselle de Ludres, chanoinesse de Poussai, qui fut un instant maîtresse du roi. On a vu dans la lettre 327, page 167 de ce volume, la plaisante querelle qu'eut le chevalier de Vendôme avec M. de Vivonne, qui avoit aussi des prétentions sur cette belle personne.

meilleure et plus exacte que celle du roi : il est vrai que ce petit Feuquières[1] a un coin d'Arnauld dans sa tête, qui le fait mieux écrire que les autres courtisans.

Je viens de voir le cardinal de Bouillon; il est changé à n'être pas connoissable : il m'a fort parlé de vous : il ne doutoit pas de vos sentiments : il m'a conté mille choses de M. de Turenne qui font mourir; son oncle apparemment étoit en état de paroître devant Dieu, car sa vie étoit parfaitement innocente. Il demandoit au cardinal, à la Pentecôte, s'il ne pourroit pas bien communier sans se confesser : son neveu lui dit que non, et que depuis Pâques il ne pouvoit guère s'assurer de n'avoir point offensé Dieu. M. de Turenne lui conta son état; il étoit à mille lieues d'un péché mortel. Il alla pourtant à confesse, pour la coutume; il disoit : Mais faut-il dire à ce récollet comme à M. de Saint-Gervais? est-ce tout de même? En vérité, une telle ame est bien digne du ciel; elle venoit trop droit de Dieu pour n'y pas retourner, s'étant si bien préservée de la corruption du monde. Il aimoit tendrement le fils de M. d'Elbeuf[2]; c'est un prodige de valeur à quatorze ans. Il l'envoya l'année passée saluer M. de Lorraine, qui lui dit : « Mon petit cousin, vous êtes trop heureux de « voir et d'entendre tous les jours M. de Turenne; vous « n'avez que lui de parent et de père : baisez les pas par

[1] Antoine de Pas, marquis de Feuquières, auteur des *Mémoires sur la guerre*, qui portent son nom : il étoit petit fils d'Anne Arnauld, tante de M. Arnauld-d'Andilly.

[2] Henri de Lorraine, depuis duc d'Elbeuf, fils de Charles de Lorraine et d'Elisabeth de La Tour de Bouillon, nièce de M. de Turenne.

« où il passe, et faites-vous tuer à ses pieds. » Ce pauvre enfant se meurt de douleur; c'est une affliction de raison et d'enfance, à quoi l'on craint qu'il ne résiste pas. M. le comte d'Auvergne l'a pris avec lui, car il n'a rien à attendre de son père. Cavoye est affligé par les formes. Le duc de Villeroi a écrit ici des lettres dans le transport de sa douleur, qui sont d'une telle force qu'il les faut cacher. Il ne voit rien dans sa fortune au-dessus d'avoir été aimé de ce héros, et déclare qu'il méprise toute autre sorte d'estime après celle-là : sauve qui peut. M. de Marsillac s'est signalé en parlant de M. de Lorges comme d'un sujet digne d'une autre récompense que celle de la dépouille de M. de Vaubrun. Jamais rien n'auroit été d'une si grande édification, ni d'un si bon exemple, que de l'honorer du bâton, après un si grand succès.

Madame de Coulanges me mande comme vous vous consolerez aisément si elle passe l'hiver à Lyon, et comme elle est aise aussi que vous soyez dans votre château. Je lui mande en général les commissions que vous me donnez, et qui partent de la même bonté, tantôt d'empêcher l'une de se consoler, tantôt de faire que l'autre soit marquée[a] et malade; enfin la peine que j'ai à faire vos commissions. Elle nous écrit des lettres admirables, et nous parle souvent de la jolie *haine* qui est entre vous deux.

[a] On sent bien que tout ceci n'est qu'une plaisanterie. Madame de Grignan, ennemie de toute légèreté, vouloit que les douleurs fussent durables, et peut-être n'étoit-elle pas fâchée que madame de Saint-Valeri ne fût plus en état de lui disputer sa *dignité de beauté*. (*Voyez* la lettre du 7 août précédent, et celle du 27 février 1671, t. I[er], p. 268.)

Le chevalier de Lorraine est allé à une abbaye qu'il a en Picardie [a] : Madame de Monaco le fut voir à Chilly; mais elle n'a pu l'empêcher de partir, ni d'aller plus loin. On ne trouve pas sa politique bonne, et l'on croit qu'il y sera attrapé : c'est un étrange style que de vouloir faire chasser un principal officier dont on est content; c'est à ce prix qu'il met son retour : je crois qu'il auroit eu satisfaction il y a quelques années; mais les temps sont différents : *on n'est pas volage pour ne changer qu'une fois* [b]. Il n'est pas vrai que le marquis d'Effiat et Volonne aient rendu leurs charges; mais, comme ils ont accompagné le chevalier jusqu'à Chilly, on peut croire qu'ils auront de grands dégoûts pendant cette disgrace. La Garde vous a mandé ce que M. de Louvois a dit à la bonne Langlée, et comme le roi est content des merveilles que le chevalier de Grignan a faites : s'il y a quelque chose d'agréable dans la vie, c'est la gloire qu'il s'est acquise dans cette occasion; il n'y a pas une relation ni pas un homme qui ne parle de lui avec éloge : sans sa cuirasse il étoit mort : il a eu plusieurs coups dans cette bienheureuse cuirasse, il n'en avoit jamais porté : Providence! Providence!

[a] A l'abbaye de Saint-Jean-des-Vignes de Soissons. L'église en a été détruite pendant la révolution, mais il existe encore deux belles tours d'une architecture gothique estimée. Le chevalier de Lorraine avoit en outre l'abbaye de Saint-Benoît sur Loire, et de Tiron.

[b] Je n'ai pu découvrir précisément quel étoit ce principal officier de la maison d'Orleans, qui excitoit la jalousie du chevalier de Lorraine; mais peut-être ce trait est-il dirigé contre le chevalier d'Effiat. (*Voyez* la note de la lettre 225, tome II, page 327.)

On vint éveiller M. de Reims à cinq heures du matin, pour lui dire que M. de Turenne avoit été tué. Il demanda si l'armée étoit défaite; on lui dit que non : il gronda qu'on l'eût éveillé, appela son valet-de-chambre *coquin*, fit retirer le rideau, et se rendormit[a]. Adieu, mon enfant, que voulez vous que je vous dise?

Je vous envoie cette relation à cinq heures du soir : je fais mon paquet toute seule; M. de Coulanges viendroit ce soir et voudroit la copier; je hais cela comme la mort. J'ai fait toutes vos amitiés et dit toutes vos douceurs à M. de Pomponne et à madame de Vins : en vérité, elles sont très bien reçues. Je lui dis la joie que vous aviez de n'être plus mêlée dans les sottes querelles de Provence : il en rit; et de la raison de votre sagesse : il souhaiteroit que les Bretons s'amusassent à se haïr, plutôt qu'à se révolter. J'ai vu madame Rouillé chez elle; je la trouvai toujours aimable; je croyois être à Aix; je voudrois fort sa fille[b], mais elle a de plus grandes idées. Adieu, ma très chère et très aimée. Madame de Verneuil et la maréchale de Castelnau viennent d'admirer votre portrait; on l'aime tendrement, et il n'est pas si beau que vous. C'est à M. de Grignan, que j'embrasse, à qui j'envoie la relation aussi bien qu'à vous.

[a] C'est un trait de caractère qui est très analogue à celui qui est raconté dans la lettre du 5 février 1674, page 234 de ce volume.

[b] Elle forme sans doute ce vœu pour l'établissement de son fils.

392. *

A la même.

A Versailles, mardi 13 août 1675, à minuit.

Voici la nouvelle du jour. Le roi vient de dire que le duc de Zell ayant assiégé Trèves, et le maréchal de Créqui s'étant acheminé pour y aller, ce duc avoit quitté le siège, brûlé son propre camp, passé la rivière sur trois ponts, chargé en flanc et battu le maréchal de Créqui, pris son canon et son bagage, l'infanterie défaite, et la cavalerie dans un désordre effroyable. On ne savoit pas ce qu'étoit devenu le maréchal de Créqui. On croit que les ennemis sont retournés à Trèves, qui est sans gouverneur; car M. de Vignori, allant visiter une batterie, fut renversé par son cheval dans le fossé, dont il mourut sur-le-champ[1]. Le pauvre La Mark[a] et le chevalier de Calvisson[b] ont été tués : on saura demain

[1] On a prétendu que M. de Vignori, gouverneur de Trèves, avoit ordre de sortir avec la plus grande partie de sa garnison, et de se joindre au maréchal de Créqui pendant le combat; mais que, n'ayant pas pris la précaution de communiquer son ordre à l'officier principal qui commandoit sous lui dans Trèves, sa mort avoit dérangé toutes les mesures du maréchal de Créqui.

[a] Henri-Robert Eschallart, comte de La Marck.

[b] Louis de Louet de Calvisson, chevalier de Malte.

les autres. Voilà ce que Sa Majesté a dit; mais à Paris on dit et on croit savoir que c'est une vraie déroute. Toute l'infanterie a été défaite, et la cavalerie en fuite et en désordre; il n'y a donc pas à douter que ce ne soit une vraie déroute.

Mercredi 14 août.

J'ai couru tout le matin pour savoir des nouvelles de La Trousse et de Sanzei : on ne dit rien de ce dernier; on dit que La Trousse est blessé, et puis d'autres disent qu'on ne sait où il est : ce qui paroît sûr, c'est qu'il n'est pas mort, puisqu'on sait le nom de tant de gens au-dessous de lui. La consternation est grande. Rien n'empêche cette armée victorieuse de joindre Montécuculli qui a passé le Rhin à Strasbourg[1], où, malgré la neutralité, on a reçu les troupes allemandes. On ne croit pas que M. le prince puisse commander notre armée; il ne se porte pas bien: quelle conjoncture pour lui et pour sa gloire! Duras est seul à cette armée; il a mandé au roi, en lui faisant son remerciement, que son frère de Lorges méritoit bien mieux l'honneur d'être maréchal de France que lui. Les ennemis sont fiers de la mort de M. de Turenne : en voilà les effets; ils ont repris courage : on ne peut en écrire davantage; mais la consternation est grande ici : je vous le dis pour la seconde fois. Mademoiselle de Méri est en peine de son frère, elle a raison; c'est un beau miracle, si La Trousse s'est sauvé

[1] Cette ville se gouvernoit alors en république, et n'est soumise à la France que depuis le 30 septembre 1681.

de l'état où l'on nous l'a représenté. Nous n'avons point encore la liste des morts ; le nombre en est grand, puisque l'on compte sur les doigts ceux qui se sont sauvés. L'état de la maréchale de Créqui est bien affreux, et de la marquise de La Trousse, qui ne savent point du tout ce que sont devenus leurs maris.

393.

A la même.

A Paris, vendredi 16 août 1675.

Je voudrois mettre tout ce que vous m'écrivez de M. de Turenne dans une oraison funèbre : vraiment votre style est d'une énergie et d'une beauté extraordinaire ; vous étiez dans les bouffées d'éloquence que donne l'émotion de la douleur. Ne croyez point, ma fille, que son souvenir soit déja fini dans ce pays-ci ; ce fleuve qui entraîne tout, n'entraîne pas sitôt une telle mémoire, elle est consacrée à l'immortalité. J'étois l'autre jour chez M. de La Rochefoucauld avec madame de Lavardin, madame de La Fayette et M. de Marsillac. M. le Premier y vint : la conversation dura deux heures sur les divines qualités de ce véritable héros : tous les yeux étoient baignés de larmes, et vous ne sauriez croire comme la douleur de sa perte étoit profondément gravée dans les cœurs : vous n'avez rien par-dessus nous

que le soulagement de soupirer tout haut et d'écrire son panégyrique. Nous remarquions une chose, c'est que ce n'est pas depuis sa mort que l'on admire la grandeur de son cœur, l'étendue de ses lumières et l'élévation de son ame; tout le monde en étoit plein pendant sa vie; et vous pouvez penser ce que fait sa perte par-dessus ce qu'on étoit déja; enfin ne croyez point que cette mort soit ici comme celle des autres. Vous pouvez en parler tant qu'il vous plaira, sans croire que la dose de votre douleur l'emporte sur la nôtre. Pour son ame, c'est encore un miracle qui vient de l'estime parfaite qu'on avoit pour lui; il n'est pas tombé dans la tête d'aucun dévot qu'elle ne fût pas en bon état : on ne sauroit comprendre que le mal et le péché pussent être dans son cœur; sa conversion si sincère nous a paru comme un baptême; chacun conte l'innocence de ses mœurs, la pureté de ses intentions, son humilité éloignée de toute sorte d'affectation, la solide gloire dont il étoit plein sans faste et sans ostentation[a], aimant la vertu pour elle-même, sans se soucier de l'approbation des hommes; une charité généreuse et chrétienne. Vous ai-je dit comme il r'habilla ce régiment anglois? il lui en coûta quatorze mille francs, et il resta sans argent[b]. Les Anglois ont dit à M. de Lorges qu'ils achèveroient de servir cette campagne pour venger la mort de M. de Turenne;

[a] *Voyez* la lettre 401, adressée au comte de Bussy.

[b] Il y a ici une légère inexactitude; on a vu plus haut, dans la note de la page 390, l'extrait de la lettre officielle. M. de Turenne n'avoit payé que 6,000 livres.

mais qu'après cela ils se retireroient, ne pouvant obéir à d'autres que lui. Il y avoit de jeunes soldats qui s'impatientoient un peu dans les marais, où ils étoient dans l'eau jusqu'aux genoux; et les vieux soldats leur disoient[a]: « Quoi ! vous vous plaignez, on voit bien que vous ne « connoissez pas M. de Turenne; il est plus fâché que « nous quand nous sommes mal; il ne songe, à l'heure « qu'il est, qu'à nous tirer d'ici; il veille quand nous « dormons; c'est notre père; on voit bien que vous êtes « jeunes », et ils les rassuroient ainsi. Tout ce que je vous mande est vrai; je ne me charge point des fadaises dont on croit faire plaisir aux gens éloignés; c'est abuser d'eux, et je choisis bien plus ce que je vous écris que ce que je vous dirois, si vous étiez ici. Je reviens à son ame: c'est donc une chose à remarquer que nul dévot ne s'est avisé de douter que Dieu ne l'eût reçue à bras ouverts. comme une des plus belles et des meilleures qui soient jamais sorties de ses mains : méditez sur cette confiance générale de son salut, et vous trouverez que c'est une espèce de miracle qui n'est que pour lui; enfin personne n'a osé douter de son repos éternel. Vous verrez dans les nouvelles les effets de cette grande perte.

[a] Langlade raconte dans les Mémoires du duc de Bouillon, page 257, que les soldats de Turenne, voyant que les officiers généraux qui commandoient l'armée délibéroient long-temps sur le poste que l'on devoit prendre, s'écrièrent tout d'une voix: « Les voilà bien « empêchés, ils n'ont qu'à lâcher *la pie* (c'étoit un excellent cheval, « connu de toute l'armée, que le vicomte de Turenne montoit ordi- « nairement), et là où ce pauvre cheval s'arrêtera, c'est là qu'il fau- « dra camper. »

Le roi a dit d'un certain homme, dont vous aimiez assez l'absence cet hiver, qu'il n'avoit ni cœur, ni esprit; rien que cela. Mme de Rohan, avec une poignée de gens, a dissipé et fait fuir les mutins qui s'étoient attroupés dans son duché de Rohan. Les troupes sont à Nantes, commandées par Forbin; car de Vins est toujours subalterne. L'ordre de Forbin est d'obéir à M. de Chaulnes; mais comme ce dernier est dans son Fort-Louis, Forbin avance et commande toujours. Vous entendez bien ce que c'est que ces sortes d'honneurs en idée, que l'on laisse sans action à ceux qui commandent. M. de Lavardin avoit fort demandé le commandement; il a été à la tête d'un vieux régiment [1], et prétendoit que cet honneur lui étoit dû; mais il n'a pas eu contentement. On dit que nos mutins demandent pardon; je crois qu'on leur pardonnera moyennant quelques pendus. On a ôté M. de Chamillard [a] qui étoit odieux à la province, et l'on a donné pour intendant de ces troupes M. de Marillac qui est fort honnête homme. Ce ne sont plus ces désordres qui m'empêchent de partir, c'est autre chose que je ne veux pas quitter; je n'ai pu même aller à Livry, quelque envie que j'en aie, il faut prendre le temps comme il vient; on est assez aise d'être au milieu des nouvelles, dans ces terribles temps.

Ecoutez, je vous prie, encore un mot de M. de Tu-

[1] Du régiment de Navarre, l'un des six vieux.

[a] Ce devoit être le fils de celui qui conclut à la mort dans l'affaire de Fouquet; celui-ci fut contrôleur-général des finances en 1699, et ministre de la guerre en 1701.

renne. Il avoit fait connoissance avec un berger qui savoit très bien les chemins et le pays; il alloit seul avec lui, et faisoit poster ses troupes selon la connoissance que cet homme lui donnoit : il aimoit ce berger, et le trouvoit d'un sens admirable; il disoit que le colonel Bec étoit venu comme cela, et qu'il croyoit que ce berger feroit sa fortune comme lui. Quand il eut fait passer ses troupes à loisir, il se trouva content, et dit à M. de Roye[a] : « Tout de bon, il me semble que cela n'est pas « trop mal; et je crois que M. de Montécuculli trouveroit « assez bien ce que l'on vient de faire. » Il est vrai que c'étoit un chef-d'œuvre d'habileté. Madame de Villars a vu une autre relation depuis le jour du combat, où l'on dit que, dans le passage du Rhin, le chevalier de Grignan fit encore des merveilles de valeur et de prudence : Dieu le conserve; car le courage de M. de Turenne semble être passé à nos ennemis : ils ne trouvent plus rien d'impossible.

Depuis la défaite du maréchal de Créqui, M. de La Feuillade a pris la poste, et s'en est venu droit à Versailles, où il surprit le roi, et lui dit : « Sire, les uns font « venir leurs femmes (*c'est Rochefort*), les autres les « viennent voir : pour moi, je viens voir une heure « Votre Majesté, et la remercier mille et mille fois; je « ne verrai que Votre Majesté, car ce n'est qu'à elle que « je dois tout. » Il causa assez long-temps, et puis prit congé, et dit : « Sire, je m'en vais, je vous supplie de

[a] François de La Rochefoucauld, comte de Roye et de Rouci, beau-frère de M. de Turenne, dont il avoit épousé une sœur. (*Julienne-Catherine de La Tour.*)

« faire mes compliments à la reine, à M. le dauphin, à « ma femme et à mes enfants », et s'en alla remonter à cheval; et, en effet, il n'a vu ame vivante. Cette petite équipée a fort plu au roi, qui a raconté, en riant, comme il étoit chargé des compliments de M. de La Feuillade. Il n'y a qu'à être heureux, tout réussit.

394.

A la même.

A Paris, vendredi au soir 16 août 1675.

Enfin M. de La Trousse est trouvé; admirez son bonheur dans toute cette affaire : après avoir fait des merveilles à la tête de ce bataillon, il est enveloppé de deux escadrons, et si bien enveloppé, qu'on ne sait ce que tout cela est devenu : tout d'un coup il se trouve qu'il est prisonnier; de qui? du marquis de Grana qu'il a vu pendant six mois à Cologne, et qui s'étoit lié d'amitié avec lui. Vous pouvez penser comme il sera traité; il a aussi une jolie petite blessure, et pourra fort bien faire ses vendanges à la Trousse; car il viendra très assurément sur sa parole; et, pour mieux dire, il sera reçu très agréablement à la cour. Je n'ai jamais vu tant de soins et tant d'amitiés que tous ses amis lui en ont témoigné : je le plains d'avoir tant de remerciements à faire; mais n'est-il pas vrai que si on avoit fait exprès

une destinée, on n'auroit pas imaginé autre chose que ce qui lui est arrivé? Pour le bon Sanzei, nous n'en avons aucune nouvelle : cela n'est guère bon. Le maréchal de Créqui est à Trèves, à ce que l'on dit : ses gens l'ont vu passer, lui quatrième, dans un petit bateau.

On parle d'eau, de Tibre, et l'on se tait du reste[a].

Sa femme est folle de douleur, et n'a pas reçu un mot de lui : pour moi, je crois qu'il est noyé ou tué par les paysans en allant à Trèves; enfin je trouve que tout va mal, hormis La Trousse. M. le prince s'achemine vers l'Allemagne; M. le duc y est déja. M. de La Feuillade est allé ramasser les débris de l'armée du maréchal de Créqui, pour se joindre à M. le prince. Il ne faut point faire d'almanachs, mais si les ennemis ont pris Haguenau, comme on dit, la carte nous apprend que cela n'est pas bon. Si vous trouvez que vous n'ayez pas assez de nouvelles présentement, vous êtes, en vérité, ma fille, bien difficile à contenter : je crois même que de long-temps vous ne manquerez de grands événements. On nous dit ici que votre armée de Messine s'est embarquée tout doucement, et qu'elle s'en revient en Provence.

Le coadjuteur avoit pris dans sa harangue le style ordinaire des louanges, mais aujourd'hui cela seroit hors de propos; il passe sur l'affaire présente avec une adresse et un esprit admirables; il vous mandera le tour

[a] Vers de Corneille dans Cinna, acte IV, Scène V. Madame de Sévigné l'a déja cité plusieurs fois.

qu'il donne à ce petit inconvénient; et, pourvu que ce morceau soit recousu bien juste, ce sera le plus beau et le plus galant de son discours.

Que dit le comte de toutes nos nouvelles? c'est à lui que j'adresse la parole pour me réjouir des merveilles du chevalier. Saint-Hérem a perdu deux de ses neveux en huit jours; l'un étoit à la tête du régiment Royal-cavalerie; je l'avois voulu demander pour mon fils; mais madame de Montrevel le demande avec la même fureur qu'elle demandoit un mari; le moyen de le lui refuser? On dit que La Mark n'est point mort; je plains sa femme et peut-être sa maîtresse.

395.*

A la même.

A Paris, lundi 19 août 1675.

Je commence cette lettre, mais je ne la finirai pas sans vous dire beaucoup d'autres choses. Je ballotte présentement. Je vous veux conter des choses si raisonnables que le roi a dites, que c'est un plaisir de les entendre. Il a fort bien compris la perte de M. de Turenne; et, quand il rêve et rentre en lui-même, il la prend pour la cause de ce dernier malheur[1]. Un courtisan

[1] *Voyez* ci-dessus la lettre du 13 août, page 395.

vouloit lui faire croire que ce n'étoit rien que ce qu'on avoit perdu; il répondit qu'il haïssoit ces manières, et qu'en un mot c'étoit une défaite très complète. On voulut excuser le maréchal de Créqui; il convint que c'étoit un très brave homme; mais ce qui est désagréable, dit-il, c'est que mes troupes ont été battues par des gens qui n'ont jamais joué qu'à la bassette : il est vrai que ce duc de Zell est jeune et joueur; mais voilà un joli coup d'essai. Un autre courtisan voulut dire : Mais pourquoi le maréchal de Créqui donnoit-il la bataille? Le roi répondit, et se souvint d'un vieux conte du duc de Weimar[a] qu'il appliqua très bien. Ce Weimar, après la mort du grand Gustave, commandoit les Suédois alliés de la France; un vieux Parabère[b], cordon bleu, lui dit, en parlant de la dernière bataille qu'il avoit perdue : Monsieur, pourquoi la donniez-vous? Monsieur, lui répondit le duc de Weimar, c'est que je croyois la gagner; et puis se tourna : Qui est ce sot cordon bleu-là? Toute cette application est extrêmement plaisante. M. de Lorraine n'avoit pas voulu obéir à ce jeune duc de Zell, qui est frère du duc de Hanovre; et ce duc de Zell, qui avoit là toutes ses troupes, avoit voulu les commander; tout a bien été pour eux. On ne sait encore rien du maréchal de Créqui depuis le petit bateau; pour moi, je le crois

[a] Bernard, duc de Weimar, dernier fils de Jean, duc de Saxe Weimar; l'un des plus grands généraux de Louis XIII. Ce roi lui avoit donné l'Alsace; il mourut le 18 juillet 1639, au moment où il sembloit vouloir se rendre indépendant de la France.

[b] Henri de Baudean, comte de Parabère, gouverneur du Poitou; il mourut le 11 août 1653.

mort. On ne pense plus au chevalier de Lorraine; il est à son abbaye : voici un méchant temps pour les médiocres nouvelles. J'ai envoyé toutes vos lettres. Je parlerai à M. de Pomponne pour le *Monseigneur;* en attendant, je crois que M. de Vivonne a son passe-port sans conséquence; et, comme il est sûr que vous ne devez pas vouloir le fâcher, je lui écrirois, à votre place, un billet, et j'y glisserois un *Monseigneur* en faveur de son nom : pour les autres, il faut chicaner comme Beuvron et Lavardin; ils font écrire leurs sœurs, leurs mères; ils ont cette conduite, je le sais, et ils évitent la décision[1]. On croit que d'Ambres[a] perdra cette contestation contre le maréchal d'Albret, et que la règle sera générale. C'est le roi qui doit dans peu de jours prononcer sur cette affaire.

Lundi au soir.

J'ai causé une heure avec M. de Pomponne et madame de Vins; nous avons un peu battu la Provence, après plusieurs autres choses qui font les conversations du temps; et j'ai parlé enfin du *Monseigneur.* « Ah! mon « Dieu, Madame, *m'a dit M. de Pomponne,* que M. de

[1] Il y eut une dispute en ce temps-là pour savoir si on devoit aux maréchaux de France le *Monseigneur* en écrivant. * Cette discussion se renouvela en l'année 1681. (*Voyez* la lettre de Bussy du 6 mai 1681, la réponse de madame de Sévigné, du 26 mai, et quelques lettres qui les suivent.)

[a] François Gelas de Voisins, marquis d'Ambres; il étoit lieutenant-général au gouvernement de la Haute-Guienne, dont le maréchal d'Albret étoit gouverneur. (*Voyez* la lettre 127, tom. Ier, p. 319.)

« Grignan se garde bien du *Monsieur;* il feroit mal sa « cour; le roi s'en est expliqué sur le sujet du marquis « d'Ambres[a]; il sera tondu. Le maréchal de Gramont « conte en son langage que le comte de Guiche n'étoit « pas un misérable, sans naissance, sans dignité, et que « jamais il n'a marchandé le *Monseigneur* à aucun ma- « réchal de France[b] : je vous prie que M. de Grignan « suive sur cela mon conseil. » Voilà ses mêmes paroles que je vous écris tout chaudement, ne le marchandez donc pas à M. de Vivonne, vous pouvez ne point écrire aux autres; mais si vous écrivez, il n'y faut pas balancer. C'est depuis quatre jours que le roi s'est expliqué là-dessus, et que les prônes du maréchal de Gramont ont soutenu l'affaire. Madame de Vins m'a priée de vous bien assurer de son amitié, et de l'estime très particulière et très unique qu'elle a pour vous, car elle ne se charge pas d'admirer beaucoup de gens. Mesdames de Villars et de Saint-Géran sont arrivées peu après notre conversation; cette dernière a parlé au roi, et lui a demandé pour son mari le gouvernement qu'avoit Vaubrun; elle trembloit si fort, qu'elle ne pouvoit prononcer; mais, sur la fin, il n'y avoit plus que pour elle : je ne crois pas qu'elle obtienne rien.

La harangue de M. le coadjuteur a été la plus belle et la mieux prononcée qu'il est possible : il a passé cet endroit, qui a été fait et rappliqué après coup, avec une

[a] *Voyez* la lettre 401.

[b] On disoit que le comte de Guiche étoit récusable dans cette discussion, parcequ'il étoit fils d'un maréchal de France.

grace et une habileté non pareille; c'est ce qui a le plus touché tous les courtisans. C'est une chose si nouvelle que de varier la phrase, qu'il a pris l'occasion que souhaitoit Voiture pour écrire moins ennuyeusement à M. le prince, et s'en est aussi bien servi que Voiture auroit fait. Le roi a fort loué cette action, et a dit à M. le dauphin : « Combien voudriez-vous qu'il vous en eût « coûté, et parler aussi bien que M. le coadjuteur? » M. de Montausier a pris la parole, et a dit : « Sire, nous « n'en sommes pas là ; c'est assez que nous apprenions « à bien répondre. » Les ministres et tous les autres ont trouvé un agrément et un air de noblesse dans ce discours qui donne une véritable admiration. J'ai bien à remercier les Grignan de tout l'honneur qu'ils me font, et des compliments que j'ai reçus depuis peu, et du côté d'Allemagne, et de celui de Versailles : je voudrois bien que l'aîné eût quelque grace de la cour pour me faire avoir aussi des compliments du côté de Provence. M. de La Trousse a écrit à sa femme; il est prisonnier de son ami le marquis de Grana; il se porte très bien sans aucune blessure : jamais un homme n'a été si heureux; cette affaire n'a été faite que pour sa gloire. Il mande qu'on le vient d'assurer que M. de Sanzei a été tué; je le croirois bien, car, outre qu'on n'a point de ses nouvelles, c'est que c'étoit un vrai homme à payer de sa personne, voyant que son régiment faisoit mal[a] : nous en saurons de plus sûres nouvelles.

[a] « M. de Créqui se fit battre à Consarbrick par son trop de mépris « pour les ennemis, dont l'armée étoit le double de la sienne, et

Je n'ai encore rien décidé pour mon départ; cela dépend d'une conférence chez M. de l'Hommeau, où nous raisonnerons beaucoup. Le corps du héros n'est point porté à Turenne, comme on me l'avoit dit : on l'apporte à Saint-Denis, au pied de la sépulture des Bourbons; on destine une chapelle pour les tirer du trou où ils sont, et c'est M. de Turenne qui y entre le premier : pour moi, je m'étois tant tourmentée de cette place, que, ne pouvant comprendre qui peut avoir donné ce conseil, je crois que c'est moi. Il y a déja quatre capitaines aux pieds de leurs maîtres [a]; et, s'il n'y en avoit point, il me semble que celui-ci devroit être le premier. Par-tout où passe cette illustre bière, ce sont des pleurs et des cris, des presses, des processions qui ont obligé de marcher et d'arriver de nuit : ce sera une douleur bien grande s'il passe par Paris.

On vient de me dire de très bon lieu que les courtisans, croyant faire leur cour en perfection, disoient au roi qu'il entroit à tout moment à Thionville et à Metz des escadrons et même des bataillons tout entiers, et que l'on n'avoit quasi rien perdu. Le roi, comme un galant homme, sentant la fadeur de ce discours, et voyant donc rentrer tant de troupes : *Mais*, dit-il, *en*

« pour n'avoir pas connu les gués qui étoient aux deux côtés du pont, « par où ils l'attaquèrent : il est vrai que sa cavalerie l'abandonna. » (*Abrégé chronologique* du président Hénault.)

[a] Charles Martel, père du roi Pépin; Hugues-le Grand, père de Hugues Capet; Bertrand Duguesclin, et Louis Sancerre, connétable sous Charles VI. (*Voyez* le procès-verbal d'exhumation, imprimé à la suite du *Génie du Christianisme.*)

voilà plus que je n'en avois. Le maréchal de Gramont, plus habile que les autres, se jette dans cette pensée : *Oui, Sire, c'est qu'ils ont fait des petits.* Voilà de ces bagatelles que je trouve plaisantes, et qui sont vraies.

Il est venu un courrier qui a vu M. le maréchal de Créqui à Trèves. Nous sommes fort en peine de M. de Sanzei; nous n'avons de ses nouvelles que de traverse : les uns disent qu'il est prisonnier; d'autres, qu'il a été tué; d'autres, qu'il est à Trèves avec le maréchal de Créqui : tout cela ne vaut rien du tout. On tient Trèves assiégée. Le roi dit à M. le Premier qu'il étoit bien aise que son fils fût en sûreté. M. le Premier lui dit : *Sire, j'aimerois mieux qu'il fût prisonnier ou blessé; cette grande sûreté ne me contente pas.* Le roi l'assura qu'il avoit fort bien fait. On parle encore du voyage de Fontainebleau. Je n'ai pas encore pardonné à ce beau lieu[1] où nous nous séparâmes; je n'y puis penser sans émotion et sans tristesse : il me faut vous y aller recevoir pour me remettre bien avec lui.

Madame de Toscane est abymée dans son Montmartre et dans ses *Guisardes* : elle a témoigné à toutes les dames qu'après la première visite elle n'en souhaitoit plus, et a commencé ce discours par madame de Rarai. On trouve cette dureté grande : il est vrai qu'elle ressemble assez à la Diane d'Arles; mais je ne trouve pas qu'elle puisse espérer d'être égayée, à la vie qu'elle fait.

M. le cardinal de Bouillon est venu ici tantôt : il est touché de votre lettre, et persuadé de vos sentiments;

[1] *Voyez* ci-dessus la note de la page 273 de ce volume.

il a toujours les larmes aux yeux : je lui ai parlé de vos douleurs ; il m'a priée de lui montrer ce que vous m'en dites ; je n'y manquerai pas, et rien ne vous fera plus d'honneur : je lui montrerai aussi une lettre du chevalier (*de Grignan*) qu'on ne peut lire sans pleurer. J'ai eu bien du monde aujourd'hui ; je me porte très bien de ma petite médecine ; toutes mes amies m'ont gardée : votre portrait a servi à la conversation ; il devient chef-d'œuvre à vue d'œil ; je crois que c'est parceque Mignard n'en veut plus faire. Adieu, ma très chère et très aimable enfant ; que ne vous dirois-je point de ma tendresse pour vous, si je voulois me lâcher la bride ? Croyez, ma fille, en un seul mot, que vous ne pouvez jamais être plus parfaitement aimée, ni plus véritablement estimée que vous l'êtes de moi, car il y a de tout dans l'amitié que j'ai pour vous : mille raisons confirment mes sentiments. Je n'avois pas dessein d'en tant dire, mais on ne peut pas toujours s'en empêcher. J'embrasse, en vérité, M. de Grignan de tout mon cœur. Ne va-t-il pas toujours à la chasse ? n'est-ce pas toujours la même vie que je connois ? Parlez-moi de nos petits enfants ; la mienne[a] se souvient-elle de moi ? Mon Dieu ! que je voudrois bien vous embrasser ! Si vous trouvez mille fautes dans cette lettre, excusez-les ; car le moyen de la relire ?

[a] Marie-Blanche d'Adhémar-de-Grignan, qui étoit née à Paris, et qui avoit été nourrie auprès de madame de Sévigné. Elle prit le voile chez les dames de Sainte-Marie d'Aix.

396.*

De M. de Coulanges *à Madame* de Grignan.

Ce..... août 1675[a].

Quand je mets sur vos paquets *Montélimart*, c'est-à-dire *je vous adore;* ainsi donc je vous dis réglément deux fois la semaine : *je vous adore*, Madame ; madame la comtesse de Grignan, en votre château de Grignan, *je vous adore*, et c'est une espèce de rondeau[b]. Recevez donc agréablement le *chiffre* que je vous ai caché à vous-même jusqu'ici pour le rendre secret à M. de Grignan, à qui il me paroît qu'il est bon de le cacher éternellement. J'ai reçu votre bonne et agréable lettre, que je conserve comme la prunelle de mon œil. Vous avez donc reçu tous les tableaux de votre mari; qu'en dites-vous, et sur-tout des petits moutons qui font lever la poudre de dessous leurs pieds? savez-vous bien ce qu'ils signifient ces petits moutons? car vous devez faire votre

[a] Cette lettre, publiée dans l'édition de 1726 (*La Haye*), y est restée oubliée.

[b] Les paquets se faisoient chez Coulanges. (*Voyez* la lettre 109, tome I[er], page 256.) Coulanges faisoit sans doute l'enveloppe, et mettoit l'adresse; quelquefois il ajoutoit un petit mot à la lettre de madame de Sévigné; il veut absolument que madame de Grignan prenne une suscription pour un madrigal.

profit de tout; ils vous apprennent qu'il faut être mouton comme eux; soyez donc toujours mon petit mouton. Il n'y eut jamais une meilleure acquisition, c'est de l'or en barre que les tableanx; vous les vendrez toujours au double quand il vous plaira. Ne vous ennuyez donc point d'en voir toujours de nouveaux à Grignan, et parez-en vos cours et avant-cours, quand vous en aurez suffisamment pour toutes vos chambres [a].

Il ne tiendra pas à moi que je n'aille voir toutes ces merveilles au mois de septembre; je fais tout ce que je puis pour persuader à madame votre mère d'y venir avec moi. Souffrirez-vous qu'elle aille en Bretagne, quand toute la Bretagne est soulevée, qu'on y pille, qu'on y brûle tous les châteaux, qu'on y viole toutes les femmes? Adieu, ma belle Comtesse, *Montélimart*, ma belle Comtesse, je suis tout à vous, vous entendez bien présentement ce que veut dire *Montélimart*.

[a] Madame de Grignan voyoit avec peine les dépenses considérables que son mari faisoit en tableaux. Cette lettre rappelle *les fantaisies ruineuses qui servoient chez lui par quartier.* (*Voyez* la lettre du 5 juin 1680.)

397.*

De Madame DE SÉVIGNÉ *à Madame* DE GRIGNAN.

A Livry, mercredi 21 août 1675.

En vérité, ma fille, vous devriez bien être ici avec moi; j'y suis venue ce matin toute seule, fatiguée et lasse de Paris, au point de n'y pouvoir pas durer. Notre abbé est demeuré pour quelques affaires; pour moi, je n'en ai point jusqu'à samedi. Me voilà donc pour ces trois jours en paix et en repos; je prends demain ma troisième médecine; je marcherai beaucoup : je m'imagine que j'en ai besoin. Je penserai extrêmement à vous, pour ne pas dire continuellement; il n'y a ni lieu ni place qui ne me fasse souvenir que nous y étions ensemble il y a un an. Quelle différence, bon Dieu! il m'est doux de penser à vous; mais l'absence jette une certaine amertume qui serre le cœur : ce sera pour ce soir la noirceur des pensées. Je me fais un plaisir de vous entretenir dans ce petit cabinet que vous connoissez; rien ne m'interrompt.

J'ai laissé M. de Coulanges[1] bien en peine de M. de Sanzei. Pour M. de La Trousse, depuis mes chers ro-

[1] M. de Coulanges étoit beau-frère de M. de Sanzei, et cousin-germain de M. de La Trousse.

mans, je n'ai rien vu de si parfaitement heureux que lui. N'avez-vous point vu un prince qui se bat jusqu'à l'extrémité? un autre s'avance pour voir qui peut faire une si grande résistance : il voit l'inégalité du combat; il en est honteux; il écarte ses gens; il demande pardon à ce vaillant homme, qui lui rend son épée, à cause de son honnêteté, et qui sans lui ne l'eût jamais rendue; il le fait son prisonnier; il le reconnoît pour un de ses amis, du temps qu'ils étoient tous deux à la cour d'Auguste; il traite son prisonnier comme son propre frère; il le loue de son extrême valeur; mais il me semble que le prisonnier soupire; je ne sais s'il n'est point amoureux : je crois qu'on lui permettra de revenir sur sa parole; je ne vois pas bien où la princesse l'attend, et voilà toute l'histoire.

Quand je vous mande des nouvelles, comptez que je les tiens de gens bien informés; mais ils ne veulent jamais être cités pour les moindres bagatelles. Il y en a d'autres dont je ne prends jamais les nouvelles. Voulez-vous savoir ce que les valets-de-chambre ont écrit? Vous devinerez d'abord que ceci vient de l'endroit où vous savez qu'on s'amuse des lettres ridicules[a]. L'un fait inventaire de ce qu'il a perdu, comme son étui, sa tasse, son buffle, son caudebec. « C'étoit, *dit-il*, un dé« sordre du diable; ma foi, si j'avois été général, cela ne « seroit pas arrivé. » *Un autre dit:* « Nous avons été joli« ment téméraires; nous n'étions que sept mille hommes, « nous en avons attaqué vingt-six mille; aussi faut voir

[a] Vraisemblablement de chez madame de La Fayette.

« comme nous avons été frottés. » *Un autre dit:* « Nous « nous sommes sauvés le plus diligemment que nous « avons pu, et si nous n'avons pas laissé d'avoir grand'- « peur. » Il faut avoir, mon enfant, un étrange loisir pour vous conter toutes ces sottises.

Vous parlez si dignement du cardinal de Retz et de sa retraite, que pour cela seul, vous seriez digne de son estime et de son amitié. Je vois des gens qui disent qu'il devroit venir à Saint-Denis, et ce sont ceux-là même qui trouveroient le plus à redire, s'il y venoit. On voudroit, à quelque prix que ce fût, ternir la beauté de son action; mais j'en défie la plus fine jalousie. Ce que vous dites de M. de Turenne mérite d'entrer dans son panégyrique: le cardinal de Bouillon en aura le plaisir ou le déplaisir, car je suis bien sûre qu'il ne lira point cet endroit de votre lettre sans pleurer. Depuis la mort du héros de la guerre, celui du bréviaire s'est retiré à Commerci; il n'y avoit plus de sûreté à Saint-Mihel. Le premier président de la cour des aides a une terre en Champagne; son fermier lui vint signifier l'autre jour, ou de la rabaisser considérablement, ou de rompre le bail qui en fut fait il y a deux ans: on lui demande pourquoi, on dit que ce n'est point la coutume; il répond que, du temps de M. de Turenne, on pouvoit recueillir avec sûreté, et compter sur les terres de ce pays-là; mais que, depuis sa mort, tout le monde quittoit, croyant que les ennemis vont entrer en Champagne. Voilà des choses simples et naturelles qui font son éloge aussi magnifiquement que les Fléchier et les Mascaron.

Ne me parlez point tant de vous aller voir; vous me

détournez de la pensée de tous mes tristes devoirs : si j'en croyois mon cœur, j'enverrois paître toutes mes petites affaires, et je m'en irois à Grignan : oh, avec quelle joie je planterois tout là! et pour quatre jours qu'on a à vivre, je vivrois à ma mode, et je suivrois mon inclination : quelle folie de se contraindre pour des routines de devoirs et d'affaires! Eh, bon Dieu! qui en sait gré? je ne suis que trop dans toutes ces pensées; la régle n'est plus, à mon grand regret, que dans toutes mes actions; car, pour mes discours, ils ont pris l'essor, et je me tire au moins de la contrainte d'approuver tout ce que je fais. Vos affaires réglent ma vie présentement, c'est tout ce qui me console. Je m'en vais courir en Bretagne pendant les vacances, et je serai de retour au mois de novembre, pour m'abandonner à toute la chicane que me prépare l'infidélité de M. de Mirepoix [a].

Dépit mortel, juste courroux,
Je m'abandonne à vous.

Je ne suis nullement contente de la du Puy-du-Fou; si elle aimoit M. de Grignan, elle auroit tout fini, et nous avons vu que ce qu'elle fit l'autre jour n'étoit que l'effet de la rage qu'elle avoit contre le Mirepoix, qui l'avoit pressée par vingt signatures. Quand elle est dans son naturel, elle est incapable d'aucune bonne résolution. La ruine

[a] Gaston Jean-Baptiste de Lévis et de Lomagne, marquis de Mirepoix, sénéchal de Carcassonne et de Béziers; gouverneur et lieutenant-général des pays et comtés de Foix, d'Onesan et d'Andore, mort le 6 mai 1687.

de cette maison fait grand bruit. Je lui dis hier : « Enfin, « Madame, c'est par le respect que nous avons pour « vous, que nous nous trouvons dans l'embarras des af- « faires de monsieur votre frère : si nous avions fait, il y « a trois ans, ce que nous venons de faire, M. de Mire- « poix n'auroit pas le prétexte de cette déroute pour nous « refuser notre ratification[a]. » On ne sait pas seulement ce qu'elle répond; elle va regarder aux portes si on ne l'écoute point, et quand elle voit qu'il n'y a personne, elle n'en dit pas davantage. C'est une misère de voir les dissipations de cette maison depuis les plus grandes jusqu'aux plus petites choses. Sottes gens, sotte besogne; il faut en revenir là.

Ne craignez rien de notre guerre de Bretagne; ce n'est plus rien, fiez-vous à ma poltronnerie : je crois que je m'en irai avec le grand d'Harouïs.

Je me porte très bien; le bon de Lorme m'a dit que je gardasse sa poudre pour cet hiver, et que je prisse trois jours de cette tisanne; c'est un remède de canicule; il me croit hors d'affaire.

[a] M. de Grignan avoit épousé en secondes noces Marie-Angélique du Puy-du-Fou, et, n'en ayant pas eu d'enfants, il devoit restituer à cette famille la dot qu'il en avoit reçue. Il paroît qu'on avoit fait une transaction, et que le marquis de Mirepoix, qui avoit épousé Madeleine du Puy-du-Fou, sœur de la seconde femme de M. de Grignan, avoit promis d'y donner sa ratification, et cherchoit à éluder sa promesse. On n'a sur ce point aucun renseignement positif, mais cela paroît résulter de cette lettre et de quelques unes de celles qui suivent. Tous ces passages, publiés dans l'édition de 1726, ont été retranchés dans les éditions de 1734 et de 1754. (*Voyez* la note de la lettre 377, page 327 de ce volume.)

Les amies[a] de la voyageuse (*madame de Maintenon*), s'apercevant que le dessous des cartes se découvre, affectent fort de rire et de tourner cela en plaisanterie; ou bien elles conviennent qu'il y a eu quelque chose, mais que tout est raccommodé. Je ne réponds ni du présent, ni de l'avenir, dans un tel pays; mais du passé, je vous en assure. Pour la souveraineté, elle est rétablie, comme depuis Pharamond: *Quanto* joue en robe-de-chambre avec la dame du château (*la reine*), qui se trouve trop heureuse d'être reçue, et qui souvent est chassée par un clin-d'œil qu'on fait à la femme-de-chambre. (*Madame de Richelieu.*)

Mon fils est désespéré du guidonnage. Vous souvient-il de vos folies de don Quichotte? Il se trouve présentement à neuf cents lieues du cap dont nous lui avons tant parlé. Tout ce qui vaque est demandé par des frères blessés, ou par des familles désolées; en sorte qu'on est honteux d'aller barrer leur chemin inutilement. C'est à la Providence à démêler la fortune de ce pauvre guidon; je le console tant que je puis. Je vous manderai l'adresse qu'il faudra mettre à vos lettres, si je pars. Hélas! laissez-moi ce soin, c'est ma pauvre vie, adieu pour aujourd'hui. Adieu, ma chère enfant, voilà complies qui sonnent; vous connoissez mon manège. Il fait très beau, je me promènerai beaucoup, et je penserai à vous avec une extrême tendresse.

[a] C'est madame de La Fayette, madame de Coulanges et madame d'Heudicourt.

398.*

A la même.

A Livry, jeudi 22 août 1675[a].

Le pauvre M. de Sanzei est toujours perdu; on ne le trouve ni dans les morts, ni dans les blessés, ni dans les prisonniers. Guilleragues a demandé au roi s'il ne savoit point de ses nouvelles; il a répondu très bonnement qu'il en étoit en peine, et qu'il ne comprenoit point du tout où il pouvoit être. Jugez de l'état de cette pauvre femme. Je laisse à M. d'Hacqueville à vous mander les nouvelles; je ne sais que le siége de Trèves; je crains un détachement pour mon fils; envoyez-moi de votre courage pour l'aimer mieux en Allemagne qu'à la messe aux minimes. Vous dites là-dessus des choses admirables.

Le prince d'Harcourt a perdu son frère, et M. de Grignan, son cousin germain[b]; je ne sais si vous l'avez senti; cette perte a paru ici comme celle d'une aiguille dans

[a] Cette lettre a été publiée ainsi que la suivante dans l'édition de 1726, la Haye. On a négligé jusqu'à présent de les réunir à la collection, quoiqu'elles en fussent très dignes.

[b] Le comte de Montlaur. (*Voyez* la note de la lettre 390, p. 386.)

une botte de foin. J'ai appris encore que feu Saint-Luc[a] mettoit *Monseigneur* à tous les maréchaux de France, parceque son père l'étoit, et le comte de Guiche par cette raison[b]; cela donne la loi aux autres, et ce n'est plus la mode d'y marchander quand on fait tant de leur écrire. Je vous conseille, après M. de Pomponne, de n'y pas manquer à M. de Vivonne.

La royauté est établie au-delà de ce que vous pouvez vous imaginer; on ne se lève plus, et on ne regarde personne. L'autre jour une pauvre mère tout en pleurs, qui a perdu le plus joli garçon du monde, demandoit cette charge[c] à Sa Majesté, elle passa; ensuite cette pauvre madame de Froulai se traîna à ses pieds, lui demandant avec des cris et des sanglots qu'elle eût pitié d'elle; elle passa sans s'arrêter.

Vous me demandez si M. de La Rochefoucauld a été affligé de M. de Turenne. Oui certainement, et très sensiblement. Pour son fils, il ne s'est pas ménagé. Demandez à La Garde, il vous dira s'il y a un plus honnête homme à la cour et moins corrompu. Ils sont présentement à Liancourt et à Chantilly ensemble. Il vous contera cent choses. Vous serez heureux de l'avoir par mille raisons; il vous portera aussi la cassolette. M. le cardinal de Retz m'ordonne de vous l'envoyer, et me

[a] François d'Espinay, marquis de Saint-Luc, fils de Timoléon d'Espinay, maréchal de France, et petit-fils du *brave Saint-Luc*, l'un des amis de Henri IV.

[b] *Voyez* la lettre 395, page 407.

[c] La charge de grand maréchal-des-logis de la maison du roi. (*Voyez* la lettre 400, plus bas, page 427 de ce volume.)

paroît piqué de ce que je ne l'ai pas encore fait. Je ne sais comme vous avez pu imaginer qu'il fût honnête de refuser une telle chose; ou je radote et ne sais plus vivre, ou c'eût été la plus rude et la moins respectueuse action que vous eussiez jamais pu faire[a].

J'ai envoyé au cardinal de Bouillon la lettre de M. de Grignan. Adieu, ma très bonne enfant, pour aujourd'hui vous n'aurez que ces nouvelles.

---

399. *

A la même.

Ce vendredi 23 août 1675.

Voici notre journal fini. M. de Coulanges et madame de Martel s'en vont tantôt, et je m'en irai demain matin. Madame de Puisieux a trouvé digne d'elle de convertir M. de Mirepoix sur la ratification[b]; elle se pique de faire des choses impossibles, et m'écrit pour me prier d'être demain après dîner chez elle avec un Grignan, ou l'abbé de Coulanges. Je n'y manquerai pas. Pour ce que nous avons fait aujourd'hui, il me paroît que M. de Coulanges

[a] C'est cependant ce que fit madame de Grignan. *Voyez* la note de la lettre 379 ci-dessus, page 336.

[b] *Voyez* la lettre 397, page 418.

se dispose à vous le conter. Je lui laisse la plume, après vous avoir embrassée mille et mille fois très tendrement.

De Monsieur DE COULANGES.

Si j'avois du temps et de la santé, mais je n'ai ni l'un ni l'autre; il en faut remercier Dieu, et le bénir en quelqu'état qu'il lui plaise de nous mettre; si j'avois donc du temps, de la santé et du repos d'esprit, car je n'en ai aucun depuis la perte du pauvre M. de Sanzei, dont la destinée est très enveloppée depuis le combat; si j'avois donc du temps, de la santé et du repos d'esprit, je vous prierois de me dire où est la jeune chênaie de madame de Chelles. Madame votre mère, qui n'ignore jamais rien (car c'est une présomption *enragée*), nous méne dans la vieille chênaie que vous connoissez, et là nous fait mettre pied à terre à la bonne Martel et à Corbinelli par un temps assez équivoque; et comme l'homme n'est jamais content de ce qu'il posséde, elle nous persuade que nous aurions le souverain bonheur, dès que nous serions parvenus de notre pied à trouver mille jolis sentiers dans cette haute chênaie de madame de Chelles. Nous obéissons avec une douceur de moutons ni plus ni moins; nous enfilons un petit chemin, nous y marchons l'un après l'autre, et nous avançons tant à la fin que nous nous trouvons, devinez où? dans la chênaie de madame de Chelles? point du tout; dans la plaine de Chelles? vous n'y êtes pas encore : où donc? au milieu de quatre chemins, sans savoir lequel prendre pour venir à cette chênaie tant vantée. Les plus timides pro-

posent d'y renoncer et de revenir sur leurs pas; les autres de prendre un chemin à l'aventure, et tant est procédé que nous opinons à prendre à gauche, parceque, disons nous, qu'en tout cas celui-là nous conduira plutôt qu'un autre vers Notre-Dame-des-Anges[a], et qu'au moins nous nous trouverons. Ce raisonnement est approuvé, et nous voilà donc dans une petite route avec des branches mouillées qui nous donnent par le nez; nous voilà dans les grandes herbes aussi fort mouillées, et après avoir marché deux grosses heures, espérant nous retrouver vers Notre-Dame-des-Anges, devinez où nous avons trouvé le jour? devinez; mais encore devinez? Au-dessus précisément du village de Livry? C'est le clocher de Saint-Denis qui le premier brille à nos yeux, et qui nous fait connoître combien nous possédons la carte du pays. Madame votre mère, qui aime sa haute forêt et sa belle vue, s'est consolée; elle a reconnu ce beau pays qui l'a charmée; elle a reconnu l'herbe verte qu'elle a si souvent foulée avec sa charmante fille. Mais tout cela ne nous console point, la Martel et moi, qui avions bien faim, et qui nous sommes trouvés bien loin de la cuisine de l'abbaye. Enfin nous avons tant marché que nous avons retrouvé notre abbé et le père prieur, qui nous attendoient impatiemment vers la *Vildottière;* et nous sommes revenus en si pitoyable état, que nous n'avons pas fait autre chose que de nous mettre tous au lit.

[a] L'église de l'abbaye de Livry étoit sous l'invocation de *Notre-Dame-des-Anges*.

Je m'en vais présentement à Paris, à la quête de ce pauvre M. de Sanzei. Adieu, ma belle Comtesse; Montélimart est toujours *Montélimart*[a], ma belle Comtesse.

400.

A la même.

A Paris, lundi 26 août 1675.

Je revins samedi matin de Livry; j'allai l'après-dînée chez madame de Lavardin, qui vous a écrit un billet en vous envoyant une relation : cette marquise vous aime beaucoup, et vous lui répondrez sans doute, comme vous savez si bien faire; elle s'en va de son côté, et d'Harouïs et moi du nôtre : les vacances de la chicane font partir bien des gens. La cour est partie ce matin pour Fontainebleau; ce mot-là me fait encore trembler[b]; mais enfin on y va pour se divertir : Dieu veuille que nous ne soyons point assommés pendant ce temps-là. Le siége de Trèves se pousse vivement : s'il y a quelque balle qui ait reçu la commission de tuer le maréchal de Créqui, elle n'aura pas de peine à le trouver, car on dit qu'il s'expose comme un désespéré.

M. le prince est à l'armée d'Allemagne; il a dit à un

[a] *Voyez* la lettre 396.

[b] Madame de Sévigné s'y étoit séparée de sa fille le 24 mai 1675. (*Voyez* la lettre du 28 mai 1676.)

homme qui l'a vu depuis peu : « Je voudrois bien avoir « causé seulement deux heures avec l'ombre de M. de « Turenne, pour prendre la suite de ses desseins, pour « entrer dans ses vues, et me mettre au fait des connois- « sances qu'il avoit de ce pays, et des manières de pein- « dre du Montécuculli. » Et quand cet homme-là lui dit : « Monseigneur, vous vous portez bien, Dieu vous con- « serve, pour l'amour de vous et de la France ! » M. le prince ne répondit qu'en haussant les épaules.

Mon fils me mande que le prince d'Orange fait mine de vouloir assiéger le Quesnoy, et que si cela est, ils sont à la veille d'une action. M. de Luxembourg a bien envie de faire parler de lui; il est bien heureux, car il a bien entretenu l'ombre de M. le prince : enfin on tremble de tous côtés. J'ai demandé à M. de Louvois le régiment de Sanzei à pur et à plein, avec la permission de vendre le guidon, bien entendu que le pauvre Sanzei seroit mort, dont on n'a encore aucune nouvelle. Le vicomte de Marsilly est mon résident auprès du ministre, et s'est chargé de m'apprendre la réponse; je voudrois qu'elle fût apportée par M. de Sanzei. Vous croyez bien que si madame de Sanzei y pouvoit avoir la moindre prétention, je ne l'aurois pas barrée, moi qui respecte Saint-Hérem pour le régiment Royal; mais le roi, qui avoit donné ce petit régiment à Sanzei, le donnera à quelqu'autre. Pour celui de Picardie[a], il n'y faut pas penser, à moins que de vouloir être abymé dans deux ans; mais c'est mal dit *abymé*, c'est *déshonoré*; car

[a] C'étoit celui du comte de La Marck.

comme il n'est plus permis de se ruiner ni d'emprunter, comme autrefois, on demeure tout court, avec infamie. Ce second Chénoise, neveu de Saint-Hérem, est ressuscité depuis deux jours; il étoit prisonnier des Allemands; c'est là où nous devrions trouver M. de Sanzei. Pour le pauvre petit Froulai[a], il a fallu remuer et retourner, et regarder quinze cents hommes morts en un endroit du combat, pour trouver ce pauvre garçon, qu'on a enfin reconnu, percé de dix ou douze coups: sa pauvre mère demande sa charge de grand maréchal-des-logis (*de la maison du roi*), qu'elle a achetée, elle crie et pleure, et ne parle qu'à genoux; on lui répond qu'on verra; et vingt-deux ou vingt-trois personnes demandent cette charge. Pour dire le vrai, on reconnoît tous les jours que jamais une défaite n'a été si remplie de désordre et de confusion, que celle du maréchal de Créqui. Je vis samedi la maréchale chez M. de Pomponne; elle n'est pas reconnoissable; les yeux ne lui sèchent pas.

Ne croyez pas, ma fille, que la mort de M. de Turenne ait passé ici aussi vite que les autres nouvelles; on en parle et on le pleure encore tous les jours:

Tout en fait souvenir, et rien ne lui ressemble.

On peut dire ce vers pour lui. Heureux ceux, comme vous dites, qui n'ont pas fait la moindre attention sur

[a] Louis, fils aîné du feu comte de Froulai, qui, après la mort de son père, en 1671, avoit succédé à sa charge de grand maréchal-des-logis de la maison du roi. Cette charge fut donnée à M. de Cavoie. (*Voyez* la lettre du 6 octobre suivant.)

cette perte! La déroute qui est arrivée depuis a bien renouvelé les éloges du héros. Vous m'avez fait grand plaisir d'avoir frissonné de ce qu'a dit Saint-Hilaire [1]; il n'est pas mort, il vivra avec son bras gauche, et jouira de la beauté et de la fermeté de son ame. Je crois que vous aurez été bien étonnée de voir une petite défaite de notre côté; vous n'en avez jamais vu depuis que vous êtes au monde. Il n'y a que le coadjuteur qui en ait profité, en donnant un air si nouveau et si spirituel à sa harangue, que cet endroit en a fait tout le prix, au moins pour les courtisans, car toutes les bonnes têtes l'ont loué depuis le commencement jusqu'à la fin. Je dînai samedi avec le coadjuteur et le bel abbé : je suis ravie quand je vois quelque Grignan.

Enfin, ma chère enfant, cherchez bien dans toute la cour et dans toute la France, il n'y a que moi qui, ayant une fille si parfaitement aimée, sois privée de la joie de la voir et de passer ma vie avec elle : ce sont des régles de la Providence, auxquelles je ne puis me soumettre qu'avec des peines infinies : nous faisons donc bien de nous écrire, puisque c'est tout ce que nous avons. Je comprends l'occupation que vous donnent mes lettres, et combien elles vous détournent de certains devoirs : *vous perdez connoissance*, dites-vous; je souffre deux fois la semaine que l'on m'en dise autant : il ne faut point d'autre livre que ces abominables lettres que je vous écris; je vous défie de les lire tout de suite; mais, ma fille, vous en êtes contente, c'est assez. Voilà le gros

[1] *Voyez* la lettre 390, page 389 de ce volume.

abbé qui me dit cent folies de mon voyage de Bretagne : nous trouvons que je n'ai pris ma résolution que depuis ce que j'ai su du désordre des séditieux; il dit que je ne veux pas perdre une si belle occasion, que je ne retrouverai peut-être de ma vie [a].

Le chevalier de Lorraine [b] est arrivé auprès de MONSIEUR, comme si de rien n'étoit; il a trouvé quelque charitable personne qui l'a remis dans le bon ou le mauvais chemin : cette petite nouvelle n'a pas donné beaucoup d'attention, elle a paru une misère qui n'a pas tenu sa place devant la mort de M. de Turenne, et tout ce qui s'en est ensuivi. Madame d'Armagnac est accouchée d'un fils [c], et madame de Louvigny d'un fils aussi; madame la princesse d'Harcourt d'une fille, madame la duchesse d'une fille [d]; mais il y a déja huit jours.

Notre cardinal est encore à Saint-Mihel, je m'en vais lui écrire, il le trouve bon. L'abbé de Pontcarré est très digne de vos lettres; il les aime et les sait lire; il m'en fait part, et puis il les cache précieusement; vous ne

[a] Même plaisanterie que celle qui termine la lettre de Coulanges, n° 396, page 413 de ce volume.

[b] On a vu dans la lettre 391, page 393, que le chevalier de Lorraine s'étoit brouillé avec MONSIEUR, et s'étoit retiré à son abbaye de Saint-Jean-des-Vignes.

[c] Louis-Alphonse-Ignace, dit le bailli de Lorraine, né le 24 août 1675; il devint chef d'escadre, et fut tué devant Malaga le 29 août 1704.

[d] Marie-Victoire, demoiselle de Condé, née le 11 août 1675, morte le 23 octobre 1700. Les autres enfants dont il est question ici ne vécurent pas.

sauriez croire le tour surprenant et agréable que vous donnez, sans y penser, à toutes choses.

MADEMOISELLE est arrivée pour se baigner; elle ne va point à Fontainebleau. J'embrasse de tout mon cœur M. de Grignan et mes petits-enfants; mais, ma très belle et très aimable, je suis à vous par-dessus tout: vous savez combien je suis loin de la radoterie, qui fait passer violemment l'amour maternel aux petits enfants; le mien est demeuré tout court au premier étage, et je n'aime ce petit peuple que pour l'amour de vous.

401. **

Au Comte DE BUSSY.

A Paris, ce 27 août 1675.

Je fais réponse à deux de vos lettres, mon cousin. Dans la première[a] vous me parlez si raisonnablement de la mort de M. de Turenne, qu'il faut avoir un cœur de héros pour savoir le regretter comme vous faites, n'ayant pas toujours été de vos amis. Dans la seconde[b] vous me louez trop, vous trouvez que j'écris bien; il est vrai que vous êtes un si bon connoisseur, et vous flattez si peu les gens, que j'ai peine à douter de ce que vous

[a] *Voyez* la lettre 387, page 369.
[b] *Voyez* la lettre 389, page 376.

me dites; cependant je ne sens point que je mérite une si digne approbation.

Vous faites une très bonne remarque sur la mort prompte et imprévue de M. de Turenne, mais il faut bien espérer pour lui, car les dévots, qui sont toujours dévorés d'inquiétude pour le salut de tout le monde, ont mis, comme d'un commun accord, leur esprit en repos sur le salut de M. de Turenne : aucun d'eux n'a gémi sur son état; ils ont cru sa conversion sincère, et l'ont prise pour un baptême; et il a si bien caché toute sa vie sa *vanité* sous des airs humbles et modestes, qu'il ne l'ont pas découverte[a]; enfin ils n'ont pas douté que cette belle ame ne fût retournée tout droit au ciel d'où elle étoit venue.

Mais ne faites-vous pas une remarque que j'ai faite; qui est que ce qui passe aujourd'hui pour une victoire d'avoir repassé le Rhin, sans avoir été taillés en pièces depuis la mort de M. de Turenne, eût été un grand malheur s'il fût arrivé pendant sa vie[b]. Ce que vous écrivez au roi sur ce sujet fait bien de l'honneur au maréchal, et à vous aussi, mon pauvre cousin.

[a] Madame de Sévigné, huit jours auparavant, tenoit à sa fille un langage un peu différent; elle disoit que chacun s'entretenoit *de l'humilité de M. de Turenne, éloignée de toute sorte d'affectation, et de la solide gloire dont il étoit plein sans faste et sans ostentation.* (*Voyez* la lettre 393.) Voilà ce qu'elle pensoit réellement. Loin de se contredire ici, elle combat avec une politesse adroite les craintes que Bussy affectoit malignement de concevoir sur le salut du héros.

[b] *Voyez* la lettre qu'elle écrivoit à sa fille, le 9 août, page 388.

Au reste, que dites-vous de la déroute du maréchal de Créqui; le roi l'a nommée lui-même une défaite complète. Il a répondu divinement aux courtisans qui lui en ont parlé : à ceux qui vouloient excuser ce maréchal, il a dit : « — Il est vrai qu'il est fort brave, je comprends « son désespoir; mais enfin mes troupes ont été battues « par des gens qui n'avoient jamais fait autre chose que « de jouer à la bassette. » A ceux qui le blâmoient et qui demandoient pourquoi il avoit donné la bataille, il leur a répondu comme fit autrefois le duc de Weimar, à qui le vieux Parabère demandoit : — Monsieur, pourquoi donniez-vous cette derrière bataille que vous perdîtes? — Monsieur, répondit le duc de Weimar, c'est que je croyois la gagner. Cette application est fort juste et fort plaisante. A ceux qui le vouloient consoler, lui disant qu'il n'avoit quasi point perdu de troupes, que tout revenoit à Thionville et à Metz, qu'il y avoit tant de cavalerie, tant d'infanterie, il leur répondit : « — Mais en « voilà plus que je n'en avois; c'est une plaisante manière « de faire des recrues. » Le maréchal de Gramont dit : — C'est que vos troupes ont fait des petits, Sire. Les courtisans trop courtisans devroient bien se corriger de leurs basses flatteries avec un tel maître[a]. Le maréchal de Créqui est dans Trèves; si quelque balle a la commission de le tuer, je crois qu'elle le trouvera aisément de la manière enragée dont il s'expose[b].

[a] Madame de Sévigné raconte la même anecdote à madame de Grignan dans la lettre 395, mais il y a quelques différences.

[b] *Voyez* la lettre précédente, page 425.

M. le prince est arrivé à l'armée d'Allemagne. Il a dit à des gens qui l'ont vu à Châlons qu'il auroit bien souhaité de causer seulement deux heures avec l'ombre de M. de Turenne, pour prendre ses lumières sur la connoissance qu'il avoit des affaires de ce pays-là. Si la goutte l'y vient trouver au mois d'octobre, comme elle fait tous les ans, ce sera un étrange malheur. Vous avez sans doute entendu louer le chevalier de Grignan sur le passage du Rhin, on ne peut pas avoir été distingué plus agréablement; et afin que je fusse aussi contente du côté du maréchal de Créqui, La Trousse y a fait des merveilles. Si M. de Luxembourg fait quelque chose en Flandre, il faudra pour achever ma joie que mon fils se fasse louer, et revienne en bonne santé. Je ne sais encore ce que je deviendrai.

Sur la plainte que le maréchal d'Albret a faite au roi que le marquis d'Ambres[a], en lui écrivant, ne le traitoit pas de *Monseigneur*, Sa Majesté a ordonné à ce marquis de le faire; et sur cela il a écrit cette lettre au maréchal :

MONSEIGNEUR.

« Votre maître et le mien m'a commandé d'user avec « vous du terme de *Monseigneur*, j'obéis à l'ordre que « je viens d'en recevoir avec la même exactitude que « j'obéirai toujours à ce qui vient de sa part, persuadé

[a] *Voyez* la lettre 395, et la note, page 406 de ce volume.

« que vous savez à quel point je suis, Monseigneur, « votre très humble et très obéissant serviteur. »

Voici la réponse du maréchal d'Albret.

MONSIEUR.

« Le roi, votre maître et le mien, étant le prince du « monde le plus éclairé, vous a ordonné de me traiter « de *Monseigneur*, parceque vous le devez, et parceque « je m'explique nettement et sans équivoque, je vous « assurerai que je serai à l'avenir selon que votre con- « duite m'y obligera, Monsieur, votre très, etc. »

Les affaires de la belle *Madelonne* m'arrêtent ici, je ne sais ce qui me tient que je ne vous conte le procès dont il est question[a], tant je me sens en train de discourir : mais je m'arrête; car il se pourroit fort bien faire que vous ne fussiez pas en humeur de m'écouter, et je veux vous plaire. Je veux que vous m'aimiez toujours comme je vous aime.

[a] Les discussions auxquelles donnoit lieu le refus que faisoit le marquis de Mirepoix de ratifier la transaction relative à la dot de la seconde femme de M. de Grignan. (*Voyez* la note de la lettre 397, page 418 de ce volume.)

402. **

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 1er septembre 1675.

En me disant que vos lettres ne sont pas dignes de mon approbation, Madame, vous m'en écrivez une qui en mérite une plus grande, sans compter votre modestie; mais, pour ne la pas offenser davantage, je vais traiter d'autre chose avec vous.

L'affaire du maréchal de Créqui est plus mauvaise pour lui que pour le roi. Sa Majesté a de grandes ressources; il n'y paroîtra pas dans quinze jours, quand même il perdroit Trèves; mais, pour la réputation de ce général, elle en pâtira long-temps, et il faudra qu'il fasse de belles choses avant de faire oublier sa mauvaise conduite à Consarbrick[a]. On me vient d'envoyer de Metz une relation exacte de cette déroute, par la-

[a] Bussy n'aimoit pas le maréchal de Créqui. (*Voyez* la lettre 54, tome Ier, page 139.) Il avance, dans ses mémoires *manuscrits*, qu'à la bataille des Dunes gagnée par Turenne le 14 juin 1658, le marquis de Créqui, qui commandoit l'aile droite, quoique moins ancien officier général, se tint à l'écart, ne parut que lorsque le succès de l'affaire fut décidé; et qu'ensuite les gazettes lui attribuèrent tout l'honneur de l'affaire. Ces sortes d'injustices sont fréquentes dans

quelle je vois que la tête a tourné au maréchal de Créqui dès qu'il vit les ennemis; il n'y a que cela à croire, ou qu'il a eu intelligence avec eux : il vit défiler leur infanterie sur un pont sans faire tirer son canon sur elle, et sans la faire charger à demi passée; quoiqu'il eût la moitié moins de troupes que les confédérés, il les laissa tous passer la Sarre tranquillement pour venir à lui, et fit comme s'il eût appréhendé qu'il lui en fût échappé un seul.

Vous voyez bien, Madame, qu'il faut avoir perdu l'esprit pour en user ainsi; cependant c'est ce général que l'on nomma d'abord pour remplacer M. de Turenne : que sont donc les autres qui ont moins de capacité que lui? Il faut dire la vérité, une partie des maréchaux qu'on vient de faire est indigne de l'être. D'ordinaire le mérite attire cette dignité, ici l'on a commencé par où l'on devoit finir; on a donné l'honneur, espérant que le mérite viendroit après; et en attendant le mérite, bien souvent viennent les déroutes, comme vous voyez.

Tout ce qu'a répondu le roi aux courtisans sur l'affaire de Consarbrick est admirable; les uns ont été mal récompensés de leur fausse générosité, les autres de leur blâme sans raison, et les autres de leur basse flatterie. Il faut parler juste devant un prince d'aussi bon enten-

l'histoire. Au reste, le maréchal de Créqui racheta bien par la suite les torts qu'il pouvoit avoir eus; ses deux campagnes de 1677 et de 1678 le placent au premier rang de nos capitaines. On ne doit pas oublier cependant d'observer que le marquis de Créqui a pu devoir quelque chose à la faveur. Il avoit épousé la fille de madame du Plessis-Bellière, qui disposoit à son gré du surintendant Fouquet.

dement que le roi, et particulièrement quand il vient de perdre une bataille.

Je savois déja la question du vieux Parabère, et la réponse du duc de Weimar; c'est ce vieux sot à qui feu M. votre père[a] en fit de si plaisantes à Poitiers quand il alloit voir sa maîtresse. La pensée du maréchal de Gramont ne peut faire rire que par le ton nasillard et gascon; du reste c'est un propos de corps-de-garde.

Le maréchal de Créqui a fait comme M. Fouquet, qui ne savoit ce qu'il faisoit les premiers jours qu'on l'arrêta, mais qui, après s'être reconnu, fit des merveilles. Ce qu'a dit M. le prince de M. de Turenne en passant à Châlons me paroît d'un fort honnête homme, et d'un homme qui sent bien son mérite. M. de Montécuculli se précautionnera encore davantage avec lui qu'il ne faisoit avec M. de Turenne[b]. Il est vrai que le chevalier de Grignan a été heureux au combat d'Altenheim, et La Trousse à celui de Consarbrick : je m'en réjouis avec vous, et j'espère vous faire un même compliment pour M. votre fils à la fin de cette campagne.

Vous devriez me conter le procès dont il est ques-

[a] Le baron de Chantal. (*Voyez* la lettre 388, p. 374 et la note.)

[b] Le prince de Condé força Montécuculli à repasser le Rhin; ce fut son dernier exploit. « Cette année, remarque le président Hénault, vit finir la carrière des trois plus grands généraux de l'Europe : M. de Turenne fut tué; M. le prince se retira, et Montécuculli en fit de même, disant qu'un homme qui avoit eu l'honneur de combattre contre Mahomet Coprogli, contre M. le prince et contre M. de Turenne, ne devoit pas compromettre sa gloire contre des gens qui ne faisoient que commencer à commander des armées. »

tion; je suis tellement affamé de vous entendre, que je vous donnerois une favorable audience quand vous ne me parleriez que d'interlocutoires et d'arrêts.

403.

De Madame DE SÉVIGNÉ *à Madame* DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 28 août 1675.

Si l'on pouvoit écrire tous les jours, je m'en accommoderois fort bien; je trouve même quelquefois le moyen de le faire, quoique mes lettres ne partent pas, mais le plaisir d'écrire est uniquement pour vous; car, à tout le reste du monde, on voudroit avoir écrit, et c'est parcequ'on le doit. Vraiment, ma fille, je m'en vais bien encore vous parler de M. de Turenne. Madame d'Elbeuf[a], qui demeure pour quelques jours chez le cardinal de Bouillon, me pria hier de dîner avec eux deux, pour parler de leur affliction : madame de La Fayette y vint : nous fîmes bien précisément ce que nous avions résolu; les yeux ne nous séchèrent pas. Madame d'Elbeuf avoit un portrait divinement bien fait de ce héros, dont tout le train étoit arrivé à onze heures : tous ces pauvres gens étoient en larmes, et déja tout habillés de deuil; il vint

[a] Elisabeth de La Tour, mariée, le 20 mai 1655, à Charles de Lorraine, duc d'Elbeuf, sœur du cardinal de Bouillon.

trois gentilshommes qui pensèrent mourir en voyant ce portrait; c'étoient des cris qui faisoient fendre le cœur; ils ne pouvoient prononcer une parole; ses valets-de-chambre, ses laquais, ses pages, ses trompettes, tout étoit fondu en larmes et faisoit fondre les autres. Le premier qui fut en état de parler répondit à nos tristes questions: nous nous fîmes raconter sa mort. Il vouloit se confesser, et en se cachotant, il avoit donné ses ordres pour le soir, et devoit communier le lendemain dimanche, qui étoit le jour qu'il croyoit donner la bataille.

Il monta à cheval le samedi à deux heures, après avoir mangé; et comme il avoit bien des gens avec lui, il les laissa tous à trente pas de la hauteur où il vouloit aller, et dit au petit d'Elbeuf: « Mon neveu, demeurez là, « vous ne faites que tourner autour de moi, vous me fe- « riez reconnoître. » M. d'Hamilton, qui se trouva près de l'endroit où il alloit, lui dit: « Monsieur, venez par « ici, on tire du côté où vous allez. Monsieur, *lui dit-il*, « vous avez raison, je ne veux point du tout être tué au- « jourd'hui, cela sera le mieux du monde. » Il eut à peine tourné son cheval, qu'il aperçut Saint-Hilaire, le chapeau à la main, qui lui dit: « Monsieur, jetez les yeux « sur cette batterie que je viens de faire placer là. » M. de Turenne revint, et dans l'instant, sans être arrêté, il eut le bras et le corps fracassé du même coup qui emporta le bras et la main qui tenoient le chapeau de Saint-Hilaire. Ce gentilhomme, qui le regardoit toujours, ne le voit point tomber; le cheval l'emporte où il avoit laissé le petit d'Elbeuf; il n'étoit point encore tombé, mais il étoit penché le nez sur l'arçon: dans ce moment, le cheval

s'arrête, le héros tombe entre les bras de ses gens; il ouvre deux fois de grands yeux et la bouche et demeure tranquille pour jamais : songez qu'il étoit mort, et qu'il avoit une partie du cœur emportée. On crie, on pleure; M. d'Hamilton fait cesser ce bruit, et ôter le petit d'Elbeuf, qui s'étoit jeté sur le corps, qui ne vouloit pas le quitter, et se pâmoit de crier. On couvre le corps d'un manteau, on le porte dans une haie; on le garde à petit bruit; un carrosse vient, on l'emporte dans sa tente : ce fut là où M. de Lorges, M. de Roye, et beaucoup d'autres, pensèrent mourir de douleur; mais il fallut se faire violence, et songer aux grandes affaires qu'on avoit sur les bras. On lui a fait un service militaire dans le camp, où les larmes et les cris faisoient le véritable deuil : tous les officiers avoient pourtant des écharpes de crêpe; tous les tambours en étoient couverts; ils ne battoient qu'un coup; les piques traînantes et les mousquets renversés; mais ces cris de toute une armée ne se peuvent pas représenter, sans que l'on en soit tout ému. Ses deux neveux étoient à cette pompe, dans l'état que vous pouvez penser. M. de Roye tout blessé s'y fit porter; car cette messe ne fut dite que quand ils eurent repassé le Rhin. Je pense que le pauvre chevalier (*de Grignan*) étoit bien abymé de douleur. Quand ce corps a quitté son armée, c'a été encore une autre désolation; et partout où il a passé on n'entendoit que des clameurs : mais à Langres ils se sont surpassés; ils allèrent au-devant de lui en habits de deuil au nombre de plus de deux cents, suivis du peuple; tout le clergé en cérémonie; il y eut un service solennel dans la ville, et en un

moment ils se cotisèrent tous pour cette dépense, qui monta à cinq mille francs, parcequ'ils reconduisirent le corps jusqu'à la première ville, et voulurent défrayer tout le train. Que dites-vous de ces marques naturelles d'une affection fondée sur un mérite extraordinaire? Il arrive à Saint-Denis ce soir ou demain; tous ses gens l'alloient reprendre à deux lieues d'ici; il sera dans une chapelle en dépôt, on lui fera un service à Saint-Denis, en attendant celui de Notre-Dame, qui sera solennel. Voilà quel fut le divertissement que nous eûmes. Nous dînâmes, comme vous pouvez penser; et jusqu'à quatre heures nous ne fîmes que soupirer. Le cardinal de Bouillon parla de vous, et répondit que vous n'auriez point évité cette triste partie si vous aviez été ici; je l'assurai fort de votre douleur; il vous fera réponse et à M. de Grignan; il me pria de vous dire mille amitiés, et la bonne d'Elbeuf, qui perd tout, aussi bien que son fils. Voilà une belle chose de m'être embarquée à vous conter ce que vous saviez déja; mais ces originaux m'ont frappée, et j'ai été bien aise de vous faire voir que voilà comme on oublie M. de Turenne en ce pays-ci.

M. de La Garde me dit l'autre jour que, dans l'enthousiasme des merveilles que l'on disoit du chevalier, il exhorta ses frères [1] à faire un effort pour lui dans cette occasion, afin de soutenir sa fortune au moins le reste de cette année; et qu'il les trouva tous deux fort disposés à faire des choses extraordinaires. Ce bon La Garde est à Fontainebleau, d'où il doit revenir dans trois jours

[1] M. le coadjuteur d'Arles et M. l'abbé de Grignan.

pour partir enfin, car il en meurt d'envie, à ce qu'il dit; mais les courtisans ont bien de la glu autour d'eux. Vraiment l'état de madame de Sanzei est déplorable; nous ne savons rien de son mari; il n'est ni vivant, ni mort, ni blessé, ni prisonnier; ses gens n'écrivent point. M. de La Trousse, après avoir mandé le jour de l'affaire qu'on venoit de lui dire qu'il avoit été tué, n'en a plus écrit un mot ni à la pauvre Sanzei, ni à Coulanges[1]. Nous ne savons donc que mander à cette femme désolée; il est cruel de la laisser dans cet état : pour moi, je suis très persuadée que son mari est mort; la poussière mêlée avec son sang l'aura défiguré; on ne l'aura pas reconnu, on l'aura dépouillé; peut-être qu'il aura été tué, loin des autres, par ceux qui l'ont pris, ou par des paysans, et sera demeuré au coin de quelque haie : je trouve plus d'apparence à cette triste destinée qu'à croire qu'il soit prisonnier, et qu'on n'entende pas parler de lui.

Au reste, ma fille, l'abbé croit mon voyage si nécessaire, que je ne puis m'y opposer; je ne l'aurai pas toujours; ainsi je dois profiter de sa bonne volonté; c'est une course de deux mois, car le bon abbé ne se porte pas assez bien pour aimer à passer là l'hiver; il m'en parle d'un air sincère, dont je fais vœu d'être toujours la dupe; tant pis pour ceux qui me trompent. Je comprends que l'ennui seroit grand pendant l'hiver; les longues soirées peuvent être comparées aux longues mar-

[1] Madame de Sanzei étoit sœur de M. de Coulanges, et M. de La Trousse étoit leur cousin-germain, par sa mère qui étoit une Coulanges. Elle étoit alors dans sa terre d'Autri, qui appartient aujourd'hui à madame Séguier de Saint-Brisson.

ches pour être fastidieuses. Je ne m'ennuyois point cet hiver que je vous avois; vous pouviez fort bien vous ennuyer, vous qui êtes jeune; mais vous souvient-il de nos lectures? Il est vrai qu'en retranchant tout ce qui étoit autour de cette petite table, et le livre même, il ne seroit pas impossible de ne savoir que devenir; la Providence en ordonnera. Je retiens toujours ce que vous m'avez mandé; on se tire de l'ennui comme des mauvais chemins; on ne voit personne demeurer au milieu d'un mois, pour n'avoir pas le courage de l'achever; c'est comme de mourir, vous ne voyez personne qui ne sache se tirer de ce dernier rôle. Il y a des choses dans vos lettres qu'on ne peut ni qu'on ne veut oublier. Avez-vous mon ami Corbinelli et M. de Vardes? Je le souhaite; vous aurez bien raisonné, et si vous parlez sans cesse des affaires présentes et de M. de Turenne, et que vous ne puissiez comprendre ce que tout ceci deviendra; en vérité, vous êtes comme nous, et ce n'est point du tout que vous soyez en province. M. de Barillon soupa hier ici : on ne parla que de M. de Turenne; il en est véritablement très affligé. Il nous contoit la solidité de ses vertus, combien il étoit vrai, combien il aimoit la vertu pour elle-même, combien par elle seule il se trouvoit récompensé, et puis finit par dire qu'on ne pouvoit pas l'aimer, ni être touché de son mérite, sans en être plus honnête homme. Sa société communiquoit une horreur pour la friponnerie et pour la duplicité, qui mettoit tous ses amis au-dessus des autres hommes : dans ce nombre on distingua fort le chevalier comme un de ceux que ce grand homme aimoit et estimoit le plus, et aussi comme

un de ses adorateurs. Bien des siècles n'en donneront pas un pareil : je ne trouve pas qu'on soit tout-à-fait aveugle en celui-ci, au moins les gens que je vois : je crois que c'est se vanter d'être en bonne compagnie. Je viens de regarder mes dates ; il est certain que je vous ai écrit le vendredi 16 ; je vous avois écrit le mercredi 14, et le lundi 12. Il faut que *Pacolet* ou la bénédiction de Montélimart ait porté très diaboliquement cette lettre ; examinez ce prodige. Mais disons encore un mot de M. de Turenne : voici ce qui me fut conté hier. Vous connoissez bien Pertuis[1], et son adoration et son attachement pour M. de Turenne ; dès qu'il eut appris sa mort, il écrivit au roi, et lui manda : « Sire, j'ai perdu « M. de Turenne ; je sens que mon esprit n'est point ca- « pable de soutenir ce malheur ; ainsi, n'étant plus en « état de servir Votre Majesté, je lui demande la per- « mission de me démettre du gouvernement de Cour- « trai. » Le cardinal de Bouillon empêcha qu'on ne rendît cette lettre ; mais, craignant qu'il ne vînt lui-même, il dit au roi l'effet du désespoir de Pertuis. Le roi entra fort bien dans cette douleur, et dit au cardinal de Bouillon qu'il en estimoit davantage Pertuis, et qu'il ne vouloit pas que Pertuis songeât à se retirer, le croyant trop honnête homme pour ne pas toujours faire son devoir, en quelque état qu'il pût être. Voilà comme sont ceux qui regrettent ce héros. Au reste, il avoit quarante mille livres de rente de partage ; et M. Boucherat a trouvé que, toutes ses dettes et ses legs payés,

[1] Il avoit été capitaine des gardes de M. de Turenne.

il ne lui restoit que dix mille livres de rente ; c'est deux cent mille francs pour tous ses héritiers, pourvu que la chicane n'y mette pas le nez. Voilà comme il s'est enrichi en cinquante années de service. Adieu, ma chère enfant, je vous embrasse mille fois avec une tendresse qui ne se peut représenter.

404.

A la même.

A Paris, vendredi 30 août 1675.

Je prends la résolution de partir mercredi 4 du mois prochain : je vais droit à Orléans ; j'y trouverai M. d'Harouïs, et nous nous y embarquerons dimanche, après la messe. Je vous écrirai encore mercredi en partant ; je serai quelque temps à Nantes, et puis aux Rochers. Mon retour est assuré, si je suis en vie, pour le mois de novembre : j'ai cependant un grand regret à notre commerce qui va être tout déréglé ; mais la vie est pleine de choses qui blessent le cœur.

Je reviens du service de M. de Turenne à Saint-Denis. Madame d'Elbeuf m'est venue prendre, elle a paru me souhaiter ; le cardinal de Bouillon[a] m'en a priée d'un

[a] *Le petit cardinal*, variante de l'édition de 1734 ; le cardinal de Bouillon avoit alors 32 ans.

ton à ne pouvoir le refuser. C'étoit une chose bien triste : son corps étoit là au milieu de l'église ; il y est arrivé cette nuit avec une cérémonie si lugubre, que M. Boucherat, qui l'a reçu, et qui y a veillé toute la nuit, en a pensé mourir de pleurer. Il n'y avoit que la famille désolée et tous les domestiques en deuil et en pleurs ; on n'entendoit que des soupirs et des gémissements. Il y avoit d'amis M. Boucherat, M. de Harlai, M. de Meaux et M. de Barillon ; mesdames Boucherat y étoient, et les nièces. Madame d'Elbeuf a pensé crever ; la vapeur s'y est mêlée : on ne peut pas douter de la douleur de cette pauvre femme. C'a été une chose triste de voir tous ses gardes debout, la pertuisane [a] sur l'épaule, autour de ce corps qu'ils ont si mal gardé, et, à la fin de la messe, de les voir porter sa bière jusqu'à une chapelle au-dessus du grand autel, où il est en dépôt. Cette translation a été touchante, tout étoit en pleurs, et plusieurs crioient sans pouvoir s'en empêcher. Enfin on a été dans cette chapelle, où madame d'Elbeuf a crié les hauts cris ; il y avoit entre autres un petit page qui devenoit fontaine. Enfin nous sommes revenus dîner tristement chez le cardinal de Bouillon, qui a voulu nous avoir ; il m'a priée par pitié de retourner ce soir, à six heures, le prendre pour le mener à Vincennes, et madame d'Elbeuf : ils m'ont fort parlé de vous. Le cardinal dit qu'il vous écrira aujourd'hui ; mais je m'en vais fermer mon paquet avant que de les aller prendre, afin de n'être point en inquiétude de revenir de bonne heure : la lune

[a] Espèce de hallebarde.

nous conduira jusqu'où il lui plaira. Peut-être que j'irai demain passer le soir à Livry pour jouir de cette belle Diane, et dire adieu à l'aimable abbaye. L'abbé y est depuis trois jours; il ne nous parle plus que de retraite; c'est la grand'mode[a]. Que dites-vous du nom de M. le prince qui a fait lever le siège d'Haguenau, comme il fit fuir les ennemis l'année passée à Oudenarde? Voilà ce qu'il y a de vrai. Je ne sais rien de Fontainebleau, si ce n'est qu'on y jouera quatre des belles pièces de Corneille, quatre de Racine, et deux de Molière. Je ne puis pardonner à Cavoye[1] d'être à Fontainebleau plutôt qu'à Saint-Denis ce matin. Adieu, ma chère fille, embrassez-moi, je vous en conjure, et ne me dites point que vous ne méritez pas mon extrême tendresse; et pourquoi ne la méritez-vous pas, s'il est vrai que vous m'aimiez? Par quel autre endroit en seriez-vous indigne? Embrassez-moi encore, ma chère enfant, et soyez aise que je vous aime plus que moi-même, puisque vous m'aimez un peu.

Les gens du pauvre Sanzei reviennent; et, quoiqu'on n'ait pas retrouvé son corps, ils croient qu'il a été tué. On dispose sa femme à cette triste nouvelle, sans pourtant oser encore lui faire prendre le deuil. La comtesse de Fiesque fut ainsi trois mois du marquis de Piennes son premier mari, qui est encore à revenir.

[a] A cause de la retraite du cardinal de Retz.

[1] Il avoit été fort aimé de M. de Turenne.

405.

A la même.

A Paris, mercredi 4 septembre 1675.

Madame de Puisieux m'a mandé que je croyois partir aujourd'hui, et qu'elle me donnoit avis que je ne partois que lundi; je l'ai crue sans raisonner : me voilà-donc, ma très chère, jusqu'à lundi. La cour revient vendredi. J'irai encore au service de M. de Turenne, et je recevrai vos lettres réglément encore quelques jours : c'est précisément la chose que je regrette le plus quand elle me manque. Je reviens à vendredi dernier; après vous avoir écrit, je retournai prendre le cardinal de Bouillon, madame d'Elbeuf et Barillon; notre promenade fut triste, mais charmante, au clair de la lune. Il me donna la lettre que je vous envoie, et me pria fort de l'envoyer le même jour; je ne l'ai pas fait. Le gros abbé m'a fait encore sa cour avec une de vos lettres, il vous a mandé tout ce qu'il y a de nouvelles. Le siége d'Haguenau levé[1],

[1] M. de Matthieu, qui commandoit dans Haguenau, étoit lieutenant-colonel du régiment de la marine, et officier d'une grande distinction. Il avoit dit plusieurs fois, avant que la place fût assiégée : *Tant que Matthieu sera, Haguenau au roi sera.* Il devint colonel du régiment de la marine le 29 août 1675, c'est-à-dire peu de jours après la levée du siége.

c'est bien loin des malheurs que vous prévoyiez; mais le Montécuculli n'a quitté son entreprise que pour embarrasser M. le prince, qui, se trouvant plus foible que lui, s'est un peu retiré vers Schlestat. M. de Lorraine (*le duc Charles IV*), en écrivant à sa fille[1] sur la déroute (*de Consarbrick*), ne nomme le maréchal de Créqui que *le bon maréchal, le bon Créqui :* il y a un air malin dans cette lettre, qui ressemble bien à l'esprit *de Son Altesse, mon père*[a]. Il seroit à souhaiter que les équipages des morts, ou crus morts, ne revinssent point. Les gens de M. de Sanzei content cette déroute d'une terrible façon. Nous avions deux mille hommes au fourrage; nous n'étions que cinq mille contre vingt-deux mille; on ne croyoit pas la rivière guéable, elle l'étoit en trois endroits; de sorte que l'armée des ennemis passoit, et prenoit nos troupes en flanc. La Trousse disoit son avis; mais la tête tourne à moins. Le maréchal combattit comme un désespéré, et puis s'alla jeter dans Trèves, où il fait une défense d'Orondate. Il s'est sauvé beaucoup de troupes; la terreur et la confusion ont été plus loin que la tuerie.

On n'a point trouvé le corps de M. de Sanzei; mais ses gens l'ont vu se jeter dans un escadron qui s'appelle *Sans quartier;* il cria, en s'y jetant, qu'on n'en fît point aussi; il combattit long-temps; ce qui resta de son régiment se rallia, et de lui point de nouvelles; peut-on

[1] Anne de Lorraine, comtesse de Lillebonne.

[a] Manière de parler de madame de Lillebonne. (*Voyez* la lettre 414.)

l'imaginer autre part que sur le champ de bataille, où l'on n'a pu ni l'aller chercher d'abord, ni le reconnoître quand on y est allé au bout de douze jours. La pauvre madame de Sanzei arriva samedi à sept heures du matin, comme je montois en calèche pour m'en aller à Livry : je descendis, et ne la quittai pas de tout le jour. Elle pensa trouver à la porte l'équipage de son mari, qui revint une heure après elle; on ne pouvoit voir, sans pleurer, tous ces pauvres gens et tout ce train maigre et triste. Elle s'en retournera dans quelques jours à Autri; elle est fort affligée, et pleure de bon cœur. On ne vouloit point qu'elle prît le deuil; j'ai ri de cette vision : M. de Sanzei reviendra le jour d'Enoch, d'Elie, de saint Jean-Baptiste, du feu marquis de Piennes[a] et du marquis d'Estrées. Quelle folie de douter de sa mort! et, au bout du compte, s'il revenoit, on ôteroit le bandeau[1], et l'on deviendroit grosse : pourvu qu'on ne se remarie pas, on est toujours en état de recevoir son mari.

Au reste, Lannoi, c'est-à-dire madame de Montrevel, est enragée; après avoir été pendue un mois aux oreilles du roi et de *Quanto*, et demandé ce régiment royal avec fureur, comme elle fait toutes choses, on l'a donné au marquis de Montrevel[2], oncle de son mari, qui leur a déja ôté la lieutenance générale (*de Bresse*). On ne sait

[a] Premier mari de la comtesse de Fiesque.

[1] C'étoit l'usage des veuves de ce temps-là de porter un bandeau de crêpe sur le front.

[2] Depuis maréchal de France.

quelles mesures il a prises, ni de quelle manœuvre il s'est servi; mais enfin, à l'heure qu'il paroissoit le moins, on lui a donné ce joli régiment : il est vrai qu'il est brave jusqu'à la folie; c'est celui qui faisoit l'amoureux de madame de Coulanges, qui est beau et bien fait : j'oubliois qu'il plaide contre son neveu, et qu'il est son ennemi mortel; car toute cette famille est divisée.

Le chevalier de Coislin[1] est revenu après la mort de M. de Turenne, disant qu'il ne pouvoit plus servir après avoir perdu cet homme-là; qu'il étoit malade; que, pour le voir, et pour être avec lui, il avoit fait cette dernière campagne; mais que, ne l'ayant plus, il s'en alloit à Bourbon. Le roi, informé de tous ces discours, a commencé par donner son régiment, et a dit que, sans la considération de ses frères, il l'auroit fait mettre à la Bastille. Je ne sais pourquoi je vous conte toutes ces bagatelles : celle de la Montrevel m'a paru plaisante. Pour cette fois, il n'y a pas de grands événements; puisque vous en êtes lasse, on ne vous en mandera plus : mais, s'il vous en souvient, vous en aviez voulu, vous fûtes servie fort promptement; et puis tout d'un coup vous dites que c'est assez; nous nous taisons.

Faucher, de l'hôtel d'Estrées, vint me voir hier; il s'en retourne à Rome par la Savoie. Nous causâmes fort : il me conta toute la querelle du pape et de l'ambassa-

[1] Charles-César du Cambout de Coislin, chevalier de Malte, ayant quitté le service, se retira de la cour et du monde pour se livrer à tous les exercices de la plus haute piété. *Voyez* le Nécrologe de Port-Royal, page 80. Amsterdam, 1723.

deur[a]; il me fit voir le cardinalat du *Marseille* fort éloigné; et enfin, après avoir bien discouru et de Portugal, et de Savoie, et *d'ogni cosa*, il voulut voir votre portrait: il est romain, il s'y connoît; je voudrois que vous et M. de Grignan eussiez pu voir l'admiration naturelle dont il fut surpris, quelles louanges il donna à la ressemblance, mais encore plus à la bonté de la peinture, à cette tête qui sort, à cette gorge qui respire, à cette taille qui s'avance : il fut une demi-heure comme un fou. Je lui parlai du portrait de la Saint-Géran, il l'a vu; je lui dis que je le croyois mieux peint; il me pensa battre, il m'appela *ignorante* et *femme*, qui est encore pis : il appelle des traits de maître ces endroits qui me paroissoient grossiers; c'est ce qui fait le blanc, le lustre, la chair, et sortir la tête de la toile; enfin, ma fille, vous auriez ri de sa manière d'admirer. Il en a fait tant de bruit, que M. de Louvigny[b] vint hier me voir; mais, en effet, c'étoit votre portrait qu'il venoit voir; il en fut charmé. Je voudrois bien le porter avec moi; ah! que je disois vrai l'autre jour, quand je vous assurois que quelqu'un qui m'aimeroit devroit être content d'être aimé de moi, comme j'aime cette aimable copie!

Je crains que M. le prince ne soit malade, je crois l'avoir ouï dire. Nous sommes bien loin de faire passer

[a] François-Annibal, duc d'Estrées, ambassadeur à Rome. Il s'agissoit des premières discussions sur l'affaire des *franchises;* elles devinrent très graves après la mort du duc d'Estrées, arrivée le 30 janvier 1687. Il en sera parlé dans les derniers volumes.

[b] Antoine-Charles de Gramont, comte de Guiche et de Louvigny, fils du maréchal de Gramont.

le Rhin à Montécuculli, c'est lui qui nous presse un peu vers Schlestat, et qui nous fait abandonner la Basse-Alsace. Le maréchal de Créqui fait toujours le démon dans Trèves. La maréchale s'est si bien mis dans la tête que Sanzei y est avec son mari, que madame de Sanzei n'ose pas encore prendre le deuil; au moins elle attendra jusqu'à la fin du siège. M. de Saint-Thou, allant avec trente maîtres reconnoître un mouvement des ennemis, rencontra deux cents cavaliers; il les prit pour être des nôtres, et s'avança trop; ses gens l'abandonnèrent : on lui demanda s'il vouloit quartier; il dit que non : cela est bien imprudent : ils l'ont tué, et rendu sa sœur et son vilain mari les plus riches gens de France; le songe est bien singulier.

Je comprends fort bien tous les compliments que vous avez reçus sur le sujet de vos beaux-frères[1], et les échos qui répondent un mois après comme ceux d'Ou-lioules; cela est fort incommode, en vérité; un poltron et un sot, comme vous dites, vous donneroient bien moins d'affaires.

Madame de Coëtquen n'est pas digne d'être affligée si long-temps : elle prit à madame d'Elbeuf, il y a deux ans, un petit portrait de M. de Turenne, qu'elle avoit au bras : madame d'Elbeuf le lui a redemandé plusieurs fois; elle a dit qu'elle l'avoit perdu : il nous est venu une pensée, qu'il ne l'est pas pour tout le monde. Ah! grand héros! faut-il que l'on vous sacrifie[a]? Ce n'est pas

[1] M. le chevalier de Grignan et M. le coadjuteur d'Arles.

[a] Madame de Coëtquen ne s'étoit pas contentée de trahir la con-

d'aujourd'hui que l'on offense les héros, quand ils ne sont pas dans leur tripot.

Madame de Vaubrun est à nos sœurs de Sainte-Marie; elle est comme folle, et se moque du père de Sainte-Marthe (*de l'Oratoire*), son confesseur : elle a fait venir dans l'église le corps de son mari[1]; on lui a fait un service plus magnifique que celui de M. de Turenne à Saint-Denis; elle a son cœur sur une petite crédence; elle le voit, elle le touche, elle a deux bougies devant, elle y passe les journées entières du dîner au souper, nettement; et, quand on vient l'avertir qu'il y a sept heures qu'elle est là, elle ne croit pas qu'il y ait une demi-heure : personne ne peut la gouverner, et l'on craint que l'esprit ne lui tourne. Madame de Langeron est toujours inconsolable; si je puis continuer ces deux sortes d'afflictions, vous aurez sujet d'être contente. On assuroit hier que l'empereur avoit fait faire un service à M. de Turenne. Adieu, ma très chère et très aimable enfant : on ne peut imaginer plus de tendresse que j'en ai pour vous.

fiance de M. de Turenne. (*Voyez* la note de la lettre 172, tome II, p. 161.) Il paroît qu'elle avoit encore sacrifié au chevalier de Lorraine le portrait de ce grand homme.

[1] Tué le premier d'août à l'affaire d'Altenheim.

406.

A la même.

A Paris, vendredi 6 septembre 1675.

Je vous regrette, ma chère enfant; et cette rage de m'éloigner encore de vous, et de voir pour quelques jours notre commerce dégingandé, me donne une véritable tristesse. Pour achever l'agrément de mon voyage, *Hélène* ne vient pas avec moi; j'ai tant tardé, qu'elle est dans son neuf; j'ai *Marie* qui jette sa gourme, comme vous savez; mais ne soyez point en peine de moi, je m'en vais un peu essayer de n'être pas servie si fort à ma mode, et d'être un peu dans la solitude; j'aimerai à connoître la docilité de mon esprit, et je suivrai les exemples de courage et de raison que vous me donnez. Madame de Coulanges ne fait-elle pas aussi des merveilles de s'ennuyer à Lyon? Ce seroit une belle chose que je ne susse vivre qu'avec les gens qui me sont agréables : je me souviendrai de vos sermons; je m'amuserai à payer mes dettes et à manger mes provisions : je penserai beaucoup à vous, ma très belle; je lirai, je marcherai, j'écrirai, je recevrai de vos lettres; hélas! la vie ne se passe que trop : elle s'use par-tout. Je porte une infinité de remèdes bons ou mauvais; je les aime tous, mais sur-tout il n'y en a pas un qui n'ait son patron, et

qui ne soit la médecine de mes voisins : j'espère que cette boutique me sera fort inutile, car je me porte extrêmement bien.

Je fus avant-hier toute seule à Livry, me promener délicieusement avec la lune; il n'y avoit aucun serein; j'y fus depuis six heures du soir jusqu'à minuit, et je me suis fort bien trouvée de cette petite équipée; je devois bien cette honnêteté à la belle Diane et à l'aimable abbaye. Il n'a tenu qu'à moi d'aller à Chantilly en très bonne compagnie; mais je ne me suis pas trouvée assez libre pour faire un si délicieux voyage; ce sera pour le printemps qui vient. J'ai été tantôt chez Mignard, pour voir le portrait de Louvigny : il est parlant; mais je n'ai pas vu Mignard; il peignoit madame de Fontevrauld, que j'ai regardée par le trou de la porte; je ne l'ai pas trouvée jolie : l'abbé Têtu étoit auprès d'elle, dans un charmant badinage; les Villars étoient à ce trou avec moi : nous étions plaisantes.

M. le prince, qui a fait lever le siége d'Haguenau, est un peu étonné d'être sur la défensive, et de se reculer et se retrancher vers Schlestat : la goutte et le mois d'octobre ne diminueront pas son chagrin. Pour moi, j'emporte l'inquiétude de mon fils; il me semble que je m'en vais avoir la tête dans un sac pendant dix ou douze jours; et vous jugez bien que, sans de bonnes raisons, je ne quitterois pas Paris dans ce temps de nouvelles. Saint-Thou avoit songé, la veille qu'il a été tué, qu'il avoit eu un démêlé avec le prince d'Orange, et qu'il lui avoit dit de si bonnes injures, que ce prince l'avoit fait maltraiter par ses gardes : il conta ce songe, et ce fut

par ses gardes qu'il fut tué follement; car il ne voulut jamais de quartier, quoiqu'il fût seul contre deux cents: c'est une belle pensée; tout le monde se moque de lui, quoique Voiture nous ait appris que c'est fort mal fait de se moquer des trépassés. La pauvre Sanzei est tiraillée par de ridicules espérances que son mari n'est point mort, et veut attendre la fin du siége de Trèves pour prendre son deuil. Adieu, ma très aimable, je ne puis vous dire combien je suis à vous; quoique je dise un peu plus que vous ce que je sens, mes démonstrations n'égalent point mes sentiments.

407.

A la même.

A Paris, lundi 9 septembre 1675.

Adieu, ma très chère, je m'en vais monter en carrosse. Je quitte Paris pour quelque temps, avec la douleur de ne recevoir plus si réglément vos lettres, ni celles de mon fils, dont l'armée n'est point tant composée *de pâtissiers*, que je ne sois fort en peine de lui, non pas quand je pense au prince d'Orange, mais à M. de Luxembourg, qui est *dans l'armée de mon fils*, et à qui les mains démangent furieusement. Hélas! vous souvient-il de notre folie, que M. de Turenne étoit *dans l'armée de votre frère?* Enfin, voilà tous mes commerces dérangés : je

n'espère pas même que je puisse encore être bonne à votre divertissement : tout le fagotage de bagatelles que je vous mandois va être réduit à rien ; et si vous ne m'aimiez, vous feriez fort bien de ne pas ouvrir mes lettres. Je m'en vais donc, ma très chère, avec le bon abbé et *Marie;* j'ai deux hommes à cheval et six chevaux : je m'en vais par Orléans et par Nantes : je vous écrirai par les chemins ; c'est une de mes tendresses, comme dit Monceaux.

Je n'ai jamais vu un homme adorable comme d'Hacqueville; je ne sais pas comme sont les *autres*, mais, pour celui que nous connoissons, je croirois qu'il n'a point son pareil, sans la notoriété qui dit *les d'Hacqueville* [a]. Je lui ai recommandé une affaire du sénéchal de Rennes; ne le connoît-on point dans votre voisinage? Elle étoit épineuse, et il falloit de l'habileté pour l'entendre ; je priai d'Hacqueville d'y entrer ; il en a fait la sienne, il y a travaillé, il a disputé contre Parère [1], qui étoit contraire ; il l'a rapportée devant M. de Pomponne, pour empêcher qu'il ne la comprît mal ; enfin il n'y a qu'à baiser les pas par où il passe. Le sénéchal est si étonné de trouver un cœur comme celui-là sur la terre, et d'avoir gagné son affaire, qu'il me croit la plus riche femme de France d'avoir un tel ami ; il a raison : servez-vous-en donc, sans crainte de le fatiguer ; et du gros abbé (*de Pontcarré*), si vous avez quelque lettre de

[a] On l'appeloit les d'Hacqueville, parcequ'il se multiplioit pour le service de ses amis.

[1] Premier commis de M. de Pomponne.

change à envoyer, car il faut connoître les talents. Vous ne manquerez pas de nouvelles; la bonne Troche vous mandera les grandes; mais, comme vous dites, tout va bien; il n'y aura que douceur et agrément dans le reste de cette année : comprenez un peu ce que c'est que ce grand prince de Condé, qui se retire, qui se retranche, et qui envisage le mois d'octobre et la goutte. M. de Lorraine ne vouloit point qu'on s'amusât au siége de Trèves, et disoit : « Vous y périrez, Messieurs : songez « qu'il y a quatre mille hommes dans Trèves, et un ma- « réchal de France en colère. » En effet, ce maréchal fait des miracles; il nettoie la tranchée tous les deux ou trois jours avec une propreté extraordinaire : mais enfin, mes belles, rien n'est imprenable, il faudra se rendre. La maréchale (*de Créqui*) dit toujours que M. de Sanzei est dans Trèves; je ne le crois point du tout : ce seroit une belle chose si, pendant que sa femme le pleure d'un côté, et refuse l'espérance de le trouver dans cette place assiégée, elle alloit apprendre qu'il y eût été tué! ce sont des folies.

Je dis hier adieu à M. de La Garde; s'il vous embrasse, laissez-le faire, c'est pour moi : je l'aime et l'estime beaucoup; profitez bien de son bon esprit. Je vous exhorte, ma chère enfant, à conserver votre santé, si vous m'aimez. J'entends que vous me dites la même chose, et je vous assure que je le ferai dans la vue de vous plaire : ne vous amusez point à vous inquiéter en l'air, cela n'est point de votre bon esprit; conservez bien votre courage, et m'en envoyez un peu dans vos lettres : c'est une bonne provision dans cette vie; parlez-moi beau-

coup de vous : tous les détails sont admirables quand l'amitié est à un certain point.

Ecrivez à notre cher cardinal : savez-vous bien que vous n'avez pas pensé droit sur la cassolette, et qu'il a été piqué de la hauteur dont vous avez traité cette dernière marque de son amitié ? Assurément, vous avez outré les beaux sentiments ; ce n'est pas là, ma fille, où vous devez sentir l'horreur d'un présent d'argenterie : vous ne trouverez personne de votre sentiment, et vous devez vous défier de vous, quand vous êtes seule de votre avis.

Hier au soir je dis adieu au plus beau de tous les prélats[a] : il me pria de lui prêter mon portrait, c'est-à-dire le vôtre, pour le porter chez madame de Fontevrauld ; je le refusai *rabutinement*, et lui dis que je l'avois refusé à MADEMOISELLE, et en même temps je le portai moi-même dans une petite chambre, où il fut placé et reçu avec tendresse et envie de me plaire : je suis sûre qu'on ne l'en tirera pas ; on sait trop bien ce que c'est pour moi que cette charmante peinture, et si on vient le demander ici, on dira que je l'ai emporté : M. de Coulanges vous apprendra où il est. M. de Pomponne le voulut voir l'autre jour ; il lui parloit, et croyoit que vous deviez répondre, et qu'il y avoit de la gloire à votre fait : votre

[a] C'est le bel abbé de Grignan ; elle l'appelle *prélat* parcequ'il étoit abbé de Saint-Hilaire de Carcassonne ; il étoit en outre agent général du clergé. Le coadjuteur d'Arles fut fâché du refus de madame de Sévigné, parcequ'il craignoit que cela n'indisposât madame de Montespan. (*Voyez* la lettre du 2 octobre suivant.)

absence a augmenté la ressemblance ; ce n'est pas ce qui m'a le moins coûté à quitter.

Nous avons ri aux larmes de votre madame de La Charce et de Philis, sa fille aînée, âgée de trente-neuf ans ; je la vois d'ici : Que voulez-vous dire, que vous ne narrez point bien? Il n'y a chose au monde si plaisamment contée, et personne n'écrit si agréablement; mais il faut pleurer d'être dans un pays où l'on porte le deuil si burlesquement. Je vous remercie de la peine que vous avez prise de narrer cette folie : c'est un style que vous n'aimez pas, mais il m'a bien réjouie : M. de Coulanges vous en parlera. Il lut cet endroit en perfection. Il me semble que je n'ai plus rien à dire ; *qu'on me mène aux Rochers, je ne veux plus écrire; allons, l'abbé, c'est fait*[a] : *je vais partir, belle Comtesse;* adieu donc, ma très chère Comtesse :

> Je vais partir, belle Hermione [1].
> Je vais exécuter ce que l'abbé m'ordonne,
> Malgré le péril qui m'attend.

C'est pour dire une folie; car notre province est plus calme que la Saône.

On fait présentement à Notre-Dame le service de M. de Turenne en grande pompe. Le cardinal de

[a] Parodie de ces vers de Corneille dans Polyeucte, acte IV, scène IV :

> Qu'on me méne à la mort, je n'ai plus rien à dire.
> Allons, gardes, c'est fait.

[1] Parodie de l'adieu de Cadmus.

Bouillon et madame d'Elbeuf vinrent hier me le proposer; mais je me contente de celui de Saint-Denis, je n'en ai jamais vu un si bon. N'admirez-vous point ce que fait là mort de ce héros, et la face que prennent les affaires, depuis que nous ne l'avons plus? Ah ! ma chère enfant, qu'il y a long-temps que je suis de votre avis ! rien n'est bon que d'avoir une belle et bonne ame : on la voit en toute chose comme au travers d'un cœur de cristal : on ne se cache point; vous n'avez point vu de dupes là-dessus : on n'a jamais pris long-temps l'ombre pour le corps; il faut être, si l'on veut paroître : le monde n'a point de longues injustices; vous devez être de cet avis pour vos propres intérêts. Adieu, ma chère enfant, je vous embrasse de tout mon cœur.

408.

A la même.

A Orléans, mercredi 11 septembre 1675.

Enfin, ma fille, me voilà prête à m'embarquer sur notre Loire : vous souvient-il du joli voyage que nous y fîmes? J'y penserai souvent : quoique votre Rhône soit *terribilis,* je voudrois être aussi près de me confier à sa prud'homie. Il ne faut point que je prétende à vivre agréablement sans vous. Je vous écrirai de tous les lieux où je le pourrai : j'attends demain de grand

matin une lettre de vous, que j'ai dit qu'on m'adressât ici. Vous dites que l'espérance est si jolie; hélas! il faut qu'elle le soit encore au-delà de ce que vous dites, pour nourrir, comme elle fait, plus de la moitié du monde : je suis une des plus attachées à sa cour.

J'emporte du chagrin de mon fils : on ne quitte qu'avec peine les nouvelles de l'armée; je lui mandois, comme à vous, l'autre jour, qu'il me sembloit que j'allois mettre ma tête dans un sac, où je ne verrois ni n'entendrois rien de tout ce qui se va passer sur la terre. M. de La Trousse reviendra sur sa parole; il n'aura point le gouvernement de Philippeville [1] : nous ne saurions deviner encore ce que la fortune lui garde, souvent c'est un coup de mousquet; Dieu l'en préserve! Je vis, le matin que je partis, le grand-maître [a] et la bonne Troche : la dernière me mena à la messe, et attendre mon carrosse chez madame de La Fayette, où je trouvai le marquis de Saint-Maurice qui revient d'Angleterre faire part de la mort de son duc [b] : c'est la cérémonie.

Je m'en vais d'Orléans jouer de mon reste, et me mêler de vous dire encore des nouvelles : vous devinerez les auteurs. Il est certain que l'ami et *Quanto* sont véritablement séparés; mais la douleur de la demoiselle est fréquente, et même jusqu'aux larmes, de voir à quel point l'ami s'en passe bien; il ne pleuroit que sa liberté,

[1] Vacant par la mort du marquis de Vaubrun.

[a] Henri de Daillon, duc du Lude.

[b] Charles-Emmanuel, duc de Savoie, mort le 12 juin 1675. (*Voyez* la lettre 370, page 300 de ce volume.

et ce lieu de sûreté contre la dame du château; le reste, par quelque raison que ce puisse être, ne lui tenoit plus au cœur : il a retrouvé cette société qui lui plaît; il est gai et content de n'être plus dans le trouble, et l'on tremble que cela ne veuille dire une diminution, et l'on pleure; et si le contraire étoit, on pleureroit et on trembleroit encore : ainsi le repos est chassé de cette place. Voilà sur quoi vous pouvez faire vos réflexions, comme sur une vérité : je crois que vous m'entendez.

Pour l'Angleterre, Kéroualle [1] n'a été trompée sur rien; elle avoit envie d'être la maîtresse du roi (*Charles II*), elle l'est : il passe quasi toutes les nuits avec elle, à la vue de toute la cour : elle a un fils qui vient d'être reconnu, et à qui on a donné deux duchés : elle amasse des trésors, et se fait redouter et respecter de qui elle peut; mais elle n'avoit pas prévu de trouver en son chemin une jeune comédienne [2] dont le roi est ensorcelé : elle n'a pas le pouvoir de l'en détacher un moment; il partage ses soins, son temps et sa santé entre les deux. La comédienne est aussi fière que la duchesse de Portsmouth : elle la morgue, elle lui fait la grimace, elle l'attaque, et lui dérobe souvent le roi; elle se vante de ses préférences : elle est jeune, folle, hardie, débauchée et plaisante; elle chante, elle danse, et fait son métier de bonne foi. Elle a un fils du roi, et veut qu'il soit re-

[1] Louise-Renée de Penancoët de Kéroualle, créée en 1672 duchesse de Portsmouth en Angleterre, et en 1684 duchesse d'Aubigny en France, pour elle et pour Charles de Lenox, duc de Richemont, son fils.

[2] Elle se nommoit Nel Gwin.

connu ; voici son raisonnement : cette duchesse, dit-elle, fait la personne de qualité ; elle dit que tout est son parent en France ; dès qu'il meurt quelque grand, elle prend le deuil[a] : hé bien ! puisqu'elle est de si grande qualité, pourquoi s'est-elle faite catin ? Elle devroit mourir de honte : pour moi, c'est mon métier, je ne me pique pas d'autre chose : le roi m'entretient, je ne suis qu'à lui présentement ; il m'a fait un fils, je prétends qu'il doit le reconnoître, et je suis assurée qu'il le reconnoîtra, car il m'aime autant que sa Portsmouth. Cette créature tient le haut du pavé, et décontenance et embarrasse extraordinairement la duchesse. Voilà de ces originaux qui me font plaisir. J'ai trouvé que d'Orléans je ne pouvois vous rien mander de meilleur : du moins sont-ce des vérités.

Je me porte très bien, mon enfant : je me sais bon gré d'être une substance qui pense et qui lit ; sans cela notre bon abbé m'amuseroit peu : vous savez qu'il est fort occupé *des beaux yeux de sa cassette;* mais pendant qu'il la regarde et la visite de tous côtés, le cardinal Commendon[1] me tient très bonne compagnie. Le temps et le chemin sont admirables : ce sont de ces jours de

[a] On raconte que mademoiselle de Kéroualle prit le grand deuil à la mort du roi de Suède ; et que peu de temps après, à celle du roi de Portugal, Nel Gwin parut avec un carrosse drapé, disant : « Nous avons partagé le monde, la Kéroualle et moi ; elle a les rois « du Nord, et moi ceux du Midi. »

[1] La vie du cardinal Commendon, par M. Fléchier. * Elle a été écrite en latin par Gratiani, évêque d'Amélia. L'original fut imprimé à Paris en 1669, et la traduction de Fléchier parut en 1671.

cristal où l'on ne sent ni chaud ni froid; notre équipage nous amèneroit fort bien par terre : c'est pour nous divertir que nous allons sur l'eau. Ne soyez point en peine de *Marie*, elle me fait tout comme *Hélène;* je préviens votre inquiétude. Adieu, ma très chère, je vous aime, et cette tendresse fait ma plus douce et plus charmante occupation.

Je ne me vante pas d'être des amies de M. le Premier[a]; mais je l'ai vu assez souvent chez M. de La Rochefoucauld, chez madame de Lavardin, chez lui et deux fois chez moi : il me trouve avec ses amis, et vous savez les sortes de réverbérations que cela fait.

409.

A M. de Coulanges.

A Orléans, mercredi 11 septembre 1675.

Nous voici arrivés sans aucune aventure; je me suis reposée cette nuit, comme je vous l'avois dit, dans le lit de Thoury. Nous avons trouvé ce matin deux grands vilains pendus à des arbres sur le grand chemin; nous n'avons pas compris pourquoi des pendus; car le bel

[a] Henri, comte de Bérenghen, premier écuyer de la petite écurie du roi, mort le 30 mars 1692, âgé de 89 ans. C'étoit un homme également recommandable par sa sagesse et par sa valeur.

air des grands chemins, il me semble que ce sont des roués; nous avons été occupés à deviner cette nouveauté; ils faisoient une fort vilaine mine, et j'ai juré que je vous le manderois. A peine sommes-nous descendus ici, que voilà vingt bateliers autour de nous, chacun faisant valoir la qualité des personnes qu'il a menées, et la bonté de son bateau; jamais les couteaux de Nogent, ni les chapelets de Chartres n'ont fait plus de bruit. Nous avons été long-temps à choisir; l'un nous paroissoit trop jeune, l'autre trop vieux; l'un avoit trop d'envie de nous avoir, cela nous paroissoit d'un gueux, dont le bateau étoit pourri; l'autre étoit glorieux d'avoir mené M. de Chaulnes; enfin la prédestination a paru visible sur un grand garçon fort bien fait, dont la moustache et le procédé nous ont décidés. Adieu donc, mon vrai cousin, nous allons voguer sur la belle Loire; elle est un peu sujette à se déborder; mais elle en est plus douce.

410.

A Madame de Grignan.

A Tours, samedi 14 septembre 1675.

J'ai reçu votre lettre à Orléans un moment avant que de partir: ce me fut une grande provision et une grande consolation dans ma navigation. Entre plusieurs choses qui sont agréables dans votre lettre, il y en a une qui m'a touchée: vous me dites que je prends bien des

peines pour vous, mais qu'elles ne me coûtent guère, et que c'est le comble des obligations : c'est si bien savoir ce que je pense, que par cela seul, ma chère enfant, je serois trop payée. Je veux vous donner quelque jour le plaisir de lire quelques unes des lettres que vous m'écrivez.

Je ne sais plus que vous dire de M. de Turenne, ni de Pertuis[a] : je crains que celui-ci ne se console en mon absence. J'avois laissé madame de Vaubrun prête à *devenir folle;* madame de Langeron prête à *mourir;* j'avois assez bien réussi dans tout ce que vous m'aviez *recommandé;* mais je ne vous réponds plus de rien; je ne sais plus rien : j'ai la tête dans un sac. Je sais pourtant que Trèves est pris[b]; je ne crois pas qu'on y ait retrouvé Sanzei; je plains encore plus sa femme. *Quanto gli doveva parere il dubbio buono, se dovea soffrire tanto del certo :* voilà qui doit décider.

Il me semble que M. de La Trousse revient sur sa parole, et qu'il n'a pas beaucoup perdu de son équipage; je le plaindrois s'il n'avoit pas retrouvé *les beaux yeux de sa cassette :* cette folie nous est revenue en même temps, je venois de vous l'écrire. Je comprends aisément les douceurs que vous mande madame de Vaudémont[c] : elle est très aimable; j'honore l'amitié que vous conservez l'une pour l'autre, malgré tout ce qui vous sépare : je vous loue de continuer fidèlement votre commerce.

[a] *Voyez* la lettre 403.

[b] Trèves capitula le 6 septembre. (*Voyez* la lettre 412.)

[c] Anne-Elisabeth de Lorraine, mariée, en 1669, à Charles-Henri de Lorraine, prince de Vaudémont.

J'ai couché cette nuit à Véret; M. d'Effiat[a] savoit ma marche; il me vint prendre sur le bord de l'eau avec l'abbé : sa maison passe tout ce que vous avez jamais vu de beau, d'agréable, de magnifique; et le pays est plus charmant qu'*aucun autre qui soit sur la terre habitable :* je ne finirois point. M. et Mme de Dangeau y sont venus dîner avec moi, et s'en vont à Valencei. M. d'Effiat vient de nous ramener ici : il n'y a qu'une lieue et demie d'un chemin semé de fleurs; il nous a quittés en vous faisant mille sortes d'amitiés. Je n'ai point de quoi vous écrire, c'est le vilain papier de l'hôtesse qui me force de finir. Nous reprenons demain notre bateau, et nous allons à Saumur.

J'ai vu à Véret des lettres de Paris; on croit que le prince d'Orange veut reprendre Liége : je crains que M. de Luxembourg ne veuille l'empêcher, ou qu'il ne fasse un siége : cela me trouble pour mon pauvre Sévigné. On dit aussi que M. le prince ne veut pas attendre l'hiver en Allemagne, et qu'on y enverra M. de Schomberg. Ma fille, ce n'est plus pour vous apprendre des nouvelles que je vous écris; c'est pour en causer avec vous. Je me ressouvins l'autre jour, à Blois, d'un endroit si beau, où nous nous promenions avec le pauvre petit comte des Chapelles qui vouloit retourner le sonnet d'*Uranie*[1].

Je veux finir mes jours dans l'amour de *Marie*.

Mon Dieu! ma chère enfant, que je suis fâchée de

[a] L'abbé d'Effiat (Jean Coiffier, dit Ruzé).

[1] Le fameux sonnet de Voiture.

vous quitter, et que je vous aime chèrement! Je vous embrasse d'un cœur qui n'a point son pareil. Si j'offense M. de Grignan, j'en suis bien fâchée, et je le baise pour l'apaiser. Si vous avez M. de Vardes et notre Corbinelli, je ne vous plains point avec cette bonne compagnie. L'histoire des Croisades est fort belle; mais le style du P. Maimbourg me déplaît fort : il sent l'auteur qui a ramassé le délicat des mauvaises *ruelles*[a].

Faites grace à mon style en faveur de l'histoire : je le veux bien.

411.*

A la même.

Mardi 17 septembre 1675.

Voici une bizarre date. *Je suis dans un bateau, dans le courant de l'eau, fort loin de mon château :* je pense même que je puis achever, *ah! quelle folie!* car les eaux sont si basses, et je suis si souvent engravée, que je regrette mon équipage qui ne s'arrête point et qui va son train. On s'ennuie sur l'eau quand on y est seule; il faut un petit comte des Chapelles et une mademoiselle de

[a] Ce mot étoit du style des *précieuses;* on entendoit par-là des réunions de personnes spirituelles qui conversoient sur les ouvrages d'esprit et leurs auteurs.

Sévigné. Mais enfin c'est une folie de s'embarquer, quand on est à Orléans, et peut-être même à Paris; c'est pour dire une gentillesse : il est vrai cependant qu'on se croit obligé de prendre des bateliers à Orléans, comme à Chartres d'acheter des chapelets[a].

Je vous ai mandé comme j'avois vu l'abbé d'Effiat dans sa belle maison : je vous écrivis de Tours; je vins à Saumur, où nous vîmes Vineuil; nous repleurâmes M. de Turenne; il en a été vivement touché; vous le plaindrez, quand vous saurez qu'il est dans une ville où personne n'a vu le héros. Vineuil est bien vieilli, bien toussant, bien crachant et dévot, mais toujours de l'esprit; il vous fait mille et mille compliments. Il y a trente lieues de Saumur à Nantes; nous avons résolu de les faire en deux jours, et d'arriver aujourd'hui à Nantes : dans ce dessein, nous allâmes hier deux heures de nuit; nous nous engravâmes, et nous demeurâmes à deux cents pas de notre hôtellerie sans pouvoir aborder. Nous revînmes au bruit d'un chien, et nous arrivâmes à minuit dans un *tugurio* plus pauvre, plus misérable qu'on ne peut vous le représenter : nous n'y avons trouvé que deux ou trois vieilles femmes qui filoient, et de la paille fraîche, sur quoi nous avons tous couché sans

[a] Il existe dans la cathédrale de Chartres un pélerinage de la sainte Vierge qui a une grande célébrité. Ceux qui aiment les choses extraordinaires prétendent que la statue qu'on y voyoit autrefois venoit des druïdes; on va même jusqu'à leur attribuer l'inscription *Virgini pariturœ*, qui se lisoit au bas. Cette image vénérée a été détruite dans les temps révolutionnaires. Celle qui la remplace existoit dans l'église souterraine depuis un temps immémorial.

nous déshabiller; j'aurois bien ri, sans l'abbé, que je meurs de honte d'exposer ainsi à la fatigue d'un voyage. Nous nous sommes rembarqués à la pointe du jour, et nous étions si parfaitement bien établis dans notre gravier, que nous avons été près d'une heure avant que de reprendre le fil de notre discours : nous voulons, contre vent et marée, arriver à Nantes; nous ramons tous. J'y trouverai de vos lettres, ma fille; mais j'ai si bonne opinion de votre amitié, que je suis persuadée que vous serez bien aise de savoir des nouvelles de mon voyage, et, comme on m'a dit que la poste va passer à Ingrande, je vais y laisser cette lettre chemin faisant. Je me porte très bien, il ne me faudroit qu'un peu de causerie. Je vous écrirai de Nantes, comme vous pouvez penser. Je suis impatiente de savoir de vos nouvelles, et de l'armée de M. de Luxembourg; cela me tient fort au cœur; il y a neuf jours que j'ai ma tête dans ce sac. L'histoire des Croisades est très belle, sur-tout pour ceux qui ont lu le Tasse, et qui revoient leurs vieux amis en prose et en histoire; mais je suis servante du style du jésuite. La vie d'Origéne est divine[a]. Adieu, ma très chère, très aimable et très parfaitement aimée; vous êtes ma chère enfant. J'embrasse le *matou.*

[a] La vie d'Origène est de Thomas du Fossé, l'un des écrivains de Port-Royal; il a également donné celles de saint Thomas de Cantorbery et de Tertullien; et il a été le rédacteur des Mémoires de Pontis.

412.*

A la même.

A Nantes, vendredi 20 septembre 1675.

J'ai justement reçu ici, ma chère enfant, la lettre où vous me croyez une vagabonde sur le bord de l'Océan : peut-on rien voir de plus juste que vos supputations? Je vous ai écrit sur la route, et même du bateau, autant que je l'ai pu. J'arrivai ici à neuf heures du soir au pied de ce grand château que vous connoissez, au même endroit par où se sauva notre cardinal (*de Retz*[a]) : on entendit une petite barque; on demande, *qui va là?* J'avois ma réponse toute prête, et en même temps je vois sortir par la petite porte M. de Lavardin avec cinq ou six flambeaux de poing devant lui, accompagné de plusieurs nobles, qui vient me donner la main, et me reçoit parfaitement bien. Je suis assurée que, du milieu de la rivière, cette scène étoit admirable; elle donna une grande idée de moi à mes bateliers : je soupai fort bien; je n'avois ni dormi, ni mangé depuis vingt-quatre heures; j'allai coucher chez M. d'Harouïs : ce ne sont que festins au château et ici. M. de Lavardin ne me quitte point; il est ravi de causer avec moi : il m'a

[a] *Voyez* la note de la lettre 15, tome I[er], page 27.

conté en détail toute l'histoire de cette province, et les conduites différentes de ceux qui ont le commandement : c'est une chose extraordinaire, et qui m'a fort amusée; en récompense, je lui ai donné du nôtre, et cet échange a fait de grandes conversations : il a, en vérité, de très bonnes et grandes qualités; il a une hauteur et une audace qui, jusqu'ici, lui ont fort bien réussi; et puis tout d'un coup une douceur et une déférence pour le gouverneur qui le rehaussent encore. Il a donné le *Monseigneur* à messieurs de La Feuillade et de Duras, et, par familiarité, il a mis *mon très honoré seigneur :* voilà une légère consolation; c'est pour vous dire qu'il en faut passer par-là, ou ne point écrire.

J'ai vu nos filles de Sainte-Marie[a], qui vous adorent encore et se souviennent de toutes les paroles que vous prononçâtes chez elles. Nous allons à la Silleraye[1]. M. de Lavardin m'y vient conduire, et de là aux Rochers, où je serai mardi. Hélas! ma fille, quelle misère! pouvez-vous souffrir mes lettres présentement? Je remercie M. de Grignan de les regretter. L'abbé se porte très bien, et moi encore au-delà, s'il se peut. M. de Guitaud m'a mandé l'heureuse couche de sa femme; j'y pensois, et j'en étois en peine; il me donne beaucoup de soupçon de vous : je n'ose appuyer ma pensée sur cette sorte de malheur, je le mets au-delà de tous, et j'en serois très affligée, s'il étoit certain. M. de Coulanges me mande

[a] Les dames de Sainte-Marie, près du cours Saint-Pierre à Nantes.

[1] Terre qui appartenoit à M. d'Haronïs, et qui appartient aujourd'hui à M. de Bec de Lièvre.

qu'enfin la pauvre Sanzei a pris le deuil : La Mousse étoit avec elle à Autri[a], et s'y en retourne encore; elle en a plus de besoin que jamais.

Je suis toujours en peine de mon fils : il me semble que M. de Luxembourg a bien envie de perdre sa petite bataille : c'est une cruelle chose que ce métier-là. Je me réjouis, ma fille, que vous ayez M. l'archevêque (*d'Arles*); je vois d'ici toutes vos conférences; je vois ce qu'on y propose et ce qu'on y résout. Je ne vous conseille pas d'entreprendre de m'ôter la sensibilité que j'ai pour tous vos intérêts; c'est me conseiller de mourir, en paroles couvertes; car tant que je serai en ce monde, j'en serai plus touchée et plus occupée que de tout ce qui peut jamais m'arriver; comptez là-dessus, et plaignez-moi de vous être aussi inutile que je le suis; car enfin que peut-on faire pour vous? Saluez très respectueusement M. l'archevêque pour moi; je lui souhaite une bonne santé pour le bonheur de sa famille et de ses amis. M. d'Harouïs vous fait un million de compliments : nous lisons ici les gazettes; j'avois trouvé fort plaisant l'endroit que vous y avez remarqué. M. de Montgaillard fut tué, il y a cinq ou six jours, par un frère de Tonquedec[b]; ils étoient mal ensemble. Montgaillard se jeta sur lui comme un furieux, et lui donna des coups de cette canne dont il s'étoit déja si bien servi avec son

[a] La terre et baronnie d'Autri-la-Ville appartenoit au comte de Sanzei (Louis Turpin de Crissé) du chef de Suzanne de Chenu, sa mère.

[b] Silvestre de Quengo, baron du Pont-Gand, frère puîné de René de Quengo, comte de Tonquedec.

lieutenant : Pont-Gand tire son épée, et lui en donne au travers du corps, et le jette mort : cette scène s'est passée en Basse-Bretagne, dans une petite ville où est M. de Chaulnes : vous serez bien instruite des nouvelles de Bretagne : ma pauvre enfant, vous me faites pitié de lire mes lettres, et je me fais pitié aussi de vous écrire de si grandes misères.

J'étois en peine ce matin de mon fils; mais j'ai vu dans toutes les nouvelles que M. de Luxembourg prend le chemin de garder la Flandre. Vous aurez trouvé la capitulation de Trèves bien infame : le maréchal est bien heureux de n'avoir été que lié et livré prisonnier aux ennemis[1]. Cette armée des confédérés va joindre les Impériaux ; mais nous sommes assurés que M. le prince ne se battra que quand il voudra : voilà l'avantage des bons joueurs d'échecs.

M. de Coulanges s'en va à Lyon : il me mande qu'il a laissé votre portrait en gage, faute d'argent, à un de ses marchands; le joli portrait! j'aime fort la bonne peinture, mais je vous avoue que votre ressemblance ne nuit pas à me le faire aimer.

Vous avez raison d'approuver le bruit qui court que je vais en Provence : en bonne justice, ne devroit-on

[1] Le maréchal de Créqui, après avoir défendu Trèves pendant un mois avec une grande valeur, fut fait prisonnier de guerre par la trahison d'un capitaine de cavalerie, nommé Boisjourdan, qui souleva contre M. de Créqui toute la garnison, et sortit de la place pour aller, à l'insu du maréchal, dresser avec les assiégeants les articles de la capitulation. Boisjourdan, voulant se sauver dans le pays ennemi, fut arrêté, et eut la tête tranchée à Metz.

pas suivre les sentiments de son cœur, quand ils sont aussi vifs et aussi justes que les miens? Ah! quelle folie! et, en disant cela, me voici à Nantes. Je vous plaindrai, quand vous serez au bout de vos cinq mois du séjour de Grignan : Aix et Lambesc me plaisent moins que la liberté de ce château. Vous avez fait toutes vos visites, vous voilà bien. Je n'ai point écrit à cette princesse[a] sur la mort de son fils; que fait-on à ces malheurs-là? Et Vardes, et mon ami Corbinelli, que sont-ils devenus? Le fils de Félix est évêque d'Apt ou de Gap[b].

Songez, ma fille, que je reçois vos lettres le neuvième jour; je vous dis cela, *fuor di proposito*, pour vous ôter l'idée que je sois aux Antipodes. La pauvre Vaubrun est toujours dans l'abyme de la douleur : je suis bien de votre sentiment, il y a de certaines pertes dont on ne doit point se consoler, et qui empêchent de revoir le monde; il faut tirer les verroux sur soi, comme disoit notre bon cardinal. Le petit cardinal (*de Bouillon*) a bien son oncle dans le cœur : je me suis fort moquée du

[a] Je crois que madame de Sévigné parle d'Anne d'Ornano, comtesse d'Harcourt, tante de M. de Grignan, dont le fils César, comte de Montlaur, avoit été tué le 27 juillet précédent. Elle n'étoit pas princesse, mais son fils aîné étoit prince d'Harcourt. On a déja vu combien cette comtesse étoit à charge à madame de Grignan.

[b] Il n'eut ni l'un ni l'autre de ces évêchés, mais bien celui de Digne, vacant par la nomination de M. de Vintimille au siége de Toulon, en septembre 1675. Henri-Félix de Tassy, fils de Charles-François Félix, premier chirurgien du roi, fut sacré évêque de Digne le 6 décembre 1676, et passa l'année suivante à l'évêché de Châlons-sur-Saône.

service de Notre-Dame, après celui de Saint-Denis. Vous pouvez resserrer vos mouchoirs, je ne vous ferai plus pleurer. Je reviens encore sur l'ame de Cavoye; la mienne n'en étoit pas contente à Paris; il étoit à la cour, et se portoit bien : nous dira-t-il qu'il craignoit de pleurer? Le pauvre petit! voilà un grand malheur; je voudrois que vous eussiez vu Barillon et le bon homme Boucherat. Adieu, ma très chère, je vous embrasse tendrement; ne le croyez-vous pas, et ne voyez-vous point combien je vous aime?

FIN DU TOME TROISIÈME.

